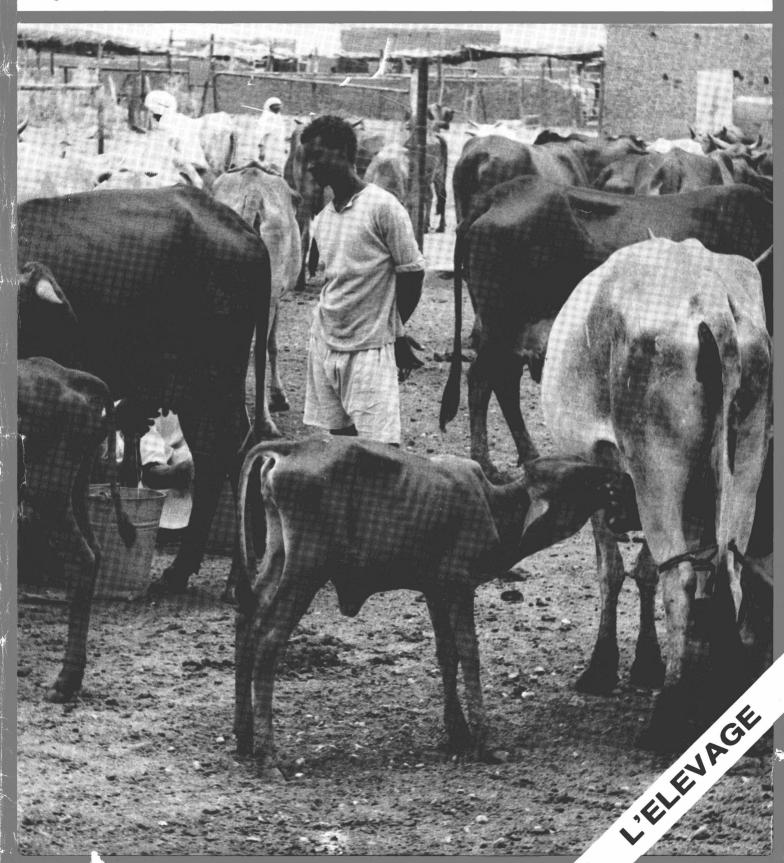
AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE — COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

BIMESTRIEL

N° 65 — JANVIER-FEVRIER 1981



LA COMMUNAUTÉ **EUROPÉENNE**

Meilleurs vœux pour 1981

LES ÉTATS ACP

ALLEMAGNE (Rép. féd.) **BELGIQUE DANEMARK FRANCE GRÈCE IRLANDE ITALIE LUXEMBOURG PAYS-BAS**

ROYAUME-UNI

BAHAMAS BARBADE BÉNIN **BOTSWANA** BURUNDI **CAMEROUN CAP VERT CENTRAFRIQUE COMORES** CONGO CÔTE D'IVOIRE DJIBOUTI **DOMINIQUE** ÉTHIOPIE **FIDJI**

GABON

GAMBIE

GHANA

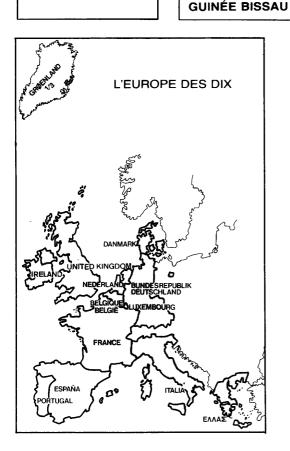
GUINÉE

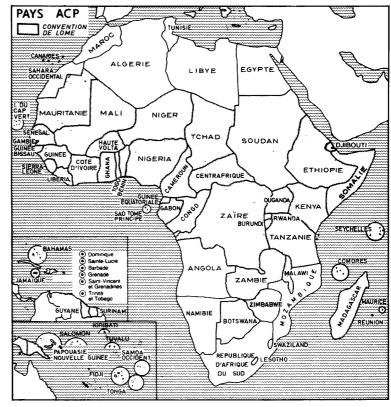
GRENADE

GUINÉE ÉQUATORIALE GUYANA HAUTE-VOLTA JAMAÏQUE KENYA **KIRIBATI LESOTHO** LIBÉRIA **MADAGASCAR** MALAWI MALI **MAURICE** MAURITANIE **NIGER** NIGÉRIA **OUGANDA** PAPOUASIE-Nºº GUINÉE **RWANDA SAINTE-LUCIE** SAINT-VINCENT

ET GRENADINES

SALOMON SAMOA OCCIDENTALES SÃO TOMÉ PRINCIPE SÉNÉGAL **SEYCHELLES** SIERRA LEONE SOMALIE **SOUDAN SURINAME SWAZILAND TANZANIE TCHAD TOGO TONGA** TRINITÉ ET TOBAGO **TUVALU** ZAÏRE ZAMBIE





FRANCE

(Départements d'outre-mer)

Guadeloupe Martinique Réunion Saint-Pierre-et-Miquelon

(Territoires d'outre-mer)

Mayotte Nouvelle Calédonie et dépendances Polynésie française Terres australes et antarctiques

Wallis et Futuna

PAYS-BAS

(Pays d'outre-mer) Antilles néerlandaises

(Aruba, Bonaire, Curação; Saint-Martin, Saba,

Saint-Eustache)

ROYAUME-UNI

(Pays et territoires d'outre-mer)

Antigua Bélize Brunei

Iles Caimans

lles Falkland et dépendances lles Turks et Caicos

lles Vierges britanniques

Montserrat

Pitcairn

Sainte-Hélène et dépendances Saint Christopher, Nevis et Anguilla Territoire de l'Antarctique britannique Territoires britanniques de l'Océan indien

Cette liste ne préjuge pas le statut de ces pays, territoires et départements, ni l'évolution de ce statut.

Couverture: L'élevage dans les pays africains fait encore largement appel aux méthodes traditionnelles. Ici la traite des vaches au Soudan

Togo - Peu de pays ont autant attaché leur nom à la coopération ACP-CEE que le Togo qui a abrité à deux reprises la cérémonie de signature d'un accord connu dans le monde entier sous le nom de Convention de Lomé, du nom de sa capitale. Petit pays coïncé entre le Ghana et le Bénin, le Togo jouit, depuis 1967, date de l'accession au pouvoir du Général Eyadéma, d'une grande stabilité politique et a acquis grâce à ses nombreuses médiations dans les conflits du continent, une réputation d'arbitre. Pays aux ressources agricoles variées, le Togo exploite aussi un des gisements de phosphates les plus riches du monde. Page 3.





Cap Vert — Un groupe d'îles volcaniques échoué, comme un triste convoi emporté par la tempête dans l'Atlantique, a hérité d'une économie entièrement détruite et est en proie à la sécheresse depuis le début de son indépendance en 1975. Cinq ans après, le pays a sa première Constitution et finalise son premier plan quinquennal de développement. L'ardeur et la discipline au travail ont valu au Cap Vert l'estime et le soutien des organisations d'aide internationales et jeté les bases d'un avenir moins difficile. Avec de nombreux Cap Verdiens à l'étranger, le gouvernement entend construire une nation libre pour tous dans une Afrique unie. Page 17.

Europe — Une nouvelle étape dans la construction européenne: à partir du 1° janvier 1981, les «Neuf» deviennent les «Dix» par l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne. Comme dixième Etat membre, la Grèce participera désormais directement à la prise de toutes les décisions européennes. A partir de 1981, toutes les règles du marché commun s'appliqueront à la Grèce, sous réserve de certaines dispositions transitoires similaires à celles qui avaient été convenues à l'occasion de l'adhésion en 1973 du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni. Page 39.





Dossier — Le Courrier consacre cette fois-ci son dossier aux problèmes d'élevage, une activité très répandue dans les pays ACP mais dont les performances ne sont à la hauteur ni des effectifs, ni des besoins. Pourtant l'élevage pourrait constituer une réponse aux carences alimentaires qui sont encore généralement la règle. Il faudrait pour cela vaincre les maladies endémiques qui entravent le développement des troupeaux et renoncer à certaines habitudes traditionnelles. Une évolution encourageante commence à se dessiner dans plusieurs pays. Page 62.

Actualités — Le Zimbabwe a signé en novembre dernier à Luxembourg l'acte d'adhésion à la Convention de Lomé II dont il devient le 60° Etat ACP. La Communauté avait déjà accordé une aide de 12 millions d'UCE au Zimbabwe pour secourir les réfugiés de la guerre d'indépendance. Quatre-vingt-cinq millions d'UCE lui seront alloués dans le cadre du V° FED et l'accès libre de la plupart de ses produits est garanti sur le marché communautaire dès ce mois de janvier 1981, complétant ainsi l'important accord intervenu entre les Neuf et le Zimbabwe en ce qui concerne ses exportations de viande bovine et de sucre. Pages jaunes.



LE COURRIER

AFRIQUE - CARAÏBES - PACIFIQUE — COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Nº 65 Janvier-Février 1981

SOMMAIRE

- 2. Editorial: 1981, des défis redoutables AFRIQUE - CARAÏBES - PACIFIQUE
- 3. Togo: Interview du Président Eyadéma
- 6. Au seuil du décollage économique
- Coopération CEE-Togo par Edo Kodjo Agbobli
- 14. Programme indicatif V° FED
- 15. Projet FED: vallée de la Kara
- 17. Cap Vert: Le Sahel en pleine mer
- 24. Interview du Premier ministre
- 27. Interview du ministre de la Coordination économique
- 30. Coopération CEE-Cap Vert
- 32. Malawi: Campagne anti-polio CEE-ONG
- 35. BEI: Modalités de financement dans le cadre de Lomé II

EUROPE

- 39. La Communauté à Dix: bienvenue à la Grèce
- 47. Interview de Giovanni Bersani
- 52. Aspects de l'Europe en bref
- 60. L'Europe des livres
- 62. DOSSIER: L'élevage
- 64. Elevage mode de vie ou industrie?
- L'amélioration de la productivité du cheptel bovin africain
- Les systèmes d'élevage et la protection animale
- **72.** Potentiel des animaux sauvages sous les tropiques
- 75. CEAO: lutte contre les épizooties
- 78. La lutte contre la trypanosomose
- 79. Le Centre international d'élevage pour l'Afrique
- 82. Photographie aérienne pour le développement de l'élevage
- 85. Coordination des programmes de développement laitier
- 88. Sahel: la reconstitution des troupeaux après la sécheresse de 1973
- 91. Botswana: les ranches et la production de viande
- **92.** Jamaïque: élevage de reproduction en vue de l'autosuffisance du Caricom
- 94. Samoa Occidentale: l'élevage d'hier et d'aujourd'hui
- 97. Le FED et l'élevage

A PROPOS DES PVD

- Nouvelles orientations en faveur des petites et moyennes entreprises dans les PVD
- 103. Faire reculer le désert

PROJETS FED

- 105. Prix Aga Khan d'architecture 1980 CULTURE-ARTS
 - CULTURE-ARTS
- 106. Le trésor africain de Berlin SPORTS
- 109. Les problèmes du sport africain
- 111. BIBLIOGRAPHIE

ACTUALITES (pages jaunes) Zimbabwé: 60° Etat ACP La Conférence de Maputo Interview de Jean Dondelinger

SITUATION OPERATIONNELLE (pages bleues)

1981: des défis redoutables

Cette nouvelle année 1981, qui marque également le début d'une nouvelle décennie, serait-elle placée sous le signe de la novation?

Toutes les apparences portent à le croire. Elle coïncide, en effet, non seulement avec l'installation de la nouvelle Commission européenne et avec un nouvel élargissement de la Communauté européenne mais aussi avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention de Lomé, avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de coopération internationale et, enfin, avec la nouvelle impulsion que les négociations globales devraient apporter au dialogue Nord-Sud.

En tout cas, le souhait que nous formulons est que cet ensemble de coïncidences ne soit pas purement fortuit et que 1981 marque réellement un renversement de tendance par rapport aux années antérieures, caractérisées par une détérioration de l'environnement international, dans le domaine politique et économique, et par une aggravation des difficultés internes, économiques et sociales, des pays industrialisés et, en particulier, de la CEE.

De nombreux signes concordants laissant planer la menace de difficultés accrues, tant pour les pays développés que pour les PVD, les éléments d'un redoutable défi pour la communauté internationale semblent aujourd'hui réunis.

Un tel défi rend impérieux l'approfondissement de la concertation internationale et son insertion dans une nouvelle problématique de la coopération économique.

L'interdépendance entre les nations du Nord et du Sud et les interrelations entre les grands problèmes auxquels elles sont confrontées sont devenues si grandes qu'aucune politique de redressement intérieur ne peut plus prétendre à l'efficacité si elle ne s'appuie pas, si elle ne s'insère pas dans une politique internationale de coopération économique. C'est seulement ainsi que l'on as-

surera la cohérence et la complémentarité requises entre les décisions qui sont à prendre simultanément au niveau mondial et aux niveaux régional et national. Pour restaurer la confiance et la croissance dans le monde, la coopération internationale devrait donc désormais dégager une vision commune des objectifs prioritaires de la communauté des nations et identifier les politiques et les moyens, de niveau international, propres à atteindre ces objectifs.

Une telle ambition ne sera sans doute pas réalisable sans un dépassement de l'état d'esprit et des façons de faire qui ont prévalu jusqu'à présent dans les relations Nord-Sud. Il s'agira d'asseoir la concertation internationale sur la co-responsabilité de tous les partenaires mondiaux et sur la recherche de l'intérêt mutuel; il conviendra d'adopter une approche plus globale et intégrée des principaux problèmes, ce qui n'empêche pas une certaine sélectivité dans le choix des thèmes à négocier et le respect des compétences des enceintes internationales spécialisées.

Telles sont, sans doute, les orientations nécessaires pour empêcher la récession de se propager, pour réduire graduellement les incertitudes qui inhibent l'activité économique mondiale et pour restaurer les conditions d'une croissance durable au bénéfice de tous les partenaires.

Etant moins autonome économiquement et moins forte politiquement que les superpuissances, plus ouverte au commerce mondial, plus dépendante des pays tiers pour ses approvisionnements comme pour ses exportations, la Communauté européenne a, par conséquent, plus qu'elles, besoin d'une croissance mondiale soutenue, d'une évolution ordonnée des échanges, de stabilité internationale, donc d'une coopération internationale fructueuse, en particulier entre le Nord et le Sud. De ce fait, on attend naturellement d'elle plus que des autres. O

Jean DURIEUX

TOGO

«La coopération entre nos pays et la CEE est naturelle car elle est fondée sur les liens historiques»

Une interview du Président Gnassingbé Eyadéma

Chez le général Gnassingbé Eyadéma, ce colosse de 45 ans qui depuis 1967 préside aux destinées du Togo, tout respire la force et la puissance: sa taille, sa carrure, le moindre de ses gestes. Et pourtant peu de chefs d'Etat ont autant prôné que lui, ces dernières années, les vertus du dialogue et la nécessité de recourir à la négociation pour régler tous les conflits. Militaire de carrière, qui a subi l'épreuve du feu en Indochine et en Algérie, il prêche inlassablement la renonciation à la force.

Ces médiations ne se comptent plus: différend Mali — Haute-Volta ou Bénin — Gabon, affaire du Sahara Occidental, réconciliation Guinée — Côte-d'Ivoire et Guinée — Sénégal. Elles ont valu au Togo une réputation d'arbitre qui n'est sans doute pas étrangère à la nomination d'un Togolais, Edem Kodjo, au poste de Secrétaire général de l'OUA.

Quelques jours avant qu'il n'accorde cette interview au «Courrier», il venait de réussir la performance de réunir à Lomé, pour la première fois depuis le début de la guerre civile à N'Djaména, les deux leaders rivaux du Tchad: Hissène Habré et Goukouni Weddeye. Cette rencontre à laquelle participait également le Président Siaka Stevens de Sierra Leone, Président en exercice de l'OUA, a posé les bases d'un accord de cessez-le-feu.

A l'intérieur, le régime du général Eyadéma a sensiblement évolué, les militaires du gouvernement ayant cédé progressivement la place aux ministres civils. On notait parallèlement un mouvement de retour aux sources africaines, inspiré de l'expérience zaïroise et, comme elle, caractérisé par le rejet des prénoms étrangers, la mise sur pied de groupes d'animation et l'organisation d'un culte autour de la personnalité du chef.

Fer de lance de ce mouvement, les groupes d'animation ont pour objectif de mobiliser toutes les énergies à l'intérieur du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), parti fondé en 1969 par le général Eyadéma et qui a la primauté sur tous les organes de l'Etat au terme de la Constitution adoptée en décembre 1979.

Le chef de l'Etat togolais a dit au «Courrier» son sentiment sur l'évolution de son pays et les problèmes de développement et de coopération.

- Monsieur le Président, vous êtes à la tête de l'Etat depuis 1967 et vous avez instauré dans votre pays la stabilité politique. Quel jugement d'ensemble portez-vous sur le développement de votre pays au cours des 13 années qui viennent de s'écouler?
- Vous le savez aussi bien que moi, rien de solide et de durable ne peut être accompli dans une société humaine, ou dans un pays, sans la paix et son corrollaire, la stabilité politique.

Ainsi la première tâche qui s'est imposée à nous lorsque nous avons accepté de prendre le pouvoir, c'est de réconcilier le peuple avec lui-même, de l'unir dans un climat de paix. Ces tâches entreprises avec succès il fallait les rendre définitives, c'est-à-dire stabiliser le climat de paix.

Aujourd'hui, s'il n'est pas nécessaire de revenir sur les souffrances que le peuple a endurées, je peux vous dire les efforts qu'il nous a fallu pour cette tâche gigantesque. Sur le plan intérieur, le climat de paix permanente a permis aux citoyens de se sentir togolais et concernés par l'œuvre de développement que nous avons entreprise.

De l'extérieur, ces mêmes conditions ont attiré vers notre pays des investis-



Le Président Gnassingbé Eyadéma

seurs qui nous ont aidés à accroître nos capacités de développement.

Quant aux résultats, vous qui êtes des observateurs extérieurs qui venez souvent au Togo, vous pourrez dire en toute objectivité si en 15 ans la physionomie du Togo a changé.

Pour notre part, nous vous renvovons au point de vue d'experts, souvent étrangers eux aussi, qui affirment que l'économie togolaise a connu une expansion vigoureuse, résultat d'investissements massifs et diversifiés. Je citerai deux chiffres témoins. Le produit Intérieur Brut (PIB) qui était de 53 milliards CFA en 1966 atteint cette année 1980 260 milliards. Le budget qui était de 5 502 442 000 FCFA en 1966 est arrêté pour 1980 à 67 274 711 000. Notre jugement d'ensemble reste la foi que nous avons en la paix, en l'unité nationale, en la stabilité du régime et la confiance que nous avons dans le développement du Togo.

- ▶ A la fin de l'année dernière, une nouvelle Constitution a été massivement approuvée par le peuple togolais. Pourquoi avez-vous tenu à faire adopter cette nouvelle Constitution?
- Comme j'ai eu l'occasion de le dire, nous ne devons pas jouer avec le

destin du peuple. En conséquence, nous ne devons pas assumer le pouvoir pour le simple plaisir de l'assumer mais pour rechercher le mieux-être du peuple.

Nous avons vite compris que le peuple aspirait profondément à la paix et que cette paix ne devait être jamais remise en cause. C'est pourquoi nous avons créé le Rassemblement du Peuple Togolais au sein duquel les Togolais, librement et démocratiquement, discutent entre eux de leurs problèmes et apprennent à se connaître. Le Rassemblement du Peuple Togolais avant dix ans, il fallait lui donner des bases solides puisqu'il a fait ses preuves, il fallait en un mot l'institutionnaliser. C'est ce que nous avons fait par la Constitution à laquelle vous faites allusion. C'était la volonté du peuple de sortir le régime auguel il adhère unanimement d'une certaine situation dite d'exception. Ainsi aujourd'hui, tous les citoyens togolais et l'observateur extérieur savent comment est organisé l'Etat togolais dont toutes les structures tournent autour du Rassemblement du Peuple Togolais comme noyau central.

- ▶ Sur la scène africaine, le Togo joue un rôle important et vous êtes intervenu souvent, et avec succès, comme médiateur dans différents conflits africains. Que pensez-vous des tensions actuelles qui se manifestent dans différentes régions d'Afrique?
- Le Peuple togolais très profondément pacifique est ouvert aux problèmes africains. Il pense que ce qui est bon pour lui l'est aussi pour les peuples frères. C'est pourquoi nous ne ménageons aucun effort pour apporter notre modeste contribution à la cause de la paix en Afrique.

Vous comprenez que nous ne pouvons que déplorer les conflits ouverts ou latents qui menacent la paix et la africaine. Nous stabilité sommes convaincus qu'à l'occasion de conflits entre Etats africains, il ne peut y avoir de vaincus ni de vainqueurs car ce sont les fabricants d'armes qui, en définitive, gagnent et ce sont les maigres ressources dont nos peuples ont besoin pour leur développement qui sont englouties dans l'achat des armes. C'est pourquoi, au-delà des vaines paroles, nous proposons à chaque cas une solution concrète. Elle peut n'être pas partagée par tout le monde mais elle ne traduit pas moins notre volonté de voir régler tous nos différends par les voies pacifiques.

Dans cette région Ouest de notre continent, un effort certain est en train d'être fait au niveau de la CEDEAO qui nous encourage dans cette voie.

▶ Dans les relations extérieures de votre pays, la coopération régionale joue un rôle important. Votre pays appartient à l'OCAM, au Conseil de l'Entente et vous avez été un des promoteurs de la CEDEAO. Quels espoirs placez-vous dans la CEDEAO et que pensez-vous de son fonctionnement?

 La CEDEAO dont l'Afrique doit être fière est pour nous un pari de réaliser notre développement par nousmêmes et pour nous-mêmes. Tous nos Etats quels qu'ils soient ne sont pas viables économiquement. Vingt ans de souveraineté politique nous le prouvent: Ce n'est pas à vous qui venez des pays de la CEE que je ferai la théorie des grands ensembles économiques mais, pour la survie de l'Afrique, plus que jamais, nous sommes condamnés à passer par là. C'est pourquoi, nous, nous avons décidé depuis un certain temps d'orienter nos institutions du politique vers l'économique. Il est indéniable que si, depuis les années 1960, à côté de l'OUA qui se voulait essentiellement politique, nous avions su harmoniser nos intérêts économiques dans une structure commune, nous aurions évolué plus rapidement. Aussi nous approuvons pleinement le plan que nous avons adopté à Lagos lors du dernier Sommet économique de l'OUA. Le gouvernement togolais, qui a choisi l'autosuffisance alimentaire comme la priorité n° 1 pour le peuple togolais, a constaté avec satisfaction qu'elle est recommandée dans ce plan en plus de la nécessité de nous organiser en entités économiques à l'image de la CE-DEAO afin d'aboutir à long terme à un marché commun continental. C'est vous dire que notre foi en la CEDEAO est partagée par les autres Etats africains. Quant au fonctionnement de la CEDEAO, nous en sommes satisfaits malgré les difficultés inhérentes aux premiers pas de toute œuvre humaine. L'année 1981 sera l'année décisive d'application des mesures que nous prenons pour rendre effective notre Communauté.

- ▶ Quelle appréciation portez-vous sur la coopération avec les Etats membres de la Communauté Economique Européenne et sur les interventions du Fonds Européen de Développement au cours des Conventions de Yaoundé puis de Lomé?
- La coopération entre nos pays et les pays de la Communauté Economique Européenne est naturelle parce qu'elle est fondée sur les liens historiques. Au delà des aides financières et techniques, nos pays ont toujours souhaité intensifier la coopération commerciale et culturelle qui permettrait à nos peuples de se mieux connaître. L'intervention du Fonds Européen de Développement a été un apport non négliquable dans le développement de nos pays. C'est au fur et à mesure de la mise en œuvre des Conventions de Yaoundé et maintenant de Lomé que nous arriverons à mieux maîtriser les mécanismes de cet outil précieux.
- ▶ Le programme indicatif d'aide communautaire à la République togolaise a été mis au point lors d'une récente mission de programmation de la CEE début juillet. Que pensez-vous de la nouvelle convention signée à Lomé le 31 octobre 1979, il y a environ un an?
- En effet, le programme indicatif d'aide communautaire à la République togolaise a été mis au point lors de la mission de programmation du mois de juillet dernier.

Nous avons eu à indiquer nos priorités qui tournent autour du développement rural qui, lui-même, exige un minimum d'aménagements. Nous comptons également continuer à nous équiper en



Le Président Eyadéma s'est acquis une réputation de médiateur; il est entouré ici des leaders rivaux du Tchad: Hissène Habré (en tenue blanche) et Goukonni Weddeye (partiellement caché). Au premier plan à gauche le Président Kérékou du Bénin

infrastructures de base. Comme vous pouvez le savoir, l'aide communautaire ne participe qu'au financement d'une partie seulement de notre programme de développement. Ce n'est pas dire que son volume soit insuffisant mais nous devons nous-mêmes faire un effort intérieur pour financer nos programmes. Ceci suppose que nos échanges extérieurs vont en se développant pour nous permettre d'avoir les devises nécessaires. C'est pourquoi un volet important que nous avons apprécié dans les deux Conventions de Lomé, c'est celui des échanges commerciaux pour lequel il est prévu un Fonds Stabex. Pour le Togo, l'introduction du Stabex minier est une innovation importante. Notre bataille, c'est de faire accepter par les pays industrialisés la nécessité de moraliser l'ordre économique international et, en ce sens, les pays de la CEE avec les dispositions commerciales qu'ils accordent aux pays ACP de la Convention de Lomé donnent un exemple certes à parfaire mais un exemple tout de même.

- Lors de la signature de la Convention de Lomé II, vous aviez lancé l'idée d'une Chambre de Commerce ACP. Quelle sera, selon vous, l'utilité d'un tel organisme pour lequel vous avez proposé que la conférence constitutive se tienne à Lomé?
- Nous avons lancé l'idée d'une Chambre de Commerce ACP parce que nous constatons que les liens de coopération économique que nous avons passés jusque-là restent essentiellement verticaux car ils vont en direction des pays industrialisés du Nord alors qu'il s'impose également à nous d'intensifier les relations de type horizontale telles que nous les voulons au sein de la CEDEAO. Ladite Chambre de Commerce aura pour but de rapprocher les opérateurs économiques des Etats ACP pour qu'ils découvrent leurs potentialités respectives. Ceci nous permettrait d'intensifier le commerce entre les pays ACP qui pour le moment, s'il n'est pas nul, est marginal.

L'idée que nous avons lancée a fait son chemin. Nous avons soumis un document à cet effet au Conseil des Ministres qui s'est tenu à Montego Bay en Jamaïque. Le Conseil des Ministres a approuvé le principe et a décidé une conférence à cet effet. Nous avons proposé notre capitale pour abriter cette conférence qui pourrait se situer au milieu de l'année 1981.

Cette proposition est également un acte de foi de notre part dans la possibilité de coopération entre tous les peuples et, plus particulièrement, les Peuples du Tiers monde. J'espère que l'idée aboutira dans l'intérêt de ces peuples. O

> Propos recueillis par **AMADOU TRAORE**

Profil du Togo

Superficie: 56 000 km²

Population (1978 — estimations): 2 400 000 habitants; population active: 892 000 habitants (37.2%); population agricole: 75 %; densité de population: ± 4,1 hab./km²: densité terre arable: zone côtière: 180 hab./km²; montagnes Kabyè: ± 100 hab./km², région centrale: ± 18 hab./km²; taux de croissance annuel: 2.55 %

Capitale: Lomé (± 250 000 habitants)

Principales autres villes: Sokodé (32 500), Palimé (24 000), Atakpamé (20 100), Bassar (15 000), Tsévié (14 400), Anéo (12500), Lama-Kara (12000)

Langues principales: français, Ewé, Kabyè

Date de l'indépendance: 27 avril 1960

Régime politique: présidentiel

Parti politique: Rassemblement du Peuple Togolais (RPT)

Chef de l'Etat: Général d'Armée Gnas-

singbe Eyadéma

Membre de: CEDEAO, Conseil de l'Entente, OCAM, ONU, OUA, UMOA,

Monnaie: Franc CFA; 1 US \$ = 245,67 F CFA (1977); 1 000 F CFA = 4,07 US \$ (1977)

PNB (1976) aux prix du marché: 600 mio US \$; per capita: 260 US \$

Productions principales:

agricoles: cacao, café, coton, palmiste,

mil et sorgho, riz

cheptel: bovins: 210 000, ovins et caprins: 300 000, porcins: 180 000, volailles: 250 000

minières: phosphates

REPUBLIQUE LEGENDE LIMITE D'ETAT HAUTE VOLTA LIMITE DE CIRCONSCRIPTION CAPITALE CHEF-LIEU DE CIRCONS-CRIPTION AUTRE LOCALITE ROUTE PRINCIPALE ROUTE SECONDAIRE CHEMIN DE FER ROUTE BITUMEE OU EN COURS DE BITUMAGE ECHELLE : 1/3.000.000 ⋖ Z Z ⋖ ш I G VERS ORTO NOVO OCEAN ATLANTIQUE

Au seuil du décollage économique

A deux kilomètres et demi de l'aéroport de Lomé, surgit soudain au milieu de la végétation tropicale et au détour d'une route cahoteuse le complexe de la Foire internationale: «Togo 2000». Terminé depuis juin dernier, cet ensemble d'acier et de béton comprend quatre unités d'exposition composées chacune de deux bâtiments rectangulaires surmontés d'une vaste coupole et reliées entre elles par des allées piétonnes jalonnées de surface d'exposition à l'air libre. Au total, un site de 92 400 m² doté d'une salle de conférence, d'un salon d'honneur et d'un parc d'attraction. Quand la route d'accès sera construite, «Togo 2000» sera prêt à recevoir sa première foire prévue pour le mois d'avril 1981. Rien ne symbolise autant la volonté des dirigeants du Togo que ces pavillons d'acier érigés en 24 mois au coût de 7 milliards de francs CFA et où l'on devrait sentir battre demain le pouls économique de toute la région. Les promoteurs n'en doutent pas: l'investissement sera déjà tout à fait rentable à raison de deux expositions par an, une cadence qu'ils ont bien l'ambition de doubler très vite, persuadés qu'il y a un créneau à prendre entre les foires de Lagos (une ville au trafic infernal) et Kaduna (une cité de l'intérieur aux communications malaisées) et à côté de celle de Dakar (ex-centré par rapport à l'ensemble CEDEAO).

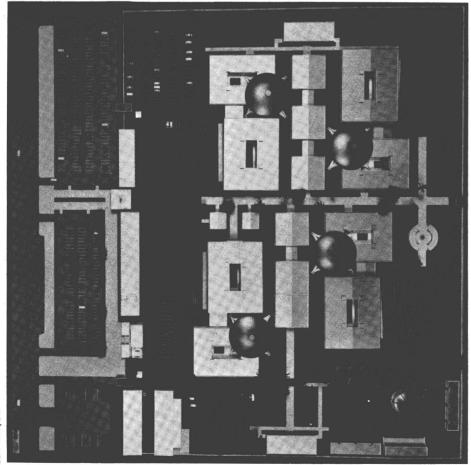
De fait, la ville de Lomé a bien des atouts: les marchés ghanéen et nigérian sont tout proches et elle y est reliée par de bonnes routes; la capitale togolaise constitue en outre un débouché de plus en plus apprécié pour les pays enclavés du Sahel et, par sa position, elle peut servir de trait d'union entre pays francophones et pays anglophones. Mais c'est surtout son infrastructure hôtelière qui représente sa carte maîtresse. Depuis 1971, date à laquelle le développement du tourisme

devint une priorité, des hôtels ont poussé un peu partout au Togo: non seulement dans la capitale qui s'enorgueillit désormais des 400 chambres du «2 Février», un des hôtels les plus luxueux et les plus sophistiqués au monde, et des 250 chambres du Sarakawa, mais aussi à l'intérieur avec les hôtels de Lama-Kara, Sokodé, Palimé, Atakpamé, etc., l'objectif étant de doter chaque grande ville au moins d'une capacité d'accueil de 20 à 50 chambres. En 1976. la capacité d'hébergement du pays était de 1 028 chambres. Elle est de 3 000 aujourd'hui. Cette frénésie hôtelière a suscité des critiques, certains reprochant aux Togolais d'avoir vu trop grand. Mais «tout cela a été fait avec nos propres moyens» précise Ogamo Bagnah, Directeur général de l'ORAT (Office des Produits Agricoles du Togo), poste qu'il cumule avec celui de Haut-Commissaire au Tourisme. Le lien entre les deux services est évident: ce sont les bénéficies de l'un qui financent les activités de l'autre. « En ce qui concerne Lomé, explique-t-il, nous avons atteint un sommet. Actuellement, nous observons une pause pour permettre de rentabiliser ce qui a été construit ou du moins de tourner dans un certain équi-

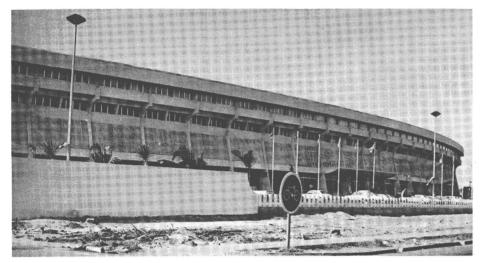
Alors Lomé centre de loisirs, d'affaires et d'échanges? Pourquoi pas. En tout cas déjà de nombreux étrangers -Nigérians et Ghanéens en particulier convergent vers la capitale togolaise pendant les week-ends. Car la ville regorge d'articles de luxe très prisés dans les pays voisins et - oh miracle du commerce international! - à des prix défiant toute coucurrence. Les parfums ou les vins français par exemple coûtent plus cher à Paris qu'à Lomé, en raison de la modicité des taxes qui frappent leur importation; l'Etat récupère sur le volume des transactions les fonds qu'il perd à cause de la faiblesse des droits d'entrée. Il existe donc déjà tout un embryon de relations commerciales régionales que le complexe «Togo 2000» pourrait décupler car il forme avec la chaîne hôtelière et le réseau des communications un ensemble cohérent.

Une vocation de transit

Si l'on en juge par le précédent que constitue l'implantation du port, on n'a aucune peine à croire que les Togolais gagneront leur pari de faire de Lomé la capitale des échanges de la CEDEAO. En effet, peu de gens ont cru au départ en ce projet de port en eau profonde. On soulignait son coût, le manque de trafic, les difficultés de construction. Certains suggéraient même que toute



Maquette de la foire « Togo 2000 »



L'hôtel Sarakawa à Lomé

augmentation importante des échanges qui surpasserait les capacités de traitement du wharf pourrait transiter par le port de Cotonou. Aujourd'hui, les pessimistes n'ont plus qu'à reconnaître qu'ils avaient tort. Construit par étape grâce à un financement allemand, le port autonome de Lomé est une véritable réussite avec ses 81 hectares de plan d'eau de 9,5 m de profondeur moyenne, ses 4 postes d'accostage, ses 720 mètres de quai, ses deux postes spécialisés que sont le quai minéralier et l'appontement pétrolier, son port de pêche. Son trafic n'a cessé de croître. En 1970, il a vu passer 332 000 t de marchandises diverses. En 1979, le tonnage manipulé était de 1 649 148 t, soit un quintuplement en 9 ans. Au cours du premier semestre 1980, il atteignait déjà 1 545 710 t. Ce succès, il le doit à un équipement moderne et à une organisation efficace: le déchargement des bateaux se fait de jour et de nuit ce qui diminue considérablement les délais d'attente au large. De plus en plus d'armateurs le réalisent. Les pays enclavés du Sahel également. Une part croissante de leur commerce transite par le port de Lomé où ils ont de nombreux avantages. A eux trois, le Niger, la Haute-Volta et le Mali ont importé via Lomé pour 93 444 t de marchandises en 1978. Après une légère baisse en 1979 avec 81 495 t, le rythme de progression du trafic se confirme puisque, pour les six premiers mois de 1980, on enregistre déjà un tonnage de 68 566 t.

En outre, c'est au port de Lomé que sera construit le magasin de stockage de l'aide alimentaire de la Communauté destinée au Sahel. Il suffit d'ailleurs de voir l'imposant entrepôt de la Haute-Volta à côté des emplacements où se dresseront bientôt ceux du Niger et du Mali pour se convaincre de la vocation de transit de la capitale du Togo.

Développement auto-entretenu

Le secteur service avec l'ensemble foire-hôtels-communications joue, on le voit, un rôle important dans la stratégie du pays. Mais il ne constitue qu'un des éléments du plan de développement devant aboutir vers 1985 au décollage économique du Togo. A cette date, le IV° plan guinguennal lancé en 1981

s'achèvera, clôturant une période de 20 ans de planification. Il nécessitera quelque 250 milliards CFA d'investissements privés et publics. Au terme de ce plan, nous précise M. Koudjolou Dogo. Ministre du Plan et de la Réforme administrative, «nous voulons qu'il y ait ce que j'appellerai une conscience du développement, à savoir que le peuple. les individus soient suffisamment motivés pour agir d'eux-mêmes dans le sens de leur intérêt, dans le sens de leur développement. Il faut également qu'il y ait une infrastructure de base et une organisation telle que nous puissions nous développer par nous-mêmes. Nous regardons tous en ce moment vers l'extérieur. Nous voulons changer de regard et nous tourner vers l'intérieur en 1985. Au terme de décollage économique, nous préférons celui de développement auto-entretenu». La mise en place de l'infrastructure de base à laquelle le Ministre fait allusion est déià assez avancée. Le pays ne compte pas moins de 30 entreprises industrielles, dont les fleurons sont constitués par:

- la société togolaise des boissons;
- l'Industrie Textile Togolaise (ITT) qui emploie quelque 1 350 personnes;
- la raffinerie de pétrole de la Société Togolaise des Hydrocarbures d'une capacité de 1 million de tonnes et qui, après quelques difficultés il y a deux ans, fonctionne de nouveau;
- la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) qui possède une aciérie électrique transformant de la ferraille de récupération;
- et surtout la CTMB, la Compagnie Togolaise des Mines du Bénin nationalisée depuis 1974 et qui exploite le gisement de phosphate d'Akoupané, l'un des trois meilleurs gisements au monde. Les phosphates constituent la principale richesse du Togo, en tout cas depuis 1974, date d'une hausse vertigineuse du prix du phosphate. De 3 034 F CFA la tonne en 1973, il passait à 14 753 F CFA en 1974, avant de se



M. Koudjolou Dogo



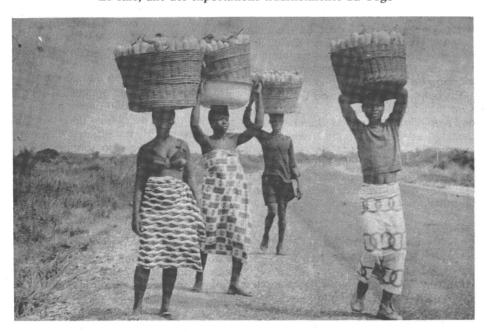
M. Anani Gassou



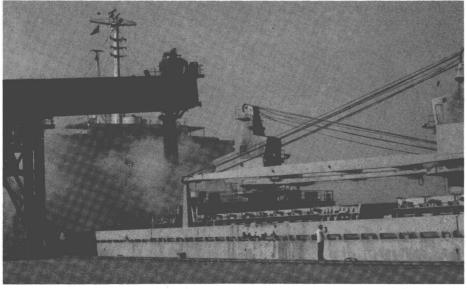
M. O. Ogamo Bagnah



Le café, une des exportations traditionnelles du Togo



Depuis, 1977, priorité est donnée aux cultures vivrières



Chargement du clinker dans le port de Lomé

maintenir à 14612 F CFA(1) l'année suivante. Puis c'est la chûte, tout aussi brutale, puisqu'en un an les prix vont baisser de moitié et que la tonne de phosphate ne vaudra plus que 7 266 F CFA. Mais entre-temps toute la structure des exportations togolaises avait été modifiée. De 8 % de la valeur totale des exportations en 1970, le phosphate passait à 64.56 %. Devant cette manne inespérée, le gouvernement s'était lancé dans un programme d'équipement effréné. Une bonne partie des infrastructures hôtelières et industrielles date précisément de cette période d'euphorie. Ce programme, il a fallu le revoir en baisse devant la persistance des bas prix.

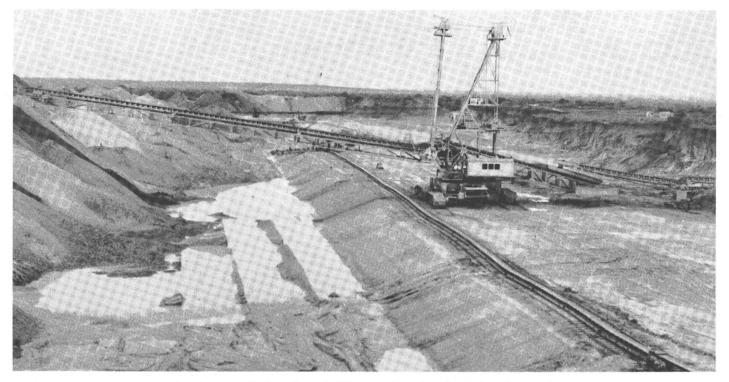
Au rythme d'exploitation actuel de 3 millions de tonnes par an, les réserves évaluées à 100 millions de tonnes dureront une trentaine d'années. Mais comme le souligne le ministre du Plan, Koudjolou Dogo, «ces réserves peuvent être sous-évaluées. Même si elles ne l'étaient pas, nous pourrions faire ce que j'appelle la prospection qualitative. Car, en ce moment, nous exploitons du minerai de très bonne qualité que nous enrichissons pour obtenir un phosphate très demandé. Mais il y a des chances qu'il existe d'autres types de phosphate qu'on pourrait exploiter. Nous avons un projet de transformation de ces phosphates de seconde qualité en acide phosphorique qui pourrait être porté».

La mise en œuvre de tels projets est, bien entendu, liée aux conditions du marché international fortement déprimé à l'heure actuelle. Quoi qu'il en soit, en 1979 l'Etat togolais a tiré 14 milliards et demi de francs CFA de l'exploitation des phosphates. Pour les neuf premiers mois de cette année, ces «royalties» se chiffraient à 13,5 milliards F CFA.

Rajeunissement des plantations

On est loin des revenus mirifiques de 1974-1975. Et comme si cela ne suffisait pas, les cours du café et du cacao. les deux principales ressources traditionnelles d'exportation, dégringolent eux aussi. Pour M. Bagnah, Directeur général de l'OPAT, «la conjoncture internationale actuelle n'est pas du tout favorable à nos produits. Depuis près d'un an, les cours du cacao ont chuté. Nous somnes passés de 1500 ou 1 700 FF le quintal à la fin de l'année dernière à 900 FF le quintal aujourd'hui. Cela fait un manque à gagner important pour le pays, de l'ordre du milliard de francs CFA rien que pour le cacao.» A eux deux, en 1977, le café et le cacao ont rapporté à l'Etat togolais quelque 40 % de ses recettes totales. C'est dire leur poids dans l'économie nationale et

^{(1) 1} FCFA = 0.02 FF.



Le gisement de phosphate du Togo est l'un des plus riches du monde

l'importance de prévoir autant que possible les niveaux de ressources qu'ils peuvent apporter, ce qui est malheureusement impossible avec des prix fluctuants.

Mais Anani Gassou, ministre du Développement rural, est catégorique: «Nous ne pouvons pas, du fait que les cours sont actuellement très défavorables, cesser pour autant la culture du café et du cacao parce que, ce qui est important, c'est le cours moyen étalé sur une longue période. Car si nous cessons de cultiver le café et le cacao maintenant, peut-être d'ici à 5 ans les cours seront-ils très intéressants? C'est en ce moment seulement que nous allons commencer à planter. Peut-être avant que ces jeunes plants n'entrent en production les cours se seront-ils effondrés de nouveau? Aussi nous ne voulons pas intensifier de façon incontrôlée la production du café et du cacao, mais nous continuons à exécuter les programmes qui avaient été tracés et qui sont d'ailleurs très modestes». Ce dilemme est celui de tous les produteurs de matières premières. Et il ne prendra fin que le jour où on arrivera à stabiliser les cours des denrées de base; quant aux projets auxquels le Ministre fait allusion, il s'agit là essentiellement des campagnes de rénovation de la caféière et de la cacaovère. Si, en ce qui concerne le café, le programme de rajeunissement des plantations est complètement exécuté et au-delà, pour la cacao par contre il en va autrement. Le rythme initial n'a pu être tenu. En 1979, le Togo a produit 12 520 t de cacao contre 16 700 t en 1978. La production de café a, elle, augmenté de

1 400 t passant de 4 700 t pour 1977/78 à 6 100 t pour la campagne 1978/79.

Des paysans modernes

Mais le renouvellement des plantations ne fera malheureusement pas sentir son effet tout de suite, car il faut attendre plusieurs années avant que les ieunes plants arrivent à maturité. Il en va autrement pour la culture annuelle qu'est le coton, qui, comme le café et le cacao, fait l'objet de plans de développement. Là les résultats sont très probants. Jugez-en plutôt: 6 000 t de coton graine, il y a quatre ans, 20 000 t l'année dernière. Si les conditions climatiques se maintiennent, ce sont 30 000 t qui seront récoltées cette année, une production qu'on envisage de porter à 50 000 t dans 3 ans. La progression de l'huile de palme a été encore plus fulgurante: 1000 t il y a 2 ans, 7000 t l'année dernière, entre 12 000 à 15 000 t cette année.

Les cultures vivrières donnent tout autant satisfaction. La campagne pour l'autosuffisance alimentaire, lancée en 1977 par le Général Eyadéma, a déjà porté ses fruits et la pénurie alimentaire consécutive à la sécheresse n'est plus qu'un mauvais souvenir. Mais la leçon a été retenue. Le gouvernement mène depuis une action de sensibilisation agricole: « Nous avons demandé à tous les Togolais, nous dit le ministre du Développement rural, y compris ceux des secteurs tertiaires et secondaires, de faire un retour à la terre et d'utiliser une partie de leur épargne pour investir dans l'agriculture. Depuis cette période, les résultats sont assez encourageants

et la production vivrière s'est accrue». Le pays est redevenu autonome sur le plan alimentaire. mais ce n'est pas l'unique but de la campagne pour l'autosuffisance alimentaire. L'objectif est de perpétuer ces bons résultats. Et, pour cela, l'Etat estime qu'il lui faudra encore deux années d'efforts qui verront la mise en place de nombreux petits aménagements hydro-agricoles.

La formation de paysans modernes doit aussi contribuer à cet objectif global d'augmentation de la production; il apportera en même temps un début de réponse au problème du chômage des jeunes. Il s'agit, en effet, de donner une formation de deux ans à des diplômés de niveau moyen ou à des élèves non diplômés mais qui ont fait des études jusqu'en classe de 3° secondaire et de les installer après en milieu rural pour qu'ils cultivent et produisent pour leur propre compte.

Le surplus agricole qui sera dégagé devra alimenter les unités agroindustrielles sur lesquelles le 4° plan quinquennal met un accent particulier. Elles constituent la voie choisie par le Togo pour s'industrialiser.

Des ressources variées

Ce qui frappe dans l'économie de ce petit pays de 56 000 km², c'est la diversité des ressources. Alors que bien des Etats ne disposent en tout et pour tout que d'un seul produit d'exportation, le Togo connait plusieurs cultures industrielles: café, cacao, palmistes, coton, arachides. Il possède, en outre, un secteur industriel important. Dans le domaine minier, le pays dispose bien sûr

de réserves de phosphates confortables, de fer dans la région de Bassar dont le gisement reste à évaluer et, demain peut-être, il aura du pétrole «off shore». On a découvert du pétrole un peu partout le long des côtes voisines, alors pourquoi n'y en aurait-il pas au large de celles du Togo qui présentent les mêmes caractéristiques géologiques. Des propositions de recherche ont d'ailleurs été déjà faites. A tout cela, il faut ajouter le secteur touristique pour lequel le Togo compte attirer une clientèle régionale.

Cette carte régionale, le Togo la joue à fond dans beaucoup d'autres domaines. Son électricité lui est fournie par exemple par le barrage d'Akossombo au Ghana. Avec ce pays et la Côte-d'Ivoire, il participe également à la cimenterie la plus importante d'Afrique, le projet CIMAO (Ciment d'Afrique de l'Ouest) qui exploite le gisement de calcaire des Tabligbo situé à 80 km au nord-est de Lomé, pour la production de clinker, de ciment et de produits dérivés.

Un peuple travailleur

Le Togo a massivement investi dans la construction, les services et l'industrie, les secteurs qui sont à l'origine de la croissance des dernières années. Mais cela s'est traduit par la détérioration de la balance des paiements à cause d'une forte augmentation des importations: 6,5 milliards CFA de déficit en 1977 alors qu'elle était excédentaire un an seulement auparavant. Ce déficit a été ramené à 1 milliard CFA en 1978 grâce à une politique financière rigoureuse. Malgré les dérapages et en



Le Togo dispose de ressources agricoles variées: ici le riz dont la culture se développe dans les bas-fonds...

dépit d'un endettement assez considérable, le Togo jouit d'un incontestable crédit à l'extérieur. C'est parce qu'on sait qu'à l'intérieur de ses frontières vit un peuple extrêmement travailleur, avide de connaissances (le taux de scolarisation est de 70%) et qui a produit un nombre étonnant de cadres hautement spécialisés. Ce peuple compte aussi dans ses rangs une race de commercantes hors pair, les fameuses mamas ou nanas Benz (du nom des somptueuses limousines où elles cachent leur corpulence). Elles règnent sur le commerce des textiles dans toute la région et commencent même à s'aventurer avec succès hors

de leur secteur traditionnel, dans des domaines comme l'industrie alimentaire, la restauration et l'hôtellerie. En 1960, au moment de l'indépendance, c'est l'une de ces imposantes femmes d'affaires qui détenait avec 300 millions CFA la première fortune du pays.

Avec de tels atouts, comment douter que le Togo atteigne son objectif de décollage économique ou, comme l'on préfère ici, de développement autoentretenu à l'horizon 1985. Surtout que, comme me l'a confié M. Brenner, le Directeur général du commerce, «le Togolais n'aime pas l'insuccès». La nuance est d'importance car l'échec, lui, est exclu.

AMADOU TRAORE



... là le marché aux ignames, une des bases de l'alimentation

Coopération CEE-Togo Des acquis inestimables

par EDO KODJO AGBOBLI

Il existe entre le Togo et la Communauté Economique Européenne une tradition de coopération déià longue puisqu'elle remonte aux premières années d'existence de la CEE, à une époque où le Togo n'avait pas encore accédé à l'indépendance. Plus tard, en tant que pays membre des EAMA, le Togo a bénéficié au titre des Conventions successives de Yaoundé, des financements communautaires qui se sont poursuivis de 1975 à 1980 sous Lomé I. C'est le bilan de cette coopération que fait ici M. Edo Kodjo Agbobli, Directeur général du Plan et du Développement du Togo; il analyse ensuite les perspectives qu'ouvre la Convention de Lomé II pour la coopération CEE-Togo.

Principaux secteurs d'intervention

De 1958 à 1980, les interventions FED au Togo ont été appréciables. Un examen récapitulatif de ces interventions révèle une prédominance du secteur des infrastructures depuis le 1° FED (1958-1963). Les autres secteurs ont souvent changé de rang d'une période à l'autre, selon la priorité qui leur a été accordée et qui transparaît dans le montant des engagements effectués par le FED dans ces secteurs.

Les infrastructures

Ce secteur assez important en raison de son caractère primordial, préalable à tout effort de développement, comprend les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires (autrefois le Wharf). Il inclut également les infrastructures et les équipements urbains tels que les assainissements des villes et les adductions d'eau. Ainsi au titre du 1° FED ce secteur a obtenu 8,066 millions d'unités de compte (environ 2,178 milliards F CFA) sur un montant global de 15,608 millions UCE attribué au Togo.

Cette tendance prépondérante s'est maintenue au cours des deux périodes successives du FED II (1964-1969) et du FED III (1970-1975) où le secteur des infrastructures a obtenu respective-



Edo Kodjo Agbobli

ment 10,282 millions UCE sur un investissement global de 19,8 millions UCE, et 11,357 millions UCE sur un total de 28 millions UCE. On remarque que la part de ce secteur au compte des 3 premiers FED est particulièrement élevée du fait d'une faible diversification des secteurs d'intervention du FED et du montant assez modeste de ces interventions.

Au sein de ce secteur, les routes occupent une position largement prioritaire avec 7,22 milliards F CFA obtenus, soit 42% des interventions globales au Togo au titre des 1°, 2° et 3° FED.

Le 4° FED représente une période particulière, celle qui établit la coopération CEE/ACP sur de nouvelles bases à partir de 1975. A ce titre, le secteur des infrastructures qui ne comprenait plus que les routes s'est vu attribuer les dépenses appréciables de 10.200 millions UCE sur un montant global des dépenses FED de 20,400 millions UCE. Les projets dont la réalisation a été ainsi assurée sur des financements FED concernent les routes, notamment la route internationale Aflao-Hillacondji, l'axe nord-sud-Lomé-Frontière Haute-Volta s'étalant sur près de 700 km, et les routes Lomé-Kpalimé-Atakpamé-Badou, le chemin de fer dont les rails ont été remplacés, et le Port de Lomé qui a bénéficié d'un financement partiel.

L'impact des réalisations dans ce secteur n'est plus à démontrer quand l'on sait que les routes et chemin de fer constituent non seulement un facteur d'unité nationale (l'axe Nord-Sud est d'ailleurs dénommé route de l'unité nationale) mais aussi et surtout un puissant vecteur de développement en assurant le transport des productions réalisées loin des points de grande consommation, le transport des équipements indispensables au développement, favorisent les échanges avec les pays voisins et surtout avec le Sahel enclavé. Ne dit-on d'ailleurs pas couramment que les constructions de routes en Afrique et dans les pays en développement en général, plutôt que de répondre à un trafic existant, vise un trafic potentiel et provoque toujours un



Une vue du port de Lomé: son programme d'extension a bénéficié d'un prêt de la BEI

afflux de trafic imprévisible lors des études

Le port vient en complément indispensable des infrastructures routières et ferroviaires, l'ensemble apportant un concours efficace aux facilités d'échanges internes, d'échanges avec l'extérieur (CEE et reste du monde), sans oublier ceux avec les pays de la sous région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Autres domaines de coopération (1)

Les interventions FED loin de se limiter aux infrastructures, intéressent également les autres secteurs de l'économie nationale. Un examen en détail secteur par secteur permettrait de mieux cerner les interventions financières du FED au Togo.

Mais l'on sait que la classification des secteurs n'a pas toujours été identique, ni toujours rigoureuse, d'une période à l'autre. Ce n'est qu'à partir du 4° FED que la classification sectorielle se trouvait assez bien élaborée, pour être durable.

Au cours des trois FED précédents, les grands secteurs qui ont pu faire l'objet d'une classification indicative en dehors de celui des infrastructures sont le secteur de la formation (construction d'écoles et programme de bourse), le secteur de l'aide à la production assimilé ici au secteur de l'industrie et de l'agro-industrie, le secteur de l'aide à la diversification enregistré ici au niveau du développement rural, le secteur de

la santé (construction d'hôpitaux et de maternité), l'assistance et les études.

- La formation avec une intervention globale des 1°, 2° et 3° FED de 8,552 millions UCE vient après celui des infrastructures, mais loin derrière. Ces fonds ont servi à la construction de 50 écoles primaires, 5 établissements de cours secondaires, un lycée d'Etat à Lomé, une école nationale d'administration, une école d'agriculture à Tové et une école des auxiliaires médicaux.
- Le développement agricole a vu sa part croître d'un FED à l'autre, passant de 0,723 millions UCE au 1° FED à 3,185 millions au 3° FED. Une intervention globale des 3 FED d'un montant de 6,068 millions UCE a permis de réaliser des plantations de coton, de palmiers sélectionnés, et d'entamer le programme de mise en valeur de la région de la Kara.
- Les études et l'assistance technique ont représenté une part appréciable des 2 premiers FED, pour décroître fortement au 3° FED. On comprend qu'au début de la coopération Togo/CEE à travers les intervention du FED, une assistance technique soit nécessaire pour un bon démarrage des projets financés qui exigent pour être des réussites parfaites des études de factibilité et d'organisation suffisantes.

A la veille de son 3° Plan Quinquennal de Développement (1976-1980) le Togo avait obtenu de la CEE un financement global de 51,194 millions UCE (environ 14,334 milliards de F CFA) ce qui était loin d'épuiser les engagements du FED qui s'élèvent d'après les dernières situations à 17,100 milliards F CFA au compte des 1° 2° et 3° FED. Grâce à ce concours financier appré-

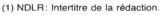
ciable parmi d'autres, le Togo avait pu mettre en place les infrastructures de base en vue de promouvoir son développement économique et social.

Le 4° FED a démarré avec le 3° Plan Quinquennal et bien sûr avec une nouvelle classification sectorielle. On y distingue le secteur du développement rural (secteur prioritaire), celui des infrastructures de communication, celui de la promotion commerciale et celui de l'industrie. Un organe nouveau, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) assure des prêts et un nouveau programme est inauguré, le Programme régional.

Outre le secteur infrastructure longuement analysé auparavant, d'autres secteurs ont pris de l'importance au cours du 4° FED.

Parmi ceux-ci le secteur industriel a reçu une forte contribution de la BEI, d'un montant de 5,775 millions UCE. Il s'agit de la construction d'une huilerie destinée à la production de l'huile de palme à Agou. Relève également du secteur industriel le Projet CIMAO financé par des prêts d'un montant de 30 millions UCE au titre du programme régional.

Sur un montant global de dépenses de 26,200 millions UCE enregistré au 30 juin 1980, le secteur du développement rural a reçu 4,809 millions UCE, venant avec cela après le secteur industriel. Ce montant est nettement inférieur à celui prévu au Programme Indicatif pour le développement rural qui se chiffrait à environ 14 millions UCE. Les projets réalisés ou entamés dans ce cadre sont l'intensification agricole dans la région des Savanes, la mise en valeur de la région de la Kara, l'Hy-





Jeunes écoliers du Togo: la formation a été au cours des 3 premiers FED, le second secteur d'intervention de l'aide communautaire

draulique villageoise (forage de 240 puits pour la population rurale), les micro-réalisations (une innovation du 4° FED qui a consisté en la construction d'une maternité à Aklakou, un barrage à Illama, un marché à Madjatom, un magasin de vente de légumes à Lomé, etc.).

Au 30 juin 80, les interventions FED au Togo se chiffrent en deux décennies de coopération avec la CEE à 128,700 millions UCE (environ 36 milliards de F CFA). Cet apport appréciable a permis de réaliser de nombreux pojets dans les différents secteurs de l'économie nationale, dans le cadre de la mise en place des structures de base du développement, notamment les infrastructures de communication, mais aussi dans le cadre de l'industrialisation, de la formation et du développement rural.

Les perspectives de coopération Togo/CEE

Le 4º Plan Quinquennal national de développement économique et social 1981-85 débutera avec une nouvelle décennie où les problèmes de développement se poseront avec acuité aux ieunes nations nées des indépendances des années 1960. Son financement imposera d'énormes sacrifices dans une conjoncture nationale et internationale difficile dominée par l'inflation, les ressources rares, l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres, la crise énergétique. Le Togo se doit, en conséquence, de compter sur les amis de longue date pour atteindre des objectifs on ne peut plus raisonnables fixés afin d'améliorer le niveau de vie des populations. Pour cette raison, la Communauté Economique Européenne dont l'apport financier et technique ne nous a jamais fait défaut jouera à coup sûr le rôle primordial au cours de cette phase nouvelle de notre processus de développement.

L'évolution favorable des investissements CEE réalisés depuis 1958 jusqu'à nos jours le prouve. En effet, au prorata du niveau global des invertissements extérieurs réalisés en fin de période, l'apport communautaire est en passe d'occuper la première place. Aussi faut-il comprendre que, décu par la lenteur des négociations du Dialogue Nord-Sud (Conférence sur la Coopération Economique Internationale), le Togo a placé son espoir dans les bienfaits d'une coopération verticale qui a fait ses preuves et pour laquelle la CEE constitue la pierre angulaire sur l'échiquier international. La signature des Conventions auxquelles la capitale du Togo, Lomé, a donné son nom deux fois consécutives, confirme s'il en était encore besoin, le souci de notre pays de développer cette œuvre exhaltante de coopération dont les acquis demeurent inestimables.



Le IV FED a financé un important programme d'hydraulique villageoise. Ici, l'adaptation à un forage d'une pompe...

Grâce aux investissements acceptés d'un commun accord lors de la récente mission de programmation de la Commission des Communautés Européennes en République Togolaise (juin-juillet 1980), notre pays est assuré de poursuivre son effort en vue d'atteindre l'autosuffisance dans tous les domaines, signe précurseur de l'annonce de la véritable indépendance économique.

Les divers projets et programmes qui s'articulent autour des actions de développement rural, de promotion commerciale, de renforcement de l'infrastructure économique, culturelle, sociale, touristique y concourent de façon rationnelle.

La compréhension manifestée par la CEE à certains aspects de la nouvelle Convention, élargissement du système STABEX, amélioration des structures de gestion de l'aide, simplification des procédures de la coopération financière, accroissement de l'action régionale, etc., rencontre les préoccupations des autorités togolaises en l'occurrence celles du Président Fondateur du Rassemblement du Peuple Togolais, Président de la République Togolaise, le Général G. Eyadéma. Les méandres de la politique internationale actuelle l'exigent, la permanence et la fidélité de nos liens le recommandent.

Au cours de cette avant-dernière décennie qui mène au début du 3° millénaire, le Togo compte beaucoup sur la CEE pour aider à la solution des divers problèmes inhérents à son état d'économie en développement: détérioration des termes de l'échange, alourdissement de la dette et de son service, insuffisance des ressources financières.



...qui facilite énormément la corvée d'eau traditionnellement réservée aux femmes

état encore inadapté des techniques. etc. Durant cette décennie 1980, le Togo garde espoir pour la poursuite de l'accélération du transfert de techniques et de technologies en provenance de la Communauté au travers des actions à caractère national ou régional comme ce fut le cas pour le domaine des oléagineux, de la cimenterie (CIMAO), de la recherche... La CEE a été jusqu'à ce jour la seule organisation de coopération régionale à comprendre l'inquiétude des pays en développement face à la tendance au renforcement des égoïsmes des pays nantis qui se constate avec regret dans les diverses enceintes internationales (ONU, CNU-CED, Dialogue Nord-Sud). Son poids et son audience actuelle lui permettront fléchissement de d'aider au égoïsmes pour qu'enfin s'instaure un véritable ordre économique international.

La volonté politique existe de part et d'autre et les prises de positions récentes de certains dirigeants des pays membres de la CEE au sujet de l'amélioration du cours des produits de bases essentiels nous réconfortent. L'aide communautaire à notre pays sous forme d'aide financière, de coopération technique, de transfert STABEX, l'assistance au développement des échanges intra-ACP, constituent des conditions irréfragables pour la réussite de notre orientation principale: la recherche de l'indépendance économique.

Aussi est-ce sous le signe du développement et du renforcement de notre amitié que nous plaçons les perspectives de coopération entre la Communauté Economique Européenne et la République togolaise. O E.K.A.

LOME II

Programme indicatif de coopération financière et technique

En application des dispositions du titre VII de la Convention Lomé II, les concours financiers du FED gérés par la Commission seront compris entre 40 et 46 millions d'unités de compte européennes (MUCE) (équivalent respectivement à 11 720 et 13 478 millions de francs CFA)(1), dont 6,6 MUCE sous forme de prêts à conditions spéciales et le solde sous forme d'aides non remboursables (2).

Le montant définitif de cette dotation sera précisé lors d'un réexamen du Programme indicatif qui aura lieu — conformément à la Convention — au cours de la période couverte par celleci en tenant compte également des concours en faveur d'actions de développement qui auront alors été affectés à la République Togolaise sur les ressources non programmables.

La Banque Européenne d'Investissement pourra contribuer au financement de projets d'investissements productifs répondant aux critères et règles statutaires de la Banque et aux dispositions de la Convention Lomé II.

Les montants et modalités de financement des projets seront déterminés en fonction des résultats d'une instruction détaillée de chaque projet menée conformément aux procédures de la Banque.

A là suite des échanges de vues entre les deux délégations (3) et compte tenu des indications fournies par le Gouvernement sur les interventions possibles des autres sources de financement, les deux délégations ont déterminé d'un commun accord les objectifs et priorités pour lesquels l'appui financier de la Communauté mentionné au paragraphe 4 est considéré comme particulièrement approprié ainsi que la part du montant indicatif à y affecter.

Programme indicatif

a) Assurer l'autosuffisance alimentaire notamment grâce au développement des cultures vivrières et de la production animale, par des actions appro-

(1) Au cours du jour (2 juin 1980: 1 UCE = 293

F CFA), à titre indicatif.
(2) Les engagements financiers de la Communauté portent sur les montants exprimés en UCE.

priées dans les domaines de la production, du stockage, de la commercialisation et du crédit.

- b) Dans le domaine de l'infrastructure
- Améliorer les conditions de vie des populations rurales en particulier par leur approvisionnement en eau.
- Renforcer les grands axes routiers réalisés avec le concours du FED afin de pouvoir faire face à l'accroissement du trafic tant national que de transit international.
- Mettre en place des brigades d'entretien des routes bitumées,
 Accroître la capacité por-
- Accrostre la capacite poi tuaire,
- Compléter l'infrastructure d'accompagnement nécessaire à l'exploitation des sites touristiques
- c) Réaliser les infrastructures d'accompagnement liées à l'implantation de nouvelles unités industrielles.
- d) Petites actions à la base en vue de l'autosuffisance des collectivités rurales (microréalisations).
- 2) Dans le domaine de la formation et de l'éducation
- Consolider par des actions complémentaires les interventions déjà entreprises sous la première Convention de Lomé,
- Contribuer au développement du système éducatif par la formation de formateurs, notamment dans le secteur agricole,
- Former et/ou perfectionner par les moyens appropriés les personnel et cadres indispensables à la satisfaction des besoins des projets d'investissements (formations liées) ainsi que ceux résultant des objectifs prioritaires du développement national,

Soutenir les actions destinées à consolider l'appareil administratif notamment en matière d'administration du développement, d'identification et d'élaboration des projets,

 Promouvoir la recherche appliquée en particulier dans le secteur agronomique et énergétique (énergies renouvelables). f) Dans le domaine de la promotion commerciale, poursuivre les actions entreprises en matière de promotion commerciale par des manifestations dans le pays ainsi qu'à l'extérieur, en relation avec les structures existantes ou à créer.

g) Dans le domaine des études et de l'assistance technique générale

- Réaliser des études de caractère général,

— Mettre à disposition une assistance technique répondant à des besoins identifiés.

h) Réserve

35%

37%

4%

5%

7%

6%

3%

Total

100%

Conformément à l'article 141.2 de la Convention Lomé II, la formation des cadres en liaison avec les projets de développement financés par la Communauté est prévue dans le programme pluri-annuel de formation.

Le coût de l'assistance technique envisagée le cas échéant dans le cadre de ces projets sera inclus dans le financement de chacun de ceux-ci.

Les deux délégations sont convenues que les fonds de contrepartie provenant de l'aide alimentaire de la CEE seront affectés en priorité à la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus, en particulier dans le domaine du développement des productions vivrières, au titre de la contribution togolaise aux projets financés par la Communauté.

Les deux délégations ont procédé à un échange de vues sur la coopération régionale telle qu'elle est prévue dans la Convention Lomé II. La délégation de la Communauté a porté à la connaissance des autorités togolaises que le montant des ressources financières susceptibles d'être affectées aux projets régionaux de l'Afrique Occidentale pourra se situer entre 120 et 150 MUCE. La République Togolaise bénéficiera de ces concours, en concevant et en proposant, en étroite coopération avec les pays ACP voisins, des projets susceptibles de promouvoir le développement économique et social de la région. La délégation de la communauté a pris note des projets régionaux mentionnés par le gouvernement et qui fiqurent en annexe III.

Conformément à l'article 110 de la Convention Lomé II, et compte tenu des contraintes et priorités à respecter, le rythme optimal des engagements relatifs aux ressources gérées par la Commission peut s'établir, au cours de la durée d'application de la Convention, comme suit:

1° année: 50%; 2° année: 25%; 3° année: 10%; 4° année: 10%; 5° année: 5%. ○

⁽³⁾ Les délégations togolaise et de la CEE pendant la mission de programmation.

PROJETS FED

Mise en valeur agricole de la vallée de la Kara

Le projet de mise en valeur agricole de la vallée de la Kara représente un bon exemple pour illustrer la coopération entre la CEE et le Togo. Ce projet tient particulièrement à cœur aux autorités togolaises. Il contribue en effet au développement d'une région défavorisée et surpeuplée. En outre, il doit servir de base à toute la politique de réforme agro-foncière actuellement à l'étude.

C'est un projet pilote dont on prévoit déjà une extension sous le V° FED comme l'a confirmé le Ministre du Développement Rural, Anani Gassou. L'article que nous publions ici a été rédigé, pour le Courrier, par Kokou Daké Dogbé, le chef du projet.

Le Togo connaît plusieurs types de climat. Dans la partie méridionale, le climat est doux et comporte 2 saisons de pluies et 2 saisons sèches, les terres sont riches, noires et profondes. Ce climat se transforme au nord en une courte saison pluvieuse et une saison sèche très longue.

De plus, et plus particulièrement dans le pays Kabiyè, les terres sont dures, stériles, rocailleuses. La conjugaison de tous ces facteurs négatifs rend vain tout effort du paysan Kabiyè dans le cadre de la mise en valeur de son terroir.

A cette pauvreté du sol, au relief accidenté s'ajoute une démographie galopante. C'est ainsi que, dans le pays Kabiyè, on dénombre facilement 90 à 100 habitants au km².

Pour vivre, le paysan Kabiyè est en lutte permanente contre la nature. Seuls 12 % des terres de la région sont cultivables, ce qui l'oblige à pratiquer la fumure organique provenant de la stabulation (1), surtout du petit bétail, et à pratiquer les cultures en terrasses sur des pentes très prononcées; cela lui a permis de trouver des méthodes traditionnelles très efficaces contre l'érosion.

A cause d'un revenu annuel très bas, une vie agricole difficile et une démographie galopante, le paysan Kabiyè est contraint à l'émigration, soit spontanée, soit dirigée (comme ce fut le cas pendant la période coloniale). Cette migration peut être soit temporaire soit définitive. A cela s'ajoute, par manque d'emplois, un exode rural fort accentué vers les villes. Ce courant migratoire affecte tous les ans 17 % de la population active. Petit à petit et au fil des ans, on assiste à un vieillissement de la population rurale dans la région de la Kara.

C'est donc pour corriger ce déséquilibre et donner un prompt coup de frein à cet exode que le Président de la République à pris l'initiative personnelle, avec le concours du FED, d'implanter ce projet dans la région. Les buts visés par ce projet sont multiples.

Sur le plan social, il tend à retenir sur place une population active migrante en procédant à un transfert vers des zones plus riches de la région servant ainsi d'exutoire.

Sur le plan économique, le projet doit créer 1 000 emplois agricoles pour 1 000 familles d'ici l'horizon 81.

Enfin, il doit servir de test pour le projet de réforme agro-foncière décrété par le gouvernement.

Le paysan Kabiyè ou Losso faisant l'objet de ce transfert reçoit dès son arrivée:

 Cinq ha de terre devant constituer son exploitation agricole dont la moitié est aménagée par le projet.

— grâce au PAM (Programme Alimentaire Mondial) un secours alimentaire lui est assuré pour la 1^e année d'installation.

— Le projet se charge de la santé du paysan migrant en lui fournissant tous les soins médicaux en cas de maladie. De plus, tout le petit matériel aratoire est mis gracieusement à sa disposition par le projet.

Cependant, pour arriver à persuader définitivement le paysan de rester sur la zone, il a fallu vaincre au préalable trois obstacles.

D'abord, pour le paysan Kabiyè, émigrer en direction du nord-est est un acte contraire à sa nature, car selon la tradition, ce sont les sorciers ou les gens reconnus comme tels qu'on y envoie en pénitence, d'où une certaine résistance au départ heureusement vaincue par la persuasion et le dialogue.

Deuxième difficulté, le paysan Kabiyè ou Losso n'est pas éleveur de gros bétail, et s'il possède des bœufs, généralement la garde en est confiée aux Peuls. Donc l'approche ou bien l'utilisation directe ou le travail avec les bœufs constitue une perte de prestige sociale pour le Kabiyè.

Or la culture attelée est un élément fondamental de l'opération; c'est dire que les responsables du projet ont dû déployer de gros efforts pour familiariser le paysan Kabiyè avec cette nouvelle technique qui heureusement est en plein essor.

Enfin le lieu des opérations se situe hors de la circonscription d'origine des Kabiyè, en pleine terre Lamba, ethnie différente des Kabiyè. Pour réussir, les responsables du projet ont dû modeler et moduler le comportement des deux ethnies en présence pour éviter tout heurt éthnique. D'ailleurs, l'intégration



La culture attelée demeure un des piliers du projet

des Lamba dans le projet a produit un effet d'entraînement favorable.

Le projet lui même comprend trois étapes:

1) 1974-1977

Au départ, le projet avait des ambitions timides conditionnées d'ailleurs par l'enveloppe financière mise à sa disposition. Il fallait donc procéder à l'installation de deux cents familles pour un coût global de 127 millions Fr CFA, provenant d'un reliquat du 2° FED.

Les résultats obtenus au terme de cette phase: 250 familles installées au lieu de 200, rendements agricoles doublés, voire triplés, ont poussé le gouvernement togolais à introduire une nouvelle requête auprès de la CEE pour élargir les dimensions de ce projet.

2) 1977-1979

Sur les fonds du 4° FED, la CEE a consenti une aide financière au Togo (750 millions) qui devait lui permettre d'installer 800 nouvelles familles à l'horizon 81. La participation financière togolaise à cette nouvelle phase est de 250 millions portant l'enveloppe globale du projet à 1 milliard de francs CFA.

Les étapes 1977-79 et 1979-81 ne sont que des échéanciers financiers de la phase d'opération devant conduire à l'installation de 800 familles.

A l'heure actuelle, les résultats obtenus sont très encourageants.

— Sur le plan de l'infrastructure routière, 98,3 km de pistes ont été construits à l'intérieur du périmètre, 32,8 km de piste reliant l'ensemble à l'ancien tronçon national. Il faut noter que ces routes sont praticables en toutes saisons et facilitent les communications entre les paysans d'une part et les grands centres tels que Lama-Kara, Niamtougou et Kantè d'autre part. Cela fait au total 131,1 km.

— 54 points d'eau ont été créés. On constate que les paysans sont mis dans de bonnes conditions car l'on compte seulement en moyenne un puits pour 15 paysans ce qui démontre que la population n'a rien à envier à celle des villes en matière d'eau puisque bon nombre de ces forages ou puits sont munis également de pompes pour éviter que les eaux ne soient contaminées.

En ce qui concerne les maisons d'habitation en plus de leur propre soukalas, le projet construit des ensembles de 2 à 3 cellules pour venir en aide à chaque famille selon son importance.

Trente-sept magasins ont été construits pour faciliter le stockage, dans chaque bloc créé, ce qui évitera le gaspillage des céréales, 4 écoles fonctionnent et un marché a été créé. De plus, tous les maîtres de la vallée de la Kara sont logés par le projet FED ou en voie de l'être. Il faut remarquer que les 2 moulins à grains sous abri installés sur le périmètre sont gérés par les paysans eux-mêmes sous forme de coopérative de consommation.



Les paysans assurent eux-mêmes la gestion des moulins installés par le projet



Des dizaines de puits semblables à celui-ci ont été creusés et sont équipés de pompes

Vulgarisation

Les efforts de transfert et d'installation des paysans dans leurs nouvelles zones d'accueil sont doublés d'une activité intense de vulgarisation agricole.

Celle-ci s'occupe essentiellement de l'application de nouvelles méthodes techniques en milieu rural. Et, sur le plan économique, le projet a mis à la disposition des migrants du personnel adéquat pour promouvoir un encadrement technique intense des familles installées. Ceci permettra d'améliorer le niveau de vie de la population par une augmentation de la production agricole.

Pour ce faire, la vulgarisation:

- intensifie l'utilisation des semences sélectionnées,
- encourage un système de rotation à 4 soles (Coton - Sorgho - Arachide -Sorgho). Ceci permet dans certains cas au maïs et au riz de plateau d'entrer dans l'assolement.

- appuie avec insistance la culture attelée qui d'ailleurs demeure l'un des piliers essentiels du projet,
- popularise l'utilisation des engrais chimiques organiques au niveau des populations.

Les résultats sont assez éloquents. Le revenu brut du paysan est de 108 000 F CFA an (moyenne), alors que ce même paysan Kabiyè dans son terroir d'origine n'avait que 10 000 F/an, de revenu monétaire. Les effets du projet ont donc permis de décupler le revenu du paysan Kabiyè migrant.

Le pari du gouvernement togolais de fixer le paysan Kabiyè dans sa région natale en lui procurant l'espace vital indispensable tout en le laissant trouver sur place de quoi satisfaire ses besoins fondamentaux, ce pari qui est dû à l'initiative heureuse et personnelle du Président de la République, est en train d'être gagné avec le concours de FED à Agbassa. O K.D.D.

CAP-VERT

Le Sahel en pleine mer

Lorsque les premiers Portugais sont arrivés au XV° siècle sur les îles désertes du Cap-Vert ce devait être en automne à la saison des pluies.

«Cap-Vert» est un nom qui vient en effet mal à propos car cet archipel volcanique est la plupart de l'année aussi aride qu'un désert. Il se peut qu'en ces temps reculés le climat ait été plus doux mais, pour ce qui est au moins des trois derniers siècles, des périodes cycliques de sécheresse ont décimé la population et, ces douze dernières années, les îles du Cap-Vert se sont trouvées dans le même cycle de sécheresse qui a atteint le Sahel.

En fait, le Cap-Vert est véritablement à assimiler au Sahel; situé à 450 km des côtes d'Afrique occidentale, cet archipel est le contraire d'une oasis: c'est un petit désert entouré d'eau.

Toutes les îles, à l'exception de trois (Sal, Boa Vista et Maio) sont montagneuses, le point culminant (2 830 m) étant situé sur l'île conique de Fogo. Un des problèmes de ces îles est que leurs plateaux se situent souvent en assez haute altitude; des lors les rares pluies glissent le long des ravines et se précipitent avec violence dans l'Atlantique provoquant une forte érosion du sol. En août dernier, plusieurs personnes sont

mortes noyées de cette manière. Ces îles se caractérisent en outre par un vent alizé qui souffle en permanence et qui, lorsqu'il tourne à l'est et devient harmattan, peut dessécher les cultures en l'espace de quelques jours après les dernières pluies.

L'archipel est divisé en deux groupes d'îles: les îles sous le vent qui constituent le groupe Sotavento avec Brava, Fogo, Santiago (São Tiago) et Maio, et les îles au vent formant le groupe Barlavento avec Santo Antão, São Vicente, Santz Luiza, São Nicolau, Sal et Boa Vista. L'archipel se compose en tout de 18 îles et îlots dont neuf sont habités tout au long de l'année. Il a une superficie de 4 033 km² et la population actuelle est d'environ 330 000 habitants, dont près de la moitié réside sur l'île de Santiago autour de la capitale, Praia.

Un grand nombre de Cap-Verdiens vivent à l'étranger, notamment en Amérique, en Europe et dans d'autres pays de langue portugaise. Le processus constant d'émigration (encore chiffrée récemment à 6 000 par an en moyenne), en dit suffisamment sur les difficultés qui existent pour se forger une existence décente à partir des sols caillouteux du Cap-Vert.

Aller-retour dans l'histoire

Au XV° siècle, les Portugais s'aperçurent très vite qu'il leur faudrait employer des moyens de persuasion pour inciter leurs compatriotes à coloniser « Nós somos os flagelados do ventoleste!...

O mar transmitiu-nos a sua perseverança

Aprendemos com o vento a bailar na desgraça

As cabras ensinaram-nos a comer pedras para não perecermos Somos os flagelados do vento-

Ovidio Martins

(Nous sommes les flagellés du vent de l'Est!

La mer nous a transmis sa persévérance

Le vent nous a appris à danser dans le malheur

Les chèvres nous ont appris à manger les pierres pour ne pas crever Nous sommes les flagellés du vent de l'Est).

les îles du Cap-Vert et, dans cette optique, ils accordèrent aux quelques colons d'alors un monopole commercial, celui notamment du marché des esclaves sur la côte de Guinée. Les esclaves étaient amenés au Cap-Vert à partir d'une douzaine de ports différents, puis répartis sans distinction d'origine dans les propriétés, ce qui fit s'estomper au fil des années les différences culturelles. Le zèle déployé par les missionnaires d'une part et les mariages mixtes d'autre part contribuèrent par la suite à effacer les origines purement africaines de la population. Il en résulte qu'à l'heure actuelle, et malgré l'afflux de nouveaux arrivants à partir de la côte jusqu'au début du XIXº siècle, le pays est catholique et que peu de Cap-Verdiens sont de race africaine pure. La population est d'origine mixte africaine (Bantu), brésilienne et européenne. La langue officielle est le portugais mais la plupart du temps on



C'est par des ravins jonchés de pierres comme celui-ci que s'écoule l'eau des pluies vers la mer. Les îles du Cap-Vert n'ont pas de rivières permanentes



Hors de l'abri que constituent les ravins, c'est une lutte perpétuelle contre le vent

parle créole au Cap-Vert, une langue qui d'ailleurs s'écrit de plus en plus.

Sur le plan culturel, le Cap-Vert possède une forte identité individuelle qui s'est affirmée durant des siècles d'isolement relatif. Les épreuves qui marquaient la vie quotidienne sont racontées au fil d'un répertoire considérable, et plutôt latino-américain, de chansons populaires comme les «mornas» et c'est dans la «coladeira», que l'humour satirique cap-verdien trouve son expression. Cet héritage offre au moins une certaine compensation à la pauvreté physique que le pays a connu, notamment dans les premières années qui ont suivi l'indépendance.

Ainsi que Osvaldo Lopez da Silva, ministre de la Coordination Economique l'a expliqué, «pendant l'occupation portugaise les gens avaient pris l'habitude de siffler pour protester contre la musique des occupants; aujourd'hui, par contre, cette musique est appréciée car notre longue tradition de résistance culturelle a pris fin». Il n'est pas rare que les Cap-Verdiens qui émigrent aux USA profitent là-bas d'un enseignement en créole dispensé par ceux qui les ont précédés. Les émigrants sont restés étroitement liés à leurs îles d'origine, un attachement qui se retrouve parfois sur plusieurs générations; l'argent qu'ils envoient dans leur pays d'origine est d'ailleurs l'une des principales sources de revenu du Cap-Vert.

Colonisation par peuplement

La population du Cap-Vert s'est accrue lentement en raison du taux élevé de mortalité infantile qui, encore aujourd'hui, est élevé et des cycles de sécheresse à l'action dévastatrice. Trois siècles après l'arrivée des premiers colons, la population avait dépassé les 50 000 personnes mais elle fut à moitié décimée par la sécheresse de 1773-1775. Cinquante ans plus tard, c'était 30 000 personnes qui disparaissaient de la même manière. Pendant la première moitié de ce siècle, la population s'est située autour de 150 000 et ce n'est qu'à partir de 1950 qu'elle s'est vraiment mise à augmenter, le taux de croissance actuel étant de plus de 2%.

Parallèlement aux conditions de vie particulièrement difficiles, l'émigration, amorcée au début du XIXº siècle avec l'arrivée des baleiniers américains venus dans les îles pour recruter des marins, a contribué à maintenir la population à un faible niveau. Quelque 270 000 Cap-Verdiens et leurs descendants vivent aujourd'hui sur le continent nord-américain. La jeune République peut au moins être assurée d'avoir beaucoup d'amis à l'étranger; certains émigrés retournent au Cap-Vert mais il est évident que s'ils revenaient par milliers comme ils sont partis, la charge



Réparation d'un petit barrage, un spectacle typique aujourd'hui au Cap-Vert

serait actuellement trop lourde pour le pays.

Entouré comme il l'était des vents alizés, le Cap-Vert apparut en bonne place dès le début du XIXe siècle sur les cartes internationales, alors que les Britanniques venaient de développer le port de Mindelo sur l'île de São Vicente pour en faire un centre de ravitaillement en charbon et en eau pour les navires qui faisaient route vers les Indes et l'Amérique. Mindelo se considère toujours comme la capitale intellectuelle et artistique du pays. A partir de 1920, Dakar lui a ravi son rôle maritime, mais le Cap-Vert conserve son importance stratégique. Comme M. Lopez da Silva le déclare en plaisantant, «le Cap-Vert



Le maïs, base de l'alimentation, est cultivé partout où l'état du sol le permet

ne possède que deux ressources naturelles: sa latitude et sa longitude». Une réalisation parallèle à celle du port de Mindelo existe avec la construction par l'Afrique du Sud d'un aéroport international sur l'île de Sal, qui est une source principale de revenu et la troisième source d'emplois dans un pays ou plus du tiers de la population est au chômage.

En 1900, à l'apogée des empires coloniaux, les Européens ne représentaient qu'environ 3 % de la population du Cap-Vert. Peu désireux d'avoir à s'attaquer eux-mêmes aux problèmes intrinsèques du Cap-Vert, les Portugais adoptèrent une politique de colonisation par le peuplement.

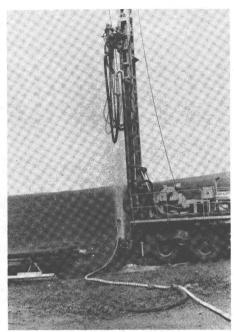
Ainsi, malgré les rigueurs du régime colonial à ses débuts, la population en provenance d'Afrique eut droit à une certaine tolérance. Il était courant de libérer des esclaves mulâtres en leur accordant des terres qu'ils pouvaient exploiter eux-mêmes et, vers la moitié du XVIº siècle, on vit des Africains être nommés à des postes dans l'administration et dans l'église.

Vers 1830, soit une génération avant l'abolition de l'esclavage (1869), un recensement, repris par l'historien capverdien Félix Monteiro (1), indiquait que, sur une population totale de 74 337, le nombre d'esclaves adultes s'élevait à 3 150. Bien qu'il existât vers 1540 de vastes propriétés coloniales, possédées par des propriétaires portugais dont l'un avait 100 esclaves et trois raffineries de sucre, et bien que la loi de 1863 prescrivant le démantèlement de ces propriétés fût largement ignorée, un grand

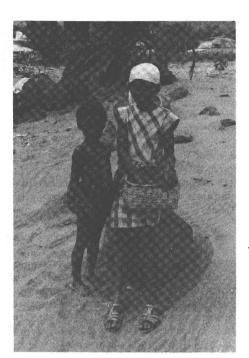
⁽¹⁾ Paru dans la revue de la FAO «Ceres», maijuin 1979.



Un seau d'eau de 25 litres coûte 3 escudos: maigre butin après une si longue marche



Pourtant, les ressources souterraines d'eau sont abondantes au Cap-Vert



L'avenir commence avec les enfants

nombre d'Africains purent, dès le début de l'ère coloniale, jouir d'une bonne part de liberté et de responsabilité.

Ayant permis l'accès de certains Africains des postes de l'administration coloniale, Lisbonne considéra le Cap-Vert comme un réservoir utile de maind'œuvre administrative pour d'autres possessions portugaises et c'est ainsi que, pendant longtemps, les Cap-Verdiens ont détenu des positions importantes que ce soit en Guinée Bissau, en Angola et au Mozambique. Cet instrument colonial se révéla à double tranchant car les Cap-Verdiens se trou-

vaient également au premier plan des mouvements de libération. Le PAIGC (Partido Africano pela Independancia da Guiné-Bissau e de Cabo Verde), par exemple, a été fondé par le Président Pereira du Cap-Vert et le défunt Amilcar Cabral, dont le demi-frère Luiz Cabral (né d'un père cap-verdien et d'une mère portugaise) a été le Président de la Guinée Bissau jusqu'en novembre dernier.

Les liens constitués pendant la lutte pour la libération ont conduit à un projet d'unification du Cap-Vert et de la Guinée Bissau, sous l'administration du PAIGC. Le nouveau dirigeant de Guinée Bissau, Joao Bernardo Vieira, a, dans un télégramme adressé au Président Pereira après le putsch de novembre, réaffirmé son engagement au partimais les anciens compagnons de lutte sont confrontés aujourd'hui à des réalités nouvelles.

Etablissement des priorités après l'indépendance

C'est dans le calme que s'est effectué, en juillet 1975, le passage du Cap-Vert à l'indépendance. Aucune villa co-Ioniale ne fut détruite mais il faut dire qu'il y en avait peu. Le gouverneur resta encore un certain temps puis fut remplacé par un Ambassadeur portugais. Aucune jalousie interne n'était susceptible de provoquer un conflit malgré la fierté que les habitants des îles retirent des particularités qui caractérisent leurs îles respectives; mais cette rivalité amicale va de pair avec un certain manque d'unité entre les îles qui est principalement dû à une insuffisance au niveau de l'infrastructure des transports. Des missions ont été rapidement organisées par les grandes puissances dans cet endroit stratégique, mais l'engagement gouvernemental au non-alignement reste ferme et clair. A Praia, les drapeaux chinois et soviétique flottent l'un à côté de l'autre et les fonctionnaires étrangers du bloc de l'est et du bloc occidental partagent, chaque week-end, la même plage. Depuis l'indépendance, l'escudo cap-verdien fait cavalier seul, tandis que les timbre-postes portent toujours l'inscription «Republica Portuguesa Cabo Verde».



La production de bananes a baissé de 90 % pendant les années 1970

Pourtant le pays est l'opposé d'un paradis tropical où l'on ne fait rien. Juste après l'indépendance, le gouvernement a dû plus ou moins partir de zéro, avec une économie pratiquement réduite à néant, et un chômage endémique provoqué par une tradition stérile de mendicité publique et cinq siècles d'attitudes coloniales à changer. En 1979, le Cap-Vert a produit seulement 8% des denrées alimentaires dont le pays a besoin, malgré le travail sans fin qui est partout évident et qui consiste à labourer, planter et aller chercher de l'eau. Même dans les meilleures conditions, l'agriculture ne couvre que 40 % des besoins alimentaires. Maintes fois, les gens plantent les cultures de subsistance qui sont les haricots et le maïs. voient les haricots monter le long des tiges de maïs, entretiennent bien le terrain pour en fin de compte assister au déssèchement des plants. Le visiteur peut difficilement rester de marbre devant tant de persévérance si mal récompensée.

Alimentation et emploi

José Brito, Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Planification parle de l'indépendance en ces termes: «C'était assez simple. Du point de vue économique, le pays avait été complètement abandonné par les colonisateurs et souffrait d'une période prolongée de sécheresse. Par conséquent, la population n'avait pratiquement plus aucun moyen de subsistance. Le processus était devenu irréversible car le pays se retrouvait sans industrie, sans infrastructure de service ou presque, et sans argent.

Deux priorités furent mises à jour, à savoir l'alimentation et l'emploi. La po-



Troupeau de vaches errant le long d'une plage volcanique sur l'île de Santiago. Des centres d'élevage fournissent des bêtes aux fermiers. Un ranch pour bovins a été créé en 1956

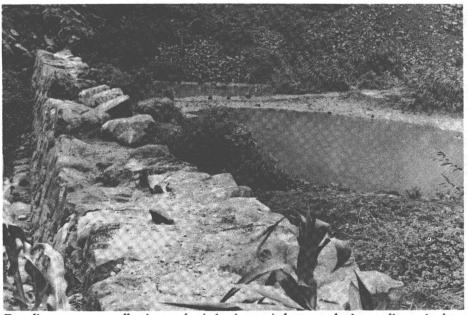
pulation s'était habituée à recevoir des aumônes, «apoio», qu'elle recevait en échange de travaux qui n'avaient aucun but économique ou social. L'une des tâches principales du gouvernement était donc de changer cette mentalité «apoio». Il a fallu du courage pour mettre les gens au chômage en vue de faire changer les choses parce que, bien entendu, ils s'attendaient à la suite de l'indépendance à une amélioration de leur condition. Un temps précieux fut employé à expliquer le pourquoi des choses et à réorganiser les équipes de travail.»

L'approche du gouvernement a été d'affecter ces équipes à la protection et à la remise en condition du sol, au reboisement, et à la construction de petits barrages. Quant à l'aide alimentaire internationale, les produits livrés sont vendus et les gains tirés de la vente vont à une caisse centrale sur laquelle on prélève le salaire des laboureurs.

«Nous ne disposons pas de toutes les statistiques mais visiblement les gens sont déjà en meilleure santé cinq ans après, notamment dans les zones rurales», déclare encore M. Brito. «Les possibilités d'emploi augmentent et les produits essentiels sont maintenant régulièrement fournis à la population par l'intermédiaire de l'Etat qui les distribue. Le mercantilisme peut survenir pour d'autres produits vu que la demande est encore supérieure à l'offre, mais le riz, le maïs et le sucre par exemple, sont vendus à des prix contrôlés. Nous espérons maintenant fournir à la population une alimentation plus variés.»

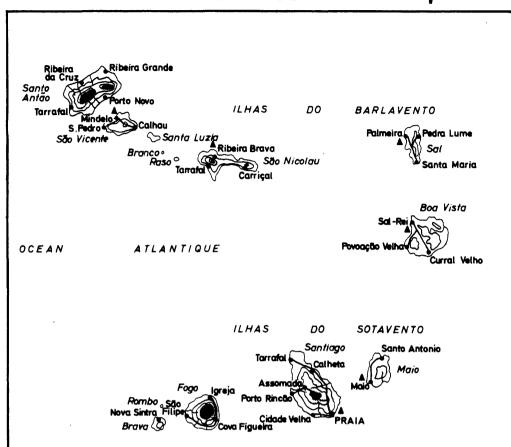
Ceci est donc le résultat de deux programmes d'urgence qui avaient pour objectifs principaux de fournir à la population les moyens de subsistance dont elle a besoin et de renverser le processus d'érosion des sols. La réalisation de ce deuxième objectif se heurte à des complications provenant du régime de propriété qui s'est transformé au cours des siècles en un amalgame de droits divers portant sur l'accès aux points d'eau, le partage des récoltes, les héritages, les achats et les loyers.

«Depuis l'indépendance», explique M. Brito, «nous avons tenté de mettre fin aux pires injustices, notamment en ce qui concerne le partage des récoltes, et de progresser dans la voie de l'instauration d'un système global de location des terres. Toutefois, nous ne nous sommes pas encore vraiment engagés dans une réforme agraire étant donné que nous réalisons en ce moment même une étude socio-économique et



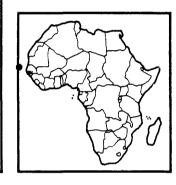
Des digues comme celle-ci sont destinées à retenir la terre plutôt que l'eau. Au bout d'un mois, elle est déjà pleine

Profil des îles du Cap-Vert



Route Aérodrome

50 km.



Date d'indépendance: 5 juillet 1975

Superficie: 4 033 km²

Population: 330 000 habitants. La population émigrée (USA, Canada, Portugal, Sénégal, Italie, Pays-Bas, France, etc.) serait plus nombreuse encore

Langue: Portugais (officiel), créole (véhiculaire)

Religion: Forte prédominance catholique

Principales villes: Praia, capitale administrative (environ 35 000 habitants); Mindelo (environ 50 000 h.)

Parti unique: Le PAIGC

Chef de l'Etat: Le Président Aristides Pereira

Climat: Du type Sahélien: sec de décembre à juin, «humide» de juillet à novembre. Les îles souffrent depuis 12 ans d'une sécheresse cyclique

Vents: Alizé du nord-est (presque toute l'année); mousson de l'ouest (apporte des pluies); harmattan de l'est (détruit toute culture s'il dure)

Ensoleillement: Exceptionnel (plus de 3 000 heures par

Géologie: 83 % de basaltes: eaux souterraines abondantes

Ressources:

Agriculture: Constitue 90 % du PIB et occupe 91 % de la population active. Les principales cultures sont le maïs (nourriture de base), les haricots et la canne à sucre (fabrication de rhum): pour exportation, la banane (9 300 tonnes en 1969, 910 tonnes en 1979)

Mines: Pouzzolane, calcaires et marnes, sel (19000 tonnes exportées en 1973 = 19 % des ressources en devises)

Pêche: Zone économique de 200 milles (1978) riche en thonidés et en langoustes: 40 % des ressources en

Industries, tourisme: Embryonnaires

Economie:

PIB par tête: US \$ 135 (est. 1976)

Monnaie: Escudo cap-verdien (non-convertible) 1 UCE = K Esc 48.96 (3.11.80)

1978

importations: K Esc 2 086 millions exportations: K Esc 109 millions

Balance des paiements:

1974 + K Esc 115 millions 1976 + K Esc 516 millions 1978 - K Esc 87 millions





Aide alimentaire pour le bétail (à gauche, en provenance de Belgique) et pour les hommes (à droite, lait en poudre de France)

plus particulièrement sociologique du système foncier qui est extrêmement compliqué.»

«Le Cap-Vert est un pays pauvre qui n'intéressait pas beaucoup les pouvoirs coloniaux. Il fallait de toute évidence, au moment de l'indépendance, nationaliser un certain nombre de terres mais c'étaient celles qui avaient été abandonnées à l'époque par les gens qui les possédaient, et qui donc, pour l'instant, sont entre les mains de l'Etat.»

Etant donné la tendance marxisteléniniste du mouvement de quérilla qui a mené le Cap-Vert à l'indépendance, les propriétaires terriens auraient pu s'attendre à des mesures plus radicales. Il se peut qu'une confiscation massive des terres aurait réduit le revenu provenant des propriétaires capverdiens vivant à l'étranger mais l'étude socio-économique du régime foncier est typique de l'approche globale du gouvernement, très précautionneux avant d'agir, ce qui d'ailleurs a valu au Cap-Vert l'attitude favorable des organismes de développement étrangers dont le pays dépend énormément. Les observateurs n'hésitent d'ailleurs pas à qualifier le gouvernement, comme la population du reste, d'honnête et de travailleur.

A ce propos M. Brito déclare: «La communauté internationale s'est montrée très compréhensive vis à vis de nos problèmes, en partie à cause du climat de confiance qu'a suscité l'utilisation que nous avons faite de l'aide étrangère qui nous était accordée. Nous n'avons jamais demandé plus que nous ne pouvions absorder et nous avons procédé au contrôle strict des dépenses publiques, ce qui a entre autres entraîné le maintien des services administratifs à un niveau d'austérité.

La création d'emplois qui ne sont pas d'une nécessité absolue pourrait mettre en danger l'ensemble de la structure politique du pays. Nous mettons un point d'honneur à celà et nous pensons qu'il est de notre devoir d'assumer nos responsabilités.»

L'économie

Les chiffres sont là pour confirmer qu'il s'agit bien d'un régime spartiate. La Direction de la pêche, par exemple, regroupe en tout et pour tout 11 membres de tous grades. Pour 1980, le salaire annuel du Premier ministre s'élève à moins de 7 000 US\$. Depuis l'indépendance, le gouvernement a accusé un déficit budgétaire mais le solde négatif a été soigneusement limité à un niveau encore inférieur à la marge modeste prévue au budget. Un effort constant est fait pour financer les dépenses courantes à partir du budget courant et non à partir de celui des investissements.

Depuis l'indépendance le compte courant s'est présenté de la manière suivante:

e day de servición	1976	1977	1978	(US\$ '000)	
				1979 (est.)	1980 (budget)
Recettes	8 838	11 496	14 680	18 022	19 553
Dépenses	11 331	14 877	16 380	19 643	25 222
	- 2 493	- 3 381	- 1 700 °	- 1 621	- 5 669

La balance commerciale, selon les chiffres disponibles, a évolué ainsi:

(en millions d'esc.					
	1970	1974	1978		
Balance commerciale	- 279	- 729	- 1 977		
Importations caf	359	806	2 086		
Exportations fob	80	76	109		

Malgré l'insistence du gouvernement à limiter les services administratifs, ce qui a entraîné une charge accrue de travail, plus de 60 % du budget d'investissement 1979 soit 53,2 millions de \$, ont été engagés à côté du travail représenté par la mise en place des structures administratives et politiques du pays.

Malgré un énorme échec au niveau des récoltes, le PIB a également couvert en 1979 60 % des dépenses nationales, l'équilibre étant réalisé par l'aide extérieure, les versements et les transferts. Les appointements et les salaires ont été élevés mais avec l'inflation atteignant 15 %, il n'y a pas eu d'augmentation réelle du pouvoir d'achat.

Le budget 1980 pour les investissements a également augmenté régulièrement parallèlement avec ce que M. Brito décrit comme étant «la destruction de l'appareil colonial existant et la préparation du pays pour son essor économique.» Avec un volume d'exportation couvrant seulement 5,2 % du volume d'importation en 1978, l'essor économique n'est bien entendu pas encore pour l'immédiat.

Le budget global 1980 compte sur un revenu national de 3 094 385 000 esc. (environ 88,4 millions de \$) et des dépenses d'un montant de 3 292 786 728 esc. (94 millions de \$). L'aide extérieure, c'est-à-dire le budget des investissements, compte pour 61 % du revenu national et les autres sources principales de revenu sont les impôts indirects (9,79 millions de \$), les impôts directs (4,37 millions de \$), le revenu foncier (3,71 millions) et les transferts. Les revenus provenant des services aériens, maritimes et postaux, plus les taxes à l'importation, représentent presque la moitié du revenu national moins l'aide étrangère.

Pour 1980, les principaux secteurs de dépenses sont l'agriculture et la sylviculture (15,6 m de \$), l'éducation (11 m de \$), l'administration publique (10,5 m de \$), la pêche (7,6 m de \$), les services d'électricité, de gaz et d'eau (6,24 m de \$), le logement et les travaux publics (4,88 m de \$), l'infrastructure portuaire et les voies d'eau (4,64 m de \$) et la santé (3,24 m de \$). La défense vient ensuite (2,35 m de \$), puis le tourisme (891 000 \$). Une évaluation des Nations unies du budget d'investissement 1980 attribue 25 % au développement rural, y compris la sylviculture et l'élevage, et plus de 20 % au secteur des transports et communications.

Les Nations unies ont élaboré un programme d'assistance économique spécial pour le Cap-Vert comportant pas moins de 88 projets et d'un coût global estimé à 95 millions de \$. En 1979, le feu vert a été donné pour réunir les ressources et, en l'espace d'une année, des fonds avaient été trouvés pour 54 projets, dont quatre avaient déjà été réalisés.

Aide alimentaire

Après l'échec de la récolte 1979, le déficit alimentaire du Cap-Vert a été estimé pour 1980 à 48 300 tonnes de maïs, de haricots, de riz et de blé. Si l'on ajoute la nécessité d'un surplus permettant de couvrir environ 15 semaines de consommation, les besoins se chiffrent à 64 000 tonnes auxquelles il faut encore ajouter 6 000 tonnes de lait et des huiles alimentaires. Selon un rapport des Nations unies (2), «le pays devra presque assurément faire face pendant des années à un déficit structurel de 25 à 35 000 tonnes de mais par an»; par ailleurs, quelque 18 000 tonnes de riz et de blé sont chaque année nécessaires mais ces denrées ne sont pas cultivées au Cap-Vert.

En automne dernier, il ne semblait pas certain que l'aide internationale puisse couvrir les besoins alimentaires pour 1980, malgré des engagements généreux tels que celui de la Tanzanie de fournir au Cap-Vert 10 000 tonnes de haricots.

Consolidation et «Solidarité»

Ainsi, les cinq années qui ont suivi l'indépendance ont été une période réussie d'improvisations qui s'imposaient mais guidées tout de même par des programmes annuels «d'urgence». Au moment de l'indépendance, il y avait à peine six docteurs dans le pays; ils sont aujourd'hui presque cinquante. Plus de 1,5 million d'hectares ont été reboisés en forêts d'eucalyptus, de pins et d'acacias, de manière à fournir du bois de chauffe et à permettre la formation de micro-climats favorables à l'agriculture.

Le climat varie d'une île à l'autre et même d'une vallée à l'autre. Une étude des ressources hydrographiques souterraines indique de manière précise comment parvenir à les exploiter et également à les retenir dans le sol volcanique poreux.

Un bel exemple caractérisant l'esprit d'initiative qui règne au Cap-Vert, est l'Institut de Solidarité (ICS), «Solidariedade», institué avant même l'indépendance et dont la tâche officielle devait être de coordonner la réorganisation du pays. Les émigrés cap-verdiens ont pu s'en servir pour faire parvenir au pays leur contribution personnelle et, bien que Solidariedade soit contrôlé par le PAIGC, cet organisme a plutôt le caractère d'une entreprise privée que celui d'une entreprise d'Etat.

«Solidariedade» est particulièrement actif dans le domaine social, bien que son action puisse couvrir l'agriculture, l'industrie, le sport et plus ou moins toutes les activités dignes d'attention. Au Cap-Vert comme partout ailleurs, l'avenir commence avec les enfants et le ICS a mis en place cinq écoles maternelles qui ouvrent neuf heures par jour et qui offrent aux enfants, outre un enseignement, le petit déjeûner et le repas de midi. Les parents doivent paver entre 30 et 600 escudos par jour, suivant leurs possibilités; 75 % d'entre eux provenant des banlieues de Praia paient le tarif le moins cher.

On prévoit la construction de quatre centres supplémentaires pour des enfants plus âgés que l'on formera au commerce et à l'agriculture et également pour les plus difficiles que l'on s'efforcera de ramener dans les normes «d'un milieu social et humain équilibré». Un de ces centres a été mis en route et un autre s'ouvrira bientôt qui sera en même temps une ferme pilote.

Le ICS assure également le transport dans la ville de Praia, au moyen d'une série de minibus qui portent le nom de Solidariedade peint en couleurs vives et que le gouvernement utilise comme base d'une nouvelle compagnie de transports publics.

Regard vers l'avenir

L'adoption de la première constitution et les élections qu'elle prévoyait et qui ont été organisées récemment marquent la fin de cette période d'improvisation. Il a fallu pour les élections procéder à un recensement de la population, ce qui, d'une certaine manière, est venu compléter les études portant sur les ressources hydrographiques et agricoles.

Cinq années n'ont pas suffi à mettre un terme à cinq siècles de pauvreté mais un bon départ a été réalisé sur le plan économique et les entreprises publiques apportent plus au budget national qu'elles ne lui retirent.

Etant donné que certains projets agricoles importants sont déjà bien avancés, le gouvernement envisage maintenant de se tourner vers le secteur privé pour investir dans de petites entreprises industrielles: matériaux de construction, chaussures, tabac, bière, allumettes, etc., sans oublier le traitement du poisson qui pourrait devenir une industrie d'exportation essentielle pour le Cap-Vert.

Le premier plan de développement est attendu pour 1981. Il devrait marquer, pour la première fois dans la longue histoire de ce pays si éprouvé, le début de l'exploitation intégrale des maigres ressources naturelles du Cap-Vert O BARNEY TRENCH

⁽²⁾ Document 17/35/332 des Nations unies, 20 août 1980.

« Trouver les meilleures voies pour organiser le développement »

Interview du Premier Ministre, M. Pedro Pires

- ▶ Monsieur le Premier Ministre, après cinq siècles de présence portugaise, votre pays a accédé à l'indépendance en 1975 grâce à la lutte menée par le PAIGC. Du point de vue de l'économie et aussi de l'organisation politique et sociale du pays, a-t-il fallu tout recommencer il y a cinq ans?
- Il l'a fallu, bien que le Portugal ait quand même laissé une certaine infrastructure, pour la poste par exemple. Mais on ne peut pas dire que les Portugais ont laissé beaucoup d'infrastructures. Lorsqu'un pays qui dépend complètement de l'extérieur a des difficultés à couvrir moins de 10 % de ses importations par ses exportations, on ne peut pas dire que ce pays ait une infrastructure économique. On a reçu un pays démuni, pauvre, sans ressources et, en même temps, appauvri par des années de sécheresse. On a reçu une administration coloniale qui devait servir une certaine administration dans l'intérêt de la puissance coloniale, mais pas dans l'intérêt du développement du pays. Il n'existait aucune expérience politique, en raison du fait que c'était un régime à la fois colonial et fasciste qui faisait de la répression contre toute velléité d'organi-

sation politique, syndicale ou d'autres types d'organisations sociales. Donc nous avons trouvé un pays sans expérience politique, mais avec un désir profond de transformation, un désir profond de créer de nouvelles conditions pour se libérer un peu de la pauvreté, de la dépendance et de la fatalité de la sécheresse.

- ► Quelle était la situation dans le domaine social?
- C'était le chômage généralisé parce qu'il y avait une économie peu développée. Il n'y avait pas d'industries. En même temps, l'agriculture était dépendante des autres pays et on avait très peu pour l'exploitation de l'eau souterraine. Donc, nous avons trouvé un pays avec le chômage, situation dans laquelle nous nous trouvons encore. Nous n'avons pas su résoudre ce problème parce que cela dépend du développement. S'il n'existe pas de développement, il n'y a pas d'emplois non plus. Au point de vue financier, c'était un pays sans ressources qu'on a trouvé. Le pays est pauvre en ressources naturelles et, quand nous avons accédé à l'indépendance, nous avons démarré avec une situation très difficile.



Les effets de la sécheresse sont visibles dans cette plantation de palmiers

«L'élément politique est très important»

- ▶ Depuis cinq ans, comment le Gouvernement a-t-il pu consolider cette indépendance?
- Nous sommes en train de travailler pour la consolidation de cette indépendance. Nous avons une indépendance politique naturellement, mais elle a besoin de sa base matérielle qui serait un certain développement économique. Pour la consolidation de notre indépendance, l'élément politique est très important puisqu'il faut une volonté politique pour consolider l'indépendance et pour construire l'économie il faut aussi une conscience politique. Nous faisons donc des efforts pour développer et renforcer cette conscience politique, cette conscience des besoins les plus urgents du pays et en même temps la conscience qu'il faut faire des sacrifices et des efforts pour se développer et être vraiment indépendants.

C'est ainsi que nous faisons des efforts pour bien organiser notre parti, élargir ses bases sociales et faire connaître son programme. A cet égard, il y a le problème des institutions que nous sommes en train de mettre sur pied. Beaucoup d'efforts sont aussi nécessaires pour que fonctionnent correctement toutes les institutions politiques. Nous venons d'adopter la première constitution de la République du Cap-Vert et en même temps nous sommes en train de discuter au niveau du gouvernement l'organisation de l'administration locale et la participation des populations à la gestion des affaires qui les intéressent.

Nous faisons en outre des efforts pour développer les organisations sociales et socio-professionnelles comme les syndicats, l'organisation des femmes, l'organisation de la jeunesse et, en même temps, l'association des résidents qu'ici on appelle «dus murados». Nous pensons qu'il faut créer toutes les conditions pour que chaque couche sociale puisse apporter sa contribution dans la solution des différents problèmes.

- ► Revenons, si vous le permettez, à la constitution. En quoi reflète-t-elle la philosophie politique du gouvernement et votre philosophie personnelle de la finalité du développement?
- Ma philosophie personnelle c'est le développement: c'est-à-dire servir pour résoudre les problèmes fondamentaux de toute notre population et surtout de ses couches les moins favorisées. Nous avons un pays pauvre





Brigade de réparation des routes au travail à l'extérieur de Praia (à gauche) et à l'intérieur du pays : la fin de la mentalité « apoio »

où tout le monde a besoin d'accroître ses revenus, mais c'est encore plus vrai pour les couches les moins favorisées. Le développement aussi pour résoudre les problèmes du chômage et pour donner le minimum raisonnable pour chacun afin que notre société soit plus juste et plus égalitaire. Mais en même temps, le développement pour la richesse du pays, pour rendre notre économie plus viable, moins dépendante, pour qu'enfin le pays puisse avoir une vraie autonomie au service de son peuple. Donc, nous ne recherchons pas un développement pour le développement mais un développement avec la justice dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat, etc.

- Les pays insulaires sont souvent classés parmi les pays les plus défavorisés. Quelles sont les difficultés particulières auxquelles vos îles sont confrontées en raison de leur situation géographique?
- Nous sommes dans le Sahel, ce qui a beaucoup d'influence sur notre climat. Le fait d'être des îles rend plus difficile de concevoir un plan de développement économique et social parce qu'il y a des petites unités. Donc il faut les relier: il faut des transports, des infrastructures portuaires. De même pour l'énergie. Dans un pays d'un seul tenant vous pouvez créer un réseau, mais comment faire passer l'énergie d'une île à l'autre?

Donc pour les liaisons entre les îles c'est assez difficile parce qu'il faut un port pour chacune. Pour créer des unités de production industrielle, cela revient plus cher parce qu'il faut le transport d'une île à l'autre. Mais où mettre les unités les plus importantes? Le problème se pose et le transport maritime coûte cher. Si vous produisez beaucoup de légumes dans une des îles, il faut les transporter dans les autres. Il faut donc des moyens maritimes et des movens aériens, mais cela coûte cher. L'intégration économique devient beaucoup plus difficile. Il faut donc inventer un modèle. Mais en même temps il y a le fait que nous sommes un petit pays. Il y a le problème de la dimension et ce qu'on appelle l'économie de marché est plus difficile à appliquer. Vous voyez, c'est tout un effort à faire pour trouver les meilleures voies pour organiser le développement.

La diaspora cap-verdienne

La nation cap-verdienne occupe un groupe d'îles dont les unes sont assez différentes des autres; mais il y a aussi le fait que notre nation est dispersée dans le monde, parce qu'il y a des Cap-Verdiens à l'étranger plus nombreux que dans le pays.

- Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle situation de dispersion?
- Les Cap-Verdiens ont été obligés de chercher dans d'autres pays ce qu'ils n'avaient pas chez eux. Ce n'est pas le seul exemple dans le monde. Mais quels seraient les inconvénients et les aspects favorables?
- Il existe un lien entre les Cap-Verdiens qui travaillent à l'extérieur et leur pays, et beaucoup de Cap-Verdiens envoient une partie de leurs

revenus à leurs familles. En même temps ils font de petits investissements chez nous, surtout dans la construction civile. Donc il y a des moyens financiers qui arrivent par l'envoi à la famille et quelquefois par des dépôts dans nos banques. C'est une aide favorable et utile à l'équilibre de notre balance des paiements.

Mais en même temps il y a le fait que ceux qui voyagent ont une vision plus large du monde et subissent l'influence des sociétés où ils travaillent. Donc c'est vrai que nous sommes une espèce de mélange et il semble parfois compliqué de faire de notre peuple un peuple uni, homogène au plan culturel et humain.

- ► Voulez-vous dire que si tous ces expatriés revenaient dans leur pays demain, ils ramèneraient avec eux de mauvaises habitudes et que ce serait difficile qu'ils se comprennent entre eux?
- Pas seulement de mauvaises habitudes, certainement. Je dirais des habitudes qui ne sont pas en accord avec les moyens du pays. Si vous êtes aux Etats-Unis vous avez un niveau de vie qui est en accord avec le niveau de vie de la société américaine, mais si vous êtes au Cap-Vert vous êtes obligés d'avoir le niveau de vie et même des souhaits à la hauteur de nos moyens. Mais la question qui se pose c'est de savoir si cela ne vient pas bouleverser la société locale tout en créant des illusions en faisant que les gens d'ici veulent aussi avoir les mêmes besoins qui ne sont pas en accord avec les possibilités du pays. Ce sont là des aspects que je crois négatifs.

Les liens avec le continent africain

- ▶ Le fait d'avoir une partie de votre population dispersée dans d'autres pays doit aider à consolider vos liens sur le plan international. Voulez-vous me parler de vos liens avec le continent africain?
- Il y a d'abord le fait que nous sommes membre de l'OUA, l'Organisation de l'Unité Africaine, de la CEDEAO, et du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Donc, nous avons des liens avec le continent africain à travers diverses organisations soit politiques soit économiques, mais en même temps à travers la coopération. Celle-ci a divers aspects: coopération économique, coopération dans le domaine de l'assistance technique, échanges humains et culturels. Mais aussi en même temps il y a des liens particuliers avec la Guinée-Bissau, l'Angola et le Mozambique. Ce sont des liens politiques, historiques, sentimentaux mais aussi des liens de coopération économique que nous sommes en train de renforcer. Donc nos liens avec le continent africain se développent et deviennent chaque jour plus forts.
- ► Est-ce que le développement de ces rapports doit passer en premier lieu par la Guinée-Bissau, en raison du fait que vos deux pays partagent le même parti politique?
- Non, pas du tout. Nous sommes au CILSS, la Guinée-Bissau n'en fait pas partie; nous sommes ensemble à l'OCDA, c'est vrai, et dans l'OUA. Du reste nous avons des Cap-Verdiens qui habitent en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et même au Gabon, en Angola, à São To-



L'avenir des îles du Cap-Vert dépendra peut-être largement de digues semblables à celle-ci



Le principe directeur du gouvernement est de « construire une patrie libre et prospère pour tous les Cap-Verdiens ». La qualité des maisons est souvent proportionnelle au nombre d'émigrés que compte la famille du propriétaire

mé et au Mozambique. Donc nous avons des contacts directs avec le continent africain. A travers la colonisation particulièrement, il y a eu l'envoi des Cap-Verdiens comme travailleurs et des cadres administratifs Cap-Verdiens travaillaient en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique.

- ► En ce qui concerne vos rapports avec les pays de la Communauté européenne quelle est pour vous l'importance de la Convention de Lomé?
- Pour nous, la Convention de Lomé est un cadre raisonnable pour la coopération économique entre les pays ACP, surtout les pays africains, et les pays européens. On peut dire que ce n'est peut-être pas parfait mais en ce moment c'est le nécessaire pour mieux développer et renforcer les relations économiques entre les pays ACP et l'Europe.

Au lieu d'avoir des rapports bilatéraux nous avons des rapports avec neuf pays européens et nous pensons que c'est possible de développer ces rapports en profitant de toutes les possibilités. Je suis sûr que ce sera une contribution très grande pour le développement de notre pays.

Vous devez considérez que nous sommes un pays relativement jeune après cinq ans d'indépendance. Nous sommes en train d'organiser notre administration qui n'est pas au point, mais en même temps nous sommes entrés dans la Convention de Lomé après qu'elle était déjà négociée. Mais, dans cette nouvelle phase, je suis sûr qu'on pourra mieux utiliser tous les moyens. Le fait que la Commission européenne est représentée à Praia est utile parce que cela facilite les rapports et la solution des problèmes.

Dans dix ans...

▶ Quelles sont les grandes priorités pour votre pays pour la décennie des années 80?

- C'est très difficile pour moi de répondre à une question aussi générale. Nous sommes en train de discuter la préparation de notre plan de développement, dont le début serait pour '82. Nous pensons qu'il faut, pendant ces dix prochaines années, créer toutes les conditions pour éliminer une fois pour toutes les séquelles du colonialisme et créer toutes les conditions pour le démarrage du développement économique du pays. Dans dix ans, je suis sûr qu'on aura des unités économiques et même industrielles dans divers domaines qui pourront réellement donner une contribution très valable pour la solution du problème du chômage, pour faire que le pays soit moins pauvre et pour donner des conditions de vie plus valables à notre population. En même temps je crois qu'à ce moment-là nous aurons déjà avancé beaucoup aussi dans le domaine de l'agriculture, parce qu'on profitera mieux de l'eau existante et disponible. Je crois enfin qu'à ce moment-là nous pourrons disposer d'un nombre suffisant de cadres avec déjà une certaine expérience professionnelle.
- ► Acquise ici dans le pays ou à l'étranger?
- Formés à l'extérieur, mais travaillant ici. Donc on pourra déjà avoir les cadres compétents qui pourront donner une contribution très importante pour le développement économique du pays. En même temps je pense qu'à ce moment-là les institutions politiques de notre pays seront consolidées. Ce ne sont pas seulement des rêves, je pense que cela sera possible. Il y a un autre aspect que je considère très important pour le développement: c'est l'administration. Je crois qu'à ce moment-là notre organisation administrative sera plus capable. En 1990 peut-être nous serons en mesure de parler avec plus d'assurance de l'indépendance politique et économique. O

Interview par B.T.

« Nous ne sommes ni pour l'Est ni pour l'Ouest mais pour le Cap-Vert »

Interview du Ministre de la Coordination économique, M. Osvaldo Lopez da Silva

- ▶ L'héritage économique et social qui a été légué à votre pays par le Portugal ne semble pas proportionnel à la durée de la présence portugaise mais, d'un autre côté, est-ce que la nation cap-verdienne a su conserver sa propre culture et son identité?
- La nation cap-verdienne, à cause des malheurs qui l'ont accompagnée tout au long de son histoire - le chômage, la sécheresse, le retard économique - a dû émigrer et on peut trouver des communautés cap-verdiennes un peu partout dans le monde, notammen aux Etats-Unis. Il y a là-bas 300 000 Cap-Verdiens qui sont des citoyens américains de la 2º ou de la 3º génération. Ces gens se sont fixés mais ont conservé toujours des liens avec le pays. Ils sont culturellement des Cap-Verdiens. Tout le long de la colonisation, on pouvait constater une résistance culturelle du Cap-Vert. C'est très visible que le Cap-Vert a su maintenir son identité culturelle, son originalité dans le cadre de l'Afrique.
- ► Votre pays est très petit et pauvre en ressources naturelles. Dans un monde de plus en plus interdépendant, quelle est pour vous la réalité de l'indépendance?
- Dans le monde d'aujourd'hui, on ne peut jamais parler d'indépendance à 100 %. Tous les pays, grands ou petits, sont interdépendants. Le Cap-Vert sera toujours, dans une certaine mesure, dépendant des autres pays mais les autres pays seront dépendants aussi du Cap-Vert. Ce que nous cherchons, c'est à établir des rapports d'égalité avec tous nos voisins africains mais aussi avec les pays européens, les grandes puissances. Ce qui est un facteur dominant du monde d'aujourd'hui, c'est l'égalité entre pays, soient-ils grands ou petits.

Nous manquons vraiment de ressources naturelles. Il faut au départ mettre à profit la situation géographique du Cap-Vert, établir au Cap-Vert les activités industrielles qui sont adaptées à sa situation géographique. On peut développer au maximum le secteur de la pêche, aussi bien industrielle qu'artisanale. On peut exploiter les services qu'on peut rendre aux bateaux qui croisent dans les eaux du Cap-Vert et aux flottes de pêche dans cette zone. Nous sommes en train de bâtir des installations pour cela, de mettre à profit notre situation géographique.

Grâce notamment à un crédit de la Banque Européenne d'Investissement, nous allons construire un chantier de réparation navale qui sera une pièce très importante de tout un ensemble d'infrastructures que nous sommes en train de créer.

- Si le Cap-Vert est un pays de sécheresse, il peut mettre à profit cette circonstance. Nous allons développer la production de sel et le Cap-Vert peut devenir le principal producteur de sel de l'Afrique occidentale. Nous allons aussi développer l'industrie du ciment. Nous sommes en train d'étudier cette opération.
- ► Vous parlez de la situation géographique. Vous n'avez pas mentionné l'aéroport...
 - L'aéroport, c'est très important.
- N'y a-t-il pas des problèmes avec la dégradation de la piste d'atterrissage (1)?
- Oh, c'est un épisode. C'est l'infrastructure la plus importante que nous avons héritée de l'époque coloniale. Il faudra l'améliorer, on va l'améliorer. Il faut de l'eau à l'île de Sal; il nous reste ce problème. Il existe déjà un projet pour cela. Il y a des installations hôtelières à créer. Tout est à l'étude.

La coopération internationale

- ▶ Quelles sont les principales sources de revenus du pays en ce moment?
- Pour être franc, je dirai que c'est la coopération internationale. Nous



Osvaldo Lopez da Silva

avons hérité d'une situation dramatique et, cinq ans après l'indépendance, on peut constater qu'il y a des améliorations notables, mais si pendant ces cinq ans on n'avait pas reçu de l'aide des pays amis, des organismes internationaux, la situation serait très grave. Nous avons reçu une assistance substantielle en nourriture et en ressources financières pour les projets qui sont en cours de réalisation.

Pour les infrastructures qui s'annoncent, la première source de revenus, donc, c'est la coopération; la deuxième, ce sont les envois d'argent de l'émigration. En 1979, cela a été de l'ordre de 20 millions de dollars. La troisième, ce sont les services.

Enfin, il y a les exportations, qui ont très peu progressé pendant ces cinq années; d'un peu plus d'un million de dollars en 1975 à environ 4 millions de dollars en 1979. La production nationale a augmenté mais la dépendance de l'extérieur continue toujours à être énorme. Les importations ont plus que doublé en cinq ans.

▶ Quelles en sont les causes?

— L'importation représente un certain dynamisme de l'économie. La balance commerciale de l'époque coloniale indiquait une économie de stagnation qui importait pour consommer, alors qu'en 1979 on a importé de l'équipement, beaucoup d'équipement. L'économie est en marche. On a importé beaucoup plus de ciment, de fer, de matériaux de construction, alors qu'en 1974 c'étaient surtout des denrées alimentaires.

Il peut y avoir une relative dégradation de la balance commerciale mais

⁽¹⁾ L'aéroport international de Sal reçoit quelque 80 avions par semaine. Le coût des réparations serait de l'ordre de 10 mio US\$.

qui traduit un dynamisme de l'économie. Il y a des secteurs comme la pêche qui, jusqu'à présent, n'ont pas commencé à produire, mais nous sommes en train d'investir. Déjà en 1980, on va enregistrer une amélioration substantielle des exportations du secteur de la pêche.

► Etes-vous vraiment en mesure de profiter de ce réveil de l'économie vu le manque d'effectifs dans la fonction publique?

- Chaque projet a son budget propre. Chaque projet doit assurer sa gestion et nous séparons nettement le budget de fonctionnement du budget investissements. Le budget de fonctionnement est assuré par le Cap-Vert coûte que coûte. C'est un principe de défense de la souveraineté. Le budget de fonctionnement est assuré; il est déficitaire mais il est assuré par le Cap-Vert, par les ressources propres. Le budget d'investissement va chercher des ressources financières à l'extérieur. Notre dette extérieure est de l'ordre de 36 millions de dollars, mais il s'agit là d'engagements, tandis que, seulement 17 millions de dollars ont été utilisés.

Nous contrôlons notre dette extérieure. Le niveau actuel est absolument supportable pour les projets en cours. La dette extérieure est toujours utilisée pour financer un projet qui a une rentabilité assurée.

Mais le budget de fonctionnement n'est pas quelque chose de rigide. D'ailleurs, nous avons eu le courage au Conseil des ministres de voter, dès la



Le vent peut-il remplacer les importations de pétrole comme source d'énergie? La nappe d'eau est souvent trop profonde pour des pompes actionnées par des éoliennes



Bureau de douanes à Tarrafal. Une bonne partie des revenus du Cap-Vert vient de sources invisibles comme les taxes à l'importation

première année d'indépendance, des budgets déficitaires.

Parce que c'est absolument nécessaire de créer une structure pour accompagner l'économie. Nous acceptons le budget déficitaire avec des déficits plafonnés. Le ministre des travaux du développement rural a le plus grand nombre d'effectifs actuellement parce que l'essentiel de l'effort en ce moment est tourné vers l'agriculture, la défense et la restauration des sols. Au fur et à mesure que les industries et le secteur des pêches s'affirment, on va augmenter les effectifs du ministère de la coordination économique.

► Et quel est le rôle de l'aide alimentaire dans le cas du budget de fonctionnement?

— Quand ces marchandises arrivent, nous considérons que nous les avons achetées à l'extérieur. Toute l'aide alimentaire appartient à un organisme central, le Fonds de développement national. Ces marchandises sont vendues au prix CAF à une entreprise d'Etat; et c'est cette entreprise qui s'occupe de la distribution, de la commercialisation.

Toutes les ressources financières qui résultent de ces ventes nous servent à financer avant tout des projets de défense et restauration des sols, d'irrigation, de création d'infrastructures routières, des entreprises de stockage, des magasins... Vous voyez, le fonds a son autonomie financière. L'argent circule beaucoup de fois. Les aides alimentaires servent à nourrir la population mais servent aussi à assurer des salaires, servent à réaliser des projets. C'est pourquoi parfois on arrive à mobiliser des ressources qui sont su

périeures aux dons. Parce qu'il y a une gestion très rigoureuse.

«Il nous manque des cadres»

▶ Quels sont les principaux obstacles à la coordination économique et comment comptez-vous les surmonter?

— De la coordination économique dépendent les finances, le secrétariat d'Etat au commerce, artisanat et tourisme, la direction générale des pêches industrielles, l'énergie. Il nous manque des cadres pour contrôler tous ces secteurs.

Pour ce qui est du secteur industriel, il y a un manque d'environnement industriel. C'est très difficile de lancer les premières industries car il n'y a pas d'environnement; il n'y a pas d'autre industrie sur laquelle on pourrait s'appuyer. Il y a toujours un grand nombre de problèmes à résoudre dès qu'on pense installer une industrie: l'énergie qui manque, l'eau qui manque, des infrastructures portuaires à créer.

► Comment faites-vous pour coordonner tout cela?

— C'est difficile tout d'abord de faire marcher chaque secteur isolément. Chaque secteur dépend beaucoup de ce qu'on fait dans un autre secteur. Chaque initiative a un impact immédiat sur le reste; un pays qui est déjà fort industrialisé, s'il installe encore une industrie il n'y a pas une difficulté dans le domaine énergétique. Ici cela existe immédiatement. C'est pourquoi on doit prendre tout cela en considération. C'est très compliqué, c'est très difficile et si nous arrivons quand même à coor-

donner, à avoir une certaine cohérence dans ce que nous faisons, c'est grâce à beaucoup de dévouement des cadres. Les salaires ne sont pas élevés. Chacun doit avoir cette conscience patriotique qu'il faut endurer des sacrifices pendant encore quelques années.

- ► Au sujet de l'énergie, est-ce que les sources alternatives vous offrent des possibilités?
- Je pense que les énergies douces, les énergies non-conventionnelles, sont pour l'avenir. Jusqu'à présent l'énergie la moins chère est le pétrole, quoi qu'on en dise. Mais il faut préparer l'avenir, il faut essayer tous ces systèmes qui sont à l'étude.
 - ▶ Où achetez-vous votre pétrole?
- Jusqu'à l'année dernière c'était la Shell qui ravitaillait le pays. En général, le pétrole venait de Curaçao. L'année dernière nous avons créé notre propre entreprise de combustible qui partage le marché avec Shell et qui achète le pétrole là où il est le moins cher. Nous cherchons le moins cher. Nous recevons des propositions, nous les étudions, nous suivons les marchés du pétrole.

La politique étrangère

- ► Voudriez-vous décrire les priorités de la politique étrangère de votre pays?
- Nous ne reconnaissons pas les blocs; nous faisons une politique antiblocs. Nous ne sommes ni pour l'Est ni pour l'Ouest mais pour le Cap-Vert. Etre pour le Cap-Vert, c'est avoir des relations avec tout le monde tant que

l'on nous respecte. Sur un pied d'égalité. Nous n'acceptons aucune ingérence dans nos affaires. Amitié avec tout le monde et respect mutuel, c'est l'essentiel de notre politique étrangère. Et tout le monde peut constater cette pratique.

- ▶ Vous avez des liens historiques et même sentimentaux avec certains pays du continent africain...
- Nous avons une politique particulière avec São Tomé, la Guinée, l'Angola, le Mozambique. Ce sont des pays dirigés par des partis qui nous ont aidés pendant la lutte coloniale. Nous nous connaissons très bien; les dirigeants se connaissent; ce sont des partis qui ont une même politique, qui ont beaucoup d'affinités et c'est pourquoi nous cherchons à resserrer les liens avec ces pays. Il y a des difficultés d'ordre matériel, parce qu'il faut constater que c'est très difficile d'avoir une coopération entre pays qui n'ont pas de rapports commerciaux: les échanges sont faibles; chacun de nous a très peu à exporter, à fournir, à l'autre. Il en résulte que l'on peut rester au stade des déclarations d'intention. C'est un fait. Mais il y a d'autres domaines que le domaine commercial. Nous cherchons à nous entraider dans le domaine des transports, par exemple, et dans le domaine des cadres, nous avons fourni à l'Angola des professeurs.

Ce qui favorise cette approche, ce rapprochement, c'est la connaissance mutuelle et la marque de l'histoire pour des pays qui parlent la même langue et qui étaient dirigés par les mêmes lois.

La Convention de Lomé

► Quelle est l'importance pour votre



Les eaux du Cap-Vert sont très poissonneuses. Le thon et la langouste peuvent constituer une source appréciable de revenus



Paysage du Cap-Vert

pays de l'accès aux pays européens que prévoit la Convention de Lomé?

- Jusqu'à présent, nous n'avons profité que de l'assistance financière et technique prévues par la Convention de Lomé. Il y a d'autres aspects, d'autres possibilités ouvertes par la Convention que nous ne sommes pas en mesure d'exploiter compte tenu de la faiblesse de notre économie, c'est-à-dire l'ouverture que la Convention donne aux marchés européens pour les produits africains. Nous n'avons presque rien à exporter sauf la langouste et le thon. Mais nous estimons que la Convention de Lomé est un cadre très positif du dialogue Nord-Sud. C'est d'ailleurs le système le mieux réussi. On trouvera des imperfections; nous aurons à présenter toujours nos doléances. c'est normal, mais de toute façon il faut reconnaître que c'est un cadre très positif qui peut servir d'exemples de ce qu'il serait possible de faire entre les pays industriels et les pays en voie de développement.

Nous avons beaucoup à attendre de la CEE, notamment dans le domaine industriel, la promotion des industries, et le jour où le Cap-Vert aura des produits à proposer c'est clair que le marché qui est le mieux placé pour le Cap-Vert c'est la CEE. D'ailleurs, il y a des liaisons traditionnelles avec la CEE; nos importations viennent en grande partie de la CEE. Le Cap-Vert n'exporte pas mais importe. Auparavant l'essentiel de nos importations venait du Portugal. Après l'indépendance, nous avons différencié nos sources d'approvisionnement. Ce n'est pas que nous avons rejeté le marché portugais, mais nous importons beaucoup des pays de la CEE et l'assistance technique de la CEE est en train d'augmenter les capacités économiques du Cap-Vert, les capacités de consommer et d'acheter.

Interview par B.T.

Exemple d'un projet FED

Le projet João Varela dans l'île de Santiago

Les titres de ce projet, qui a été scindé en deux: «développement et protection des sols» et «fourniture de matériel de forage» pourraient se résumer en un seul mot: «l'eau».

L'eau pour les hommes et pour la terre pour que celle-ci puisse permettre aux hommes de se nourrir.

En survolant à cette époque ces îles paisibles personne ne pourrait supposer combien est dure la lutte de tous les jours que les hommes mènent pour que la terre puisse assurer leur subsistance.

Aujourd'hui, grâce aux récentes pluies tout est vert, mais cette verdure n'est que provisoire. D'ici quelques jours, s'il n'y avaitquelques pluies encore, l'action combinée du soleil et du vent, une action qui durera sans interruption jusqu'au mois de juillet de l'année prochaine, aura tout brûlé et à ces hommes qui ont cultivé leur terre jusqu'aux sommets des innombrables collines dans des conditions impossibles ne restera que l'espoir que l'année prochaine les pluies seront plus longues, mieux espacées et moins violentes et la volonté de recommencer.

Voici la réalité de ces îles paisibles où vivent 300 000 âmes et dont les 80 % font partie de cette armée d'hommes, de femmes et d'enfants qui luttent pour arracher à la terre de quoi survivre. Dans cette situation déjà pendant le 4° FED le Gouvernement avait proposé à la Commission qui avait accepté d'intervenir dans la région de João Varela dans l'île de Santiago.

C'est une vaste région de plateaux sillonnée par de profondes ribeiras normalement sèches et en pleine crue lors des pluies torrentielles, qui s'étend des massifs du centre de l'île jusqu'à la côte sud-ouest et assez proche de la capitale

Deux actions

La coopération communautaire s'est dirigée, donc, vers deux actions:

a) la protection des sols par la construction de banquettes, diguettes, petits barrages, pour freiner la violence des crues qui suivent les pluies, toujours très importantes, et qui lorsque, quelques heures après seulement, arrivent au littoral ont la force de repousser les vagues de l'océan.

Ces travaux ont aussi l'objectif de recharger les nappes phréatiques ainsi que de créer en amont des diguettes et barrages des zones cultivables grâce à la retenue de la terre et au maintien d'une certaine humidité.

b) la recherche et la captation des eaux souterraines par la réalisation de forages à grande profondeur pour apporter l'eau aux populations et pour la création de périmètres irrigués. A ce jour les résultats de ces deux actions, qui ont pratiquement démarré au début de l'année 1979 et pour lesquelles la participation financière des Communautés Européennes s'élève à 1 757 000 UCE sont les suivants:

- 45 digues et barrages réalisés;
- 12 forages creusés dont 5 à fort débit;
- 1 conduite d'eau de 10 km 600 apportant 600 m³/j supplémentaires à la capitale pratiquement terminée.

Ces travaux ont représenté jusqu'à présent: 148 000 journées de travail pour les populations de la région concernée.

Le programme, compte tenu de son démarrage tardif, est encore en cours d'exécution et ne se terminera que vers juin 1981 pour arriver aux résultats globaux suivants:

- 62 digues et barrages;
- 30 forages;
- 1 conduite d'eau de 10 km 600.

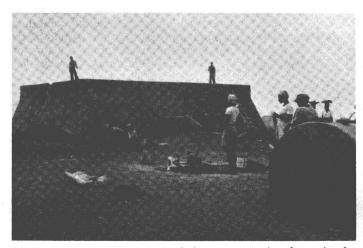
Ces actions qui se poursuivront sur les crédits du 5° FED seront complétés par d'autres projets tels que:

- renforcement de la distribution d'eau et assainissement de la capitale dont une première phase «d'urgence» devrait démarrer très prochainement;
- renforcement des infrastructures de transport;
- formation, assistance technique, équipement, microréalisations, etc.

Le montant global de la participation de la CEE est compris entre 15 et 17 millions d'UCE dont 1,6 M.UCE sous forme de prêts à conditions spéciales.

Cesare Maddedu

Représentant de la Commission des Communautés Européennes à Praia



Un des réservoirs de stockage de l'eau souterraine du projet de João Varelo destiné à accroître les réserves d'eau de Praia



Forage financé par le FED. L'eau se trouve à une profondeur de 50 m au-dessous du lit de la rivière voisine

Coopération CEE - Cap-Vert

Au début de 1980, l'aide communautaire globale octroyée au Cap-Vert s'élevait à 23 millions d'UCE, dont 4 millions relevaient d'un programme indicatif couvrant seulement deux ans, étant donné que le Cap-Vert (comme Sao Tome et Principe) ne s'est joint à Lomé I qu'en novembre 1978, une fois les procédures de négociation et de ratification conclues. Compte tenu du retard avec lequel l'exécution du programme indicatif a commencé, et du manque d'expérience du Cap-Vert dans le domaine de la coopération internationale, notamment avec la CEE, la mise en œuvre de ce programme a progressé

Tableau 1 Lomé I: programme indicatif (4° FED)

	UCE
Hydraulique et assainissements Fourniture de matériel de forage et de collecte de détritus urbains Etude de l'alimentation en eau et de l'assainissement de Praia Travaux du réseau d'eau	2 700 000 (68 %)
II. Aménagements hydro-agricoles	700 000
 Projet de développement et de protection des sols de la région de Jobão Varela Assistance technique au projet de développement de la région de Jobão Varela 	(17%)
III. Augmentation de puissance de la centrale électrique et du réseau haute tension de Praia	350 000 (9%)
IV. Micro-réalisations	150 000 (4%)
V. Formation et études	100 000 (2%)
TOTAL 4 000 000	(100%)

L'aide communautaire au Cap-Vert sous Lomé 1 comprend également les actions suivantes:

Tableau 2

Lome 1: aide communautaire hors programme indicatif			
·	UCE		
Projets régionaux (opérations CILSS)	5 300 000		
STABEX	778 000		
Aide exceptionnelle	2 850 000		
Aide alimentaire (prix intérieur)	11 280 000		
ONG (5 projets en co-financement)	600 000		
CCEI-Action spéciale	-		
B.E.I. (capitaux à risques)	3 850 000		
Projet «Etude de faisabilité d'un chantier de réparation navale» (signé en février 1979)	_		
2) Projet «Chantier Cabnave» (approuvé en février 1980)	_		

de manière satisfaisante.

A part le programme indicatif, la contribution communautaire s'est traduite sous la forme d'un volume considérable d'aide alimentaire et d'aide exceptionnelle.

En juin 1980, le Cap-Vert a pu envisager les cinq années d'aide communautaire prévues dans le cadre de Lomé II. Un programme indicatif d'un montant de 15 à 17 millions d'UCE a été élaboré; 1,6 million d'UCE seront attribuées sous forme de prêts à conditions spéciales, le reste étant prévu sous forme d'aides non remboursables.

Le premier programme indicatif au titre du quatrième Fonds Européen de Développement a été modifié en 1979 et se présente de la manière suivante (tableau 1).

Lomé II

L'aide communautaire prévue sous Lomé II au titre du 5° FED a été programmée et se répartit suivant les pourcentages suivants de l'enveloppe financière globale:

Amélioration des conditions de vie: Approvisionnement, épuration des eaux et du système d'écoulement des eaux (29%), production et distribution d'électricité (6%), micro-réalisations (3%). Total: 38%.

Développement agricole (14,5%) et artisanat (3%), notamment par une meilleure gestion des sols et des ressources en eau. Total: 17,5%.

Transport et communications: développement de l'infrastructure: 21 %.

Projet national pour la capacité de gestion: Formation, études, assistance technique, équipement: 17,5%.

Divers: 6%.

Les dispositions de Lomé II encouragent particulièrement les projets régionaux et le Cap-Vert pourrait donc bénéficier d'une bonne partie des 120-150 millions d'UCE réservées à l'exécution de projets régionaux en Afrique occidentale. Le gouvernement du Cap-Vert a fait six suggestions qui viennent s'insérer dans ce contexte et qui concernent d'autres pays de langue portugaise et des projets relevant des secteurs suivants: télécommunications, énergie renouvelable, formation et assistance technique. Des projets (sel, minerais et la construction d'une zone industrielle) ont également été présentés à la Banque Européenne d'Investissement en vue d'un éventuel soutien de celle-ci. O

MALAWI

Campagne anti-polio CEE-ONG

par Nick WARD(*)

Avec l'appui solide de la Commission des Communautés Européennes et du gouvernement du Malawi, le "Save the Children Fund" de Grande-Bretagne a pu lancer une campagne nationale pour éliminer la poliomyélite au Malawi. Cette action est un exemple de la formule de co-financement appliquée par la CEE pour soutenir les initiatives d'organisations non gouvernementales (ONG), la Communauté participant avec 188 630 Livres Sterling au coût total du projet pour trois ans.

Dans la majeure partie du monde industrialisé, la polio ne fait plus partie des maladies répandues. Depuis la mise au point de vaccins efficaces dans les années cinquante, le nombre de cas survenant en Europe, aux USA et en Océanie a baissé à tel point que beaucoup d'hôpitaux spécialisés dans les maladies infectieuses n'ont iamais constaté de cas confirmés. Cependant, dans la plupart des pays techniquement moins développés, notamment les pays tropicaux, le risque de paralysie dû au virus polio reste non seulement présent mais continue même d'augmenter. On estime, à l'heure actuelle, que cette maladie atteint plus de 500 000 enfants

La fréquence de ces cas implique une charge considérable pour les familles concernées aussi bien que pour les services sanitaires de ces pays. Des études récemment menées au Malawi, au Lesotho et au Swaziland ont montré que près de 80 % des poliomyélitiques s'adressent aux hôpitaux ou aux centres sanitaires, souvent sur recommandation du guérisseur de leur village. Dans de nombreux cas, après avoir reçu un diagnostic correct et s'être entendu dire que leur enfant était incurable, les parents le reprennent chez eux et font de leur mieux pour faire face à la situation. Si la maladie est bénigne, of l'enfant peut apprendre à marcher à l'aide d'une canne; si elle est définitive,

l'enfant restera à jamais incapable de marcher, de ramper ou même de se traîner. De toute façon, sa contribution à la vie familiale (surveiller les enfants, nourrir la volaille ou garder les chèvres) est pratiquement réduite à zéro; quant à ses chances de devenir plus tard agriculteur, mineur, voire employé, elles sont quasiment nulles.

Si le médecin traitant peut assurer une surveillance médicale suivie du patient, celui-ci aura besoin d'un lit d'hôpital et d'un traitement physiothérapique. De nombreux cas nécessitent une intervention chirurgicale pour corriger les contractures; la plupart d'entre eux ont besoin d'étriers, de béquilles ou des deux, et pour les malades les plus gravement atteints, l'acquisition d'un fauteuil roulant est indispensable. Scolarisation garantie, formation adaptée et emplois réservés sont les conditions sine qua non d'une vie normale pour la victime, mais ce sont là luxes rares dans la plupart des pays.

En résumé, la polio est une catastrophe pour l'individu et un fardeau économique à la fois pour la famille et le pays. La prévention de la maladie revient indubitablement moins cher que son traitement. Il est certainement erroné d'affirmer que le traitement à vie d'un cas de polio ne coûte que 1 000 dollars. Cette somme permet l'achat de 20 000 doses de vaccin et l'immunisation totale de 1 000 enfants contre la polio et cinq autres maladies.

Il n'est guère rassurant de penser qu'à l'avenir, malgré une amélioration des conditions d'hygiène, la polio continuera d'exister et de peser lourdement sur l'économie des pays pauvres.

Epidémiologie de la poliomyélite

Le virus minute responsable de la polio se transmet de personne à personne par voie faciale-orale, soit directement, soit par ingestion d'aliments ou de boissons contaminés. Sur 100 personnes contaminées, 90 ignorent porter le virus, alors qu'elles sont capables de le transmettre: 98 % souffrent de fièvres passagères ou de troubles digestifs. alors que 1 % est atteint de la forme paralysante de la maladie. Pour ces derniers, les cellules nerveuses de la moelle épinière et les cellules souches du cerveau sont atteintes et risquent de dégénérer. Les cellules mortes ne se régénèrent pas et le muscle qu'elles commandent est paralysé à vie.

Dans les pays où les conditions d'hygiène sont mauvaises, le virus polio est fréquent et les nourrissons y sont généralement exposés. Mais en fait, ils sont souvent immunisés par les anticorps contenus dans le lait maternel durant les six premiers mois de leur vie.

Avec l'amélioration des conditions d'hygiène, le nouveau-né est moins exposé au virus durant cette période d'immunisation. De ce fait, il risque plus



A l'hôpital Reine Elizabeth de Blantyre, une mère fixe des étriers à son enfant victime de la polio

^(*) Le Dr. Ward est spécialiste de polio et travaille pour le «Save the Children Fund».



Deux gouttes de ce vaccin anti-polio prises oralement trois fois protège l'enfant contre la poliomyélite

d'être atteint par la forme aiguë de la maladie, et c'est là l'un des drames de la polio: elle touche plus gravement les sujets plus âgés que les très jeunes enfants

Lorsque l'hygiène, la santé, l'habitat et l'éducation permettent de réduire la mortalité infantile (nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances) à 80 ou moins, l'épidémiologie de l'infection passe du stade endémique (cas apparaissant isolément chez de jeunes sujets) au stade épidémique avec des résurgences géographiquement localisées atteignant davantage de personnes, généralement plus âgées, dans le périmètre contaminé

Aspects économiques de l'immunisation

L'immunisation de la polio fait en général partie d'un programme global d'immunisation mené par les services sanitaires préventifs; de ce fait, il est difficile d'évaluer avec précision le coût de l'immunisation totale d'un enfant ou l'économie réalisée par la prévention d'un cas de polio.

Le vaccin anti-polio est certes relativement bon marché (environ 0,06 dollar la dose) mais, avec les frais de stockage, de transport et de livraison, la protection intégrale d'un enfant contre cette maladie revient à environ 0,90 dollar. Dès lors, le coût supplémentaire d'une immunisation contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche, la rougeole et la tuberculose infantile est relativement bas; c'est ainsi que pour moins de 2 dollars, il est possible de protéger un enfant contre toutes ces maladies.

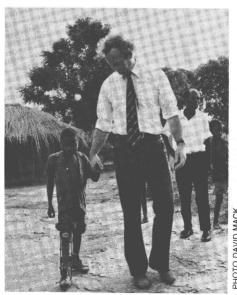
La fabrication de vaccins répondant aux normes OMS requiert une procédure hautement complexe et coûteuse, tout particulièrement pour les vaccins comme la polio et la rougeole utilisant des virus vivants. Il est fort probable que, longtemps encore, la production des vaccins restera l'affaire des pays industrialisés et que les pays en développement seront obligés de les importer moyennant des devises rares et chères. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux pays n'aient pas accordé, dans le poste santé, un rang prioritaire à des programmes massifs et énergiques visant la prévention de ces maladies infectieuses.

Le succès spectaculaire du programme d'éradication de la variole, organisé par l'OMS, a clairement démontré l'efficacité que peut avoir un projet utilisant une technologie simple, un vaccin efficace, un personnel qualifié et recevant le plein appui d'un gouvernement. Le programme mondial d'immunisation a été établi, sous l'égide de l'OMS, afin de promouvoir activement l'immunisation contre les maladies infectieuses de l'enfance et vise à la protection de chaque nouveau-né dans le monde d'ici à 1990.

Le "Save the Children Fund" a entrepris, en collaboration avec l'OMS, un projet ambitieux afin d'aider les gouvernements à éliminer la polio, développer les connaissances dans ce domaine et sensibiliser la population aux problèmes d'immunisation en général, ce qui permettrait d'envisager comme une possibilité réelle le contrôle des autres maladies. Initialement, les projets de lutte anti-polio ont reçu l'appui du Malawi, du Swaziland et du Lesotho. La CEE a accepté de co-financer le programme du Malawi pour une durée de trois ans.

La polio au Malawi

Le Malawi est un pays fertile, isolé à l'intérieur des terres, et s'étend sur 900



Dr Ward, l'auteur de cet article, aide une victime de la polio à marcher

km du nord au sud et sur 80 à 160 km d'est en ouest. A l'ouest du pays se trouve le lac Malawi, le troisième lac africain. La population travaille dur, vivant d'agriculture et de pêche et exploitant la terre d'une manière intensive.

Cette population de 5,5 millions d'habitants a un taux de naissance brut de $45^{\circ\circ}/_{\circ}$ et un taux de croissance de 2,6 % par an. La mortalité infantile de $142^{\circ\circ}/_{\circ}$ est due essentiellement aux infections gastro-intestinales, à la fièvre jaune et à la rougeole. En outre, la bilharziose, les infections par parasites, la coqueluche, la tuberculose et la polio sont responsables d'une grande partie de la mortalité.

Une étude menée par le "Save the Children Fund" pour le ministère de la Santé et portant sur 17 500 enfants âgés de moins de dix ans, a montré que 6,5/1000 restaient paralysés à la suite d'une polio et que 8,2 de ces mille enfants subiraient à un moment ou à un autre de leur vie une attaque de paralysie due à la polio; 14% des victimes étaient incapables de marcher et 14% pouvaient marcher en s'aidant d'une canne ou d'une béquille; 85% des enfants avaient contracté la maladie dans les trois premières années de leur vie.

Il ressort de l'étude que les parents de ces malades étaient ouverts à la médecine moderne et que la plupart des enfants pouvant marcher fréquentaient une école.

Etant donné la gravité de la situation — environ 1350 nouveaux cas par an — le Ministère a décidé de mettre sur pied un programme massif et énergique ayant pour but la vaccination intégrale de tout enfant de moins de deux ans.

Le projet d'imunisation anti-polio

Dans chacun des 24 districts, 5 groupes spéciaux de deux personnes travaillent sous la direction d'une personne qualifiée et expérimentée. On a établi un programme de visites de villages selon lequel chaque équipe visite deux villages par jour, vaccinant tous les enfants de moins de deux ans, aidée en cela par les chefs locaux et les dispensaires des villages. La visite de l'équipe est précédée par la venue d'un conseiller, qui réunit les anciens du village, leur annoncant la séance de vaccination en essayant de les motiver, de les informer et de s'assurer ainsi leur soutien en vue de la pleine réussite du programme.

Chaque village reçoit trois visites au cours desquelles on conseille vivement aux chefs et aux parents de présenter leurs nouveaux-nés dans les cliniques, pour les moins de cinq ans, implantées au plan local et faisant partie d'un réseau qui s'étend à travers tout le pays.

La supervision du programme est assurée par une équipe locale du MCH (Malawi Central Hospital), qui vérifie si le nombre de visites effectuées répond effectivement aux normes du programme. Il est prévu que les équipes spécialisées assurent la continuité du programme pendant une période minimale de 20 ans. Toutefois, lorsque les calculs révèlent que 80 % seulement des enfants ont recu des doses complètes de vaccin et dans le cas de villages trop éloignés d'un dispensaire, des visites sur place resteront indispensables. Le «Save the Children Fund» et la CCE fournissent 10 Landrovers et 30 cyclomoteurs pour faciliter la campagne et garantissent l'approvisionnement en vaccin.

Les premiers résultats de la campagne ont montré que, dans le sud où 🤤 vit la moitié de la population, 80 % des enfants âgés de moins de deux ans ont effectivement recu trois doses de vaccin. Trois équipes de surveillance ont été créées pour chacune des régions du Malawi. Ces équipes actualiseront le programme, définiront les besoins, identifieront les zones où les mères ne présentent plus leurs enfants aux dispensaires et dépisteront tout cas de polio pouvant survenir ultérieurement. Ces équipes constitueront la base d'une unité de surveillance et de contrôle des maladies contagieuses.

Stockage des vaccins

La qualité des vaccins administrés aux nourrissons dépend étroitement des conditions de stockage, la température optimale pour la polio et la rougeole étant de -20°C, de +4 à +8°C pour la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et le BCG.

Le «Save the Children Fund», avec la CCE et l'UNICEF, entreprend actuellement l'amélioration des conditions de conservation au Malawi:



Six mois auparavant, ces trois enfants ne pouvaient se déplacer dans leur village qu'à quatre pattes

- par la construction d'un entrepôt frigorifique central à Lilongwe, composé d'unités de stockage reliées à un système d'alarme pour prévenir toute panne;
- par la création d'un atelier d'entretien et de réparation des circuits réfrigérants;
- par l'octroi de véhicules assurant une livraison rapide;
- par la supervision du fonctionnement du système par un expert en technique frigorifique;
- par la fourniture de boîtes isothermiques permettant le transport dans des conditions optimales;
- par l'installation de congélateurs dans les dépôts régionaux de vaccins.

On prévoit en outre la formation spécialisée d'une équipe de gestion expérimentée, une formation approfondie des équipes mobiles et du personnel local,

et les équipes itinérantes seront chargées de fournir une aide médicale directe.

Des experts seront mis à disposition afin d'assurer l'évaluation objective des résultats du programme.

Le «Save the Children Fund» apporte son soutien au programme pour une durée de cinq ans et le gouvernement a entrepris de maintenir un niveau d'immunisation très élevé durant une période minimale de vingt ans.

L'avenir

L'efficacité d'un programme d'immunisation dépend dans une large mesure du contrôle médical et d'une bonne transmission des informations, de manière à dépister n'importe quel cas afin de pouvoir prévenir et enrayer toute épidémie éventuelle. La campagne actuelle pourrait se prolonger dans l'avenir si l'unité épidémiologique continue à accroître ses compétences et sa capacité de contrôle et de prévention de toute résurgence des maladies infectieuses. Le Malawi est résolu à améliorer la santé de ses enfants et, sous peu, la polio ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Le projet «Save the Children Fund» soutiendra bien entendu le développement futur du programme d'immunisation et de contrôle des maladies au Malawi. Toutefois, pour que l'on parvienne un jour à éliminer la polio dans le monde, il est possible que, dans d'autres pays, les programmes d'immunisation nécessitent soutien et assistance tant sur le plan technique que financier. Des projets sont déjà en cours pour le Maroc et les Philippines et un certain nombre d'autres pays ont exprimé leur désir de travailler avec le «Fund» dans le but d'éliminer la polio dans un avenir N.W. proche. O



Pour leurs enfants, les mamans du Malawi attendent patiemment leur tour à la clinique de Blantyre. Le gouvernement a lancé une campagne contre les maladies infantiles qui sont essentiellement responsables de 42 % de mortalité chez les enfants dans leur première année de vie

BEI

Modalités de financement dans le cadre de Lomé II

La Banque Européenne d'Investissement (BEI)(1) a été créée par le traité de Rome instituant la Communauté Economique Européenne, entré en vigueur le 1er janvier 1958. Institution de droit public autonome au sein de la Communauté Européenne, elle a pour mission, aux termes du traité, de concourir par ses financements au développement équilibré de la Communauté, sans poursuivre de but lucratif.

Les membres de la BEI sont les Etats membres de la Communauté; ils ont souscrit conjointement son capital (7 087,5 millions d'unités de compte u.c. (2) au 31 décembre 1979), dont une partie est effectivement appelée (3). Mais la Banque se procure l'essentiel des fonds nécessaires au financement de ses prêts par des emprunts sur les marchés nationaux et internationaux des capitaux, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté. Elle figure parmi les plus importants emprunteurs internationaux et son crédit de tout premier ordre lui permet de mobiliser d'importants flux de capitaux aux conditions les meilleures.

Initialement circonscrit au territoire des pays membres, le champ d'activité de la Banque s'est progressivement étendu depuis 1963 dans le cadre d'accords d'association ou de coopération prévoyant entre autres une aide financière communautaire. A ce jour, la BEI

(1) Des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus en s'adressant à la Banque Européenne d'Investissement

Boîte postale 2005 Luxembourg

Tél. 43 50 11 --- Télex 3530 bankeu lu

Télécopieur 20 422

ou à son

Bureau de Représentation à Bruxelles

227, rue de la Loi

- 1049 Bruxelles

Tél. 735 21 38 — Télex 21721 bankeu b

(2) La BEI emprunte et prête en de nombreuses monnaies. Elle établit son bilan et ses statistiques d'activité en unités de compte (U.C.) qui ont la même valeur que l'unité de compte européenne (UCE) ou l'unité monétaire européenne (ECU), toutes composées de montants fixes de chaque monnaie des Etats membres: DM 0.828, £ 0,0885, FF 1,15, Lit 109, FI 0,286, FB 3,66, Flux 0,14, Dkr 0,217, £irl 0,00759. Le 30 avril 1980, une unité de compte était égale à 1,39128 US\$.

(3) Au 31 décembre 1979, le montant de l'ensemble des fonds propres (capital versé et réserves) inscrits au passif du bilan de la Banque s'élevait à plus de 1 284 millions d'u.c.

(4) Cf. brochure « Financements hors Communauté: pays du bassin méditerranéen».

intervient dans la quasi totalité des pays du bassin méditerranéen (4), ainsi que dans les Etats signataires des deux conventions de Lomé.

Les différents accords et protocoles financiers conclus entre ces pays et la Communauté prévoient que la Banque accorde dans la plupart des cas, outre des prêts sur ses ressources propres, des concours à des conditions spéciales sur les ressources budaétaires qu'elle gère en qualité de mandataire des Etats membres ou de la Communauté.

Le total des financements consentis en 1979 par la BEI a été de plus de 3 milliards d'u.c., dont quelque 2,56 milliards dans les pays membres et plus de 500 millions à l'extérieur de la Communauté.

Cet article présente les modalités particulières des interventions de la Banque Européenne d'Investissement dans les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Etats ACP) pour la période d'application de la deuxième convention de Lomé.

Signée le 31 octobre 1979 entre 58 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) - actuellement 60 - et Communauté Economique Européenne, cette convention marque, avec des moyens accrus, le prolongement de l'action confiée à la BEI depuis la première convention de Yaoundé, signée en 1963. Une deuxième convention de Yaoundé (1969), puis la première convention de Lomé (1975) ont étendu, dans ses montants, ses modalités et son rayonnement géographique, la coopération financière mise en œuvre par la Banque.

Montants et modalités de l'aide financière mise en œuvre par la BEI

L'aide financière communautaire prévue dans la deuxième convention de Lomé comprend, d'une part, les ressources du Fonds Européen de Développement (FED) (4 542 millions d'u.c.) alimenté par les contributions budgétaires des Etats membres et, d'autre part, les concours à accorder par la Banque sur ses ressources propres. En ce qui concerne la gestion des diverses formes d'aides, elle se répartit ainsi:

Gestion Commission des Communautés Européennes

(sur les ressources du FED)

MIN)

(millions d'u.c.)

280

2 753 Subventions Prêts à conditions spéciales 504 Transferts pour la stabilisation des recettes d'exportation (STA-550 Facilité de financement spéciale pour les produits miniers (SYS-

Gestion Banque Européenne d'Investissement

685

280

175

200

Prêts sur les ressources propres de la BEI

Capitaux à risques sur les ressources du FED

Bonifications d'intérêt sur les ressources du FED

en outre: la Communauté a prévu la possibilité d'interventions supplémentaires sur les ressources propres de la BEI pour des investissements miniers et énergétiques d'intérêt commun à l'Etat ACP et à la Communauté jusqu'à

concurrence de

Les prêts sur ressources propres de la Banque (provenant pour l'essentiel du produit de ses emprunts sur les marchés des capitaux) sont assortis d'une bonification d'intérêt pour laquelle une somme golbale de 175 millions d'u.c. a été réservée sur les subventions du FED. Le taux de cette bonification est normalement de 3%, mais le cas échéant ce taux est automatiquement ajusté de façon à ce que le taux d'intérêt effectivement supporté par l'emprunteur ne soit ni inférieur à 5%, ni supérieur à 8%.

Le montant des capitaux à risques gérés par la BEI en qualité de mandataire de la Communauté Européenne a été sensiblement accru à la suite notamment du succés rencontré dans la mise en œuvre de ce type d'aide au cours de la première convention de

Par ailleurs, une déclaration annexée à la convention de Lomé a prévu que la BEI pourra engager des interventions supplémentaires, à concurrence de 200 millions d'u.c., sous forme de prêts sur ses ressources propres pour des investissements miniers et énergétiques d'intérêt commun à l'Etat considéré et à la Communauté. Ces prêts ne seront pas bonifiables et devront faire l'obiet d'une autorisation cas par cas du Conseil des Gouverneurs de la Banque: ces modalités marquent le caractère particulier de cette possibilité opérationnelle.

Parallèlement à la deuxième convention de Lomé, et comme cela avait été le cas pour les précédentes conventions, une décision du Conseil des ministres des Communautés Furopéennes a prévu une aide spécifique pour les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) ayant avec certains pays membres des liens particuliers.

Cette aide comporte, en ce qui concerne la BEI, 15 millions d'u.c. de prêts sur ses ressources propres, assortis d'une bonification d'intérêt sur les ressources du FED, et 7 millions d'u.c. pour des opérations sur capitaux à risques, suivant les mêmes modalités opérationnelles que celles qui s'appliquent aux Etats ACP.

Dans le cadre de la répartition des tâches définie entre la Commission et la Banque, c'est à la Banque de recevoir et d'instruire en priorité les demandes de financement pour des projets dans les secteurs industriel, agro-industriel, minier, touristique et dans la production d'énergie liée à un investissement dans ces secteurs. Cette orientation n'exclut absolument pas l'octroi de prêts de la Banque pour des projets d'infrastructures productives, en particulier en ce qui concerne l'énergie, dans les pays où ce type de financement paraît approprié, en raison de leur niveau de développement et de leur situation économique et financière.

Une des innovations principales de la nouvelle convention de Lomé est l'accent particulier mis sur le développement minier et énergétique des Etats ACP. A cet égard, la Commission des Communautés Européennes et la BEI sont appelées à renforcer considérablement leur action dans ce domaine. La Commission aura essentiellement la responsabilité de la réhabilitation ou du maintien du potentiel (SYSMIN) ainsi que de l'assistance technique et des études de base, tandis que la Banque disposera de moyens financiers appropriés destinés, d'une part, aux recherches et investissements préparatoires à la mise en exploitation des projets de ces secteurs et, d'autre part, aux investissements visant au développement des potentiels de production.

La BEI participe avec la Commission aux missions de programmation qui doivent se rendre dans chacun des Etats ACP pour la mise au point des programmes indicatifs d'aide communautaire à partir desquels sont identifiés et instruits les projets à financer.

Domaines d'application et conditions des financements de la BEI

1. Les prêts sur les ressources propres de la Banque

L'examen de l'éligibilité des projets, l'instruction des demandes et l'octroi des prêts sur les ressources propres de la Banque s'effectuent suivant les modalités, conditions et procédures prévues par ses statuts et sont en pratique très voisins des règles suivies par les autres instituts internationaux de financement à long terme.

Compte tenu des différents modes de financements communautaires offerts par la Convention, ainsi que de l'importance des subventions et des autres aides à des conditions très favorables (prêts spéciaux, capitaux à risques...), les prêts sur ressources propres de la Banque sont réservés pour des investissements paraissant suceptibles de présenter une rentabilité économique et financière suffisante. Le service des prêts en capital et intérêts devra norma-

lement être couvert par les résultats d'exploitation du projet ou par les ressources directement créées par celui-ci. Dans tous les cas, la BEI tient compte de la situation économique et financière de l'Etat ACP concerné et des facteurs qui peuvent garantir le service du prêt.

Les prêts de la Banque sont destinés au financement d'investissements déterminés et peuvent être accordés soit directement à une entreprise privée, publique ou d'économie mixte, soit à l'Etat ou à une collectivité publique. Le financement de projets par l'intermédiaire de banques de développement ou d'autres organismes de financement du développement est également courant.

C'est notamment le cas pour les investissements des petites et moyennes entreprises: pour faciliter le financement de ce type d'investissements. la BEI applique la technique des prêts globaux qui consiste à accorder, à des banques ou institutions de développement qualifiées des Etats ACP, une ligne de crédit, le prêt global, sur le montant duquel sont imputés des crédits de montant individuel limité accordés en accord avec la BEI pour le financement de divers investissements industriels, agro-industriels et touristiques. Les prêts globaux permettent d'associer, d'une part, les ressources financières de la BEI en tant qu'institution bancaire de la Communauté ayant accès aux marchés internationaux des capitaux et, d'autre part, les capacités (contacts opérationnelles locales directs, sensibilité aux priorités nationales de développement, contrôle sur place) d'institutions de financement des Etats ACP.

Les prêts de la Banque peuvent être utilisés pour la couverture des paiements en devises mais également pour celle des dépenses locales.

Taux d'intérêt et régime monétaire

La BEI ne poursuit pas de but lucratif. Les taux d'intérêt de ses prêts suivent étroitement les fluctuations du marché des capitaux, où elle se procure l'essentiel de ses fonds. Compte tenu du crédit de premier ordre dont elle jouit, la Banque peut emprunter aux meilleures conditions du moment et en faire profiter ses propres emprunteurs, en prenant simplement une marge pour couvrir ses frais administratifs et assurer la constitution de réserves et provisions à un niveau adéquat.

Le taux d'intérêt est indépendant de la nature et de la localisation de l'investissement financé, ainsi que du statut de l'emprunteur.

Les prêts de la BEI sont en règle générale libellés en unités de compte; ils sont effectivement versés selon un assortiment variable de monnaies modulé en fonction des dispositions du contrat de financement et des disponibilités de la Banque. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts, normalement en semestrialités constantes, se font dans les monnaies de déboursement.

Bonifications d'intérêt

Les prêts de la BEI dans les Etats ACP sont accordés à des taux préférentiels par rapport aux taux ordinaires de la Banque: la Convention prévoit en effet que les prêts de la Banque sont assortis d'une bonification d'intérêt de 3 % (sous réserve de l'application des ajustements mentionnés précédemment) à la seule exception des prêts en faveur du secteur pétrolier et des interventions supplémentaires qui viendraient à être décidées pour les investissements miniers et énergétiques d'intérêt commun, mentionnés précédemment.

Durée

La durée des prêts de la BEI est fixée en fonction des caractéristiques propres de chaque projet en tenant compte notamment de la durée normale d'amortissement des équipements ou ouvrages financés. Pour les investissements industriels, cette durée est généralement de l'ordre de 10 à 12 ans; elle peut atteindre 15 et exceptionnellement 20 ans pour des projets d'infrastructures. Le différé de remboursement en capital couvre au moins la période de construction de l'investissement financé.

Appel à la concurrence

La Banque demande en général que les projets financés par ses prêts fassent l'objet d'un appel à la concurrence pour les prestations de biens et services d'une certaine importance. Les procédures appropriées — appel d'offres ou consultation internationaux ou nationaux — sont arrêtées d'un commun accord en tenant compte de la nature et de l'importance des projets, ainsi que de la situation particulière des pays concernés.

L'appel d'offres international est ouvert au moins aux entreprises des pays membres de la CEE et des pays ACP. En outre, la Banque est disposée à concourir au financement d'offres émanant d'entreprises ressortissantes de pays où elle emprunte les fonds nécessaires à ses activités, ainsi que des pays présentant, de l'avis de la Banque, sur le plan technique ou géographique un intérêt particulier pour le projet. L'avis d'appel d'offres sera publié par l'entremise de la Banque au Journal officiel des Communautés Européennes. L'emprunteur est toutefois libre d'en assurer également la diffusion par d'autres voies.

Les modalités techniques de l'appel d'offres sont celles de l'emprunteur dans la mesure où elles ne comportent aucune disposition discriminatoire (organisation, règlement, délais, etc....) La consultation internationale doit porter au moins sur trois entreprises ou fournisseurs qualifiés ressortissants de différents pays membres de la Banque. Elle peut être étendue à d'autres entreprises ou fournisseurs acceptables par la Banque.

La Banque se réserve le droit de suivre et d'approuver les procédures d'appel à la concurrence, notamment en ce qui concerne la préqualification, l'établissement et le contenu du dossier de consultation, l'évaluation des offres et le choix de l'adjudicataire.

Portée financière

L'octroi de prêts de la Banque sur ses ressources propres est toujours subordonné à la mise en œuvre d'autres moyens de financement (fonds propres de l'emprunteur, autres crédits...).

En règle générale, la BEI n'accorde pas de concours supérieurs à 50 % du coût total des immobilisations d'un projet.

Bien qu'il n'existe pas de limite minimale aux montants de ses prêts, la BEI préfère recourir, dans la mesure du possible, aux prêts globaux pour le financement d'investissements nécessitant des prêts de faible montant: elle n'envisage qu'exceptionnellement des interventions directes spécifiques inférieures à 2 millions d'unités de compte ou supérieures à 30 millions.

En plus d'une harmonisation constante avec la Commission des Communautés Européennes pour les actions financées dans le cadre d'ensemble de l'aide communautaire, la Banque collabore en permanence avec les instituts financiers des Etats membres de la Communauté Européenne, avec ceux des Etats ACP, et avec les organisations internationales opérant dans le domaine de l'aide au développement, les cofinancements tendant à devenir, pour la Banque, une pratique quasi générale.

Il existe ainsi de nombreux exemples de cofinancements avec la Caisse centrale de coopération économique (France), la Commonwealth Development Corporation (Royaume-Uni), la Kreditanstalt für Wiederaufbau et la Deutsche Entwicklungsgesellschaft (Allemagne), le Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden (Pays-Bas), la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et, de plus en plus fréquemment, avec divers banques et fonds bilatéraux et multilatéraux du monde arabe.

Sûretés

Comme tout prêteur dont les ressources sont constituées par des fonds empruntés sur le marché financier international, la Banque doit, pour maintenir son propre crédit et en application de ses statuts, subordonner l'octroi de ses prêts à l'obtention de sûretés appropriées. La garantie de l'Etat concerné par le projet peut être demandé, mais d'autres garanties de premier ordre peuvent être envisagées.

2. Les concours sous forme de capitaux à risques sur ressources du FED

Dans le cadre de la coopération industrielle de la Communauté avec les Etats ACP et en vue de renforcer l'action de la Banque dans les secteurs pour lesquels elle a une responsabilité principale (industrie, agro-industrie, mines, tourisme, ainsi que production d'énergie liée aux investissements dans ces secteurs), les Conventions de Lomé ont confié à la Banque la mise en œuvre, pour le compte de la Communauté, d'une forme d'aide financière particulièrement adaptée à la situation financière et aux conditions économiques des Etats ACP: les opérations sur capitaux à risques.

L'expérience de la première Convention de Lomé ayant été concluante en ce qui concerne l'efficacité de cette forme d'aide (souvent jumelée du reste aux prêts sur ressources propres de la Banque) il a été convenu dans la deuxième Convention de tripler le montant total des concours sur capitaux à risques, d'en assouplir et d'en étendre les possibilités d'emploi.

Les capitaux à risques peuvent être accordés sous forme soit de prises de participation, soit de concours en quasi capital.

La BEI peut, au nom de la Communauté, prendre des participations dans le capital d'entreprises ou dans celui de banques de développement des Etats ACP. Ces participations sont de caractère minoritaire et peuvent être jume-lées avec un prêt de la BEI ou avec un concours en quasi capital. Elles sont temporaires et doivent en temps opportun être cédées, de préférence à des ressortissants ou des institutions des Etats ACP.

Les concours en quasi capital peuvent être accordés sous forme de prêts subordonnés dont le remboursement et éventuellement le paiement d'intérêts n'interviennent qu'après que l'emprunteur a réglé ses autres créances bancaires.

Ils peuvent aussi prendre la forme de prêts conditionnels dont les modalités de remboursement, de durée, de paiement des intérêts ne sont pas définitivement fixées à l'avance mais peuvent varier en fonction de la réalisation d'objectifs de rentabilité ou de production attendus de l'investissement et déterminés au moment de l'octroi du concours.

Les prêts conditionnels peuvent être accordés soit à une entreprise déterminée, soit à un Etat ACP ou à une banque de développement, pour leur permettre de prendre une participation dans le capital d'une entreprise. Toutefois, une telle opération de prise de par-

ticipation «indirecte» doit servir au financement d'investissements nouveaux et être complétée par d'autres financements provenant soit de la Communauté, soit d'autres sources.

En plus des secteurs mentionnés cidessus, les capitaux à risques peuvent désormais, et dans des circonstances exceptionnelles, servir également au financement de projets dans les secteurs des transports et des télécommunications lorsque le bénéficiaire est une entreprise à gestion autonome de type industriel.

En outre, les capitaux à risques peuvent être employés pour le financement d'études spécifiques pour la préparation ou la mise au point de projets ainsi que pour l'assistance aux entreprises pendant la période de démarrage.

Compte tenu de l'accent particulier mis par la deuxième Convention de Lomé sur l'aide au développement minier et énergétique des Etats ACP, il est désormais également possible de financer sur capitaux à risques des projets de recherches et d'investissements préparatoires à la mise en exploitation dans les secteurs minier et énergétique.

Programmation de l'aide communautaire et présentation des demandes de financements à la Banque

La Convention de Lomé prévoit qu'après l'examen, au cours d'une mission de programmation avec chaque Etat bénéficiaire, des propositions dans lesquelles ce dernier a fixé ses objectifs et priorités, l'aide communautaire fait l'objet d'un programme indicatif établi de commun accord entre les organes compétents de la Communauté et de l'Etat ACP intéressé. Ce programme d'aide est révisable durant la période d'application de la convention pour tenir compte des modifications pouvant survenir dans la situation économique des différents Etats ACP et de tout changement dans la définition de leurs priorités initiales.

Chaque projet qui figure ou est susceptible de figurer dans le programme indicatif de l'aide peut être présenté à la Communauté par les Etats ACP ou, avec leur accord, par d'autres bénéficiaires.

Les contacts préliminaires pour tous les projets des secteurs industriel, agroindustriel, touristique et minier et la production d'énergie liée aux investissements dans ces secteurs doivent être pris avec la Banque Européenne d'Investissement.

La Banque souhaite être tenue informée dans la mesure du possible dès le début de la préparation du dossier. Elle pourra alors évoquer avec l'emprunteur potentiel les moyens de financement qui lui paraissent a priori appropriés pour le projet, ainsi que les actions et études préalables qui lui sembleraient nécessaires pour que l'instruction puisse commencer rapidement.

Le choix définitif des modes de financement des projets ne peut être déterminé qu'à un stade ultérieur de l'instruction.

Les dossiers de projets pour lesquels est envisagé soit un prêt de la Banque Européenne, soit un financement par capitaux à risques, doivent être adressés à la

Banque Européenne d'Investissement Direction des Financements à l'extérieur de la Communauté Boîte postale 2005 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

Instruction des projets et décisions de financement

La Banque Européenne d'Investissement instruit les demandes de prêts et prend les décisions de financement, conformément aux dispositions de ses statuts et des textes d'application de la Convention de Lomé, pour les projets à financer par un prêt sur ses ressources propres ou sur capitaux à risques.

Dans le cadre des dispositions prévues pour l'instruction des aides de la Communauté, la Banque s'assure de l'avis favorable des autorités responsables de l'Etat ACP intéressé et recueille, dans les conditions prévues par ses statuts, l'avis de la Commission des Communautés Européennes ainsi que celui d'un comité composé de représentants des gouvernements des Etats membres de la CEE aux travaux desquels un représentant de la Commission participe. (Comité de l'article 22)

La Commission, pour sa part, instruit et prend les décisions de financement pour les autres aides consenties sur les ressources du FED (subventions et prêts spéciaux) après avis d'un comité composé de représentants des gouvernements des Etats membres au sein duquel la Banque est également représentée. (Comité du FED)

ANNEXE TECHNIQUE

Documentation à fournir à la Banque Européenne d'Investissement

La forme et le contenu des documents concernant les projets qui peuvent être soumis à la Banque sont de la responsabilité de l'emprunteur à qui il appartient de préparer, avec éventuellement une assistance appropriée de son choix, les divers éléments du dossier.

La diversité des projets et leurs caractéristiques très différentes rendent

souvent difficile en pratique une standardisation stricte des documents nécessaires à l'instruction des dossiers. La Banque n'impose pas, par conséquent, de schéma type ou de questionnaire détaillé pré-établi aux emprunteurs potentiels, mais les laisse libres d'utiliser leurs propres méthodes et les moyens dont ils disposent pour réunir un dossier complet comportant le maximum d'éléments pour permettre l'instruction technique, économique, financière et juridique du projet.

L'énumération ci-après de la documentation à fournir à la Banque est donc donnée à titre indicatif car, pendant l'instruction, la Banque maintient un contact étroit avec l'Etat ACP, l'entreprise ou l'administration intéressés afin de recueillir les informations complémentaires nécessaires et d'évoquer en commun les principaux problèmes susceptibles de se poser durant la réalisation du projet et après sa mise en service.

Dans le cas d'un projet de type industriel, minier ou touristique, la documentation doit principalement comporter des indications sur les points suivants:

1. Renseignements généraux et juridiques sur l'entreprise et sur ses principaux associés ou promoteurs

- L'entreprise: textes constitutifs, statuts, actionnaires, répartition du capital, régime fiscal, convention d'établissement, concessions, activités, organisation comptable et administrative, bilans compte d'exploitation comptes de profits et pertes situation de trésorerie des trois derniers exercices, détails sur l'endettement à court, moyen et long terme.
- Les principaux associés ou promoteurs: statuts, actionnaires, activités, références, bilans et comptes de profits et pertes des trois derniers exercices.

2. Renseignements techniques

- Conception générale: objet, localisation, facteurs de production, capacités nominale et prévisionnelle.
- Description technique: technologie, terrain, aménagements généraux, bâtiments, installations de production et de stockage, services généraux, ouvrages et matériels de transport, protection de l'environnement.
- Modalités d'étude et d'exécution: organisation, consultants éventuels, modalités de passation des commandes et marchés, surveillance, calendrier.
- Devis estimatif détaillé des investissements par référence à la description technique, provision pour imprévus et variations de prix, intérêts intercalaires, frais de premier établissement et de démarrage, répartition des coûts en devises et en monnaie locale.

— Conditions d'exploitation: matières premières et produits, schémas, consommations et rendements techniques, encadrement et main-d'œuvre, organisation de la gestion, assistance technique éventuelle.

3. Renseignements économiques

- Marchés: évolution constatée et prévue de l'offre, de la demande et des prix, statistiques.
- Ecoulement de la production: politique commerciale et organisation des ventes, position de l'entreprise et principaux concurrents, ventes locales et à l'exportation.
- Emplois créés: permanents et saisonniers, expatriés et nationaux, formation professionnelle, plan de relève éventuel.
- Insertion du projet dans le plan de développement du pays considéré.
- Eléments permettant de calculer la rentabilité économique du projet et d'apprécier sa contribution au développement économique du pays considéré, son incidence sur la balance des paiements et sur les finances publiques.

4. Renseignements financiers

- Structures des coûts d'exploitation, des amortissements et des frais généraux.
- Comptes d'exploitation prévisionnels de l'entreprise jusqu'à l'utilisation normale des capacités installées (éventuellement comptes d'exploitation antérieurs).
- Evaluation des besoins en fonds de roulement et leur évolution pour la même période: stocks matières premières, produits finis, crédits aux clients, dettes envers les fournisseurs.
- Bilan et situation de trésorerie prévisionnels de l'entreprise pour la même période (éventuellement bilans antérieurs).
- Plan de financement du projet et calendrier des dépenses prévues.
 - Garanties offertes.
- Politique prévisionnelle de rémunération du capital de l'entreprise.

Dans le cas d'un projet d'infrastructure ou de production d'énergie, le détail de la documentation nécessaire devra bien entendu être adapté aux caractéristiques particulières de l'entreprise et du projet. Des renseignements supplémentaires seront notamment nécessaires concernant les besoins à satisfaire, les conditions d'exécution et les perspectives d'utilisation du projet, les principes et modalités de tarification, les avantages et coûts d'utilisation pour la collectivité.

Dans tous les cas, il est utile que les dossiers à constituer comportent l'indication des noms et adresses des responsables de l'élaboration du projet sur les plans technique, économique, juridique et financier. O

EUROPE Les dossiers

La Communauté à Dix: bienvenue à la Grèce

Le 1er janvier 1981: entrée de la Grèce dans la Communauté européenne. Ne dites plus «les Neuf» mais «les Dix». Dès le début de 1981, en effet, le tableau institutionnel de la Communauté se modifie: la Grèce participe désormais directement, au même titre que les neuf autres pays membres, à la prise de toutes les décisions européennes. Un représentant d'Athènes siège à toutes les réunions du Conseil des ministres européens, un Grec est membre de la nouvelle Commission européenne, des députés helléniques siègent au Parlement européen, un juge grec à la Cour de justice européenne.

A partir de 1981 également, et sous réserve de certaines dispositions transitoires similaires à celles qui avaient déjà été convenues à l'occasion de l'adhésion en 1973 du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni, toutes les règles du marché commun commencent à s'appliquer à la Grèce: politique agricole commune, politique régionale européenne, règles européennes de concurrence, liberté de circulation des travailleurs et des marchandises, etc.

Que de chemin parcouru depuis le 12 juin 1975, jour où le gouvernement grec demanda officiellement son adhésion à la Communauté! Que de chemin parcouru aussi depuis le 9 juillet 1961, date de la signature d'un premier accord organisant l'association de la Grèce et de la Communauté européenne! Déjà, l'adhésion de la Grèce à la Communauté était prévue dans cet accord d'association.

Et lorsque la Grèce, en 1975, confirma cette intention ancienne, il fut immédiatement clair que la réponse de ses partenaires ne pouvait qu'être positive. Il est, en effet, évident que la Grèce a sa place dans la construction européenne. Pourquoi cette évidence? La réponse tient dans une autre question: peut-on concevoir l'Europe sans le pays qui lui donna son nom et qui reste, aujourd'hui encore,



l'une des sources vives de sa civilisation?

La Grèce en quelques mots

Dans les mythes des anciens Grecs, Europe, sœur du Phénicien Cadmos, fondateur de la ville de Thèbes, est enlevée par Zeus, le plus puissant des dieux. Elle donne naissance à Minos, qui sera roi de Crète. C'est dans cette île, autour de Cnossos, puis sur le continent à Athènes et dans les autres cités grecques qui essaiment bientôt de la mer Noire à l'Espagne, que se situe l'une des origines de la civilisation occidentale.

Du deuxième millénaire au deuxième siècle avant le Christ, la Grèce donne à l'Europe ses premiers poètes, ses premiers dramaturges, ses premiers architectes, ses premiers historiens, ses premiers philosophes et ses premiers scientifiques. C'est en Grèce que trouvent leur source nos idées de raison, de démocratie, et même la première intuition d'un univers composé d'atomes en perpétuel mouvement.

A travers tous les bouleversements de l'histoire, la pensée grecque continuera à irriguer l'Europe, directement ou indirectement par l'entremise des Romains, des Byzantins, des Arabes et des Italiens de la Renaissance. Et la résurrection au XIX° siècle d'une Grèce indépendante, que soudent sa religion et sa langue, s'inscrit alors dans le mouvement général du réveil des nationalités en Europe.

A l'extrême sud-est de notre continent, la Grèce est la porte de l'Asie et l'une des portes de l'Afrique. Sa position est unique: à ses relations tradionnelles avec un Proche-Orient qui se situe au centre des tensions économiques et politiques internationales, s'ajoutent des frontières terrestres avec l'Albanie, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Turquie, pays qui est associé à la Communauté.

La Grèce est l'un des fleurons de ce monde méditerranéen qui, en dépit de ses problèmes économiques, reste l'une des régions les plus vivantes de l'Europe et l'une des plus belles expressions de son originalité.

La superficie du pays est de 132000 km², dont les quatre cinquièmes sont montagneux, avec une vingtaine de sommets compris entre 2 000 et 3 000 mètres. La mer est toujours un des grands moyens de communication: aucun point du territoire n'en est distant de plus de 100 km, le pays compte plus de 2 000 îles.

Climat méditerranéen avec toutefois d'assez nettes variations régionales, campagnes où dominent le chêne et l'olivier, monuments anciens et charme des villes petites et grandes, la Grèce attire chaque année des millions de visiteurs étrangers. Mais ce n'est pas seulement, ni même d'abord, un pays de tourisme: la renaissance politique et culturelle de la Grèce se double d'une renaissance économique fondée sur la modernisation, l'industrialisation et l'urbanisation du pays. Le tiers des 9 millions de Grecs vivent aujourd'hui en Attique, autour d'Athènes.

Le dynamisme de l'économie grecque reste relativement fragile. Quatre problèmes délicats affectent en effet l'économie du pays:

— L'agriculture a pris du retard par rapport à l'essor de la production industrielle. En dépit de la forte proportion (31 %) de la population active qui demeure employée dans le secteur agricole, ce dernier n'a qu'une part relativement faible dans le produit national hellénique. Ce retard s'explique en grande partie par la présence de nombreuses petites exploitations souvent peu productives, par la situation et la composition des sols, par la résistance qui se manifeste devant l'emploi des techniques modernes d'exploitation, par un sous-emploi important.

— La croissance industrielle a eu trop tendance à se concentrer géographiquement dans les zones d'Athènes-Le Pirée et de Thessalonique, au détriment de la plupart des îles et des zones continentales périphériques, ce qui aggrave les problèmes régionaux auxquels la Grèce doit faire face. Le taux global — très satisfaisant — de la crois-

⁽¹⁾ Texte de la Direction générale de L'Informa-



«La mer est toujours un des grands moyens de communication: aucun point du territoire n'en est distant de plus de 100 km, le pays compte plus de 2 000 îles»

sance industrielle masque de fortes disparités: tous les secteurs n'ont pas enregistré au cours des dernières années des résultats aussi favorables que la métallurgie, la pétrochimie, les textiles, qui sont les branches les plus dynamiques de l'industrie grecque.

Le développement économique de la Grèce s'est accompagné d'un déficit continu et croissant des échanges commerciaux. Ce déficit, explicable par la dépendance du pays à l'égard des biens d'équipement importés, est partiellement compensé par d'importantes entrées de devises assurées par les activités du tourisme, de la marine marchande - l'une des plus importantes du monde — ainsi que par les transferts de fonds effectués par les travailleurs grecs émigrés. Mais la Grèce, pauvre en énergies indigènes, est, depuis 1973, durement frappée par le renchérissement des produits pétroliers.

— L'inflation est plus forte en Grèce que dans la plupart des pays occidentaux: la hausse des prix a dépassé en moyenne 15% par an entre 1973 et 1978. Elle a atteint 18% en 1979.

En dépit de ces zones d'ombre, la croissance de l'économie grecque — 3,6 % par an en moyenne entre 1973 et 1978, 3,75 % en 1979 — dépasse celle de ses partenaires de la Communauté européenne. Certes, la Grèce est encore loin d'avoir atteint le niveau de prospérité moyen de la Communauté,

mais elle supporte déjà relativement bien la comparaison avec des pays comme l'Irlande et l'Italie:

- Le produit intérieur par habitant était, en 1978, de 2 628 UCE(2) en Grèce, contre 2 899 en Irlande et 3 602 en Italie;
- La consommation privée par habitant atteignait, en 1978, 1 827 UCE en Grèce, contre 1 842 en Irlande et 2 278 en Italie:
- On trouve 2,2 médecins pour 1 000 habitants en Grèce contre 1,2 en Irlande et 2,2 en Italie. Il y a 266 postes de téléphone pour 1 000 habitants en Grèce contre 172 en Irlande et 301 en Italie.

1961-1980: vingt ans d'association

Premier pays européen à s'associer à la Communauté, la Grèce a toujours eu des relations privilégiées avec les «Six» puis avec les «Neuf». Dès le 9 juillet 1961, moins de quatre ans après la signature du traité de Rome créant la Communauté économique européenne, un accord d'association était signé à Athènes entre la Grèce et la Communauté. D'un point de vue politique, cet accord marquait l'ancrage de la Grèce à la construction européenne naissante. Il prévoyait en effet que l'adhésion de la Grèce à la Communauté pourrait être examinée dès lors que ce pays, renforcé par l'association, serait en état d'envisager l'acceptation intégrale des obligations découlant des traités européens. Formulation vague, certes, mais qui montrait que l'entrée de la Grèce

dans le «club européen» était, il y a déjà vingt ans, une des données de la construction européenne.

L'accord d'association prévoyait notamment:

- L'établissement d'une union douanière, c'est-à-dire la suppression progressive de tous les droits de douane et des taxes équivalentes frappant les produits circulant entre la Grèce et la Communauté;
- Le développement d'actions communes et l'harmonisation des politiques de la Communauté et de la Grèce dans une série de domaines comme la politique agricole, la libre circulation des travailleurs, les transports, la fiscalité, les règles de concurrence et la politique économique;
- La mise à la disposition de la Grèce de ressources destinées à faciliter le développement accéléré de son économie;
- La création d'institutions communes. Un Conseil d'association, composé de représentants de la Communauté et de la Grèce, était chargé de veiller au bon fonctionnement de l'accord. Une commission parlementaire mixte, composée de membres des Parlements grec et européen, était également formée.

L'association entre la Communauté et la Grèce n'a pas donné tous les fruits qu'en attendaient les partenaires. Durant sept ans, de 1967, date de la prise du pouvoir à Athènes par une junte militaire, à 1974, date du rétablissement de la démocratie, l'application de l'accord fut en effet «gelée». Les



Une vue du Parthénon sur l'Acropole à Athènes; malgré les millions de visiteurs étrangers chaque année, la Grèce n'est pas seulement un pays de tourisme car la renaissance politique et culturelle y est doublée d'une renaissance économique

^{(2) 1} unité de compte européenne (UCE) = environ 5,9 FF ou 41,3 FB (sur la base des taux en vigueur le 3 novembre 1980).

	Grèce	Bélgique	Danemark	Allemagne	France	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Royaume- Uni
Population										
(millions, 1978)	9,4	9,8	5,1	61,3	53,3	3,3	56,7	0,4	13,9	55,9
Emploi (en %, 1979)										
Agriculture	30,8	3,2	8,3	6,2	8,8	21,0	14,8	6,1	4,8	2,6
Industrie	30,0	36,7	30,2	44,9	36,3	31,9	37,7	44,7	32,7	39,9
Services	39,2	60,7	61,5	48,9	54,9	47,1	47,5	49,2	62,4	58,4
Produit intérieur brut										
Croissance annuelle moyenne 1973-1978 (%) (a)	3,6	2,3	1,9	1,9	3,0	3,5	4,0	0,6	2,6	1,1
Par habitant, en 1978 (UCE)	2 628	7 530	8 601	8 186	6 960	2 899	3 602	7 821	7 366	4 345
Niveau de vie										
Consommation privée par habitant en 1978 (UCE)	1 827	4 604	4 781	4 882	4 276	1 842	2 278	4 469	4 261	2 608
Voitures pour 1 000 habitants en 1978	80	302	276	346	333	195	291	428	295	258
Téléphones pour 1 000 habi- tants en 1978	266	332	569	404	372	172	301	539	453	447
Médecins pour 1 000 habitants en 1977	2,2	2,2	2,0	2,0	1,6	1,2	2,2	1,3	1,7	1,5
Prix à la consommation (a)										
Moyenne annuelle de hausse en 1974-1979 (%)	14,1	7,5	9,8	4,2	10,1	14,5	15,8	6,9	6,7	15,5

Source: Eurostat, sauf (a): OCDE, 1980.

dispositions de l'accord furent certes respectées, mais les développements qu'il appelait dans une série de secteurs furent remis à des jours meilleurs.

Le bilan de l'association peut dès lors se présenter comme suit:

- La réduction progressive des tarifs douaniers a suivi le rythme prévu par l'accord d'association. Résultat: depuis le 1er juillet 1968, les exportations grecques de produits industriels peuvent pénétrer dans le marché commun sans acquitter de droits de douane. Une exception toutefois: les produits du charbon et de l'acier ont été laissés en dehors du champ de l'accord. Quant aux exportations industrielles de la Communauté, elles peuvent, pour les deux tiers d'entre elles environ, pénétrer en franchise de droits sur le marché grec depuis 1974. Tenant compte de la situation économique de la Grèce et de fragilité de son jeune développement industriel, l'accord d'association avait en effet accordé à ce pays le bénéfice d'une démobilisation plus lente de ses barrières douanières.

 Les progrès ont été moins sensibles dans le domaine agricole. L'agriculture est un secteur économique à part, organisé de manière plus rigide que les autres. Il n'était pas possible de laisser certains produits agricoles circuler librement entre la Communauté et la Grèce sans que soient d'abord harmonisées les politiques agricoles menées de part et d'autre. Cette harmonisation, entreprise en 1962 puis interrompue en 1967 avant d'être remise à l'ordre du jour en 1974, n'a pas, à proprement parler, dé-

passé le stade des travaux préparatoires. La Communauté a cependant supprimé ses droits de douane pour 90 % de ses importations agricoles en provenance de Grèce. Elle a aussi ouvert des contingents d'importation préférentielle au bénéfice de certains produits essentiels pour l'agriculture grecque, comme le vin et l'huile d'olive. Les exportations agricoles de la Grèce sont cependant restées soumises au jeu des

Evolution des échanges entre la Grèce et les Neuf

(en millions d'UCE)

	Importations grecques	Exportations grecques	Solde
1960	284	113	171
1963	430	142	288
1968	689	299	390
1973	1 634	766	868
1978	3 139	1 724	1 415
1979	4 077	2 205	1 872

mécanismes de protection communautaires, comme les prélèvements à l'importation, qui ont pour effet de mettre les prix des produits agricoles pénétrant dans la Communauté au même niveau que les prix européens, en général plus élevés.

— Conséquence des dispositions tarifaires de l'accord d'association, les échanges commerciaux entre la Grèce et la Communauté se sont considérablement développés depuis l'entrée en vigueur de l'accord à la fin de 1962.

Ces échanges posent un problème économique à la Grèce. Premier partenaire commercial de ce pays, la Communauté européenne lui vend beaucoup plus qu'elle ne lui achète. Le solde négatif de la Grèce a dès lors tendance à s'accroître. L'augmentation des achats helléniques de biens d'équipement et de produits manufacturés, conjuguée avec un certain tassement des ventes grecques de produits agricoles explique ce déséquilibre. En favorisant les exportations agricoles de la Grèce et l'industrialisation de ce pays, l'adhésion devrait contribuer, à terme, à un meilleur équilibre des échanges.

 Les autres dispositions de l'accord d'association ont beaucoup plus souffert du «gel» temporaire des relations entre la Communauté et la Grèce. Ainsi. le développement d'actions communes et l'harmonisation des politiques économiques n'ont été entrepris en fait qu'à partir de 1974 et sont restés au stade des discussions préliminaires. Des crédits de 125 millions d'unités de compte européennes avaient été ouverts à la Grèce par un premier protocole financier, mais cette aide communautaire fut, elle aussi, suspendue entre 1967 et 1974. Depuis lors, un deuxième protocole financier signé en février 1977 a mis à la disposition de la Grèce jusqu'en 1981 un total de 280 millions d'UCE, dont 235 millions de prêts. Objectif: favoriser le développement de



M. Constantin Caramanlis, alors Premier ministre, avait signé (notre photo) l'acte d'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne le 28 mai 1979 à Athènes. A sa gauche, Mr Georges Kontogeorgis, le premier membre grec de la Commission des Communautés Européennes

l'économie, des infrastructures, de l'industrie et de l'agriculture grecques.

1975-1980: les négociations d'adhésion

L'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne a de nombreuses implications économiques, et elle a soulevé à ce titre des problèmes qui ont dû être traités en priorité. Pourtant, dans les capitales de la Communauté comme à Athènes dès le rétablissement de la démocratie, ce sont d'abord des considérations politiques qui ont été avancées pour justifier cette adhésion

«L'Europe, ont dit d'emblée les dirigeants de la nouvelle démocratie hellénique, se trouve engagée sur la voie de l'intégration. Athènes veut être présente pour apporter sa contribution et ses efforts à ce qui sera assurément l'événement le plus grand du siècle». Lors de la signature du traité d'adhésion le président Caramanlis, alors premier ministre, répétera que «la Grèce ne pouvait rester en dehors de cet effort collectif historique pour l'avenir de l'Europe. Son destin est intimement lié à celui des autres démocraties du continent».

A cette déclaration font écho celles des nombreux dirigeants des Neuf qui ont vu dans l'ouverture à la Grèce le moyen de confirmer la stabilité de sa démocratie renaissante.

Et pour M. Natali, le vice-président de la Commission européenne chargé des questions de l'élargissement, ce dernier constitue «la preuve que la Communauté n'est pas un club de riches fermé à l'étranger et est au contraire résolument ouverte à tous les pays démocratiques d'Europe», une «étape essentielle, aussi, dans le sens d'une construction harmonieuse et équitable de l'Europe, elle-même condition sine qua non de la sauvegarde de la stabilité, de la démocratie et de la paix».



La marine marchande hellénique, une des plus importantes au monde, assure au pays d'importantes rentrées de devises



« Cinq ans sont prévues pour parachever l'union douanière industrielle entre la Grèce et ses autres partenaires de la Communauté »

Annoncée officieusement dans les semaines qui suivirent le rétablissement de la démocratie en 1974, la demande grecque d'adhésion à la Communauté fut introduite officiellement le 12 juin 1975. Le calendrier des événements fut dès lors le suivant:

- Il fallait tout d'abord que les institutions européennes prennent position. Le 28 janvier 1976, la Commission européenne publiait un avis qui, sans minimiser les problèmes posés, recommandait une réponse «clairement affirmative» de Neuf. Moins de deux semaines plus tard, le 9 février 1976, le Conseil de ministres de la Communauté se prononçait lui aussi en faveur de la demande grecque.
- Les négociations pouvaient alors commencer. Elles s'ouvrirent solennellement le 27 juillet 1976 à Bruxelles, mais concrètement, elle ne débutèrent vraiment que le 19 octobre. Une double structure de négociation était alors mise en place. Tous les trois mois environ. puis à un intervalle plus rapproché vers la fin des négociations, les ministres de la Communauté et de la Grèce devaient se rencontrer pour donner les impulsions politiques nécessaires - et parfois pour débloquer — les discussions plus techniques menées à un rythme beaucoup plus soutenu au niveau des ambassadeurs.
- Pendant plus d'un an les négociations eurent surtout pour objet d'identifier les problèmes et d'échanger les informations relatives à la position des différents partenaires. Sur cette base, la Commission européenne put présenter, en janvier 1978, de premières propositions concrètes relatives à l'intégration de la Grèce dans les différents secteurs de l'activité communautaire. Le Conseil des ministres européens réagit dans les deux semaines et décida de tout mettre

en œuvre pour conclure rapidement la phase substantielle des négociations.

- D'avril 1978 à avril 1979, six sessions ministérielles furent organisées. Elles permirent de résoudre progressivement toutes les questions délicates: mouvements de capitaux, union douanière, relations extérieures, questions institutionnelles, dispositions transitoires, affaires sociales et agricoles, etc. Tout au long de ces négociations, la Commission européenne remplissait sa fonction essentielle, qui consiste à élaborer des propositions et des compromis en vue de parvenir à des accords. A cette fin, la Commission menait de nombreuses consultations avec Grèce afin de mieux cerner les positions des uns et des autres, d'éviter les malentendus et de frayer la voie à de nouveaux progrès.
- Simultanément, la Commission européenne mettait au point avec les autorités grecques les adaptations techniques à apporter à quelque 40 000 pages de législation européenne contenues dans le «Journal officiel des Communautés», sans compter les travaux nécessaires à la traduction en grec des différents traités européens.
- Le traité et les autres actes relatifs à l'adhésion de la Grèce furent finalement signés à Athènes le 28 mai 1979 avant d'être approuvés par le Parlement européen et ratifiés par les dix parlements nationaux.

1981 : la Grèce, membre à part entière de la Communauté européenne

Dès le 1^{er} janvier 1981, la Grèce est donc un membre à part entière de la Communauté européenne: voilà l'essentiel du traité d'adhésion. Les autorités helléniques se sont en effet engagées dès leur demande d'adhésion, à accepter «l'acquis communautaire», c'est-à-dire l'ensemble des règles de la Communauté, telles qu'elles ont été définies par les traités européens mais aussi par des années de fonctionnement.

Pour éviter toutefois que cette adhésion ne constitue un choc trop rude pour la Grèce ainsi que pour certains secteurs, notamment agricoles, de la Communauté, des transitions et des dérogations purement temporaires ont été prévues, dans le respect de la règle communautaire qui demeure inchangée. En général, la période de transition est de cinq ans. Aux termes de ces cinq années, l'essentiel du rapprochement aura été accompli sauf pour certains domaines, très limités, où des délais plus longs ont été prévus. Ainsi, il faudra attendre sept ans pour que certains produits agricoles puissent circuler sans aucun droit de douane entre la Grèce et les Neuf. Sept ans aussi pour que soit réalisée entièrement la libre circulation des travailleurs dans la Communauté à Dix.

On trouvera ci-dessous, secteur par secteur, une analyse des principales dispositions du traité d'adhésion.

Institutions

La Grèce participe pleinement, dès le 1° janvier 1981, à toutes les activités des institutions et organismes communautaires. A cette date, le tableau de ces institutions est donc le suivant:

- La Commission européenne compte 14 membres — deux Allemands, deux Français, deux Italiens, deux Britanniques, un Grec et un membre pour chacun des autres pays - désignés d'un commun accord et pour quatre ans par les gouvernements des dix Etats. La Commission forme un organe collégial, dont les membres agissent dans le seul intérêt de la Communauté sans pouvoir recevoir d'instructions d'aucun gouvernement. Elle est chargée d'assurer le respect des règles communautaires et des principes du marché commun, de proposer toute mesure utile au développement des politiques communautaires. et de mettre ces dernières en œuvre une fois qu'elles ont été décidées.
- Le Conseil de ministres de Communauté, composé de ministres de chaque État membre, comprend désormais un représentant de la Grèce. Le Conseil est chargé d'arrêter, sur proposition de la Commission, les principales politiques et décisions de la Communauté. Lorsque ces décisions peuvent être prises à la majorité qualifiée (portée à 45 voix sur un total de 63), le ministre grec dispose de cinq voix comme ses collègues belge et néerlandais, tandis que les pays les plus peuplés bénéficient de dix voix chacun, le Danemark et l'Irlande de trois voix chacun et le Luxembourg de deux.

- Le Parlement européen compte 434 membres. 24 représentants désignés par le Parlement d'Athènes s'ajoutent en effet aux 410 députés élus au suffrage universel direct en juin 1979. D'ici à la fin 1981, les représentants grecs seront eux aussi élus directement. On sait que depuis les élections de 1979. l'autorité morale du Parlement s'est considérablement accrue. S'il ne dispose pas de pouvoirs législatifs analoques à ceux des assemblées nationales, le Parlement européen peut cependant amender, adopter ou rejeter le budget communautaire et il est appelé à donner son avis sur les propositions de la Commission. Il contrôle en outre Commission européenne et le Conseil, et il peut même renverser la Commission.

— Le Comité économique et social, qui est formé de représentants des employeurs, des travailleurs et des autres groupes d'intérêt comme les agriculteurs et les consommateurs et qui formule, lui aussi, des avis sur les politiques communautaires, est composé de 156 membres, dont 12 Grecs. Le Comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier comprend quant à lui trois représentants des producteurs et négociants, des travailleurs et des consommateurs grecs.

— La Cour de justice des Communautés est formée de dix juges — un par pays membre, dont un Grec — et de plusieurs avocats généraux. La Cour a notamment pour mission de se prononcer sur l'interprétation du droit communautaire et de veiller à ce que ce droit soit appliqué tant par les institutions européennes que par les Etats membres.

— La Cour des comptes, chargée de contrôler l'exécution du budget européen, comprend désormais dix membres, dont un Grec.

Place est faite à des membres grecs dans la direction de nombreux autres organismes européens. C'est ainsi que le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement compte également dix membres dont un Grec. Et toutes les administrations correspondantes - on compte au total environ 16 000 fonctionnaires européens - sont désormais ouvertes aux citoyens grecs; un effort est fait, en particulier, pour assurer leur présence aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie administrative.

Marché commun industriel

Cinq ans sont prévus pour parachever l'union douanière industrielle entre la Grèce et ses autres partenaires de la Communauté. Le 1er janvier 1986, toutes les restrictions aux échanges commerciaux internes auront en effet

totalement disparu. De même, à cette date, le tarif douanier commun se substituera entièrement au tarif grec: tous les produits originaires des pays qui ne sont pas membres de la Communauté devront donc acquitter aux frontières de la Grèce les mêmes droits qu'aux frontières des autres pays de la Communauté. Pour réaliser graduellement ces objectifs, les partenaires ont établi un calendrier très précis:

— Les droits de douane applicables aux produits de la Communauté lorsqu'ils pénètrent en Grèce, doivent être abaissés en six étapes: première réduction de 10 % le 1° janvier 1981, encore 10 % le 1° janvier 1982, 20 % ensuite au début de chaque année jusqu'en 1986. Quant aux Neuf, nous avons vu que, conformément à l'accord d'association, ils ne perçoivent déjà plus de droits de douane sur les importations de produits industriels grecs.

— La libération des échanges porte également sur les produits du charbon et de l'acier, qui sont couverts par le traité CECA et qui avaient été laissés en dehors de l'accord d'association. Pour ces produits aussi, l'union douanière sera totalement réalisée au début de 1986 suivant un calendrier du même type que celui cité plus haut.

— Les restrictions quantitatives, par lesquelles un pays n'accepte d'importer

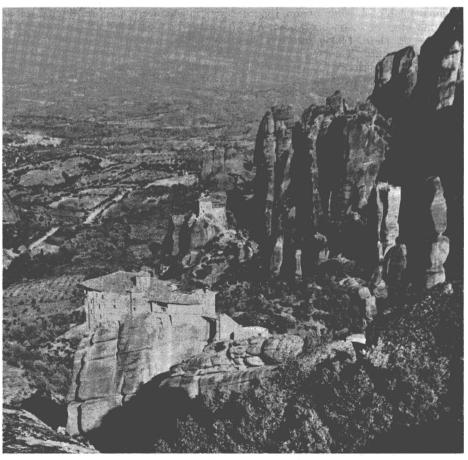
qu'une quantité définie de tel ou tel produit, sont pour la plupart supprimées dès le 1° janvier 1981. La Grèce a toutefois été autorisée à maintenir, à titre transitoire, certaines restrictions pour 14 produits particulièrement sensibles: engrais minéraux, certains moteurs et autobus, etc.

Ces exceptions seront abolies le 1° janvier 1986. Quant au système grec de paiement au comptant et de cautionnement des importations, il sera éliminé progressivement en trois ans.

Une clause de sauvegarde est prévue: en cas de difficultés graves et susceptibles de persister dans un secteur économique ou d'altérer la situation d'une région, la Grèce et les autres pays de la Communauté peuvent, jusqu'à la fin de 1985 ou de 1987 selon les cas, demander à la Commission européenne de les autoriser à prendre des mesures temporaires destinées à assurer la protection des secteurs ou régions en difficulté. Une clause analogue avait été prévue à l'occasion du précédent élargissement de la Communauté en 1973.

Marché commun agricole

La politique agricole commune est la plus ancienne et la plus élaborée de



Une vue des Météores: quatre cinquièmes du territoire sont montagneux avec une vingtaine de sommets compris entre 2000 et 3 000 mètres

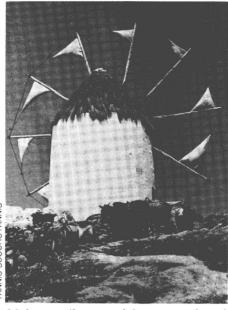
toutes les politiques communautaires. Elle repose sur trois fondements: l'unité du marché, c'est-à-dire la suppression, à l'intérieur de la Communauté, de toutes les entraves aux échanges de produits agricoles, pour lesquels des prix communs garantis sont en général fixés; la préférence communautaire, c'est-à-dire la protection du marché européen contre les importations à bas prix; enfin, la responsabilité financière commune, c'est-à-dire la solidarité financière dans la couverture des coûts de cette politique.

L'intégration de la Grèce à «l'Europe verte» sera, elle aussi, progressive:

- Une période transitoire de cinq ans (sept ans pour les tomates et pour les pêches) a été prévue. Ces cinq ans doivent permettre de rapprocher graduellement les prix grecs des prix communautaires et d'éliminer les droits de douane résiduels.
- Durant cette période, les écarts subsistant entre les prix des produits grecs et ceux des autres produits communautaires sont compensés par un système de «montants compensatoires» fonctionnant un peu à la manière d'une écluse. Les produits agricoles sont portés ainsi au même niveau de prix lorsqu'ils franchissent la frontière grecque dans un sens ou dans un autre. Obiectif: assurer à la fois la libre circulation des produits et une certaine égalisation des conditions de concurrence. Des dispositions transitoires particulières ont été en outre prévues pour éviter une perturbation du marché européen des fruits et légumes frais.
- Les producteurs grecs bénéficieront graduellement des aides à la production dans les secteurs où la politique agricole commune prévoit de telles aides. Les producteurs d'huile d'olive, de fruits et légumes transformés, et de blé dur sont particulièrement intéressés par cette disposition. Les producteurs de coton, de figues sèches et de raisins secs bénéficieront quant à eux de primes complémentaires. En revanche, certaines aides grecques seront progressivement supprimées, notamment dans les secteurs de l'élevage et des engrais.

Relations extérieures

La Communauté européenne vient au tout premier rang du commerce mondial et elle a conclu avec des pays tiers une série impressionnante d'accords. Ces derniers vont du simple accord commercial passé avec un seul pays à des accords de coopération beaucoup plus élaborés comme la Convention de Lomé, qui lie la Communauté à une soixantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. La Communauté est aussi membre du GATT — l'accord international sur le commerce et les tarifs douaniers — et



Mykonos: il y a parfois une certaine résistance devant l'emploi de techniques modernes d'exploitation agricole

elle a consenti des préférences douanières à l'ensemble des pays du tiers monde. En entrant dans la Communauté, la Grèce prend sa part dans les charges et dans les avantages qui résultent de l'ensemble de ces dispositions. Certaines mesures de transition ou d'adaptation ont toutefois été prévues:

- Politique commerciale: la Grèce peut maintenir pendant la période transitoire de cinq ans certaines de ses restrictions quantitatives qui visent des pays du GATT et des pays à commerce d'Etat. Ces restrictions ne peuvent cependant s'appliquer qu'à un petit nombre de produits. Dans les autres cas, les dispositions communautaires sont d'application immédiate.
- Préférences généralisées: depuis 1971, la Communauté a supprimé ses droits de douane pour la plupart des exportations industrielles et semi-industrielles effectuées par l'ensemble des pays en voie de développement. Elle a également procédé à de nombreuses réductions tarifaires dans le secteur des produits agricoles transformés. Ces dispositions communautaires entrent immédiatement en application en Grèce sous réserve, ici aussi, d'une période de transition de cinq ans pour certains produits.
- Arrangement textile: «l'arrangement multifibres», qui vise à régulariser le commerce mondial de certains produits textiles et qui a été signé par la Communauté, entre lui aussi immédiatement en application en Grèce. Cette dernière applique également les nombreux accords bilatéraux conclus dans le cadre de cet arrangement, mais des protocoles d'adaptation pourront être négociés avec les partenaires extérieurs.

— Accords préférentiels passés avec des pays d'Europe occidentale, du Bassin méditerranéen, d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique: ces différents accords s'appliquent à la Grèce dès son adhésion. Certaines adaptations sont toutefois nécessaires et font l'objet de négociations entre la Communauté et ses partenaires extérieurs.

Affaires sociales

Les règles communautaires qui permettent aux citoyens de la Communauté de s'établir et de travailler dans le pays de leur choix, seront étendues à la Grèce à l'issue d'une période transitoire de sept ans. C'est donc à partir du 1° janvier 1988 qu'un travailleur grec pourra s'établir librement dans n'importe quel pays de la Communauté. Certains avantages nouveaux seront cependant accordés aux travailleurs grecs avant cette date:

- Lorsqu'il s'avère nécessaire de recruter de la main-d'œuvre en dehors des neuf pays de la Communauté de 1980, les travailleurs grecs, en tant que citoyens de la Communauté, bénéficient dès l'adhésion d'une priorité par rapport à ceux de tout autre Etat.
- Le libre accès des membres de la famille d'un travailleur grec légalement employé dans un autre pays de la Communauté sera progressivement réalisé à l'issue d'une période transitoire ramenée à cinq ans.
- Les membres de la famille d'un travailleur grec qui ne résident pas dans le pays d'accueil de celui-ci pourront bénéficier au bout d'une période transitoire de trois ans des mêmes allocations familiales que celles qui sont accordées aux autres travailleurs de la Communauté.

Affaires monétaires

Deux grands problèmes devaient être abordés dans ce cadre: celui du statut de la monnaie grecque (la drachme) et celui des mouvements de capitaux. Les décisions prises sont les suivantes:

Dans les cinq ans, la drachme sera intégrée dans le «panier» monétaire européen. Ce panier représente en fait la moyenne pondérée des différentes monnaies de la Communauté. Il sert notamment à calculer les fluctuations des monnaies nationales à l'intérieur du système monétaire européen créé en 1979 pour stabiliser les relations de change entre les monnaies et promouvoir ainsi la stabilité et la relance économiques. Le Traité d'adhésion n'implique cependant pas l'adhésion automatique de la Grèce au système monétaire européen et à ses mécanismes d'intervention et de soutien réciproque contre les trop fortes variations des cours de change. Le gouvernement grec se trouve à cet égard devant un choix analogue à celui qui s'offre au Royaume-Uni, qui, quoique membre de la Communauté, réserve encore sa participation au système commun d'intervention monétaire.

Dans le domaine des mouvements de capitaux, la date de l'adhésion coïncide en général avec celle de la libération des transactions, mais plusieurs exceptions sont prévues, à titre transitoire, notamment en ce qui concerne les investissements directs. Ainsi, la Grèce peut interdire jusqu'à la fin de 1983 le transfert des profits réalisés dans le pays par des investisseurs communautaires (si du moins l'investissement a été effectué avant juin 1975). Les investissements grecs dans les autres pays de la Communauté peuvent également être interdits jusqu'à la fin de 1985. Le gouvernement hellénique peut ainsi empêcher temporairement des transferts financiers trop importants qui compliqueraient le processus d'adaptation de l'économie grecque aux nouvelles réalités communautaires.

Politique régionale

Pour créer une Communauté intégrée, économiquement efficace et socialement humaine, les pays membres s'efforcent de réduire, par une action commune, les disparités, souvent très fortes, qui existent entre leurs différentes régions. La Grèce, où le revenu moyen par habitant est nettement inférieur à la moyenne communautaire et qui connaît des problèmes régionaux importants, doit évidemment bénéficier, dès son adhésion, d'un effort solidaire de ses partenaires.

— Le Fonds régional européen — qui disposait en 1979 de près d'un milliard d'unités de compte européennes — soutiendra des projets de développement dans les régions grecques qui répondent aux critères déterminés par les institutions communautaires. Le Fonds pourra ainsi financer jusqu'à 20 % les investissements qui créent de nouveaux emplois dans l'industrie ou les services et jusqu'à 40 % les investissements d'infrastructure qui contribuent au développement régional (routes, ports, zones industrielles, équipements touristiques, etc.).

— Un protocole à l'accord d'adhésion, analogue à celui qui a été conclu antérieurement avec l'Irlande, recommande aux institutions européennes de tout mettre en œuvre pour favoriser le développement économique, social et régional de la Grèce. A cet effet, la Communauté fera un usage judicieux de ses différents Fonds et instruments financiers. Par ailleurs, la Commission européenne, qui est appelée à apprécier la conformité avec les traités européens des aides nationales à l'industrie, tiendra compte des objectifs économiques et sociaux de la Grèce.



Athènes, le 28 mai 1979: une manifestation en faveur de l'Europe après la signature du traité d'adhésion par la Grèce

Financement de la Communauté

Depuis 1972, la Communauté européenne possède ses «ressources propres»: le financement de ses politiques n'est donc plus fonction de contributions versées directement par ses Etats membres; il est assuré par le produit des droits de douane et des prélèvements agricoles perçus aux frontières extérieures de la Communauté ainsi que par une part de la TVA frappant la consommation dans les Etats membres.

Ce système s'impose à la Grèce dès le 1er janvier 1981. Certaines dispositions particulières ont toutefois été prises pour empêcher que ce pays, durant la période de transition, ne verse plus d'argent aux caisses de l'Europe qu'il n'en recevra. Il faudra en effet attendre plusieurs années pour que l'application progressive de certaines dispositions de la politique agricole commune procure des avantages financiers au nouvel Etat membre. Jusqu'au début de 1986, la Communauté «remboursera» donc à la Grèce une partie des recettes provenant de ce pays.

Ce remboursement sera dégressif: de 70 % de la part communautaire de la TVA en 1981 à 10 % en 1985. Au total, on estime qu'en 1981 la Grèce devrait retirer de son adhésion un solde financier positif estimé à environ 80 millions d'UCE.

L'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne a été préparée avec minutie. Bien entendu, l'arbre ne pourra être jugé qu'à ses fruits, et il faudra attendre des années pour mesurer toutes les conséquences de ce nouvel élargissement de la Communauté. Il est néanmoins satisfaisant de constater que la Communauté européenne, malgré les innombrables difficultés qu'elle traverse, malgré la crise économique internationale, malgré le renouveau des tensions dans le monde, a fait le pari de l'ouverture.

En même temps qu'elle accueille un nouveau pays membre, elle a en effet entamé des négociations d'adhésion avec deux autres pays du Sud européen, l'Espagne et le Portugal.

Pour la Communauté, l'adhésion de la Grèce est une étape importante, à la fois naturelle et indispensable. C'est en Grèce, dans ce pays qui est à la fois le plus ancien et le plus jeune des «Dix», que la plupart des traits caractéristiques de notre civilisation ont trouvé leur origine. Et, sur le plan politique comme sur celui de l'économie, l'avenir de la Grèce est lié à celui des autres démocraties européennes. Comme l'a noté la Commission européenne, des problèmes d'adaptation se poseront inévitablement au lendemain de cet élargissement, mais un effort solidaire de tous les partenaires devrait permettre de les résoudre.

Il faudra en même temps renforcer la cohésion interne de la Communauté. L'élargissement à dix, puis à douze partenaires ne doit pas conduire à une dilution de l'ensemble communautaire ou à un alourdissement de ses structures de décision. De nouveaux progrès dans la construction européenne sont nécessaires pour permettre à la Communauté de mieux répondre aux défis économiques, sociaux et politiques avec lesquels elle elle est confrontée. O

Giovanni Bersani

«Le nouveau Parlement a ressenti immédiatement sa responsabilité politique»

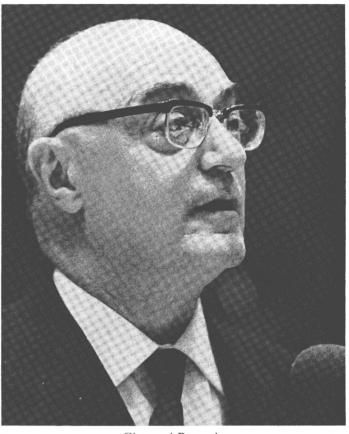
La vie publique de Giovanni Bersani s'est développée jusqu'à aujourd'hui autour de trois centres d'intérêt. D'abord l'Italie où, dès la fin de la seconde guerre mondiale, il s'attache au développement du mouvement coopératif et crée le Centre Européen de Formation Agricole.

Il milite dans les rangs de la démocratie chrétienne et, de 1948 à 1979, il a été en Italie, membre de la Chambre des députés et ensuite du Sénat. En 1952, il a été Secrétaire d'Etat au Travail et à la Prévoyance sociale dans le gouvernement d'Alcide de Gasperi, l'un des « Pères fondateurs » de l'Europe.

Le deuxième centre d'intérêt dans la vie publique de Giovanni Bersani a été le Parlement Européen dont il est membre depuis 1960 et dont il a été le Vice-Président. Il est actuellement le plus ancien parlementaire en fonction si l'on considère le nombre d'années passées au Parlement Européen. En 1979, après l'élection du nouveau Parlement au suffrage universel, il a opté pour le Parlement Européen.

Enfin, Giovanni Bersani a consacré depuis longtemps une grande partie de ses activités au développement de la coopération entre la Communauté et le Tiers monde. Il est actuellement Vice-Président de la Commission du développement et de la coopération du Parlement Européen et co-Président du Comité paritaire de l'Assemblée consultative.

Il a largement concouru à faire du Comité paritaire un organe efficace dans le cadre des institutions de la



Giovanni Bersani

Convention de Lomé. Naturellement chaleureux et courtois, Giovanni Bersani est en particulier très connu des responsables des Etats ACP qui ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier sa compétence et son souci des problèmes humains.

Dans ces conditions, il était normal que l'interview qu'il a bien voulu accorder au « *Courrier* » se divise en trois parties: l'Italie, le Parlement Européen, le Tiers monde.

I - L'Italie

Monsieur le Président, peu après la fin de la seconde guerre mondiale, vous avez commencé votre vie politique en Italie. Pourriez-vous rappeler les circonstances et les raisons de votre engagement politique dans les rangs de la démocratie chrétienne?

— J'étais déjà membre de toute une série d'organisations de jeunesse d'inspiration catholique lorsque, dans les dernières périodes de la guerre et après la chute du fascisme, je me suis immédiatement trouvé avec mes amis engagé dans la résistance. Quand je suis revenu à Bologne, il y avait encore le fascisme. C'était la dernière phase de la guerre qui était aussi une guerre

civile. Alors, je suis passé dans la résistence. Je suis arrivé à Bologne le même jour que les troupes qui ont libéré ma ville natale sur un camion polonais. J'ai ensuite repris mes activités normales mais, en même temps, j'ai été immédiatement choisi par les dirigeants du parti.

Donc, toute ma vie politique est née en même temps que la résistance, à travers tous les troubles de la phase finale de la guerre et en raison des liens que j'avais avec toute une série d'amis: par exemple, Emilio Colombo qui a travaillé avec moi dans une organisation de jeunesse, Mariano Rumor, Fanfani, etc. sont tous des amis qui viennent de cette expérience d'avant-guerre. Ce fut aussi le cas pour Aldo Moro. Alors, nous nous sommes tous retrouvés en-

semble. Je trouve extraordinaire, si on considère le fait que nous étions dispersés dans tous les coins du monde, que nous ayons été au même moment dans les prisons ou dans la résistance et dans les montagnes. Nous avons tous fait la même chose et nous avons tous choisi aussi le risque et les difficultés. Tous les milieux auxquels j'étais mêlé ont fait ce choix.

Je n'avais aucune idée de faire une carrière politique et c'est arrivé un peu par hasard. En 1948 on m'a dit: «pourquoi ne donnerais-tu pas ton nom pour la liste?» J'ai donné mon nom et depuis lors je suis resté toujours, jusqu'à l'année passée, avec le double mandat et maintenant avec le seul mandat européen. Mes centres d'intérêt ont été immédiatement principalement de carac-

tère social en raison de mes amis et de mes réflexions personnelles surtout pendant la guerre et la résistance sur le mouvement ouvrier, les mouvements paysans et aussi sur l'initiative syndicale et l'initiative coopérative.

L'influence de Grundvig

- ▶ Vous me facilitez la transition avec ma deuxième question: depuis 1947, vous vous êtes attaché au développement du mouvement coopératif dans la province de Bologne et vous avez été le créateur du Centre Européen de Formation Agricole. De quoi s'agit-il exactement?
- C'est étroitement lié à l'expérience dont je suis en train de parler. Immédiatement après la guerre, je me suis dit que, pendant vingt-cinq ans, les fascistes nous avaient empêché d'avoir des activités sociales libres. On m'a même reproché d'avoir fait des discours à l'intérieur de petits groupes de jeunes parce que je touchais les encycliques sociales, etc. Immédiatement après, j'ai pris ma valise et je suis parti pour visiter l'Europe et je me suis promené pendant deux mois surtout au Danemark, en Hollande et dans la Belgique du nord, pour voir ce que nos amis avaient fait pendant que nous étions bloqués par le fascisme dans tous les domaines des activités sociales. Quand j'étais au Danemark, l'histoire de Grundvig m'a beaucoup touché.

Grundvig, vers la deuxième moitié de l'autre siècle, était un pasteur protestant. A cette époque, des milliers de personnes sont mortes de la famine. Alors, il s'est interrogé. Il a dit: «Il faut trouver des formules nouvelles». Et il a réinventé la formule coopérative. La formule coopérative était déjà appliquée dans les coopératives de consommation mais pas dans les coopératives de production agricole et c'est toute une série d'inventions qu'il a faites.

Tout cela m'a extrêmement intéressé. J'ai appris qu'au centre des structures de production, il y avait le grand système des écoles. Il a transformé les pays où l'agriculture était la plus pauvre en pays où l'agriculture était la plus riche d'Europe avec ce système coopératif qui avait au centre une école. Alors, je me suis dit: «Je vais transférer dans ma région, naturellement avec les adaptations nécessaires, l'expérience de Grundvig que j'ai retrouvé immédiatement avec beaucoup d'analogie aux Pays-Bas et en Belgique.»

A une dizaine de kilomètres de Copenhague, il y a d'ailleurs un grand monument. Grundvig a écrit l'hymne national.

C'est un grand homme dont j'ai la photographie dans mon bureau ce qui étonne souvent d'ailleurs. Je me suis dit qu'il fallait avant tout créer les syndicats et après organiser les coopératives avec au milieu une école.

Cette école nous devions l'appeler européenne en raison des perspectives d'avenir qui devaient être liées à l'idée européenne. Tout cela est né autour des années 50.

- ► C'est donc ainsi qu'est né le Centre européen de formation agricole.
- Oui. Et c'est maintenant un centre très important en Italie. Nous avons eu depuis lors presque 30 000 jeunes agriculteurs italiens, africains, européens, de l'Amérique latine, de l'Inde, même des Philippines, etc. Il est devenu un centre de niveau international.
- ► Et de formation de cadres pour le mouvement coopératif.
- Il a, en effet, commencé comme cela. C'était une formation des cadres pour les mouvements coopératifs et syndicaux mais surtout pour les mouvements coopératifs.

Après c'est devenu un centre de diffusion des idéaux et de la culture de l'Europe communautaire. Je crois que nous avons une bibliothèque assez rare, nous avons une filmathèque que je trouve peut-être la meilleure d'Europe et pas seulement d'Italie.

Toute une série de films que nous avons réalisés, nous les projetons dans les écoles, dans les villages, devant les paysans, etc. Et après nous avons fondé la troisième section du même Centre qui est la section Afrique où on travaille seulement pour l'Afrique: on prépare des volontaires, des experts, des techniciens, etc. surtout dans le domaine agricole, et des amis de l'Afrique viennent chez nous pour se préparer, étudier certaines techniques, etc.

Alcide De Gasperi: foi démocratique et foi européenne

- ▶ En 1952-53, vous avez été Secrétaire d'Etat au Travail et à la Prévoyance sociale dans le gouvernement d'Alcide De Gasperi. Alcide De Gasperi pour les Européens d'aujourd'hui, en tout cas pour ceux de mon âge, c'est un des pères fondateurs de l'Europe avec Robert Schuman, Jean Monnet, Adenauer, Paul-Henri Spaak, Joseph Bech et bien d'autres. Pourriez-vous nous dire quels souvenirs vous avez conservés de ce grand homme d'Etat italien et de ce grand Européen?
- Je dois dire que ce qui était étonnant en lui c'était la force de la foi dé-

mocratique qui l'animait et la force extraordinaire de sa foi européenne. Il me disait: «Quand je suis au Parlement dans un débat que tous les autres hommes politiques essayent d'éviter, je me sens vraiment dans mon milieu.» Il avait vraiment le respect du Parlement et des institutions parlementaires. Il était une leçon vivante par son sens de l'Etat, de la responsabilité politique et morale; il était absolument extraordinaire.

Paul-Henri Spaak, Adenauer et bien d'autres m'ont toujours dit qu'il était l'homme qui donnait le ton dans un débat. Il pouvait être le dernier venu mais immédiatement il portait la discussion à un niveau plus haut que celui auquel elle se situait auparavant. L'Europe c'était vraiment l'idée fondamentale de toute sa vie.

Il était si intimement et complètement européen que c'est impossible d'évoquer De Gasperi et sa politique sans souligner la profondeur de son engagement européen.

«Les documents sont absolument identiques!»

- D'ailleurs encore aujourd'hui l'idéal européen et la construction européenne sont au cœur de la pensée politique des démocrates-chrétiens en Europe. Mais ne pensez-vous pas que si, au début des années 50. De Gasperi et les pères fondateurs de l'Europe que j'évoquais tout à l'heure ont pu entreprendre la réalisation de la première Communauté européenne — celle du charbon et de l'acier - c'était parce qu'il y avait en Europe ces hommes à des postes de responsabilité qui pensaient comme De Gasperi et que c'est cette communauté de vues qui a permis à ce moment-là d'aller de l'avant?
- Toutes les grandes décisions européennes ont été prises pour des années en quelques heures à cause de cette foi européenne et d'une immense confiance réciproque.

J'ai fait une petite étude, je l'ai publiée, je vous la donnerai. J'ai pris les Mémoires de De Gasperi, les Mémoires de Jean Monnet, certains articles de Robert Schuman, de Spaak et les Mémoires de Konrad Adenauer.

Au sujet de ce qui s'est passé entre le 5 et le 9 mai 1950 au moment où Schuman a prononcé son discours à 17 heures dans le Salon de l'horloge au Quai d'Orsay, c'est réellement étonnant: les documents sont absolument identiques! Ils racontent, à peu près avec les mêmes paroles, les mêmes événements.



Les deux co-Présidents du Comité paritaire de l'Assemblée consultative, Giovanni Bersani (à d.) et Gérard Kango Ouédraogo (ex-président de l'Assemblée nationale voltaïque récemment dissoute)

II — Le Parlement Européen

«Le nouveau Parlement a ressenti immédiatement sa responsabilité politique»

- ▶ Depuis 1960, vous êtes membre du Parlement Européen dont vous avez d'ailleurs été Vice-Président, je crois, pendant plus de 6 ans. Quelles différences vous frappent le plus entre l'ancien Parlement que vous avez bien connu et le nouveau Parlement élu au suffrage universel en juin 1979?
- Je dois dire qu'il y a une grande différence. Dans l'autre Parlement, après tant d'années passées ensemble on se connaissait tous et il y avait de grands liens d'amitié au delà de l'appartenance politique; je pense à Alain Poher qui était pour moi comme un frère, ou plutôt comme un père puisqu'il était un peu plus âgé que moi.

Je pense aussi à Francis Vals, Georges Spénale. Hans. A. Lücker, Colette Flesch (pendant longtemps président de la Commission du Développement), Cornelis Berkhauwer, Maurice De Wulf, Pierre Deschamps, etc. Il y avait un certain état d'esprit, une volonté extraordinaire de collaboration.

Mais il faut reconnaître que tout était plus simple puisqu'il s'agissait surtout de questions économiques et techniques; bien sûr, on a fait Yaoundé et Lomé, c'est-à-dire aussi des choses politiquement pleines d'importance de même que la politique agricole.

Mais c'est vrai que, fondamentalement, l'engagement de l'ancien Parlement se situait surtout sur le plan de la vie économique et des problèmes économiques.

Le nouveau Parlement, par contre, a ressenti immédiatement sa responsabilité politique; il est devenu une institution entièrement politique et les grands débats viennent surtout en surface quand on a des grands problèmes comme, par exemple, ceux de la Conférence sur la sécurité et la copération en Europe, etc. Et tout cela, selon moi, est très important.

Les pères fondateurs de l'Europe avaient des idées très claires. De Gasperi avait mis dans le schéma de Traité de la CED(1) l'élection au suffrage universel direct et les pouvoirs constituants Robert Schuman avait dit très clairement: «Nous voulons une Europe politique au niveau mondial.»

Maintenant, pour le Parlement Européen, il y a des problèmes qualitatifs de transition qui changent la nature des choses: c'eşt un grand défi.

Je trouve que le Parlement est en train de développer cette transition avec des résultats intéressants. Les obstacles restent quant même très forts.

▶ Depuis 1948, vous avez été en Italie membre de la Chambre des députés puis du Sénat. En 1979, vous avez opté pour le Parlement Européen. Estce que cela signifie que vous êtés contre le cumul d'un mandat national et d'un mandat européen? — Oui, je trouve que, pour des raisons, de principe et des raisons pratiques, il faut choisir. Et je sais que l'expérience de beaucoup de collègues qui ont encore le double mandat va dans ce sens.

Certainement, il est très important ailleurs d'avoir aussi par expérience parlementaire: je trouve que peut-être les nouveaux collègues qui n'ont pas eu des expériences précédentes de type parlementaire au niveau national ressentent quelques difficultés. Mais surtout, sur le plan pratique, il est impossible de se donner à un engagement européen avec un double mandat. Je travaille pratiquement chaque jour presque exclusivement pour le Parlement Européen mais j'estime que j'arrive à traiter seulement une partie des problèmes que je considère comme fondamentaux

- ▶ Donc, vous pensez que la charge de travail est trop grande pour avoir un mandat national et un mandat européen?
 - Bien sûr.
- ► Mais est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a aussi un certain avantage au double mandat, c'est de créer un lien entre le Parlement Européen et les parlements nationaux?
- C'est le problème qu'il faut résoudre et trouver des liaisons entre les différentes institutions. Mais, en tout cas, le Parlement Européen est une institution très particulière. C'est une institution de l'Europe, c'est une institution supranationale.
- Supranationale, c'est un mot qu'on ne prononce plus très souvent maintenant.
- Oui, mais vous savez sans doute que l'expérience que nous avons faite dans les premières années dans l'ancien Parlement Européen nous a aidés à nous sentir davantage parlementaires de l'Europe, représentants responsables de l'Europe. Nous pouvions appartenir à trois, quatre Commissions. Les Commissions ne travaillaient pas comme maintenant, n'étaient pas aussi chargées.

Nous pouvions donc aborder beaucoup de problèmes différents et, en ce sens chacun de nous pouvait progressivement se sentir pleinement représentant de l'Europe.

A travers le Comité paritaire de l'Assemblée consultative de la Convention de Lomé on a réussi à trouver une situation un peu comparable dans laquelle nous nous sentons les représentants des ACP au sein du Parlement Européen. Et je trouve que mes collègues ACP ont peut-être des sentiments analogues, dans le sens d'une responsabilité politique vis-à-vis de cette coopération.

⁽¹⁾ Communauté Européenne de Défense repoussée en 1954 par l'Assemblée nationale française.

lité politique vis-à-vis de cette coopération.

III - Le Tiers monde

- Est-ce l'intérêt que vous avez porté en Italie aux coopératives et au monde rural qui vous a amené à vous intéresser, dans le cadre du Parlement Européen, aux problèmes du Tiers monde où la majorité de la population est rurale? Est-ce qu'il y a un lien entre les deux?
- Je trouve que l'expérience que j'ai eue aux plans régional et national m'a servie. J'étais, au ministère du Travail, responsable notamment de tous les problèmes syndicaux, des contrats, des lois qui touchaient le secteur syndical et j'étais aussi responsable des liaisons internationales.

C'est à cette époque que j'ai connu Robert Buron en France et nous avons traité ensemble tous les problèmes de l'émigration, toutes les premières lois de l'émigration, etc. Après, je me suis intéressé aux problèmes des travailleurs italiens en Amérique latine et je suis allé plusieurs fois en Afrique.

J'ai commencé toute une série de contacts dans le domaine des travailleurs et des liaisons syndicales. A cause de cela, je suis entré tout de suite au Parlement Européen, à la Commission sociale et à la Commission de l'agriculture; je suis resté pendant quelques années dans ces Commissions, et, certainement, il y avait un lien direct entre l'expérience que j'étais en train d'acquérir en Italie et mes activités au niveau européen où j'ai fait toute une série de propositions.

En même temps, tout cela me liait de plus en plus au problème de la coopération internationale et tous les amis que je connais à Paris, à Bruxelles, à Bonn ou à Amsterdam étaient engagés dans le secteur de la coopération internationale. Alors, je suis passé à la Commission du développement il y a de nombreuses années.

C'est vrai qu'en particulier je me suis toujours intéressé dans la Convention de Lomé à la dimension humaine et sociale des problèmes techniques et économiques que je considère comme un des aspects les plus intéressants de cette Convention que j'ai élaboré conjointement aux initiatives relatives à la protection des travailleurs, la proposition de création du Centre agricole, la coopération culturelle, la proposition pour les ONG.

En ce qui concerne les ONG et les micro-projets, j'ai passé presque 7-8 ans pour faire adopter cette proposition parce qu'il y avait des réserves d'un côté et de l'autre.

J'ai présenté la première fois une proposition concrète, articulée, à Hambourg. C'était à un Comité paritaire et je me rappelle que c'était en plein hiver. La première réaction a été négative et venait surtout du côté de mes amis africains qui regardaient ces activités comme un peu étranges.

Et alors j'ai trouvé que les expériences sur le terrain m'aidaient beaucoup à faire comprendre les problèmes des populations dont 80 à 90 % vivent de l'agriculture et dans les villages.

- ▶ Vous dirigez à Bologne un Centre pour la promotion de programmes d'éducation en matière de coopération et de développement et pour l'envoi de volontaires de la coopération dans les PVD. Pensez-vous que la formation des hommes soit au cœur de la lutte contre le sous-développement?
- Vous savez, ce sont les hommes qui font l'histoire et qui changent le monde. Sans la collaboration des hommes, de la base jusqu'au niveau supérieur, un programme de développement ne marche pas.

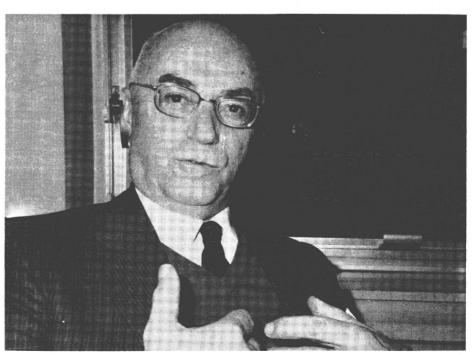
J'ai eu récemment une longue discussion avec le Président Nyerere à propos de cela; il était absolument d'accord. Il faut des hommes décidés et compétents. C'est d'ailleurs ce qui a gêné le développement dans beaucoup de pays du Tiers monde: l'insuffisance de cadres, d'encadrement, de moyens financiers et matériels aussi naturellement.

▶ Vous êtes Vice-Président de la Commission du développement et de la coopération, vous êtes aussi co-Président du Comité paritaire de l'Assemblée consultative. Pensez-vous que le Parlement Européen se préoccupe suffisamment des problèmes du Tiers monde?

Les débats sur la faim dans le monde ont touché les parlementaires. Maintenant, quand on vient au Parlement Européen avec des problèmes qui touchent l'ensemble des problèmes du Tiers monde, les rapports Nord-Sud, le Parlement est très sensibilisé surtout si on le compare avec les différents Parlements nationaux.

Le Parlement Européen est sans doute le Parlement qui donne le plus de son temps à ces problèmes. Mais cela est encore largement insuffisant vu la dimension et la gravité des problèmes.

- ▶ J'ai remarqué d'ailleurs qu'au sein de la Commission du développement dont vous êtes le Vice-Président, vous étiez fort actif. Tout récemment par exemple, sur votre proposition, la Commission du développement vient de lancer un appel à la Commission européenne pour que soit mise en œuvre une action immédiate d'aide à la Haute-Volta, qui est victime d'une terrible sécheresse et, je crois aussi, d'une invasion de sauterelles. Mais n'est-ce pas tout le Sahel qui est menacé par la sécheresse actuellement?
- En effet et c'est une affaire très triste parce qu'on avait espéré depuis deux ans que la saison des pluies avait



« Ce sont les hommes qui font l'histoire et qui changent le monde »

une alternance régulière; les récoltes étaient en train de s'améliorer d'une année à l'autre et on espérait qu'enfin les difficultés du passé pourraient être surmontées.

La première partie de 1980 s'est bien passée; malheureusement, la deuxième partie a été marquée par cette sécheresse et nous sommes en train de retrouver la situation passée de sécheresse dans toute la région du Sahel.

- ▶ Le sentiment de l'interdépendance entre les pays industrialisés et les pays du Tiers monde est une nécessité pour tous puisque la Communauté importe 75 % de ces matières premières dont une grande partie vient du Tiers monde. Ce sentiment d'interdépendance vous paraît-il suffisamment ressenti par les parlementaires européens et par les opinions publiques?
- Non. Ma réponse n'est pas positive sur ce plan. Le Parlement a certes fait des progrès mais peut-être pas assez en ce qui concerne la dimension internationale du problème. Par contre, l'opinion publique est tout à fait insuffisamment informée.

C'est pourquoi je trouve que «Le Courrier» rend un très grand service; je le trouve dans tous les coins du monde. Dernièrement, j'étais à Lusaka; par hasard, dans l'avion il y avait un journaliste du quotidien le plus important de Lusaka. Nous avons bavardé et il m'a demandé une interview.

Il m'a posé toute une série de questions. Il y avait là, aussi, le délégué de la Commission. Je lui ai demandé: «Est-ce que vous avez le dernier numéro du Courrier?». Il me l'a donné. J'ai alors dit: «Voilà. Ce que vous demandez est là. Tous les chiffres, toutes les dates, etc.». Le journaliste est resté vraiment étonné. Il ne connaissait pas «Le Courrier»; il l'a pris et le lendemain il a publié en première page toute l'interview avec une citation du «Courrier». Vous voyez qu'on l'utilise sur le terrain.

- ▶ Quelle appréciation globale portez-vous sur la Convention de Lomé II?
- Je trouve que Lomé II est un bon pas en avant. Dans tous les secteurs, on a élargi l'éventail des instruments qui sont à notre disposition. Vraiment, les possibilités dans tous les domaines se sont améliorées sensiblement. Je me préoccupe de ce Centre de coopération agricole que je considère fondamentale.

Depuis quelques mois, on discute la formule, les idées. Dans la dernière Assemblée consultative, j'ai expliqué quelle était mon idée et quelle était la structure que je considérais la plus valable; j'espère vraiment qu'on finira par trou-



«La plupart des idées qui ont marqué Yaoundé et Lomé viennent des activités, des propositions, des suggestions du Comité paritaire»

ver un accord. Le Sismin est aussi un nouvel instrument.

Malheureusement, il reste toujours les grands chapitres négatifs. D'abord le volet commercial qui ne marche pas; seulement les plus forts en profitent. Il y a aussi les problèmes de la faim, du développement de l'agriculture. Mais surtout ce qui est le plus négatif, à mon avis, c'est la limitation des ressources qui sont mobilisées pour Lomé II.

Maintenant, les pays ACP sont devenus 60, c'est une grande famille. Le Parlement Européen a poussé nettement dans la direction de l'élargissement de la politique de coopération de la Communauté.

Il y a maintenant une politique globale et, sur la lancée qui vient de l'expérience de Lomé, nous avons mis sur pied les accords Maghreb, Machrak, l'accord avec les pays du pacte Andin, l'accord du sud-est asiatique, etc. Nous sommes en train de donner une certaine structure globale à la politique de coopération.

L'impact des initiatives de la Communauté est positif. J'ai visité presque tous les pays d'Afrique et aussi les Caraïbes. J'ai constaté sur place qu'un travail très sérieux, très positif avait été fait par une collaboration entre les délégations de la Commission et les autorités locales. Quant aux procédures, nous sommes en train de les améliorer pour les rendre plus rapides, plus souples.

«Le Comité paritaire est devenu un organe politique absolument remarquable»

Je voudrais ajouter un mot sur le Comité paritaire. J'y suis depuis le début. Il y avait alors une petite Commission avec Walter Scheel, le Président de la République allemande qui l'a présidée. Après ce fut Gaston Thorn; j'ai travaillé avec lui pendant plusieurs années et avec tous les autres ensuite.

De l'autre côté, nous avons vu toute une série de nos collègues ACP des autres pays. Les collègues ACP ont donné à l'action du Comité paritaire une contribution au moins égale à celle des Européens.

Parmi eux, je voudrais en citer deux qui sont, hélas, décédés: Lamine Gueye et l'Ambassadeur Sissoko. Mais je trouve qu'on avait considéré le Comité paritaire comme un groupe de travail.

Or le Comité est devenu un organe politique absolument remarquable. Beaucoup des idées qui ont marqué Yaoundé et Lomé viennent des activités, des propositions, des suggestions du Comité paritaire.

- ► Et le renforcement aussi du rôle du Comité entre deux réunions; cela avait été décidé à Arusha.
- Oui, les groupes de travail. C'est donc un laboratoire d'idées et un organe politique important. Je voudrais profiter de cette occasion pour souligner que le volet institutionnel de Lomé
 l'Assemblée consultative et le Comité représente un fait très spécial dans l'expérience internationale de type parlementaire.

On n'a jamais vu un Parlement qui, avec d'autres Parlements, donne vie à une troisième institution parlementaire internationale qui devient un centre moteur qui, enfin, marque les réalités qui sont en mouvement.

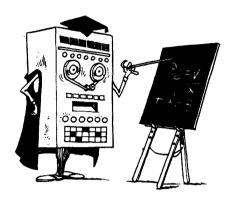
Alors, étant donné que personne ne parle jamais de tout cela, j'ai voulu profiter de cette occasion que vous me donnez parce que je trouve vraiment que c'est une expérience créatrice.

On dit toujours: le Parlement Européen qu'est-ce qu'il fait? Un de ses rôles est d'explorer des voies nouvelles qui constituent des expériences qui n'ont pas de précédent. Je trouve que c'est vraiment quelque chose qui donne à réfléchir.

> Propos recueillis par ALAIN LACROIX

Aspects de l'Europe en bref⁽¹⁾

EDUCATION



Une bonne éducation grâce à Eurydice

Eurydice, épouse d'Orphée, demeura aux Enfers parce qu'elle était si jolie que son mari, venu l'arracher au Royaume des Ombres, ne put s'empêcher de la regarder avant d'être hors de danger.

Ce sombre patronage ne semble pas avoir impressionné les informaticiens qui ont donné le nom de l'infortunée à une de leurs créations. Celle-ci est sans doute moins agréable à regarder que la douce Eurydice mais elle rendra certainement d'inestimables services à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation, mythologie grecque comprise.

En bref, Eurydice, modèle 80, est un réseau européen d'accès à l'information qui doit permettre aux responsables de l'éducation, dans tous les pays de la Communauté, de profiter des expériences et des projets de leurs homologues des autres pays.

Eurydice est un élément clé du Programme communautaire d'action dans le domaine de l'éducation, qui fut approuvé par les ministres de la Communauté en février 1976. Le réseau comporte une ou deux unités dans chaque pays membre et une unité centrale de coordination qui se trouve à Bruxelles.

Eurydice est appelé (ou faudrait-il écrire «appelée»?) à faciliter la mise au point des politiques d'éducation, non seulement au niveau communautaire mais aussi au niveau national, voire régional. Il appartiendra aux autorités des pays membres de décider eux-mêmes qui aura accès au réseau.

(1) Euroforum.

Pour débuter, Eurydice se bornera essentiellement à traiter les quatre grands thèmes fixés par le Programme d'action, à savoir:

- la transition de l'école à la vie professionnelle.
- l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères,
- l'éducation des travailleurs immigrés et des membres de leurs familles,
- les conditions d'accès à l'enseignement supérieur.

Cependant, Eurydice sera en mesure de répondre à des questions portant sur d'autres sujets et l'on a bien l'intention de réviser la liste des priorités cidessus en fonction des besoins.

Le mode de fonctionnement du système est assez simple: les usagers communiquent leurs questions à l'unité qui représente le réseau dans leur pays. Et ce en utilisant un formulaire spécial. L'unité nationale transmet la demande à autant d'autres unités nationales, souhaitées par le demandeur.

Cependant, si la demande exige le recours à quatre unités nationales ou davantage, elle est transmise à l'unité centrale de Bruxelles, qui prend alors en charge la collecte des informations. On obtient ainsi un tableau d'ensemble du sujet en question, au plan communautaire, tableau qui sera mis en mémoire par Eurydice.

L'unité centrale de Bruxelles doit être dotée d'une banque de données qui rassemblera les réponses fournies aux questions déjà posées, ainsi que toute documentation comparative importante. Bien entendu, toutes les unités auront accès à cette banque de données.

L'unité centrale servira également à la coordination de l'ensemble du réseau ainsi qu'au filtrage et à la régulation des demandes d'informations.

L'accès au réseau par l'intermédiaire de l'unité centrale sera restreint aux institutions communautaires ainsi qu'aux associations européennes d'enseignemants qu'intéressent les questions relatives aux développements présents et futurs, dans le domaine de l'éducation. Plus heureux qu'Orphée, les experts extérieurs, chargés par la Commission d'études en la matière, auraient également la possibilité de se tourner vers Eurydice.

Le rôle d'Eurydice ne sera pas seulement passif: la Commission européenne se propose d'exploiter son stock de données pour organiser des séminaires d'information et des réunions d'experts sur des sujets d'intérêt commun. Elle publiera aussi des circulaires susceptibles d'intéresser les usagers du réseau.

Plus tard, on espère pouvoir relier Eurydice au réseau Euronet. De plus, des liaisons ont déjà été établies avec le Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg, en vue de stimuler l'échange d'informations en matière d'éducation entre les Neuf et les autres pays d'Europe occidentale.

On voit qu'Eurydice, bien qu'inspiré par l'Antiquité, est un instrument d'avenir.

L'anglais: langue favorite des potaches d'Europe

L'anglais est, de loin, la langue étrangère la plus communément apprise des potaches de la Communauté européenne. Cette constatation qui ne surprendra personne vaut essentiellement, bien entendu, pour les pays non anglophones. Au Royaume-Uni et en Irlande, c'est le français qui vient largement en tête de toutes les langues étrangères enseignées.

Encore une fois, on ne saurait prétendre que ce qui précède constitue une révélation. Cependant, grâce à une récente série de chiffres publiés par l'Office statistique des Communautés européennes, nous sommes en mesure de quantifier le phénomène, sauf, hélas!, en ce qui concerne le Royaume-Uni et les Pays-Bas pour lesquels les chiffres ne sont pas disponibles.

Donc, sur les quelque 7 millions de jeunes Allemands qui apprennent une langue «communautaire», près de 6 millions ont choisi celle de Shakespeare, 1,2 million d'autres apprennent le français.

En France, où 5 millions d'élèves tentent (avec des succès divers) d'assimiler une ou deux langues étrangères, l'anglais arrive également en tête avec 3,8 millions d'adeptes. En Italie, le français talonne l'anglais (respectivement 2 millions, contre 2,8) ce qui s'explique aisément par le fait que son étude est facilitée par sa ressemblance avec l'italien.

Au Danemark, par contre, le français est largement distancé par l'anglais (qu'apprennent trois jeunes Danois sur quatre) et il est en outre concurrencé par l'allemand. Quant à l'Irlande, ainsi que nous le notions plus haut, elle donne la primauté quasi, absolue au français — puisque l'anglais est hors concours en tant que langue étrangère. les autres langues de la Communauté ne sont pratiquement pas apprises par les jeunes Irlandais.



La situation au Luxembourg est particulière en ce sens que les élèves du Grand-Duché doivent obligatoirement apprendre le français et l'allemand, en plus du luxembourgeois. En Belgique, quoique nombre d'élèves francophones apprennent le néerlandais et beaucoup d'élèves néerlandais le français, l'anglais occupe une place importante — la première en tant que langue étrangère — aussi bien chez les Flamands que chez les francophones.

Les données qui précèdent datent soit de l'année scolaire 1976-77, soit de l'année 1977-78, mais il y a tout lieu de penser que la situation d'ensemble n'a guère changé depuis lors. De même qu'il est patent que l'anglais occupe une position prédominante aux Pays-Bas, dont les statistiques précises, nous l'avons dit, ne sont pas connues.

Le dernier numéro d'*Eurostat*, la publication de l'Office statistique européen, nous donne également des précisions sur d'autres aspects de l'enseignement dans les pays membres. C'est ainsi que nous apprenons que c'est au Luxembourg que les écoles comptent le plus d'élèves étrangers, ce qui s'explique par l'importance de la population

immigrée (presque un habitant sur quatre).

C'est en Irlande et aux Pays-Bas que l'on compte le plus grand nombre d'élèves et d'étudiants dans la catégorie d'âge des 5 à 25 ans: ils représentent 22,6 % de la population totale. C'est au Luxembourg que cette proportion est la plus faible: 16,6 %.

Et qu'étudient les jeunes? En Allemagne, 28 % des élèves des établissements supérieurs se destinent à l'enseignement, contre 6 % seulement, à titre de comparaison, au Luxembourg et en Italie.

Les études d'ingénieurs attirent 15,5% des jeunes Allemands, contre 3,6% seulement des jeunes Français. Inversement, 4,8% des Allemands se consacrent aux lettres, contre 26% des Français.

On pourra trouver étonnant que, en Irlande, le pays le plus agricole de la Communauté, les disciplines de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche comptent moins d'étudiants que, par exemple, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne ou en Italie.

Les Néerlandais, les Britanniques et les Belges semblent accorder la palme aux sciences humaines. Les Belges (et les Luxembourgeois) sont particulièrement nombreux dans les facultés de médecine (23 % du total des étudiants, contre 7 % seulement au Royaume-Uni et juste un peu plus aux Pays-Bas). Les Français et les Italiens sont les champions du droit, tandis que les Britanniques et les Irlandais arrivent derniers dans cette catégorie.

ENVIRONNEMENT

Amiante: danger! La Commission veut agir

L'amiante est une substance qui résiste de façon extraordinaire à la chaleur, à la dégradation chimique et à la traction. Cet ensemble de propriétés, qu'elle est seule à réunir, fait qu'elle est largement utilisée dans l'industrie, surtout dans le bâtiment, la construction et la mécanique. Bon an mal an, la Communauté européenne en consomme plus de 800 000 tonnes.

Malheureusement, l'amiante est un produit dangereux pour l'homme, surtout en cas d'exposition prolongée. Mais des expositions relativement courtes suffisant déjà à provoquer diverses affections: asbestose et tumeurs de type cancéreux.

Il faut donc, par des législations appropriées, limiter l'exposition à l'amiante du grand public et des travailleurs qui sont appelés à s'en servir. De telles législations existent dans les pays membres de la Communauté, mais elle présentent des disparités qui risquent encore de s'accentuer avec le progrès de la science.

C'est pourquoi la Commission européenne vient de mettre au point une proposition de directive tendant à supprimer ces différences et à réduire généralement les risques d'exposition.

A terme, la Commission souhaite qu'on cesse purement et simplement d'utiliser l'amiante. Cela ne sera pas faisable du jour au lendemain. Néanmoins, il conviendrait, chaque fois que cela est possible, de recourir à des produits de substitution moins dangereux. Et, bien entendu, de supprimer l'emploi de l'amiante quand il n'est pas absolument nécessaire.

C'est ainsi qu'il serait interdit de l'utiliser en pulvérisations dans la peinture ou la décoration. L'utilisation de la crocidolite, une des formes les plus dangereuses de l'amiante, devrait également être évitée ou du moins faire l'objet de contrôles de sécurité rigoureux.

Les travailleurs mis au contact de l'amiante dans l'exercice de leur profession feraient l'objet d'une surveillance médicale. Pour chacun d'entre eux, il existerait un fichier où l'on pourrait trouver des précisions sur le genre de travaux exécutés, les dates et durées des expositions, le degré de concentration en amiante des produits utilisés, ainsi que le résultat des examens médicaux déjà subis.

Ce fichier individuel serait tenu par le médecin responsable de la surveillance de la santé des travailleurs et il devrait être conservé pendant les trente années suivant le dernier contact du travailleur avec l'amiante.

Durant la période de sa vie professionnelle impliquant une exposition à l'amiante, le travailleur devrait subir chaque année au moins une visite médicale approfondie, avec bilan de santé. Ces examens seraient répétés tous les



trois ans après la fin de la période d'exposition.

Dans tous les pays membres, les entreprises fabriquant, entreposant, transformant ou éliminant de l'amiante seraient tenues d'informer les autorités responsables des quantités et types de substances utilisés, des procédés auxquelles elles auront eu recours, des produits manufacturés au stade final, des caractéristiques des bâtiments, ateliers et matériels utilisés pour la fabrication, du nombre de travailleurs exposés, des mesures d'hygiène et de protection sanitaire en vigueur, etc. Dans les entreprises, les travailleurs devraient avoir accès à toutes les informations ainsi communiquées par leur employeur.

Dans les usines, des vêtements protecteurs devraient être fournis individuellement aux intéressés qui, bien entendu, devraient obligatoirement les porter. Les zones d'utilisation de l'amiante seraient clairement signalées et leur accès serait limité. Des installations suffisantes devraient permettre aux travailleurs de se laver et de se nettoyer avant de quitter les lieux de travail. Les employeurs auraient à prendre des mesures pour éviter que des poussières d'amiante soient emportées hors de l'usine sur les vêtements des travailleurs exposés.

Ces derniers devraient être pleinement informés de la nature du travail, des risques encourus et des précautions à prendre. Ils devraient également être informés des phases de travail les mettant en contact avec l'amiante. Les récipients contenant ce produit, à l'état brut ou en composant, devraient porter clairement une inscription du genre «Attention, amiante!».

Etant donné que l'amiante pénètre le plus souvent dans le corps humain par les voies respiratoires, des mesures rigoureuses devraient être prises pour empêcher la diffusion des poussières et fibres. Ainsi les machines devraient comporter, si possible, des capots protecteurs et les récipients seraient hermétiques.

Il serait interdit, sauf cas de nécessité absolue, de manipuler directement de l'amiante brut. Les bâtiments et machines utilisés pour fabrication ou le traitement devraient faire l'objet d'une conception adéquate ainsi que d'un entretien et d'un nettoyage réguliers.

D'autre part, des prélèvements périodiques permettraient de déterminer si l'air des usines concernées ne dépasse pas la teneur maximale en poussière d'amiante, fixée par la législation.

Cette directive, si elle est approuvée par le Conseil des ministres de la Communauté, devra être effectivement appliquée avant janvier 1985. Elle s'inscrit dans le cadre du programme européen de protection de la santé sur les lieux de travail.



Après boire

Une des formes de détritus les plus communément vues de nos jours est sans aucun doute l'emballage aluminium des boissons non alcoolisées que l'on jette après avoir bu. Les emballages à jeter tels que les boîtes en aluminium, les bouteilles non consignées et les emballages papier et carton figurent au nombre des déchets les plus affligeants qui parsèment actuellement nos paysages.

En effet, les bouteilles à jeter et les emballages métalliques ont respectivement quatre à sept fois plus de chances d'être jetés n'importe où, sans aucun souci de l'environnement, que les bouteilles consignées que l'on rend au détaillant. Par ailleurs, les boîtes en aluminium et les bouteilles à jeter sont, de toutes les formes d'emballage, celles qui consomment le plus d'énergie à la fabrication.

Certes, toutes les bouteilles en verre, qu'elles soient à jeter ou à rendre, présentent les mêmes caractéristiques, mais pour ce qui est des dernières, il est au moins possible d'amortir le coût de fabrication en les faisant resservir une fois rendues.

Tout bien considéré, il faut donc promouvoir l'utilisation des bouteilles consignées, à condition, pour que l'opération soit rentable, de pouvoir les faire resservir au moins cinq fois de suite.

Rien ne saurait mieux illustrer l'intérêt que présente la réutilisation ou le recyclage des verres et bouteilles de toutes sortes que le simple fait que l'Européen moyen en utilise chaque année plus de 35 kilos.

Ce chiffre, basé sur une statistique datant de 1973, est probablement in-

férieur à la réalité d'aujourd'hui. De plus, le poids total des récipients en verre utilisés — 9 millions de tonnes par an — ne représente lui-même qu'une partie du verre consommé cette année-là dans la Communauté, qui totalisait 15 millions de tonnes.

On estime qu'il devrait être possible de recycler au moins un tiers et au plus la moitié de cette montagne. Des progrès ont déjà été enregistrés. Cependant, les performances des différents Etats membres de la Communauté varient considérablement.

En Allemagne, 378 000 tonnes de verre ont été recyclées en 1978, contre 170 000 tonnes seulement quatre ans plus tôt. En 1981, on espère atteindre le chiffre de 450 000 tonnes. En France, 220 000 tonnes ont été recyclées en 1978 et 300 000 en 1979. Pour 1983, on prévoit 600 000 tonnes.

En Belgique, le recyclage a atteint le chiffre, méritoire pour ce petit pays, de 100 000 tonnes en 1978. Au Royaume-Uni, deux industriels du verre ont décidé de construire des installations capables d'assurer le recyclage de 50 000 tonnes chacune. Aux Pays-Bas, des programmes de récupération des verres usés, aux niveaux régional et local, sont en cours. Les autres pays membres de la Communauté ont également leurs programmes.

Le recyclage du verre est doublement bénéfique: il réduit les quantités de déchets et il permet d'économiser l'énergie et les matières premières. Selon les industriels, l'économie d'énergie atteint 2% chaque fois que 10% du verre peut être recyclé. Quant à l'économie de matières premières, elle atteint 1,2 tonne pour chaque tonne de verre recyclé.

L'auto écologique: priorités et progrès

Que devra être la voiture idéale des années 80, spécialement en ce qui cincerne la protection de l'environnement? C'est la question à laquelle la Commission européenne a été priée de réfléchir lors de la dernière réunion des ministres de l'environnement des Neuf, en décembre dernier.

Répondant à la question posée par un parlementaire européen, M. Sean Flanagan (démocrates européens de progrès, Irlande), la Commission a eu récemment l'occasion de dire où elle en était à propos de ses réflexions.

La voiture de demain devra tirer pleinement parti des possibilités technologiques de lutte contre la pollution et le bruit. Elle devra consommer moins d'énergie, être construite de manière à permettre le recyclage des matérieux et, enfin, elle devra être plus sûre pour son conducteur et ses passagers.

En fait, la Communauté a déjà progressé sur cette voie.

Rappelons, en effet, que depuis 1970, elle est dotée d'une législation sur la pollution atmosphérique législation qui a été renforcée d'année en année, la dernière fois en octobre 1979. Par ailleurs, la Commission européenne est en contact suivi avec la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dont le siège est à Génève, en vue d'un renforcement éventuel des mesures existantes.

La Commission européenne s'est également intéressée au problème des véhicules bruyants. Des textes fixant le niveau sonore maximal des moteurs sont en application depuis le mois d'avril dernier dans l'ensemble de la Communauté. Et, bien que ces mesures soient parmi les plus sévères du monde, elles pourraient être encore durcies

En ce qui concerne l'économie de carburant, la Commission a décidé de doter les pays membres d'une méthode uniforme de mesure de consommation des véhicules, de manière à pouvoir



contrôler effectivement le respect de l'engagement pris par les constructeurs européens de réduire de 10 %, d'ici à 1985, la «gourmandise» de leurs moteurs.

Dans le domaine de la sécurité, il existe toute une gamme de dispositions communautaires, qui sont régulièrement mises à jour en fonction des progrès techniques.

Donc, des progrès ont déjà été accomplis. Mais des efforts plus résolus encore devront être entrepris pour satisfaire aux critères plus exigeants encore, qui seront ceux de la voiture de demain.

La Commission ne perd pas de vue que ces efforts ne doivent pas être consentis au détriment de la capacité concurrentielle de l'industrie automobile européenne. En d'autres termes, in convient de peser le pour et le contre, de tenir compte des impacts économiques et énergétiques des mesures envisagées.

La Commission européenne doit publier prochainement les résultats d'une étude sur les options en matière de recherche et développement, qui peuvent être envisagées pour résoudre les problèmes de l'industrie automobile européenne.

Dans le même temps, et avec les concours des fonds communautaires, différentes recherches sur le thème de «la voiture de demain» sont en cours.

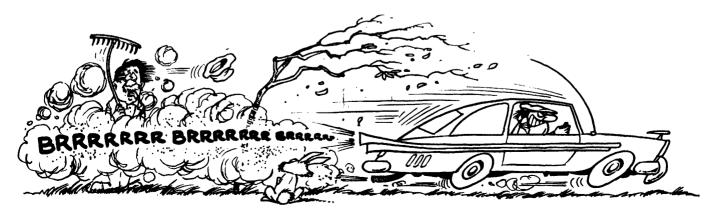
Parmi les solutions envisagées, citons la possibilité de réduire la consommation de carburant du moteur à explosion, grâce à des perfectionnements au plan thermodynamique: c'est la firme Porsche qui travaille dans ce sens. Il y a aussi un projet de conservation d'énergie, par le recours à de nouveaux types de moteurs.

Par ailleurs, trois instituts européens de recherche coopèrent actuellement dans le domaine de la recherche et du développement de matériaux nouveaux, qui permettraient de fabriquer un type de batterie capable de faire de la voiture électrique une réalité pratique.

INSTITUTIONS

Nouveau Secrétaire général pour le Conseil des ministres

M. Niels Ersboll, Secrétaire d'Etat aux affaires économiques étrangères du Danemark et président du Conseil des



gouvernements de l'Agence internationale de l'énergie, a été nommé secrétaire général du Conseil des ministres de la Communauté.

Il remplacera le Luxembourgeois Nicolas Hommel, qui doit prendre sa retraite au début d'octobre après avoir exercé ses fonctions pendant sept ans.

Cette nomination a été approuvée par les ministres des affaires étrangères des Neuf, lors de leur réunion de la mi-septembre.

Bruxelles et les institutions communautaires sont déjà choses familières à M. Ersboll. Il fut en effet ambassadeur du Danemark auprès des Communautés de 1973 à 1977.

Auparavant, il avait exercé les fonctions de directeur du secrétariat aux affaires économiques européennes du ministère danois des affaires étrangères.

Il possède également l'expérience de nombre d'organisations internationales telles que l'AELE, l'OTAN et le GATT.

INDUSTRIE

Le Bureau des mariages réunit les entreprises entreprenantes

«Bureau des mariages»: tel est le surnom donné à un organisme communautaire dont l'appellation officielle (d'ailleurs beaucoup moins évocatrice) est «Bureau de rapprochement des entreprises». Fondé en 1973, celui-ci a pour mission, comme une agence matrimoniale, de mettre en contact les petites et moyennes entreprises à la recherche d'un partenaire.

Depuis sa création, le Bureau a amplement démontré que son existence répondait à un besoin réel. Et son rapport d'activité pour 1978 et 1979 atteste le fait.

Au cours de ces deux années, 1 088 entreprises ont adressé au Bureau des

demandes de renseignements au sujet des conditions à remplir pour pouvoir «se lancer» dans un autre pays de la Communauté.

Durant la même période, le Bureau a répondu à plus de 200 demandes d'entreprises à la recherche d'un partenaire étranger en vue d'actions communes ou d'autres formes de coopération. Ces demandes, après avoir fait l'objet d'une publicité discrète, ont été suivies d'un total de 2 800 réponses, ce qui s'est finalement traduit par 182 contacts établis.

Cependant, l'activité du Bureau ne s'est pas arrêtée là: il a offert ses compétences à un certain nombre de firmes désireuses de conclure des accords mais ne disposant pas de services juridiques capables de traiter de problèmes aussi complexes.

Au cours des deux années d'exercice, le Bureau a pu favoriser la conclusion de 36 accords bilatéraux ou parfois multilatéraux entre firmes des divers pays de la Communauté.

C'est ainsi que l'on a enregistré des «mariages» entre des entreprises irlandaises et allemandes de fabrication de chaussures, qui étaient désireuses de lancer des productions spécialisées. Et que des firmes d'ingéniérie britanniques et françaises se sont mises d'accord pour la prise en charge commune de projets.

Cependant, l'un des succès les plus marquants du Bureau a été un accord réunissant dix fonderies de bronze — dont six ayant leur siège dans la Communauté — qui ont décidé de se réunir à intervalles réguliers pour échanger leurs idées en matière de techniques et assurer la promotion commerciale commune de leurs produits

Depuis 1974, ce sont les firmes britanniques qui ont témoigné du plus grand intérêt pour les activités du Bureau: 66 d'entre elles coopèrent actuellement avec des partenaires d'autres pays de la Communauté. Les entreprises allemandes et françaises ont également fait preuve d'une grande aptitude au mariage: 55 accords dans chaque pays. Bien entendu, c'est le petit Luxembourg qui vient en dernière position avec un seul accord.

Par ailleurs, 21 sociétés belges ont eu recours au Bureau. Les chiffres pour les autres pays sont: Italie: 20; Pays-Bas: 16; Irlande: 9; Danemark: 8.

Commentant ces résultats, les auteurs du rapport soulignent le nombre considérable d'accords de services qui ont été conclus.

Depuis 1977, le Bureau est habilité à prendre des initiatives. Entendons par là qu'il ne se borne plus à attendre qu'on lui demande ses services: il les propose dans les secteurs où il a le sentiment que quelque chose est à faire

L'un de ces secteurs a été celui des banques, surtout des banques régionales ou moyennes désireuses de sauvegarder leur indépendance face aux groupements de coopération mis en place par les grands établissements. A l'issue d'une série de contacts préparatoires, le Bureau de rapprochement a été en mesure de promouvoir la constitution d'un «Groupe européen de banques» rassemblant 10 établissements d'importance moyenne, totalisant 525 succursales et employant quelque 6 500 personnes.

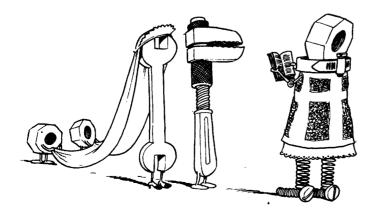
Leur coopération semble particulièrement prometteuse en ce qui concerne l'ouverture de comptes et de lignes de crédit sur base de préférences réciproques, l'échange de stagiaires, l'assistance mutuelle en matière de clientèle et l'échange d'expériences au niveau supérieur.

Dans un autre domaine, le Bureau a organisé des rencontres entre les organisateurs des grandes foires commerciales européennes, de manière à éviter les chevauchements de dates. Il les a aidés à promouvoir une certaine coopération au plan bilatéral et à adopter des définitions comparables pour les produits admis à exposer.

Dans le domaine du matériel médicohospitalier, le Bureau a pu constater que, si le marché européen approche du point de saturation, par contre les marchés d'outre-mer deviennent de plus en plus intéressants.

Le Bureau a pu réunir un certain nombre de petites et moyennes entreprises de ce secteur en vue de constituer un groupement de grande exportation.

Une démarche similaire a été entreprise dans le secteur de la fabrication d'équipements pour hôtels de luxe et bureaux de grand standing. Le groupe ainsi formé comprend des fabricants de tapis, de tissus d'ameublement, couverts, etc. et il compte bien marquer des points sur les marchés étrangers, notamment en Amérique du Nord.





L'Europe des Neuf reste celle de la diversité

Les Français sont les plus grands buveurs de vin de la Communauté européenne, les Italiens les premiers consomnateurs d'huile d'olive, les Irlandais les plus avides mangeurs de pommes de terre, les Britanniques les plus gros lecteurs de journaux, tandis que les Néerlandais sont les plus fervents de la bicyclette. Tous ces records, qui résultent d'un nouvel ouvrage de statistiques intitulé «Indicateurs sociaux dans la Communauté européenne», vous les connaissiez sans doute déjà. De même, quand l'Office statistique de la Communauté vous dit que le Danemark est le pays le plus froid des Neuf, l'Italie le plus chaud et le Royaume-Uni le plus humide, vous avez tendance à évoquer M. de la Palice.

Mais attendez la suite! Car l'inattendu sa cache parfois dans les statistiques, au détour d'un graphique ou à l'abri d'une colonne de chiffres. Exemple: le Danemark n'est pas seulement le pays le plus froid de la Communauté, c'est aussi le plus sec — et non l'Italie.

Comme il fait froid, il est normal que les Danois dépensent plus d'argent en chauffage et en électricité que les autres citoyens de la Communauté. Mais il est curieux qu'ils dépensent moins que tous les autres en vêtements et en chaussures.

Que les Danois viennent en tête en ce qui concerne les dépenses d'eau et de logement, rien d'extraordinaire! Mais cela n'est-il pas plutôt en contradiction avec le fait qu'ils possèdent le moins de machines à laver? Et n'est-il pas un peu bizarre que ce pays froid vienne en

tête de la Communauté en ce qui concerne la possession des réfrigérateurs et des surgélateurs!

Par ailleurs, on notera que c'est le Danemark qui, par habitant, dépense le plus d'argent dans le domaine de l'éducation et que c'est aussi le pays où le plus petit nombre de gens travaillent dans l'industrie. Par contre, 60,9 % des Danois sont employés dans le secteur des services — deuxième rang de la Communauté. Ils arrivent au deuxième rang également par le taux de syndicalisation et de travail le dimanche.

A table, ils sont les champions européens de la consommation de sucre — 48 kilos par an et par personne — et de poisson. On veut espérer qu'ils mangent ces deux denrées séparément mais les statistiques ne le précisent pas. Elles nous disent seulement que les Danois sont les Européens les moins friands de légumes.

Le Danemark étant un petit pays, on sera peut-être étonné que ses habitants dépensent en déplacements une plus forte proportion de leurs revenus que tous les autres citoyens de la Communauté. Ils ne sont cependant que les seconds pour l'utilisation de l'automobile, de la moto et du vélo. Quand ils ne vont pas voir leurs amis, ils leur téléphonent: le Danemark possède, proportionnellement, le plus grand nombre de postes téléphoniques de la Communauté.

Passons maintenant aux Pays-Bas. Les statistiques nous enseignent que les Néerlandais sont ceux qui acceptent le mieux de prendre le train pour aller travailler: passer plus de deux heures par jour en suspension au dessus des rails ne les dérange pas (et la bicyclette, alors?). Ils travaillent, plus encore que les Danois, dans le secteur des services (premier rang en Europe). Ils sont les avant-derniers en ce qui concerne le taux de syndicalisation, le travail le dimanche et le nombre de journées de travail perdues pour faits de grève. Ce sont également les Européens qui ont le moins de jours fériés officiels.

La consommation privée aux Pays-Bas correspond exactement à la moyenne communautaire mais les Néerlandais se distinguent par la manière dont ils dépensent leur argent; ils sont plus prodigues que quiconque dans les magasins d'habillement et de chaussures et ils possèdent le plus grand nombre de téléviseurs en couleurs et de réfrigérateurs. Compte tenu de la place de la télévision dans leur vie, ils ne vont que deux fois par an, voire moins, au cinéma: c'est l'indice de fréquentation des salles obscures le plus bas de la Communauté.

Ce mode d'existence n'est pas du tout mauvais pour leur santé: en effet, les Néerlandais ont l'espérance de vie la plus élevée des Neuf. C'est peut-être parce qu'ils ont proportionnellement le moins d'hôpitaux de la Communauté, qu'ils s'y font admettre le moins souvent et que, quand ils sont forcés d'y entrer, ils y restent moins longtemps que les autres citoyens de la Communauté.

Cette théorie semblerait trouver une confirmation *a contrario* de la part des Allemands: ceux-ci ont, en effet, le plus grand nombre de lits d'hôpital et l'espérance de vie la plus faible de la Communauté (du moins en ce qui concerne les hommes). C'est également l'Allemagne qui a le plus faible taux de natalité des Neuf.

C'est en Allemagne que l'on trouve la plus forte proportion de gens employés dans l'industrie et, assez curieusement, la plus forte proportion de femmes employées dans l'agriculture. En dépit de leur légendaire ardeur au travail, ce sont les Allemands qui ont le plus grand nombre de jours fériés et les congés annuels les plus longs (27 jours ouvrables pour certaines professions). C'est également en Allemagne que le travail le dimanche est le plus rare.

Pour aller travailler, les Allemands, juste après les Danois, arrivent troisièmes de la Communauté pour le recours à la voiture privée. Mais ce sont également des adeptes des tramways, autobus et rames de métro: à cet égard, ils se classent seconds.

Ils ont un des taux de consommation privée les plus élevés de la Communauté, mais non le plus élevé. Ils dépensent proportionnellement moins que la moyenne des Européens pour leur nourriture, leur tabac et leur boisson mais dépassent tout le monde en ce qui concerne les médicaments, les autres articles et les services. Ils sont particulièrement bien équipés en réfrigérateurs et en surgélateurs. Par contre, — qui l'eût cru? — c'est en Allemagne que l'on compte le moins de propriétaires de logements.

Curieusement, c'est dans l'un des pays les plus pauvres de la Communauté, l'Irlande, que l'on trouve le plus fort pourcentage de propriétaires. On sera moins étonné d'apprendre que c'est en Irlande que l'agriculture emploie le plus de bras et que les Irlandais sont les plus grands consommateurs de produits laitiers.

C'est en Irlande aussi qu'il y a la plus faible proportion de femmes au travail et — ceci est tout à fait compatible avec cela — le taux de natalité le plus elevé de la Communauté. Les Irlandais ont, hélas!, les congés annuels les plus courts et le plus fort taux de travail dominical. En 1978, ils ont également battu le record européen des jours de travail perdus pour raison de grève, surclassant en cela les Italiens pour la première fois depuis longtemps.

Pour aller travailler, les Irlandais marchent... Du moins peut-on dire qu'ils sont les plus nombreux à choisir (ou à subir) le plus naturel des modes de transport. Vingt pour cent d'entre eux ont recours à la bicyclette, ce qui leur prend de 30 à 60 minutes par jour (Néerlandais, prenez note!) et près de 30% des autres prennent leur voiture (plus d'une demi-heure de trajet quotidien, voire une à deux heures pour 3% des Irlandais). Après quoi, il reste le bus: il a la faveur (?) de 12% des Irlandais, qui y passent une à deux heures par jour. Dans l'ensemble, ce sont les Irlandais qui passent le plus de temps en trajets entre le lieu de travail et celui du domicile.

L'Irlande a le plus faible taux communautaire de consommation privée. Les dépenses portent surtout sur l'alimentation, les boissons et le tabac (proportion la plus élevée de la Communauté) et très peu sur le logement, l'électricité, les combustibles, les services et biens divers (proportion la plus faible des Neuf). L'Irlande vient également en dernière place pour la possession de surgélateurs et de téléphones. Mais elle est riche d'élèves dans le écoles, collèges et universités, ce qui va de pair avec une natalité relativement élevée.

Inversement, c'est au Luxembourg que l'on compte le moins d'élèves et d'étudiants. Et aussi le moins de médecins par rapport à la population. Après l'Allemagne, c'est le pays qui compte la plus forte proportion d'employés dans l'industrie. Le pays où l'on fait le moins souvent grève, c'est également le Luxembourg. Et aussi celui où l'on travaille le plus la nuit. Pour aller travailler. on prend volontiers le train (seconde place de la Communauté). C'est plus sûr... car le Luxembourg est aussi le pays où l'on risque le plus de mourir dans un accident de la circulation routière, du moins si l'on en juge d'après les derniers chiffres disponibles pour le Grand-Duché, qui datent de 1974.

Les Luxembourgeois, natifs ou d'adoption, ont le taux le plus élevé de consommation privée de la Communauté. Mais ce sont ceux qui dépensent le moins pour les loisirs.

Ce sont les Britanniques qui consacrent proportionnellement le plus d'argent à ce poste du budget familial. Après les Danois, ils font aussi le plus gros efforts pécuniaire en ce qui concerne le logement, l'électricité et le chauffage. Ils se ratrapent sur les frais médicaux (les plus faibles de la Communauté, ce qui fait que c'est au Royaume-Uni que les hospitalisations sont les plus longues).

C'est l'agriculture britannique qui emploie le moins de bras mais c'est l'industrie britannique — ainsi que le secteurs des services — qui utilisent le plus de main-d'œuvre féminine. Les Britanniques ont la semaine de travail la plus longue de la Communauté, moins de jours fériés que tout le monde (sauf les Néerlandais), les vacances annuelles les plus courtes après celles des Irlandais.

Ce sont encore les Britanniques qui utilisent le plus les bus et le métro pour aller à leur travail et qui possèdent le moins de voitures particulières. Les conducteurs les plus prudents d'Europe sont également les Britanniques et cela leur vaut d'avoir le moins de victimes d'accidents par rapport à la population totale.

Les Italiens, quant à eux, ont le taux de consommation le plus faible de la Communauté, après les Irlandais. Ils viennent également juste après ces derniers en ce qui concerne la part importante de leurs ressources qui va à l'alimentation, à la boisson et au tabac. Ils consacrent proportionnellement autant d'argent que les Néerlandais à l'habillement et aux chaussures et moins que quiconque au mobilier. Ce sont eux qui ont le moins de téléviseurs couleurs mais le plus grand nombre de télévisieurs noir et blanc (la «télé-couleur» est relativement récente en Italie). Ils également sont les champions d'Europe du lave-vaisselle et sont deuxièmes au classement de la voiture privée. Ils lisent peu de journaux, sont les plus grands cinéphiles de la Communauté et dépensent le moins pour l'éducation.

C'est l'agriculture italienne qui emploie (relativement) le plus de bras, après l'agriculture irlandaise. Si son secteur des services est le plus faible de la Communauté, l'Italie compte le plus grand nombre de médecins par rapport à la population.

C'est en Italie que l'on a enregistré, au cours de ces dernières années, la plus forte augmentation du nombre de femmes employées dans l'industrie. Le travail de nuit y est rare, le plus rare de la Communauté.

Un vieux cliché trouve sa confirmation: celui qui fait des Italiens les plus grands amateurs de pâtes alimentaires du monde. Cela se remarque à leur consommation de céréales: 122 kilos par personne et par an. Qui dit mieux? Personne! Les Italiens mangent également plus de légumes que les autres citoyens de la Communauté. Ils viennent juste après les Français pour la consommation de vin et loin d'être der-

rière eux pour celle de viande.

En fait (autre cliché qui se trouve largement confirmé), les Français sont vraiment les gourmands de l'Europe. Ils mangent plus de viande que n'importe qui — 104 kilos par an et par personne — et aussi plus de fromage. Quant à leur consommation de vin, elle écrase — ce n'est pas nouveau — celle de tous les autres pays du monde. Ne nous étonnons donc pas qu'ils soient à la deuxième place, après les Luxembourgeois, en termes de consommation privée.

On se demande cependant quand les Françaises trouvent le temps de faire la cuisine puisque, après le Royaume-Uni, c'est en France que l'on trouve le plus de femmes employées dans l'industrie; et aussi, après l'Allemagne, le plus de femmes employées en agriculture. La France a, par ailleurs, le plus faible taux de syndicalisation de la Communauté.

Il semble que ce soient les Français qui rechignent le moins aux longs trajets pour aller au travail par bus ou par métro: 15% d'entre eux y consacrent une à deux heures par jour. Explication plausible: la France est le pays le plus étendu d'Europe, ce qui ne l'empêche pas d'avoir relativement le plus d'accidents de la circulation après le Luxembourg. En 1978, la France a même pris une triste première place dans ce domaine.

Les Belges n'ont guère mieux réussi en matière de sécurité routière. Ce sont eux qui ont le plus de voitures privées par rapport à la population et qui, d'ailleurs, s'en servent le plus pour aller travailler. Trois pour cent d'entre eux passent, chaque jour, une à deux heures au volant à cet effet. Ce qui n'empêche pas les belges d'être aussi les premiers usagers des chemins de fer.

Ils sont les troisièmes en ce qui concerne l'emploi dans les services et les avant-derniers pour l'emploi dans l'agriculture. Ils ont la semaine de travail la plus courte de la Communauté et le taux de syndicalisation le plus élevé.

Dans l'ensemble, leur consommation privée est supérieure à la moyenne communautaire et c'est la plus forte dans le domaine de l'ameublement.

On aura, par contre, le droit d'être surpris en apprenant que c'est la Belgique qui compte proportionnellement le plus de maisons dépourvues de salle de bain et de WC intérieurs. Du moins était-ce le cas en 1970, dernière année pour laquelle on dispose de statistiques comparatives.

Sur le plan de l'alimentation, les Belges, bien sûr, rivalisent de gourmandise avec les Français, mais aussi avec les Irlandais en ce qui concerne la consommation de pommes de terre. pas étonnant en ce pays où la frite est reine...



Principal responsable:

le pétrole

«Comment vont les affaires?

- Mal! Chaque jour, je perds plus de 2 000 francs!
- Mais alors, comment pouvezvous vivre?
 - Grâce aux jours de fermeture!»

Cette «bien bonne» revient irrésistiblement à l'esprit quand on lit les statistiques sur le commerce extérieur de la Communauté européenne en 1979, qui viennent d'être publiées. Elles nous disent en effet que, l'an dernier, ladite Communauté, prise dans son ensemble, a exporté des biens d'une valeur totale de 1 100 milliards de FF (ou 7 750 milliards de FB) et que le montant de ses importations a atteint plus de 1 220 milliards de FF (ou 8 580 milliards de FB). Soit un déficit de quelque 120 milliards de FF (ou 830 milliards de FB).

Cependant les Neuf ne survivent pas, comme dans notre histoire, grâce aux jours où ils ne commercent pas, mais bien grâce à leurs échanges entre eux. Ils sont en effet à la fois leurs meilleurs clients et leurs meilleurs fournisseurs. Viennent ensuite, en Europe, les pays membres de l'Association européenne de libre échange, qui représentent 33 % des ventes communautaires à l'étranger, soit presque autant que l'Asie et les Amériques. L'AELE est d'ailleurs la seule région du monde avec laquelle la Communauté ait enregistré en 1979 une balance commerciale excédentaire. Partout ailleurs, le déficit est de règle. Ainsi les États-Unis... Ils nous ont acheté l'an dernier pour 146 milliards de FF (ou 1 000 milliards de FB) de biens et marchandises, soit 12,9% de nos ventes totales à l'étranger.

Bravo! Mais ils nous en ont vendu davantage encore et, en définitive, c'est 52 milliards de FF (ou 362 milliards de FB) qu'il nous faut écrire en chiffres rouges dans le grand livre de comptes de l'Europe, à la page «USA». Nous pouvons cependant nous consoler en songeant que nos ventes aux États-Unis représentent tout de même du travail pour nos concitovens. Ce qui permet «d'encaisser» les difficultés qui peuvent provoquer certaines «poussées» d'exportations américaines vers l'Europe, comme celle des fibres synthétiques.

Tel n'est pas le cas en ce qui concerne nos échanges avec le japon. Sans doute le déficit que nous avons enregistré avec ce pays (30 milliards de FF, soit 205 milliards de FB) est-il nettement inférieur à celui que nous avons connu en 1979 avec les États-Unis. La différence est que le Japon ne nous achète presque rien: l'an dernier, les ventes de la Communauté aux Nippons ont atteint à peu près le même montant que nos ventes à la Norvège ou à la Yougoslavie, dont le potentiel économique n'est pas comparable. O

Le commerce extérieur (par régions du monde) de la Communauté européenne en 1979

	Exporta- tions en millions d'UCE(*)	Part en % dans le total des exporta-	Importa- tions en millions d'UCE	Solde en millions d'UCE		
		tions				
Europe (hors CEE)	79 563	40,9	69 197	10 386		
Amérique	40 975	21,1	52 591	- 11 616		
Afrique	27 828	14,3	30 160	- 2 332		
Asie	39 469	20,3	61 402	- 21 933		
Océanie	4 018	2,1	4 049	- 31		
Divers	2 308		721	1 587		
Total monde	194 163		218 120	- 23 957		
(*) H						

(*) Une unité de compte européenne = approx. 5,85 FF, 40,25 FB.

L'Europe des livres

Jean-Jacques SERVAN-SCHREI-BER — **Le Défi Mondial** — Fayard, 75, rue des Saints-Pères, F-75000 Paris — 477 pages — 524 FB — 1980

Le «Défi mondial» n'est pas du tout un «remake» du «Défi américain» dont plus de 3 millions d'exemplaires s'étaient vendus dans le monde entier en 1967. Mais on peut parier que le «Défi mondial» connaîtra un succès plus grand encore car il a été publié dans une vingtaine de pays à la fois, ce qui est unique dans les annales de l'édition.

Pour réaliser ce livre, Jean-Jacques Servan-Schreiber a formé un groupe de travail, dit «Groupe de Paris» avec des hommes venus d'Europe, du Japon et du Golfe d'Arabie. Ce livre est né d'une détermination «trouver par quels chemins atteindre une nouvelle dynamique de développement» à partir d'un constat:

- «— La scène mondiale est dominée depuis trente ans par l'antagonisme Est-Ouest qui a réquisitionné les énergies et stérilisé les imaginations créatrices. Les tensions et les menaces d'aujourd'hui en démontrent les graves conséquences.
- La course aux armements a réduit à néant toute tentative de réponse au déséquilibre entre le Nord et le Sud; c'est ce schisme avant tout, qui engendre la crise générale.
- L'ère du «défi américain», de la suprématie d'un seul pays, dans les domaines économique et scientifique, est révolue. De nouveaux pôles sont apparus: la Communauté européenne, le Japon et le Sud-Est asiatique, le Golfe d'Arabie. Le monde est multipolaire.»

Il y a donc polarisation de l'économie mondiale autour de trois groupes de pays: l'Occident, qui est en crise, le Tiers monde non pétrolier qui se demande comment faire face à ses besoins les plus élémentaires, enfin l'OPEP qui ne sait que faire de son argent et qui détient «les deux clés de l'économie mondiale affaissée»: l'énergie et l'investissement. Il faut donc convaincre les pays de l'OPEP de leur responsabilité dans le développement du monde.

J.-J. S.-S. estime qu'ils vont dans cette direction ainsi que le démontrent le manifeste de Taïf et les travaux du Comité de stratégie à long terme de l'OPEP: ces documents prévoient l'indexation des prix du pétrole, mais aussi l'utilisation d'une partie des pétrodollars pour le Tiers monde.

Toutefois, ce n'est pas suffisant. Selon J.-J. S.-S. le succès viendra de l'informatisation. Au XVIIIº siècle, il y a eu la machine à vapeur; au XIX°, l'électricité. En cette fin du XX°, il v a la révolution informatique, qui multiplie les possibilités intellectuelles et matérielles de l'humanité. L'auteur reconnaît cependant qu'il y a des difficultés, mais il est résolument, et peutêtre exagérément, optimiste: «Le seul problème, finalement, c'est la formation des hommes. Les machines coûtent de moins en moins cher. Ce qui coûte de plus en plus cher, et heureusement, c'est la matière grise qui commande à ces machines et qui forme le tissu social qui s'adaptera à leur production. Est-ce plus difficile de former à cela un jeune Indien, un jeune Brésilien, un jeune Africain ou vos enfants ou les miens? La réponse n'est pas simple. Un jeune du Tiers monde mettra moins de temps. c'est déjà évident, à nous rejoindre en informatique qu'autrefois, quand il devait absorber l'arithmétique, la littérature, le grec et le latin.»

Ce livre se lit comme un roman, le roman vrai de la réalité. Car si les conclusions de J.-J. S.-S. peuvent prêter à discussion, la description de la situation actuelle est très convaincante. Dans ce livre, il y a d'abord en effet des faits qui sont mis en évidence. Ce sont ces faits qui font le monde d'aujourd'hui et qui sont parfois masqués par l'agitation de l'actualité quotidienne.

«La quantité de carburant consommé était, en 1914, de 6 millions de tonnes. Cinquante ans plus tard, en 1960, elle était passée à 300 millions de tonnes. Et quinze ans seulement après, en 1975, elle dépassait les 500 millions de tonnes. »...

«La somme des pétrodollars, qui flottaient sur les places financières d'Europe et d'Asie était maintenant d'un montant supérieur au total de la masse monétaire des Etats-Unis. Le gouvernement américain n'était plus maître de la gestion de sa monnaie. Cette monnaie, qui demeurait pourtant la seule base de référence des échanges mondiaux, ne pouvait continuer à flotter sans l'appui de l'OPEP et d'abord de l'Arabie»...

«Dans la société moderne, transport, industrie, chauffage, électricité, agriculture reposent sur le pétrole.»

«Le défi mondial» sera lu par beaucoup. Il sera aussi critiqué car le constat est plus convaincant que la solution proposée. Mais il y a dans ce livre un certain dynamisme et un certain optimisme dont les hommes ont bien besoin, qui les conduisent à réfléchir à ce qui les unit en ce monde multipolaire et qui les incitent à délaisser la morosité des états d'âme pour se tourner vers l'action. A.L.

000

Daniel STRASSER — Les finances de l'Europe — Fernand Nathan, 9 rue Méchain, 75680 Paris Cedex 14; éditions Labor, rue Royale 342, 1030 Bruxelles — 416 pages et tableaux — 675 FB (prix de souscription) — 1980

L'ouvrage de Daniel Strasser, Directeur général des Budgets de la Commission des Communautés Européennes, nous introduit et nous guide, en toute clarté et objectivité, dans les arcanes des institutions communautaires, au cœur même de la politique européenne.

Gérer dans les tourbillons politiques, économiques, financiers et monétaires de l'Europe, des budgets d'environ 95 milliards de francs français ou 650 milliards de francs belges est une tâche redoutable mais que l'auteur, depuis plus de 20 ans au service de l'Europe, trouve passionnante.

«Le canavas est énorme», observe M. Tugendhat, membre de la Commission européenne chargé du budget. «L'histoire du développement des finances de l'Europe est complètement traitée. Les textes législatifs sont analysés de près. Les différentes politiques qui ont progressivement été mises en œuvre au niveau de la Communauté, sont décrites avec un luxe de détails.

La fréquence des changements reflète le développement et le dynamisme des Communautés européennes. Elle reflète également l'importance croissante des affaires budgètaires dans la vie de l'Europe. Au cours des dernières années, le budget s'est déplacé vers le centre d'intérêt des affaires de la Communauté. Il est devenu le point de rencontre des intérêts nationaux et le point de croisement des responsabilités des Institutions de la Communauté: Conseil, Parlement, Commission et Cour des Comptes. Des tensions et des éclats sont susceptibles de se produire, mais ils doivent être conciliés. Le processus qui conduit finalement vers l'accord et le progrès est complexe et souvent difficile à suivre. Mais tous ceux qui veulent savoir comment la Communauté travaille. ont besoin de comprendre.»

Et M. Tugendhat de conclure: «Le livre de Daniel Strasser est une contribution indispensable à la compréhension des événements qui se

produiront au cours des prochaines années. J'espère que Daniel Strasser, qui y participera, trouvera encore le temps de les décrire. Grâce à son expérience et à la position qu'il occupe, il est le mieux qualifié pour le faire.»

Sur près de 600 pages, M. Strasser livre au grand public les faits et gestes des argentiers communautaires. Comme il se plaît à le dire luimême, avec philosophie, «sachant que les faits ne sont pas toujours nés libres et égaux en droit, j'ai voulu leur donner leur vrai sens. J'ai voulu faire œuvre objective.»

Le livre se compose de trois parties: la première est juridique, elle analyse le droit budgétaire de la Communauté; la deuxième et la troisième sont plutôt orientées vers l'économie et les finances, la deuxième étant consacrée aux ressources des Communautés européennes et la troisième aux interventions des Communautés européennes.

«Mon ambition première, a déclaré l'auteur, a été d'écrire un traité le plus exact possible sur tout ce que recouvre le concept de finances de l'Europe. Ceux qui voudront connaître l'évolution des finances publiques communautaires depuis bientôt 29 ans, n'auront qu'à se rapporter aux annexes où se trouvent rassemblés les chiffres qui, au fil de ces trois décennies, ont été publiés par les institutions communautaires.»

Mais, plus qu'un livre de référence, les «Finances de l'Europe» étudient les mécanismes budgétaires et, en ce sens, elles introduisent dans ces phénomènes un esprit d'analyse et de synthèse, à la fois une vue de détail et d'ensemble qui les rendent plus familiers au lecteur. Derrière les chiffres se profilent des réalités économiques et sociales qui ne peuvent laisser aucun citoyen de la Communauté indifférent.

«Les Finances de l'Europe» ont été éditées pour la première fois en 1975 aux Presses Universitaires de France. L'ouvrage est ensuite paru en anglais, aux Etats-Unis, en espagnol, en allemand, en italien et, en novembre 1980, en grec. La présente édition, parue aux éditions Labor à Bruxelles, et Nathan à Paris vient compléter fort utilement la collection «Europe».

000

Eberhard GRABIT et Thomas LÄU-FER — **Das Europäische Parlament** (le Parlement Européen) — Europa Union Verlag GmBh — 5300 Bonn 1, Bachstrasse 32 (RFA) — 744 pages — 1980.

L'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne a donné lieu

à un foisonnement de publications. On peut dire sans risque de se tromper qu'on n'a jamais publié autant de livres sur l'Europe en si peu de temps. Il faut dire que l'événement était d'importance.

Eberhard Grabitz et Thomas Läufer ont, dans un volumineux ouvrage de 744 pages et en sept chapitres, fait une analyse approfondie du nouveau Parlement Européen et des nouveaux parlementaires en tant que représentants et par rapport à leurs autres situations électives nationales (cumul des mandats) et aux autres organes de la Communauté (Commission et Conseil des Ministres), des attributions et compétences du Parlement Européen jusqu'à tous les aspects du fonctionnement interne du Parlement Européen.

Le combat pour la démocratie a commencé dans le dernier quart du 18° siècle avec le passage de l'Unité des peuples à la Nation. Eberhard Grabit et Thomas Läufer considèrent que, pour le dernier quart du 20° siècle, la grande question c'est de savoir si la marche vers l'unité des nations européennes pourrait s'opérer à travers la démocratisation de leurs institutions européennes. Pour les auteurs de cet important ouvrage, cette question est fondamentale si on fait un parallèle entre l'évolution démocratique des nations européennes et celle souhaitée pour que la démocratie se réalise au niveau de l'Europe. L'élection du Parlement Européen au suffrage universel apparaît donc comme le commencement de la réalisation de la démocratie dans les institutions européennes et de l'unité européenne, de la même manière que le Tiers Etat au moment de la Révolution française s'était constitué en nation et s'était donné une représentation nationale sous la forme d'une Assemblée Nationale.

«Das Europäische Parlament» donne une analyse très détaillée de la seule institution européenne à légitimité populaire, ainsi que de ses mécanismes de fonctionnement. L'ouvrage se termine sur un long et utile rappel des principaux actes et décisions qui ont abouti à l'élection au suffrage universel du Parlement Européen.

000

Carte de l'Europe des Dix: la Communauté européenne, ses Etats membres, les régions et unités administratives — Format plano: 102 × 136 cm; format plié 25 × 15 cm — 1981

A l'occasion du deuxième élargissement de la Communauté européenne à la Grèce au 1° janvier 1981, une nouvelle carte de la Communauté est éditée. Elle figure la Communauté européenne dans ses dimensions actuelles, dix pays membres (Belgique, Danemark, République fédérale d'Allemagne, Grèce, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni) et deux pays candidats (Espagne, Portugal).

La carte représente la Communauté européenne, ses dix Etats membres avec les régions et unités administratives telles que «Amt», Comté, département, «Nomos», province, «Regierungsbezirk», les capitales des Etats membres, des régions; les chefs-lieux de province, de département. Le réseau hydrographique est tracé.

En cartouche figurent les départements d'outre-mer faisant partie de la Communauté et le Groenland, ainsi que les territoires d'outre-mer des pays candidats.

En encadré figurent 78 graphiques représentant des données de base des dix Etats membres et de la Communauté européenne face aux Etats-Unis et à l'Union soviétique.

Echelle: $1/3\ 000\ 000\ soit\ 1\ cm = 30\ km$.

Imprimé en 12 couleurs et en 7 versions linguistiques, danoise, allemande, grecque, anglaise, française, italienne, néerlandaise.

La carte est éditée par l'Office des publications officielles des Communautés européennes (BP. 1003 Luxembourg) — Service auteur: Commission des Communautés européennes, division IX/C/11 «Coordination et préparation des publications» (rue de la Loi, 200 — 1049 Bruxelles — Belgique).

Copyright: Professeur I.B.F. Kormoss; B.E.I.C.I.P. et Editions Technip; Commission des Communautés européennes. La présentation graphique a été préparée avec le concours du Professeur Luc Vanmalderen.

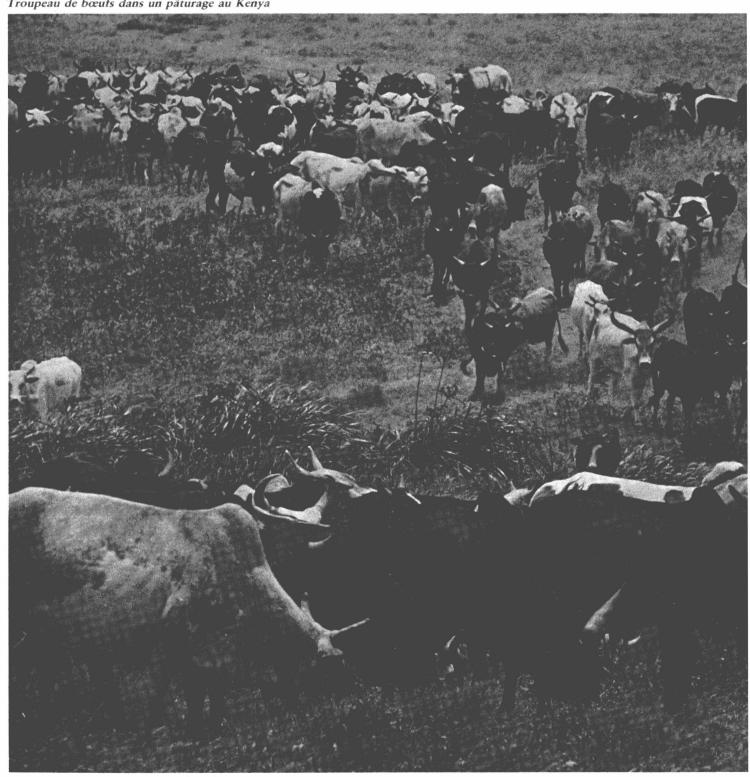
000

Le deuxième élargissement de la Communauté européenne — Commission des Communautés Européennes, 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles — Parution en 6 langues — 33 pages — 30 FB ou 4,40 FF — 1979

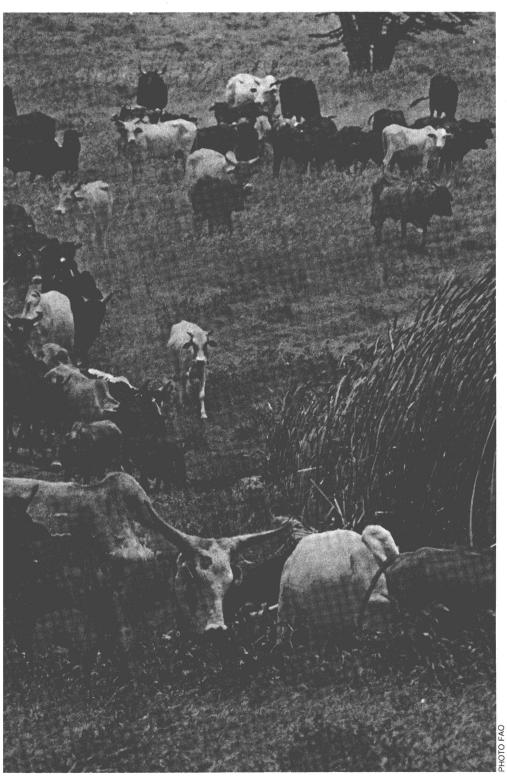
La présente brochure donne un aperçu des aspects politiques, économiques et humains de la future adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne à la Communauté européenne. Elle évoque les conditions de départ du processus d'élargissement et en décrit les répercussions probables sur la Communauté et ses différentes politiques. O

L'élevage dans

Troupeau de bœufs dans un pâturage au Kenya



les pays ACP



L'élevage — selon le dictionnaire l'art de faire naître des animaux, de veiller à leur développement, leur entretien, leur reproduction — est une des activités économiques essentielles des pays en voie de développement. Il pourrait, comme dans les pays industrialisés, fournir aux populations les précieuses protéines qui leur font encore souvent cruellement défaut en même temps que procurer des revenus appréciables.

Car de nombreuses bêtes sont susceptibles de donner lieu à un élevage, et d'abord les animaux domestiques: moutons, chèvres, bovins, chevaux ou encore les lapins, la volaille, etc.; la liste n'est nullement exhaustive.

Si certains types d'élevage peuvent paraître curieux comme celui des antilopes en Afrique de l'Est, d'autres peuvent sembler plus saugrenus comme celui des crocodiles en Papouasie-Nouvelle Guinée. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un choix judicieux, particulièrement adapté aux conditions locales et très rémunérateur.

Malheureusement, à cause de maladies endémiques, ainsi que de certaines pratiques traditionnelles, le cheptel des pays ACP n'a pas jusqu'à présent tenu toutes ses promesses. Ces difficultés sont exposées dans ce « Dossier », qu'il s'agisse des problèmes de pâturages ou de manque d'eau en particulier dans le Sahel, de campagne contre la tripanosomose, ou des questions de transformation et de conservation des produits de l'élevage.

Les nombreuses tentatives, en vue de mieux tirer partie de cette grande richesse, occupent aussi dans ce dossier une place privilégiée. C'est ainsi que la reconstitution des troupeaux décimés par la sécheresse, les expériences de croisements de diverses espèces pour obtenir des troupeaux plus performants et le développement de la production laitière font l'objet d'articles importants.

Enfin, un secteur aussi crucial pour la vie économique des Etats ACP a bénéficié de nombreux financements communautaires. Et c'est le bilan de l'action du FED dans ce domaine qui vient clore ce dossier.

Elevage: mode de vie ou industrie?

Dans l'économie des pays en voie de développement — en particulier ceux d'Afrique — le secteur rural joue généralement le rôle essentiel, associé souvent à une industrie embryonnaire et des services balbutiants. L'élevage sous toutes ses formes est donc très répandu dans ces pays. C'est un des piliers de l'économie traditionnelle, représentant même la vocation principale de certaines régions dont les conditions climatiques peu propices à l'agriculture ne favorisent guère que les activités pastorales.

Si l'on ne considérait que les chiffres, les principaux pays d'élevage en Afrique n'auraient rien à envier aux troupeaux européens. La Tanzanie avec 14 400 000 têtes a un cheptel bovin supérieur en nombre à celui de la Grande-Bretagne (13 523 000), le Soudan (15 400 000 bovins) devance l'Allemagne fédérale (14 763 000). De même, les 15 millions d'ovins et de caprins de la Somalie l'auraient placée au deuxième rang européen devant la France 12 298 000 têtes, mais derrière la Grande-Bretagne 20 524 000 têtes, premier éleveur de moutons de la Communauté, elle-même devancée par le Soudan dont le cheptel ovin s'élève à 24 millions d'unités.

Mais là s'arrête la comparaison. Alors qu'en Europe l'élevage est depuis longtemps une activité rationnellement organisée, faisant largement appel aux techniques les plus modernes, notamment en matière de santé, d'alimentation et de reproduction, en Afrique par contre les méthodes traditionnelles constituent encore généralement la règle. Les animaux trouvant eux-mêmes leur nourriture au gré des transhumances. Dans un cas, on a affaire à des troupeaux sains, élevés dans des fermes et spécialisés dans la production de lait, de viande ou dans la reproduction, ce qui implique une politique de strict contrôle et de rajeunissement périodique; dans l'autre, les animaux ont tendance à n'être que des symboles du standing social et le nombre prime bien souvent la



La modernisation de l'élevage se répand petit à petit parmi les grands éleveurs traditionnels: ici, un expert de la FAO en conversation avec un pasteur voltaïque

qualité au grand désespoir des planificateurs de l'économie qui se retrouvent avec des effectifs considérables sans grande utilité. Lors d'une interview («Courrier» n° 49 de maijuin 1978), le Premier Ministre du Burundi, le Lieutenant-Colonel Edouard Nzambimana a reconnu qu'il y avait beaucoup de vieilles vaches dans son pays. Et à moins de les abattre — ce à quoi leurs propriétaires s'opposeraient de toute façon — et de transformer leur viande en aliment pour bétail, on ne voit pas très bien à quoi elles pourraient servir d'autre.

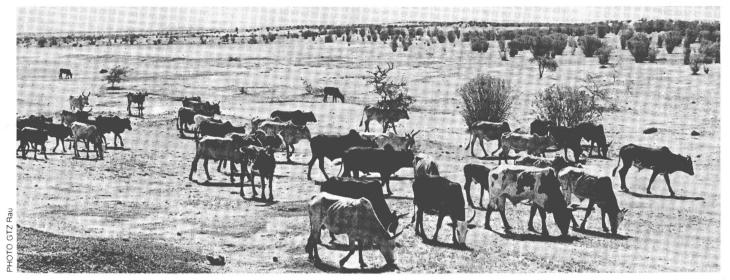
Toutes ces différences découlent de conceptions opposées. Dans les pays développés, l'élevage est une véritable industrie avec des normes de production et des objectifs précis. C'est aussi une activité intégrée qui en engendre beaucoup d'autres toutes aussi bien organisées, comme la production d'aliments pour bétail, les laiteries, les boucheries et charcuteries, les industries du cuir. En Afrique, l'élevage est essentiellement un artisanat, plein d'incertitudes et d'aléas, mais riche aussi de traditions séculaires et de connaissances accumulées. C'est un véritable art de vivre - homme et bêtes évoluent dans une parfaite harmonie — qui crée une vraie petite division du travail: aux enfants la garde des moutons et des chèvres qui ne s'aventurent pas très loin des campements, aux femmes la commercialisation du lait et de ses produits, aux hommes enfin les longues transhumances des mois de saison sèches.

Un quasi monopole

Beaucoup de peuples s'adonnent à l'élevage. Il est pratiqué par les Maures de Mauritanie, les Touareg du Mali et du Niger, les habitants de Somalie nomades dans une proportion de 70 % et qui ont le plus grand nombre de têtes de bétail par habitant du monde; mais aucun groupe ne s'est peut-être aussi bien identifié à cette activité que les Peuls. En parlant du Peul, G. Vieillard écrivait: «les grandes bêtes bossues dominent toute son histoire; elles l'ont mené et il les a suivies de pâture en pâture, de mare en mare entre le pays de la soif où elles ne peuvent s'abreuver et le pays de la mouche où elles meurent».

L'origine des Peuls est encore de nos jours controversée. Certains auteurs les font descendre des anciens Egyptiens, d'autres des Ethiopiens. Pour d'autres, enfin, ils viendraient d'Asie. Toujours est-il que ces frêles silhouettes décharnées, souvent dissimulées sous un immense chapeau conique et presque toujours flanquées d'un baton noueux, se transformant à l'occasion en une arme redoutable, se rencontrent un peu partout en Afrique. Souvent fortement métissés aux populations autochtones, parfois sédentaires, ils ont conservé à travers les siècles un incroyable amour pour les bovins. Tout enfant Peul reçoit à sa naissance une vache et, sa vie durant, il n'aura de cesse de faire fructifier ce capital initial. Car c'est la taille de son troupeau qui détermine l'importance et le prestige d'un individu au sein de sa communauté. De là, sans doute, la réticence à se séparer d'animaux devenus improductifs. Il n'est donc pas étonnant que les Peuls aient acquis une connaissance étendue des bêtes et de leurs maladies, qu'ils aient appris à localiser l'herbe la plus tendre ou le point d'eau le plus proche, ni qu'ils exercent un quasimonopole sur l'élevage.

Mais ils ne s'occupent plus uniquement de leurs troupeaux. Ils prennent également soin des bêtes de nombreux autres groupes sociaux: agriculteurs, artisans, fonctionnaires des grandes villes pour qui l'élevage est une forme d'épargne pour les vieux jours. En effet, certains investissent dans les animaux, comme d'autres le feraient dans la pierre. Il existe dans ce cas, entre le berger Peul et le propriétaire des animaux dont il assure la garde, un contrat tacite qui prévoit une rémunération modique, assortie ou non de prestations en nature.



« Aux hommes, les longues transhumances des mois de saison sèche »

Cette situation est très avantageuse pour le berger qui tire profit d'une bonne partie des produits du troupeau: lait fumier, petits qui naissent pendant la transhumance qui peuvent être soit dissimulés, soit échangés quand il s'agit de femelles contre les veaux-mâles appartenant en propre au Peul. On constate aussi dans ce système une forte mortalité chez les jeunes veaux, due au manque de lait. Il n'est pas en effet dans l'intérêt du berger de laisser les veaux têter longuement leurs mères: cela ne ferait-il pas autant de lait en moins à vendre?

Aussi les récriminations ne manquent pas. Mais malheur à ceux qui osent se charger eux-mêmes de leurs troupeaux, car on ne s'improvise pas éleveur. Les pertes qu'ils subissent par méconnaissance des bêtes les contraignent bien vite à s'en remettre à un nouveau berger en espérant que celui-ci sera moins malhonnête que le premier, ou alors à se débarrasser de leurs troupeaux en les vendant aux bouchers. L'élevage-investissement est donc particulièrement aléatoire car il dépend de la bonne foi des bergers-courtiers.

Mais, l'élevage ne constitue pas uniquement un placement ou un symbole de standing social. Il remplit bien d'autres rôles dans les sociétés africaines. Les animaux entrent très souvent dans la composition de la dot de mariage et le chef de famille avisé a toujours dans son enclos quelques bœufs prêts pour cet usage quand il ne s'agit pas de célébrer,



Entre la sécheresse et la sédentarisation, est-ce la fin des grands nomades?

comme il sied, baptêmes et funérailles. Il y a aussi les nombreux sacrifices rituels, les coutumes animistes étant encore très répandues.

Evolution encourageante

Parce qu'il n'est pas souvent motivé par des raisons économiques, il apparaît très difficile de moderniser l'élevage en Afrique. En de nombreux endroits il faudrait procéder à un véritable changement de mentalité, à l'abandon de certaines méthodes. La production de lait et de viande ne saurait s'accommoder de longues périodes de transhumance. Mais, d'un autre côté, le nomade lui ne renoncera pas aisément à son mode de vie séculaire. Il reste que, dans certains pays, on assiste à une évolution encourageante. Le Kenya en est un exemple: tout le monde connaît les fameux guerriers Masaï, pasteurs nomades se nourrissant uniquement d'un mélange de lait et de sang, farouchement attachés à leurs traditions et qui constituent, avec les grands fauves, la principale attraction touristique du Kenya. Mais combien savent qu'à côté de l'élevage traditionnel des Masaï, de nombreuses petites fermes regroupées en coopératives ne cessent de se développer et produisent des quantités croissantes de lait, de beurre et de viande et que cette tendance a reçu une impulsion décisive lorsque le Président Arap Moi a décrété une distribution quotidienne gratuite de lait dans les établissements d'enseignement primaire, créant par là-même une forte demande.

L'autre exemple est celui du Botswana. En dépit du véritable boom minier auquel on assiste actuellement dans le pays (charbon, cuivre, nickel, diamant), l'élevage occupe encore une place prépondérante dans l'économie. Le Botswana s'est spécialisé dans la production et l'exportation de viande bovine. L'immense abattoir de Lobatsé a une capacité journalière de 1 400 bêtes. Une partie de la viande est exportée telle quelle, une autre est traitée dans les conserveries locales, tandis que les peaux vont dans la tannerie adjacente à l'abattoir. L'élevage y est en voie de passer du stade artisanal au stade industriel.

Si tous les pays devaient suivre les traces du Kenya et du Botswana — et pour certains cette évolution semble inévitable, si l'on veut éviter les surpâturages, — cela se fera au détriment des grands éleveurs traditionnels qui ont déjà ces dernières années beaucoup souffert de la sécheresse. Troupeaux décimés, donc complètement ruinés, de nombreux éleveurs ont émigré vers les villes où ils subsistent en effectuant de menus travaux. D'autres tentent une difficile reconversion dans l'agriculture.

La fin des grands nomades est-elle vraiment inéluctable? \bigcirc A.T.

L'amélioration de la productivité du cheptel bovin africain

par P.L. PUGIESE(*) et S. COULOMB(**)

Ce n'est plus un secret pour personne: les pays en voie de développement sont entrés dans une phase de paupérisation croissante, la dette publique ne fait que s'alourdir d'année en année, la dégradation des termes de l'échange est dénoncée un peu partout, près du tiers de la population du globe se trouve dans une position critique de malnutrition ou de sous-alimentation chronique.

A cet égard, deux chiffres sont significatifs: alors qu'aux USA le disponible en protéines animales per capita s'élève à 72 g par jour, il n'est que de 11 g dans les régions défavorisées du globe dont, en particulier, l'Afrique, qui dispose pourtant d'un cheptel important. Ainsi, pour les pays en voie de développement, les mesures à prendre pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire et la réduction du déficit alimentaire en protéines se font chaque jour de plus en plus urgentes. Parmi elles, l'amélioration de la productivité du cheptel bovin semble être un moyen d'y parvenir à plus ou moins long terme.

Bien que le lait constitue un élément extrêmement important de l'alimentation des populations pastorales, notre propos se référera principalement à la production de viande qui est souvent considérée comme la vocation essentielle du cheptel africain.

Les indicateurs de la productivité du cheptel

Concernant la production de viande, les indicateurs des niveaux de production habituellement utilisés sont le taux d'exploitation numérique et la productivité pondérale. Le premier indicateur correspond au nombre d'animaux commercialisés y compris le troc, les dons, etc. ou autoconsommés annuellement rapporté à l'effectif moyen de l'unité d'agrégation dont ils sont issus. Il est essentiellement fonction, suivant une loi complexe, des paramètres zootechniques et socio-économiques qui régissent la vie des troupeaux: taux de fécon-

(*) Ingénieur agronome. Diplômé d'Etudes approfondies de Nutrition. Ingénieur de l'Institut d'Etudes supérieures d'Industrie et d'Economie laitières. Zootechnicien, chargé de mission à l'Institut d'Elevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux, 10, rue Pierre Curie, 94700 Maisons Alfort (France).

dité des reproductrices, taux de mortalité; politique de commercialisation de l'éleveur.

Il faut noter qu'une partie de la production est conservée par l'éleveur, généralement des femelles, pour augmenter l'effectif de son troupeau; elle représente le croît du troupeau qui, rapporté à l'effectif moyen, constitue le taux de croît.

La productivité pondérale, quant à elle, correspond à la quantité de viande produite, commercialisée ou autoconsommée, annuellement, rapportée à l'effectif moyen de l'unité d'agrégation dont elle provient. Elle est fonction, d'une part, des paramètres zootechniques et socio-économiques qui déterminent le taux d'exploitation numérique et, d'autre part, du poids des animaux au moment de leur vente ou de leur abattage pour l'autoconsommation.

Actuellement, en Afrique, les niveaux de productivité observés sont faibles. Au Sahel, par exemple, les taux d'exploitation numérique pour les bovins se situent dans une fourchette allant de 6 à 14 %, la productivité pondérale se situant, elle, dans une fourchette allant de 7 à 14 kg de viande en carcasse.

A titre d'exemple nous donnons, ci-dessous, quelques niveaux de production observés pour les bovins en zones sa-hélienne et sahélo-soudanienne:

Ainsi, l'amélioration de la productivité du cheptel bovin, liée à une amélioration des paramètres zootechniques et zooéconomiques, ne pourra que résulter de la mise en œuvre d'une politique volontariste dans laquelle le renforcement de la protection sanitaire, l'amélioration de l'alimentation, le progrès des performances individuelles des animaux et la formation des éleveurs joueront un rôle prédominant.

L'amélioration de la situation sanitaire

Concernant la situation sanitaire, de gros efforts ont été faits dans le passé pour rendre les cheptels indemnes des grandes maladies ou, du moins, d'en limiter l'importance et l'extension. C'est ainsi que la peste bovine et la péripneumonie ont fait l'objet de campagnes de lutte importantes.

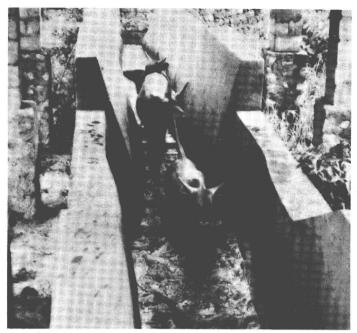
A l'heure actuelle, la situation sanitaire du gros cheptel bovin en Afrique qui semblait bonne paraît s'être brusquement dégradée avec l'apparition de foyers de peste bovine au Sénégal, en Mauritanie, en Haute-Volta, au Mali et autour du delta intérieur du Niger. Il n'est pas exclu que la situation sanitaire se soit parallèlement dégradée dans d'autres pays.

Il importe donc de demeurer vigilant et de garder présente à l'esprit l'incidence importante que peuvent avoir les maladies infectieuses ou parasitaires sur la mortalité, la croissance et la reproduction des bovins en zone tropicale.

Une grande cause de la sous-exploitation des ressources pastorales de l'Afrique intertropicale reste la trypanosomose animale, maladie transmise par les glossines (mouches tsétsé). Devant la difficulté de mise au point d'un vaccin efficace, les possibilités actuelles de lutte contre cette maladie se résument aux méthodes suivantes:

Pays	Région	Type d'élevage	Taux d'exploitation numérique (%)	Taux de croît (%)	Productivité pondérale (Poids net)
Sénégal	Ferlo	Transhumant	10	2	13,5 kg
Niger	Zone pastorale	Transhumant	13	_	12,5 kg
-	Zone agricole	Sédentaire	12,8	0,5	14,5 kg
Mali	5° région	Transhumant	11	1,5 à 3	12,5 kg
	Mali Sud	Sédentaire	6	7	_
Haute-Volta	Sideradougou	Sédentaire	13	_	_
Tchad	Batha	Sédentaire	11,4	_	_
		Transhumant	12,3		_

^(**) Docteur vétérinaire, Chef de Service de Zootechnie à l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des pays tropicaux.



Le détiquage régulier permet de protéger les animaux contre de nombreuses maladies

- la lutte contre le parasite, le trypanosome, par une chimiothérapie préventive ou curative adaptée;
- la lutte contre le vecteur, les glossines, par des traitements chimiques (pulvérisation d'insecticides sur les gîtes à glossines), biologiques (lâcher de mâles stériles) ou associés;
- l'élevage de bétail trypanotolérant.

D'excellents résultats ont été déjà obtenus par ces différentes méthodes, mais il convient de poursuivre les recherches dans les différentes voies offertes.

L'amélioration de la situation nutritionnelle

En élevage, la nourriture doit pouvoir être fournie aux animaux en quantité et en qualité suffisantes. Dès lors, deux attitudes sont possibles: la première consiste à utiliser des procédés qui visent à une meilleure gestion des pâturages, comme mettre, par exemple, des pâturages en défens pour la mauvaise saison, veiller à éviter le surpâturage, pratiquer une politique cohérente d'hydraulique pastorale, bref, utiliser au mieux le parcours naturel; la seconde qui peut prévaloir face aux contraintes et aux limites inhérentes aux ressources naturelles consiste à intensifier la production fourragère dans le cadre de la mise en valeur de périmètres aménagés et à organiser une gestion rationnelle des sous-produits de l'agro-industrie utilisables en alimentation animale.

L'optimisation de l'utilisation des ressources fourragères naturelles est très étroitement dépendante d'une gestion rationnelle des terroirs et de l'espace pastoral.

Autrefois, à l'exception des biens immatriculés, les droits coutumiers concernaient surtout des droits d'usage et l'occupant du sol ne pouvait en disposer puisque, selon la coutume, le sol était un bien de la collectivité. Depuis les indépendances, la plupart des Etats ont étendu cette notion à l'ensemble des terres, des pâturages et de l'eau, les utilisateurs n'étant que des usufruitiers. Le rôle de l'Etat est donc devenu prépondérant puisque c'est lui qui assume le respect de la bonne utilisation des terres et de l'eau par les paysans et les éleveurs. Il apparaît de plus en plus nécessaire, en l'absence de propriété foncière agricole, de promulguer des codes pastoraux, c'est-à-dire une législation adéquate qui permette une bonne gestion des espaces pastoraux et agropastoraux à l'instar des codes forestiers légiférant la gestion des terroirs forestiers.

Les codes pastoraux devront définir l'organisation de la société rurale des éleveurs et des agro-éleveurs, réglementer la gestion des terres sous forme soit privative, soit communautaire; ils devront préciser un schéma directeur régional et national répartissant, en particulier, le territoire en terres de cultures et terres à pâturages; définir la constitution de communautés pastorales et agropastorales avec des organes de représentation et de décision ayant une certaine capacité juridique sur les modalités techniques de la gestion des terres: plan d'utilisation des sols, planification des charges en bétail, contrôle des feux de brousse, contrôle de l'exploitation des ligneux fourragers et non fourragers.

Une bonne gestion de l'espace pastoral passe aussi par une politique cohérente d'hydraulique pastorale. Ainsi, au Sahel, une bonne gestion des territoires pastoraux découlant d'une bonne distribution des possibilités d'abreuvement, un bon aménagement de l'espace pastoral équivaut à une bonne répartition des points d'eau. Il est important de souligner que l'ouverture de points d'eau n'est pas, en soi, un facteur de dégradation, si les utilisateurs s'accordent pour en réglementer la gestion. De nombreux points d'eau constituent souvent un moyen de répartition de la charge et de rationalisation de l'exploitation des parcours, mais un plan de gestion des points d'eau, basé sur leur débit, doit être établi pour interdire le dépassement des charges optimales en bétail.

Enfin, en zone sahélienne plus particulièrement, le maintien d'une transhumance organisée du cheptel entre des parcours de saison des pluies et des parcours de saison sèche peut efficacement contribuer à une meilleure utilisation des ressources naturelles.

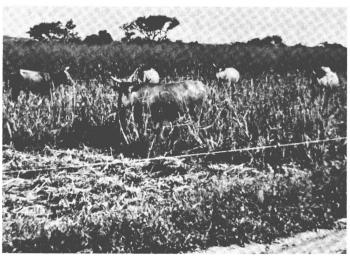
L'intensification fourragère basée sur une production cultivée peut être envisagée dans les zones suffisamment humides ou dans le cadre de périmètres hydro-agricoles dans les zones plus sèches.

D'ores et déjà, on dispose d'un certain nombre d'espèces susceptibles de donner des rendements élevés et parmi lesquelles on peut citer:

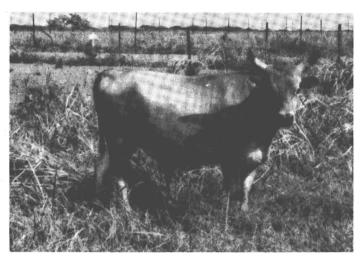
— Panicum maximum (Herbe de Guinée) dont certains écotypes identifiés par l'ORSTOM et expérimentés sur le plan fourrager, au Centre de Recherches Zootechniques de Minankro Bouaké en Côte-d'Ivoire, ont pu donner avec irrigation d'appoint en saison sèche et fumure appropriée, jusqu'à 50 tonnes de matière sèche par hectare et par an, représentant une charge possible de 16 UBT(1) par hectare.

— Pennisetum purpureum (Herbe à éléphant) dont plusieurs variétés (Merckere, Kizozi) ont été utilisées avec succès. Sur sol profond (Lac Tchad), il peut donner des rendements de

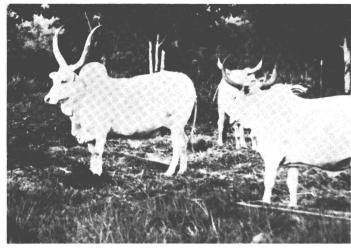
(1) UBT: L'Unité Bétail Tropical est un animal de référence pesant 250 kg vif.



Taurins N'Dama sur pâturage rationné de «Panicum maximum » cultivé sous irrigation



Bouvillon demi-sang Jersiais et N'Dama sur pâturage de Stylosanthes guianensis



Zébus Gobras sélectionnés au Sénégal et introduits dans le nord de la Côte-d'Ivoire

l'ordre de 40 tonnes de matière sèche par hectare et par an. — *Brachiaria mutica* (Herbe de Para), espèce très adaptée aux cuvettes inondables a des rendements de 10 à 15 tonnes de matière sèche.

— Stylosanthes guianensis, légumineuse vivace, est une excellente plante fourragère, riche en azote, pouvant avoir des rendements de 5 à 15 tonnes de matière sèche. Plusieurs variétés adaptées à des conditions écologiques différentes sont actuellement disponibles.

D'autres espèces comme Brachiaria ruziziensis, Setaria sphacelata, Cenchrus ciliaris, Digitaria decumbens, Andropogon gayanus, Hypparhenia rufa, Centrosema pubescens, Vigna spp., Desmodium spp., etc. sont susceptibles, selon les localisations, de donner des résultats très intéressants.

Les sous-produits de l'agro-industrie sont d'excellents aliments énergétiques (mélasses de sucrerie) et protidiques (issues de meunerie et de rizerie, tourteaux) dont l'utilisation en alimentation animale devrait se développer au maximum en fonction des disponibles réels. Ceux-ci sont conditionnés d'une part, par la production agricole, d'autre part, par les priorités retenues pour leur utilisation: exportation ou utilisation locale, alimentation du bétail ou usage industriel (fabrication de carburant à partir des mélasses).

Les performances obtenues au cours d'essais et d'opérations d'embouche de bovins montrent le grand intérêt d'une alimentation intensive à base, ou complémentée, de sousproduits agro-industriels.

Au Sénégal, des bœufs Gobra de 3 à 5 ans alimentés avec de la coque d'arachide mélassée ont réalisé, pendant 112 jours, des gqm (gains quotidiens moyens) de 1 093 g avec un indice de consommation de 7,2(2).

Au Cameroun, des zébus Foulbé, Brahman \times Foulbé, Charolais \times Foulbé, recevant du fourrage, de la mélasse et du tourteau de coton, ont réalisé, en quatre mois, des gqm de 1 084 g, 1 063 g et 1 562 g, avec des indices de consommation, respectivement de 7,7 7,8 et 7,0.

En Côte-d'Ivoire, au «feedlot» de Ferkessedougou, des taurillons Baoulé, ayant de 4 à 6 dents adultes, recevant une alimentation composée de fourrage et de mélasse-urée, ont eu, en quatre mois, un gqm de 619 g.

Des méthodes zootechniques élaborées : la sélection et le croisement

La sélection est une méthode d'amélioration de la productivité longue qui demande plusieurs années pour porter ses fruits. Bien comprise, elle n'en est pas moins efficace. Nous

en voudrons pour preuve les résultats obtenus, par exemple, au Centre de Recherches Zootechniques de Dahra/Djoloff (Sénégal). Ces résultats concernent la sélection, opérée sur une période de dix ans, du zébu Peul sénégalais pour ses qualités bouchères, le mode d'élevage extensif du milieu pastoral étant appliqué à la station pour ne pas trop s'éloigner des conditions du milieu traditionnel.

On a pu ainsi constater que les poids moyens des animaux sélectionnés pour leurs qualités bouchères étaient en constant accroissement, dès la naissance, par rapport au troupeau tout-venant. A la naissance, après une période de sélection de dix ans, les mâles sélectionnés accusaient un gain de poids de 7 kg par rapport au troupeau tout-venant, tandis que les femelles accusaient un gain de poids de 6 kg. De même, à 12 mois, les gains accusés par les animaux sélectionnés étaient de 20 kg pour les mâles et de 10 kg pour les femelles. D'une façon générale, la production du troupeau de sélection du Centre était sensiblement supérieure à la moyenne: animaux plus lourds, production laitière accrue, vêlages plus réguliers et plus rapprochés.

Des résultats tout aussi éloquents ont été obtenus avec le zébu Foulbé au Cameroun, le N'Dama en Côte-d'Ivoire, le zébu malgache à Madagascar.

Allant de pair avec la sélection, le croisement entre des races locales et du bétail importé peut accroître plus rapidement la productivité du cheptel bovin africain. Les essais de croisement n'ont pas manqué un peu partout en Afrique (Charolais, Normand, Tarentais, Montbéliard, Jersey, etc.). Nous en donnerons quelques exemples particulièrement réussis.

Malheureusement, si en station les tentatives de croisements améliorateurs ont presque toujours donné d'excellents résultats, elles se sont heurtées, bien souvent, dans le milieu local, à des obstacles d'ordre sanitaire (plus grande fragilité des métis) et surtout à l'indifférence des populations placées devant des contraintes nouvelles d'élevage, si bien que les résultats prometteurs obtenus sont bien souvent restés du domaine expérimental au niveau des stations ou centres de recherche, les éleveurs n'ayant pas su apporter à leur bétail amélioré les quelques soins indispensables à son entretien et à l'extériorisation de ses potentialités.

A Madagascar, le croisement du zébu malgache avec du Limousin, puis avec de l'Afrikander donnait naissance à une population de métis «Trois races» dont la multiplication par métissage permettait d'aboutir, grâce à une sélection sévère, à la création d'une nouvelle race, le Renitelo, excellent animal à viande et excellent animal de travail. A deux ans, les mâles Renitelo atteignaient 356 kg, pouvant fournir avec un rendement de 56 pour 100 des carcasses de 200 kg. A l'âge adulte, leur poids, proche de 700 kg, en faisait des animaux

⁽²⁾ Indice de consommation: nombre d'unités fourragères par kilogramme de gain de poids vif.

d'attelage particulièrement puissants.

Toujours à Madagascar, le croisement mâle Brahman x zébu malgache de première génération a permis d'obtenir des animaux dont la croissance était nettement plus rapide que celle des zébus malgaches: à l'âge de 1 an, leur poids était supérieur de 25 à 30 pour 100 et ils atteignaient un poids de commercialisation (carcasse de 220 kg) deux fois plus tôt que les zébus malgaches.

Dans des conditions favorables, les 400 kg étaient dépassés à 3,5 ans par les demi-sang Brahman et à 7 ans pour les zébus malgaches; en conditions défavorables à 4,5 pour les demi-sang Brahman, à 8-9 ans pour les zébus malgaches. Cette accélération de la croissance s'accompagnait chez les femelles d'un raccourcissement des intervalles entre vêlages.

Au Cameroun, le croisement mâle Brahma x zébu Foulbé a conduit aux mêmes types de résultats, mais dans les deux cas, les animaux croisés se sont révélés très sensibles à la streptothricose; leur vulgarisation ne pouvait donc s'adresser qu'à des éleveurs avertis.

En Côte-d'Ivoire, le croisement Jersiais x N'Dama avait un double objectif: améliorer les qualités laitières des vaches N'Dama en tant que femelles allaitantes, mais également en tant que femelles productrices de lait susceptibles d'assurer l'approvisionnement de centres urbains de moyenne importance. Le croisement a permis dès la première génération de doubler la production moyenne de lait qui passait de 600 kg chez la vache N'Dama à plus de 1 250 kg chez la vache demi-sang.

En matière de production de viande, la plus grande vitesse de croissance et le format supérieur des demi-sang permettaient d'obtenir à 3-4 ans des carcasses de 210 à 240 kg, avec des rendements après embouche de 54 à 59 pour cent.

L'information et la formation

C'est Léopold Sedar Senghor qui écrivait que l'homme était à la fois au début et à la fin du développement et que celui-ci devait être conçu par lui et pour lui. Sans formation et information, il ne peut y avoir de réel progrès technique.

C'est pourquoi il est important d'accroître, outre l'effort de la recherche, l'effort de formation des éleveurs de façon à les amener à participer de plus en plus directement et de plus en plus activement à leur propre développement.

Conclusion

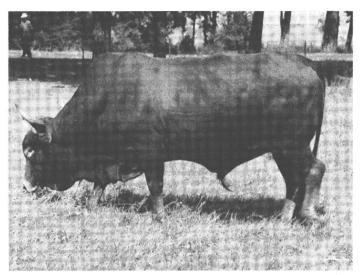
Devant la montée des périls que peut constituer au seuil de l'an 2000, la paupération croissante d'une grande partie de la population de la planète, en Afrique particulièrement, des ressources importantes pour la vie, osera-t-on dire pour la survie des populations déshéritées du globe, ne doivent pas être négligées.

Ainsi, si l'on ne veut pas d'ici la fin toute proche du millénaire se trouver devant une situation catastrophique de sousalimentation chronique de plus du tiers de l'humanité, l'agriculture et l'élevage doivent continuer à rester des pôles de développement.

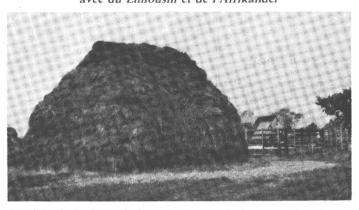
Concernant l'élevage plus particulièrement, l'amélioration de la productivité du cheptel peut constituer l'une des voies et moyens de ce développement. Les actions à entreprendre ne manquent pas.

Ainsi, pour prendre l'exemple de l'amélioration de la productivité du cheptel bovin africain, celle-ci passe par l'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle toujours possibles, par la mise en œuvre de méthodes zootechniques élaborées telles que la sélection ou le croisement, par l'effort de recherche, par la formation et l'information des hommes.

Si les grandes maladies infectieuses ont pu être jugulées et ne prennent plus l'allure d'épizooties étendues, si l'effort



Taureau Renitelo obtenu par croisement du zébu malgache avec du Limousin et de l'Afrikander



Du foin de Stylosanthes constitue un très bon appoint alimentaire pour les périodes difficiles

de recherche consenti par les gouvernements se poursuit, si la formation et l'information des hommes sont clamées comme étant la priorité des priorités, beaucoup reste encore à faire pour améliorer la situation nutritionnelle du cheptel, pour former, informer, sensibliser les hommes, pour vulgariser les acquis obtenus en stations ou dans les grands centres de recherche et qui bien trop souvent ne restent que du domaine de la recherche, pour «faire passer» les techniques éprouvées d'embouche, de sélection, de croisement.

Il importe, par ailleurs, de demeurer vigilant car l'acquis est le plus souvent plus vite perdu qu'obtenu. C'est à ce prix que les décennies à venir s'annonceront moins sombres. Il faut néanmoins savoir que la productivité du cheptel bovin africain ne pourra être accrue indéfiniment à un rythme soutenu. Par comparaison avec les pays européens, la productivité des bovins au cours des 25 dernières années a connu une croissance annuelle de 2,5 % en Europe, ce qui est le plus fort croît au monde, et ceci grâce à des progrès génétiques nutritionnels et sanitaires considérables, rendus possibles par des efforts immenses de recherche et d'investissements qu'autorisait un développement économique général avancé.

Il semble difficile de réaliser si rapidement de tels progrès dans les pays en voie de développement. Une étude toute récente du CILSS pour les pays du Sahel (juin 1980) estimait que, pour satisfaire la demande en l'an 2000, on devait atteindre un taux de croissance annuel de la productivité pondérale bovine de 2,4 %.

Ce chiffre élevé demandera des efforts importants pour être approché, mais on peut espérer l'atteindre, les premières années du moins, du fait que l'on part d'un niveau actuel de productivité très bas dû à l'incidence des divers facteurs pathologiques, nutritionnels et socio-économiques.

O P.L.P. et S.C.

Les systèmes d'élevage et la protection animale

par D.J. PRATT(*)

Il semble que les divers systèmes de production animale en Afrique puissent avoir une incidence sur les procédures de contrôle vétérinaire. La même maladie peut survenir dans le Sahel et dans les montagnes du Kenya mais, étant donné les différences dans les méthodes de production employées, il est probable que l'importance relative accordée à cette maladie et l'investissement financier que pourrait justifier son contrôle varieront en conséquence. Cet article se propose d'établir brièvement les différences qui existent entre les systèmes de production animale suivant l'environnement naturel, les variétés et les fonctions du bétail considéré, le niveau de rendement économique de l'entreprise et les modes d'exploitation en place.

Environnement

(*) Directeur général du CIEA.

C'est le régime des pluies qui constitue le facteur du milieu le plus déterminant pour l'utilisation des terres. Les zones arides se caractérisent par un système pastoral où le bétail se déplace de manière extensive et dépend principalement des pâturages naturels alors que l'on a tendance à utiliser les zones humides de manière exclusivement saisonnière et à y élever uniquement du bétail trypanotolérant. La troisième zone à distinguer est la zone montagneuse d'une altitude supérieure à 1 500 mètres que caractérise un climat plus tempéré et la pratique de l'exploitation mixte agriculture-élevage.

Les zones arides connaissent à intervalles réguliers des périodes de sécheresse et un approvisionnement alimentaire pour animaux très variable; les épidémies d'origine virale ou bactérienne sont fréquentes et pourtant les maladies et la mortalité doivent tout autant être imputées à la malnutrition qu'à la présence d'organismes spécifiques quelconques. L'étendue et l'accès malaisé des zones arides impliquent que la présence de personnel vétérinaire dans ces régions est très faible et que les chances de pouvoir faire vacciner les bêtes ou pratiquer toute autre intervention se limitent aux périodes de l'année où les animaux sont concentrés sur une surface limitée. Les contacts du bétail avec le gibier sont également susceptibles de multiplier les cas de maladies.

Les zones humides sont des régions à potentialités plus élevées pour l'élevage qui, toutefois, est fortement limité par la trypanosomiase. Si rien n'est fait contre la mouche tsé-tsé, vecteur de cette maladie, la seule possibilité d'élever du bétail dans ces zones est d'utiliser des races trypanotolérantes. La situation se complique cependant avec la présence de maladies telles que la dermatophilose et la peste des petits ruminants ainsi que probablement toute une série de maladies parasitaires dont on ne sait encore pratiquement rien. L'action dans le domaine vétérinaire y est encore peu développée mais toutefois plus que dans les zones arides.

Les régions montagneuses sont en comparaison mieux pourvues à tous égards. Tout en étant loin d'être exempts de maladie, les divers troupeaux qui ont tendance à être petits, sont en général soumis à un système intensif d'exploitation impliquant un contrôle vétérinaire hebdomadaire sinon journalier. Des possibilités existent là en matière de médecine curative aussi bien que préventive.

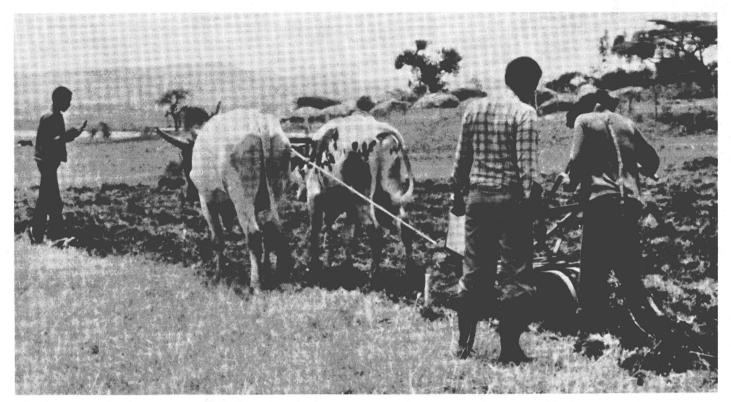
Il convient également de mentionner des systèmes de production «sans terres» où le bétail, élevé en stabulation close, est protégé d'une manière intensive de tous les facteurs nuisibles liés à l'environnement. Dans le cas d'activités commerciales élargies, unités d'engraissement ou entreprises laitières, il arrive que des soins individuels soient donnés chaque jour aux animaux. Par contre, si l'on ne poursuit pas ces soins intensifs ou si l'on ne parvient pas à tenir la maladie en échec, alors le fait que le bétail soit enfermé peut entraîner de nombreux cas de mortalité.

Types et fonctions du bétail

Suivant les zones climatiques, on note des différences parfois considérables entre le type de bétail et ses fonctions. Le même troupeau peut à la fois produire du lait et de la viande ou il peut arriver qu'un certain système de production puisse inclure plusieurs variétés élevées en fonction d'objectifs dif-



Le développement de l'élevage en Afrique peut aussi aider le progrès de l'agriculture comme ci-dessus au Togo



Essai avec des bœufs d'attelage sur un champ du CIEA à Debre Zeit (Ethiopie)

férents. Dans la majorité des cas, la viande ou le lait qui sont lancés sur le marché sont des sous-produits dérivés d'un système de production qui pratique l'élevage pour d'autres raisons également, que ce soit la culture attelée où la production de lait pour la consommation familiale.

Il va sans dire que cette gamme variée d'espèces, de races et de fonctions complique les procédures de contrôle vétérinaire et la détermination des priorités à accorder à la recherche. A titre d'exemple, on peut envisager de donner des soins minimums à un bœuf de trait pendant la période de l'année où il ne fournit aucun travail à condition que ceci ne le rende pas plus prédisposé à l'infection parasitaire, ce qui risquerait d'avoir une incidence sur les vaches laitières élevées dans la même unité de production. En outre, étant donné que les produits d'élevage différents ou les différents types d'entreprises confèrent au bétail en question une valeur économique variable, cela implique que la justification d'un investissement dans le contrôle ou la recherche vétérinaire peut également varier selon les cas. Bien qu'en principe il soit souhaitable de garder les animaux en parfaite santé, il y a dans tout système de production une limite à l'investissement requis.

Facteur économique

Un contrôle vétérinaire à tout prix n'est à considérer que pour certaines des maladies les plus dangereuses par leur contagion. Il faut faire porter les efforts sur l'évaluation de la fréquence de la maladie et son importance, en vue de décider à la fois des mesures de contrôle et du volume de recherche à effectuer. Pour chaque animal, il y a une limite à ce qui peut être dépensé pour le contrôle et la recherche vétérinaire et cette évaluation peut varier considérablement suivant les systèmes de production. Par ailleurs, ce n'est pas nécessairement la valeur marchande de l'animal ou de ses produits qui peut servir de justification à un tel investissement.

Le lait à usage domestique ou la valeur du fumier utilisé comme combustible doivent être pris également en considération. Ceci entraîne en général que le contrôle ou la recherche vétérinaire semble moins se justifier dans les zones arides que dans les régions de montagne et que, dans les systèmes de production limitée, la fréquence d'une maladie n'entraîne pas forcément la nécessité d'un contrôle accru nécessitant une forte dépense.

Capacité d'exploitation

La capacité d'exploitation est sujette à des variations considérables même lorsque les autres caractéristiques sont semblables d'un système à l'autre. D'une manière générale, les systèmes d'embouche se caractérisent par des méthodes d'exploitation traditionnelles qui se fixent d'autres objectifs que ceux de la commercialisation du bétail et de ses produits tandis qu'une laiterie est par définition une opération commerciale dont l'exploitation est de type relativement spécialisé nécessitant une technologie moderne. A l'intérieur de ces différents systèmes, les normes d'exploitation peuvent varier considérablement et il est indispensable d'adapter les mesures de contrôle vétérinaire au mode d'exploitation en place. Dans une région d'élevage pastoral par exemble, une stratégie de contrôle vétérinaire qui réussit lorsque les animaux sont gardés par leurs propriétaires peut échouer lorsque les animaux sont sous la garde de pasteurs sous contrats. Cela peut impliquer la nécessité d'adopter - du moins temporairement — une stratégie bien acceptée par la communauté même si elle n'est pas forcément la stratégie idéale.

Dans un tel cas, il faut, non seulement bien connaître les pratiques locales d'exploitation mais également leurs raisons d'être. Très souvent des pratiques actuelles ont été développées à la suite de siècles d'essais et d'erreurs et il se peut très bien qu'elles aient une fonction précieuse qui n'est pas décelable à première vue.

La dernière leçon que l'on peut retirer de cette approche par système est le fait que de nombreux facteurs sont interdépendants et interviennent dans le processus de production entre les facteurs individuels comme le contrôle vétérinaire et le résultat final à savoir la production de lait et de viande et que souvent une approche indirecte ou imprévue est nécessaire pour avoir l'effet désiré.

D.J.P.

Potentiel des animaux sauvages sous les tropiques

par R. Hoogesteijn REUL(*)

La tendance actuelle à l'augmentation du déficit protéique s'applique surtout aux tropiques où les capitaux et l'expérience nécessaires pour entreprendre une production animale intensive font défaut, et où les conditions écologiques ne sont pas favorables aux espèces de bétail domestique ordinaires.

Les facteurs qui limitent la production optimale dans ces zones ont été récapitulés comme suit:

- L'essartage des broussailles et la lutte contre la mouche $\stackrel{\circ}{\mathbb{R}}$ tsé-tsé sont trop coûteux.
- L'amélioration des pâturages n'est économiquement possible que dans les zones qui reçoivent d'assez bonnes précipitations (+ 700 mm).
- L'accroissement des disponibilités hydriques se traduit souvent par le surpâturage dans les zones adjacentes.
- Les apports protéiques et énergétiques sont faibles pendant la saison sèche.
- Un grand nombre de bovins meurent pendant et après les périodes de sécheresse aiguë, notamment dans les zones où les précipitations sont inférieures à 400 mm par an, sont sujets aux maladies et ont un faible taux de reproduction dans les régions chaudes et humides.

Dans les régions semi-arides d'Afrique, les coutumes séculaires des pasteurs indigènes, comprenant le surpâturage et le brûlis, se traduisent par la désertification. Certains pasteurs, qui consomment surtout le sang et le lait de leurs animaux (par exemple les Masaïs), exigent entre 2,5 et 4,5 animaux par an et par personne.

De vastes étendues qui, il fut un temps, étaient couvertes de faune et de végétation variées, sont déjà transformées en zones semi-désertiques couvertes de broussailles épineuses résistantes au brûlis.

Avantages que présentent les animaux sauvages dans les tropiques

Adaptation à la chaleur et à la sécheresse. En raison de leurs besoins en eau, l'étendue où les bovins paissent en liberté ne doit pas se trouver à plus de 5 à 8 km d'un point d'eau. Certaines espèces d'antilopes, comme l'élan du Cap (Taurotragus oryx), l'oryx (Oryx gazella), la gazelle de Waller (Litocranius walleri), la gazelle de Grant (Gazella granti) et la gazelle de Thomson (Gazella thomsoni) peuvent se passer de boire pendant de longues périodes et parcourir ainsi de vastes étendues à la recherche de nourriture. Cela est dû à une déperdition moindre d'eau fécale et rénale et à une plus grande ingestion de liquides provenant de plantes et d'arbustes.

Plusieurs espèces paissent la nuit, la teneur en eau de certains herbages désertiques pouvant alors augmenter jusqu'à concurrence de 42 pour cent. Leur température cor-



Pourquoi l'homme a-t-il domestiqué les bovins, les ovins et les caprins plutôt que les antilopes?

porelle est variable et peut monter jusqu'à 45°C sans nuire au cerveau, grâce au système carotidien remarquable qu'ils possèdent dans les fosses des sinus frontaux.

L'élan et l'oryx domestiqués ne consomment que 60 et 25 pour cent, respectivement, de l'eau exigée par un zébu Boran (Bos indicus), peuvent parcourir de plus vastes étendues et ne dégradent pas les zones à proximité de sources d'eau

Résistance aux maladies. Les ongulés tropicaux sauvages sont généralement résistants aux maladies comme la trypanosomiase qui, dans leur habitat, est endémique. Ils sont aussi plus résistants que les ongulés domestiques aux endoparasites et aux ectoparasites qui sont si répandus dans les régions inexploitées.

Reproduction. Les experts de la production animale connaissent bien le faible taux d'efficacité de reproduction des bovins dans les tropiques. En Afrique, l'intervalle entre les vélages se situe entre 591 et 759 jours.

Chez les ongulés sauvages, les taux de naissance sont les suivants: élan, 85 pour cent avec un intervalle de 314 jours entre la première et la deuxième mise bas et, par conséquent, aucun stress pendant la première et la deuxième période de lactation; buffle sauvage d'Afrique (Syncerus caffer), 75 pour cent, malgré le fait que la période de gestation 11,5 mois est beaucoup plus longue que celle des bovins. Pour le gnou bleu (Connochaetes taurinus), l'efficacité de reproduction est de 95 pour cent. La gazelle de Thomson et le springbok (Antidorcas marsupialis) se multiplient rapidement. Ils atteignent la maturité sexuelle à 12 mois, la période de gestation dure 16 semaines et leur progéniture est sevrée 12 semaines après la naissance.

Production de viande. Le tableau suivant indique que le gain moyen quotidien de la gazelle de Grant et de la gazelle

⁽¹⁾ Résumé d'un article paru dans la Revue mondiale de zootechnie (№ 32, 1979), publiée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

^(*) L'auteur travaille pour le Programme de formation supplémentaire, chaire de génétique, département des sciences vétérinaires, université centrale du Venezuela, Apto. 4563, Maracay, Venezuela.

Taux de croissance des bovins et des ovins domestiques comparés à ceux des ongulés sauvages d'Afrique centrale et orientale

Espèces	Gain journalier	Durée	Poids vif moyen à l'état adulte (kg)		
	moyen (g)	(mois)	Mâles	Femelles	
Bovins domestiques	136	38	453	359	
Elan	331	72	725	450	
Gnou	236	12	200	165	
Bubale (Alceclaphus buselaphus)	227	12	150	120	
Damalisque	199	12	130	115	
Ovins domestiques	54	10	60	45	
Gazelle de Grant	118	10	60	45	
Impala	118	10	60	45	
Gazelle de Thomson	59	10	24	18	

Source: Talbot (1966, modifié).

de Thomson est supérieur à celui des ovins. Le gain moyen quotidien des antilopes dans des conditions d'élevage extensif dans le centre de l'Afrique orientale dépasse celui des bovins. Cela s'applique tout particulièrement à l'élan qui, à l'état adulte, atteint un poids vif de 725 kg en 72 mois, avec un gain moyen quotidien de 331 g. Pour l'élan de Posselt (1963), on a établi que le poids vif des adultes mâles a atteint 550 kg et celui des femelles adultes 450 kg en 4,5 ans, tandis que le poids vif des zébus adultes dans le même environnement (pâturages non améliorés en zones arides) n'a atteint que 227 kg en 5 ans.

Le rendement carcasse pour tous les ongulés sauvages, exception faite de l'hippopotame, est supérieur à celui des bovins. La teneur moyenne en graisse de la viande d'ongulés sauvages est de 3,23 pour cent comparée à 21,15 pour cent pour les bovins domestiques. Le poids du quartier postérieur en pourcentage du poids de la carcasse et celui de la viande parée sont également plus élevés pour les ongulés sauvages.

La faible quantité de graisse de la carcasse d'antilope indique que, contrairement aux bovins, qui convertissent une grande partie des aliments consommés en lipides, les antilopes produisent surtout de la viande maigre. Afin de produire la même quantité de protéines que les élans, les bovins devraient être 30 fois plus efficaces en termes d'indice de consommation par rapport au poids. En outre, le pourcentage du rendement de la carcasse des espèces d'ongulés sauvages est pour ainsi dire toujours le même, quel que soit leur âge, leur sexe ou l'époque de l'année.

Pour ce qui est de la teneur en acides aminés et leur proportion relative, la composition chimique de la viande d'ongulés sauvages est semblable à celle des ongulés domestiques, mais du point de vue composition des lipides, elle est différente. Chez les ongulés domestiques, les lipides sont composés de 90 à 98 pour cent de graisse monoinsaturée, source d'énergie non essentielle. Chez les ongulés sauvages, les lipides sont composés de 30 à 40 pour cent de graisse polyinsaturée structurale contenant une proportion élevée de phospholipides et riche en acides gras essentiels au développement et au fonctionnement du cerveau. Si l'on a appliqué de bonnes méthodes d'abattage (habillage et éviscération, saignée et suspension de la carcasse), il est difficile de distinguer la saveur de la viande d'animaux sauvages de

celle d'animaux domestiques.

Les différents types de viande provenant d'animaux sauvages (séchée et salée, fraîche, en conserve, etc.) constituent 60 pour cent de l'apport de protéines animales au Botswana et jusqu'à 80 pour cent dans certaines parties de divers pays d'Afrique occidentale. En Ouganda et en Zambie, on utilise environ 500 et 200 t de viande d'animaux sauvages respectivement.

Régime, habitudes alimentaires, taux de charge et taux d'exploitation

Les ongulés sauvages ont un gros avantage en ce sens qu'ils tirent parti de tous les végétaux disponibles à différents niveaux. Certaines antilopes, comme l'élan et la gazelle de Waller, broutent les branches et les feuilles des arbres, les buissons épineux et les broussailles. D'autres, comme le zèbre (Equus burchelli), le buffle sauvage d'Afrique et le gnou paissent, tandis que d'autres encore, comme le phacochère et autres petits mammifères, mangent des racines et des tubercules.

Si on exclut tous les herbivores, sauf les bovins, d'un écosystème offrant une telle gamme de fourrage, on ne tire pas profit des espèces végétales que les bovins ne consomment pas. Quatre types d'animaux qui pâturent: zèbre damalisque (Damaliscus lunatus), gnou et gazelle de Thomson mangent la même graminée (Themeda triandra) sans se concurrencer, du fait que chaque animal consomme une partie différente de la plante. Lorsque les trois premières espèces ont enlevé les parties supérieures, la gazelle de Thomson peut manger les parties inférieures en même temps que les dicotylédones qui poussent au milieu de l'herbe. Ainsi, chacune de ces espèces bénéficie de l'alimentation qui lui convient. Le même phénomène a été constaté pour d'autres espèces. Les différences morphologiques du rumen et la conformation du cou, du museau et de la langue permettent à des espèces comme l'élan et la girafe Giraffa camelopardalis) de manger des feuilles d'arbres et des broussailles épineuses, tandis que le museau et la langue des bovins ne sont adaptés qu'au pâturage.

Les habitudes alimentaires différentes des diverses espèces font qu'elles ont chacune leur propre écologie, permettant ainsi des taux de récolte plus élevés pour les herbivores sauvages que pour les seuls bovins domestiques dans une région donnée. Une capacité de charge accrue et des taux de reproduction et de renouvellement du troupeau plus élevés se traduisent par une plus grande productivité par unité de superficie sans pour autant nuire au sol et à la végétation. Si on compare la gazelle de Thomson aux bovins dans les élevages extensifs du Kenya, la productivité de la gazelle est de 17 pour cent plus élévée. Les récoltes de blesboks (Damaliscus dorcas) et de springboks dans le Transvaal, en Afrique du Sud, sont le double de celles des bovins par km², soit environ 3 082 kg/km².

Autres utilisations

Outre la viande qu'ils fournissent, les animaux sauvages contribuent à l'économie des pays africains de maintes façons. Le Kenya et ses superbes parcs nationaux, où le tourisme constitue la deuxième source de recettes, en est un bon exemple. La Tanzanie et le Botswana tirent, eux aussi, des recettes considérables de cette industrie. Le revenu engendré par les touristes qui visitent le Kruger National Park, en Afrique du Sud, dépasse désormais de 12 pour cent le revenu potentiel de l'agriculture extensive. Celui provenant de la chasse aux fauves dans les zones à proximité du parc national de Serengeti dépasse de 61 pour cent les recettes produites par le tourisme. Un certain nombre de sousproduits à l'intention des touristes, comme les peaux et les trophées, font l'objet d'un commerce considérable, mais sur lequel il existe peu de données. En fait, les mesures de contrôle font défaut et le braconnage est très répandu.

Utilisation des animaux sauvages

Les deux principales méthodes d'utilisation des animaux sauvages sont la «récolte» et l'élevage.

Récolte du gibier. Il s'agit d'une méthode qui consiste à prélever sélectivement un certain nombre d'animaux à partir des connaissances que l'on possède sur la dynamique des populations et la biologie des espèces dans une zone donnée. Les animaux sont normalement abattus au moyen de fusils à tir rapide à partir de caches à proximité de points d'abreuvement, ou encore la nuit, en se servant de projecteurs, de manière à ce qu'ils n'associent pas la chasse avec la présence de l'homme. Ils sont ensuite centralisés dans un endroit où ils sont vidés et parés. On pratique parfois la récolte de gibier dans les parcs pour réformer les espèces là où le surpeuplement entraîne la dégradation de l'habitat. Depuis lors, plusieurs pays, dont la Tanzanie, le Kenya, la Zambie et l'Ouganda, ont entrepris un certain nombre d'opérations analogues. Certaines de ces entreprises ont réussi,



La part du lion... mais le gibier peut aussi fournir une bonne partie des protéines dont l'homme a besoin

comme dans le Kruger Park en Afrique du Sud et la Luangwa Valley en Zambie, ainsi que sur certains ranches de chasse privés au Kenya et en Afrique du Sud. Dans le Transvaal, on trouve quelque 3 000 troupeaux de springboks et de blesboks élevés avec des bovins. On estime que la population minimale des springboks et des blesboks élevés en ranches est de 250 000 et 85 000 têtes respectivement.

D'autres entreprises ont échoué en raison du manque de transport et de moyens de commercialisation convenables. Les problèmes tiennent notamment à des mauvaises méthodes de dénombrement, à des taux de récolte irrationnels et à des difficultés concernant le transport, l'inspection, la réfrigération et l'hygiène.

Elevage du gibier — Domestication des animaux sauvages. L'élevage du gibier, qui n'est encore qu'au stade expérimental, fait appel à diverses espèces d'ongulés, sur des ranches privés, en appliquant des méthodes de production animale analogues à celles utilisées pour les bovins. L'espèce la plus prometteuse est l'élan, en raison de son poids vif à l'état adulte (725 kg pour les mâles), du rendement carcasse élevé (59,1 pour cent), de sa faible teneur en graisse (4,2 pour cent) et de son excellent rendement laitier. L'élan est bien armé pour se reproduire et survivre dans les zones marginales où les bovins ne résistent pas pendant les périodes de sécheresse. D'autres espèces qui offrent de bonnes perspectives sont la gazelle de Thomson, grâce à son bref cycle de reproduction, et le springbok.

Le gibier doit compléter et non remplacer le bétail domestique. Certains des problèmes qui restent encore à résoudre portent sur la commercialisation de la viande, la concurrence entre les espèces, le coût des clôtures et le braconnage. Ces systèmes d'élevage du gibier ont été mis au point par des techniciens expatriés et le personnel national qualifié nécessaire pour donner suite à leurs travaux fait défaut. Les gouvernements souhaiteraient avoir des résultats à brève échéance, mais il faudra encore plusieurs années avant que n'apparaissent les avantages économiques de ces programmes.

Ces deux systèmes d'élevage posent des problèmes de santé animale. Bien que les ongulés sauvages soient résistants aux maladies endémiques locales, ils sont sensibles à des malades introduites comme la fièvre aphteuse et la peste bovine. Le grand nombre de maladies et de parasites transmissibles à l'homme mettent en question la valeur potentielle des carcasses d'animaux sauvages. Toutefois, on a fait des progrès en ce qui concerne l'utilisation de flèches spécialement conçues pour l'administration de parasiticides et de médicaments pour bovins, ce qui représente un pas en avant dans la lutte contre les maladies des populations vivant en liberté. Certains indices permettent de supposer que des systèmes d'élevage domestique intensifs comportant des mesures efficaces de lutte contre les maladies et les prédateurs (le prédateur est l'hôte final d'une foule de parasites) seraient applicables aux ongulés sauvages. Cette théorie a été confirmée, par exemple, par la faible incidence des maladies sur le ranch de Kekopey où, lors d'un prélèvement de 300 gazelles de Thomson et 100 gazelles de Grant, on n'a trouvé aucune carcasse à exclure pour des raisons sanitaires.

Le ranch de Galana (667 500 ha dans la région semi-aride du Kenya) constitue un exemple réussi de projet d'élevage du gibier en Afrique orientale. Outre 14 000 bovins Boran, des ovins et des caprins, ce ranch élève des buffles sauvages d'Afrique, des élans et des oryx domestiques et soignés par des pasteurs provenant de six tribus africaines. Parmi ces animaux, l'oryx a été particulièrement productif, ce qui prouve une fois de plus que le problème de la domestication et de la production des espèces les mieux adaptées à un habitat spécifique ne tient pas aux espèces en cause, mais a l'attitude des populations à leur égard. En fait, nombre de ces ongulés sauvages avaient été domestiqués et exploités par les Egyptiens 5 000 ans avant l'ère chrétienne.

R.H.R.

La CEAO lutte contre les épizooties

par le Dr Youssouf SYLLA

La CEAO est composée de pays grands producteurs de bétail et de pays grands consommateurs de viande. Une forte proportion des populations de la sous-région tire de l'élevage et du commerce de la viande sa subsistance.

Reconstituer le cheptel communautaire et assurer en même temps un approvisionnement régulier et la quiétude des éleveurs sont devenus un impératif pour la Communauté et l'ensemble de ses Etats membres. Aussi, face aux dangers que font subir aux animaux des épizooties comme la peste bovine, la péripneumonie et d'autres maladies aussi contagieuses qu'endémiques qui déciment les troupeaux, la nécessité d'un front commun de lutte contre ces fléaux est apparue.

En effet, il y a urgence de déterminer avec le maximum d'exactitude, les modalités de mise en œuvre et les coûts d'une campagne d'éradication de ces maladies du bétail. Cette année, les effectifs du cheptel des 6 Etats passeront à 15 millions de têtes, après une sécheresse qui avait fait craindre le pire et un pénible, sinon aléatoire, redressement.

La volonté de la CEAO, soutenue par la solidarité agissante des Etats membres et la disponibilité de sources de financement telles que le FED et le FAC, de parvenir à moyen terme à bout de cette situation grâce à une campagne conjointe va bénéficier du soutien des éleveurs.

Dans le document qui suit, le Dr Y. Silla qui a mené au niveau de la CEAO tous les préparatifs pour l'exécution de cette opération explique l'urgence de l'entreprise et en présente les avantages.

La nécessité de la reconstitution du cheptel décimé par la sécheresse

Lorsque la grande sécheresse a éclaté, vers les années 70, le cheptel des régions sahéliennes n'avait jamais atteint un effectif plus élevé. Le cheptel a payé un lourd tribut à la calamité. Les pertes ont été catastrophiques. Elles peuvent être estimées, en pourcentages absolus, entre 20 et 80 % selon les secteurs.

Devant un tel désastre, alors qu'on faisait en certains endroits, comme le delta central nigérien, allusion au surnombre du bétail et à la limitation volontaire des effectifs comme remède approprié à la pénurie croissante des pâturages, la reconstitution du cheptel vers les chiffres d'avant sécheresse est devenue subitement l'objectif prioritaire.

Comment parvenir à cette fin? En mettant tout en œuvre pour éviter au maximum les mortalités imputables aux diverses maladies, étant entendu qu'avec la réduction accidentelle des effectifs les pâturages devenaient quantitativement suffisants. Il est des éleveurs qui, oubliant la notion de densité, sont allés jusqu'à avancer que les pâturages d'après la sécheresse étaient de meilleure qualité. Ce n'était pas la qualité mais la densité qui jouait.

Des projets de santé animale naquirent un peu partout en Afrique de l'Ouest. On peut malgré tout leur reprocher leur étroitesse. Jamais avant la création de l'Office Communautaire du Bétail et de la Viande de la CEAO, il n'avait été question de les regrouper en un projet conjoint, malgré le PC 15 qui devait portant servir d'exemple probant.

La santé: pivot des actions de développement du cheptel

La diminution brutale des effectifs due à la sécheresse et la thésaurisation par les éleveurs soucieux de recouvrer le plus rapidement possible le nombre de têtes qu'ils possédaient auparavant ont entraîné automatiquement une pénurie de viande sur les marchés. La croissance rapide des troupeaux permettrait d'amoindrir cette pénurie.

Ce n'est là qu'une partie de la solution du problème. Les responsables ont senti que la seconde réside dans l'augmentation de la productivité individuelle. Il s'agit d'un second objectif parfaitement compatible avec la reconstitution car il passe lui aussi par un bon état sanitaire.

On ne devait plus s'étonner devant le «leitmotiv: la santé d'abord», de voir de plus en plus les organisations internationales s'intéresser aux problèmes sanitaires. Elles ont essayé de les résoudre sous des formes différentes: subventions pour des projets ponctuels, octrois de médicaments ou de véhicules, etc.

Dans ce domaine nous pensons que des actions concertées tant au niveau des donneurs qu'à celui de ceux qui reçoivent seraient plus efficaces et moins onéreuses.

L'Office Communautaire du Bétail et de la Viande (OCBV), organisme spécialisé de la CEAO (1)

A la CEAO, communauté essentiellement économique, il fallait un organisme spécialisé en matière d'élevage. L'OCBV

⁽¹⁾ Le nouvel organigramme de la CEAO qui privilégie le développement plurisectoriel fait de ce qui était l'OCBV une division de la Direction du Développement Rural (DDR).



Le contrôle des battements du cœur d'un veau dans le cadre d'un programme international pour la santé du bétail



Pour réussir, les projets doivent bénéficier du concours des populations rurales

fut créé par le protocole D du traité instituant notre Communauté.

Cette création dont l'urgence s'expliquait par la reconstitution rapide du cheptel pour faire face à la pénurie de viande, devait, ainsi qu'il fallait s'y attendre, tenir compte des problèmes dominants pour la définition des objectifs à court et moyen terme à assigner à l'organisme naissant. C'est ainsi qu'à la liste de ces objectifs figuraient en tête le développement quantitatif et qualitatif du cheptel et l'amélioration de l'état sanitaire du bétail.

Le programme sanitaire de l'OCBV de sa création à nos jours. Entré en vigueur le 1° janvier 1977, l'accord sanitaire est le premier texte communautaire destiné à harmoniser les législations en matière d'élevage. Son application n'a pas connu de difficulté. Les Etats membres de la Communauté ont toujours déclaré à l'OCBV, pour diffusion dans les pays voisins et dispositions éventuelles à prendre, les foyers lorsque ces derniers ont concerné les maladies reconnues contagieuses.

Les subventions accordées par la CEAO aux Etats membres à titre d'appui à la santé animale. D'un montant total de 171 200 000 francs CFA, elles étaient destinées à donner aux services nationaux de l'élevage des moyens logistiques pour faire face à une éventuelle apparition de maladies contagieuses, comme c'était le cas en Haute-Volta, ou à enrayer les foyers de peste bovine éclos au Mali, en Mauritanie et au Sénégal.

Le projet de campagne conjointe contre la peste et la péripneumonie bovine. En 1974, dès sa création, l'OCBV proposait une campagne CEAO de lutte contre les épizooties. Il en estimait le coût mais savait que le montant de cette estimation serait hors de portée des moyens propres de la Communauté. Le Secrétaire général a entrepris depuis lors des démarches, dans le cadre d'une recherche de financement extérieur, qui se sont toutes heurtées à une préférence pour des interventions isolés à caractère bilatéral.

Cette réticence à financer un projet conjoint concernant toute la sous-région ne s'expliquait pas devant des fléaux qui frappent toujours plusieurs pays à la fois. Il fallait insister.

La mise sur pied d'un telle opération exige pour ceux qui voudraient la provoquer un minimum de précautions. Il est indispensable que soit obtenu un accord unanime sur le choix des affections à combattre et le choix des moyens à mettre en œuvre non seulement pour éliminer celles-ci mais encore pour empêcher leur retour.

La réunion des directeurs de l'élevage et de laboratoires vétérinaires de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest. Le Conseil des Ministres de la Communauté, sur proposition du comité des experts du bétail-viande de la même organisation, a donné mandat au Secrétariat général d'organiser une réunion des directeurs nationaux de l'élevage et de laboratoires vétérinaires. Cette réunion, une fois acquis l'accord sur les principes, devait déterminer de façon précise les modalités de mise en œuvre et les coûts d'une telle campagne.

Dans l'esprit des experts, seules seraient concernées la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovidés. La réunion devait discuter et confirmer ce choix.

L'avantage d'une réunion telle que celle-ci qui regroupe à la fois les responsables compétents et les spécialités de la sous-région était sans nul doute un débat scientifique permettant à la campagne de reposer sur des fondations solides.

Cette conférence à laquelle ont été invités le FED, la BAD, la Banque Mondiale, le CILSS, la Mission Française d'Aide et de Coopération et l'USAID, s'est tenue à Dakar du 3 au 5 juillet 1979. Voici ce que le Secrétaire général de la CEAO disait d'elle: «Cette rencontre sera consacrée exclusivement à l'étude des conditions d'organisation d'une campagne contre les épizooties au niveau de la sous-région.»

«C'est dire que le thème est extêmement important si l'on considère qu'à l'heure actuelle les épizooties constituent l'un des freins les plus sérieux au développement de notre élevage. Cette action représente plus de 25 % du produit national de nos Etats membres.

«En effet, en plus de l'incidence directe des maladies sur le rendement du cheptel, l'on ne peut bâtir aucun projet de développement rationnel sur un état de santé précaire. Il faut donc nécessairement s'attaquer en priorité aux affections contagieuses.»

«Dans cette lutte, la notion de front unique est primordiale étant donné que l'ennemi est commun, très envahissant et qu'il ignore les frontières de nos différents Etats.»

Il faut reconnaître qu'une telle action ne posait pas de problèmes majeurs au sein de l'ex-fédération qui regroupait nos territoires. Un foyer de peste bovine ou de péripneumonie était considéré d'emblée comme une menace sérieuse pour toute la sous-région du fait de la contiguïté des Etats. Le cas des équipes vétérinaires sénégalaises et soudanaises envoyées en 1946 en renfort en Guinée lors de l'envahissement de ce territoire par la peste bovine qu'il n'avait jamais connue est un exemple suffisamment éloquent pour illustrer l'esprit de coopération qui régnait au niveau des techniciens de l'élevage et même des responsables administratifs.

Malheureusement cette solidarité sous-régionale a subi elle aussi les effets de la «balkanisation».

Plus de coopération entre les Etats en matière vétérinaire bien que la médecine puisse être considérée comme l'un des rares domaines où l'aide au voisin est un devoir face à une maladie susceptible de progresser.

C'est ainsi que la peste bovine continue de se manifester par des flambées très meurtrières, que la péripneumonie s'enracine définitivement dans nos troupeaux et que des maladies nouvelles comme la fièvre aphteuse parviennent à envahir la sous-région en moins d'un an.

Nul ne conteste qu'aucun pays pris séparément ne peut venir à bout des maladies animales et que le mode de vie de nos éleveurs aidant chaque pays peut être contaminé à partir des territoires voisins.

Le remède à cette situation perpétuelle d'incertitude réside dans une politique d'efforts conjugées, dans le cadre d'une solidarité organisée et effective.

Les recommandations qui ont été formulées à l'issue des

travaux serviront de base solide aux actions futures dont les résultats seront en fonction de la manière dont elles seront menées. La CEAO quant à elle ne ménagera aucun effort pour leur application correcte.

Par ailleurs, nous restons convaincus que les organismes internationaux qui ont participé joueront au maximum le rôle que l'on peut attendre d'eux.

Le bénéfice que l'on pourrait tirer de l'éradication des deux fléaux serait tout d'abord social, c'est-à-dire la fin de la hantise de la peste bovine et de la péripneumonie et le retour chez l'éleveur d'une quiétude indispensable à l'épanouissement de son troupeau. Au plan économique, ce serait au niveau des Etats, la possibilité de réaliser avec efficacité de grands projets de développement destinés à un accroissement notable de la production de viande et à l'autosuffisance alimentaire, principal objectif de nos programmes. Il ne resterait plus qu'à veiller soigneusement à la fluidité des échanges telle que la CEAO la voudrait et le problème de la viande serait définitivement résolu dans la sous-région. Par ailleurs, il serait une fois de plus confirmé que tout développement passe par la recherche scientifique et technique et qu'en définitive tout nouvel ordre économique international nécessite un nouvel ordre scientifique de technologie internationale pour lui préparer la voie.

La réunion des experts de Dakar a enregistré avec satisfaction l'intérêt manifesté par la Commission des Communautés Européennes pour le financement d'une campagne conjointe et sa disponibilité pour envoyer dans les Etats dès que possible une mission d'identification qui permettra d'établir un dossier de factibilité.

Les recommandations soumises par la suite à l'examen du X° Conseil des Ministres de la CEAO tenu à Nouakchott les 18 et 19 octobre 1979 ont abouti aux décisions suivantes:

- En matière de lutte contre les épizooties, la concentration des efforts sur la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovidés.
- L'utilisation des laboratoires de Dakar, Bamako et Niamey pour l'approvisionnement des Etats en vaccin et le renforcement de l'équipement de ces laboratoires.
- L'utilisation du vaccin «T1-44 dans la lutte contre la péripneumonie et celle du «tissulaire» contre la peste bovine.
- L'application de toutes les mesures préconisées en matière de lutte contre la peste et la PPCB (péripneumonie contagieuse des bovidés) par la FAO, l'OIE et l'IBAR.
- L'application stricte, à l'issue de la campagne conjointe d'éradication, des mesures conservatoires, notamment le «stamping out», suivies de l'indemnisation des propriétaires concernés.
- La demande aux organismes d'aide pour leur participation à l'établissement des termes de référence pour la mission d'identification dont le financement sera demandé au FED.

Parallèlement à cette action strictement CEAO déclenchée depuis 1974, les organisations internationales de la sous-région réunies à Monrovia en 1979 ont décidé d'organiser une campagne de lutte contre les épizooties. La Communau-té Economique du Bétail et de la Viande (CEBV) du Conseil de l'Entente et la CEAO étaient désignées comme maîtres d'œuvre avec la CEBV comme chef de file. Aussitôt, une demande d'aide a été adressée aux organismes d'aide.

Le FED y a répondu favorablement en proposant une projet de campagne contre les épizooties en Afrique Occidentale et Centrale. Ce projet, bien qu'admis par les organisations internationales africaines quant à ces principes, a été modifié et ramené pour des raisons de conjoncture et d'efficacité à un projet concernant seulement la peste et la péripneumonie.

C'était également le vœu de la CEAO. Le projet CEAO et le projet conjoint de lutte contre la peste bovine et la péripneumonie en Afrique Occidentale et Centrale ne font qu'un seul désormais qui pourrait, le moment venu, commencer par l'Océan Atlantique pour s'achever en Afrique Centrale. Les



Des étudiants de toute l'Afrique ont bénéficié de l'expérience du Kenya en matière d'élevage acquise grâce à l'Institut de Kabete pour la formation en matière de santé animale et de transformation industrielle des produits animaux (ci-dessus)

raisons de cette proposition sont simples. D'une part la CEAO avant d'être associée à l'ensemble de la sous-région avait préparé son projet de factibilité qui s'élève à 12 442 000 0000 de F CFA avec 33 % de participations nationales. D'autre part, cette campagne se fera obligatoirement en plusieurs phases avec des découpages géographiques qui font qu'elle peut bien débuter par l'ouest.

Cette campagne, tant attendue des populations de la Communauté, ouvrira à coup sûr une ère de prospérité pour elles. On s'imagine déjà l'impact qu'elle aura sur l'élevage.

Aussi, fonde-t-on le grand espoir qu'elle aura lieu sous peu de temps malgré quelques détracteurs et prédicateurs de mauvais augure.

Les parasites internes constituent une entité pathologique répandue partout. Une campagne générale de déparasitage intéresserait donc la sous-région tout entière et viendrait à son heure après la disparition de la peste et de la péripneumonie.

Débarrassés de la peste et de la péripneumonie, assainis des parasitoses de toutes sortes, les Etats pourront consacrer, leurs efforts, leurs ressources et leur personnel aux actions de développement et à l'éradication des autres affections tels que les charbons et les pasteurelloses qui ne constituent pas pour eux un problème majeur.

La CEAO est prête à jouer le jeu

Ainsi qu'il a été démontré lors du PC 15, les populations rurales, par leurs mobilisation et le respect strict des instructions reçues ont largement contribué à la réusssite du projet. On peut compter sur elles pour une nouvelle campagne qu'elles souhaitent de tout cœur.

La CEAO quant à elle est prête à jouer le jeu. Elle ne décevra pas. Elle est consciente du rôle déterminant qu'elle pourrait jouer pour l'information et l'organisation des masses, deux domaines essentiels pour le succès futur des opérations.

Sa tâche sera d'autant plus facile que les Etats membres, fortement solidaires et possédant une même législation sanitaire, sont animés d'un réel désir de coopération. O Y.S.

La lutte contre la trypanosomose (1)

De nouvelles perspectives par la lutte génétique contre les glossines

Les glossines, ou mouches tsé-tsé, constituent en Afrique intertropicale les vecteurs et hôtes intermédiaires des agents responsables de la maladie du sommeil (trypanosomose) chez l'homme et chez les animaux et sont par là même un facteur restrictif important à tout développement de l'élevage dans les régions infestées.

L'importance sociale de cette maladie est considérable puisque 35 millions d'hommes vivent dans la zone d'endémie avec le risque constant d'explosion de foyers de maladie du sommeil en cas de relâchement de la surveillance sanitaire. Mais l'importance économique n'en est pas moindre puisque l'on estime que la trypanosomose bovine provoque un déficit de 1 million et demi de tonnes de viande par an.

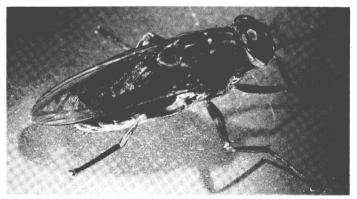
Les méthodes de lutte actuellement les plus utilisées contre la trypanosomose sont l'emploi de trypanocides dans un but thérapeutique ou prophylactique ou bien l'éradication des glossines hôtes intermédiaires par épandage d'insecticides.

Dans le cadre de la lutte contre les agents vecteurs, la lutte génétique qui vise à diminuer le potentiel reproducteur de l'insecte par altération ou modification de son matériel héréditaire a été appliquée avec succès à de nombreuses espèces d'insectes nuisibles. Aussi, dès 1968, les possibilités d'application pratique d'une méthode de lutte génétique contre les glossines ont été étudiées par l'IEMVT (2) en laboratoire et sur le terrain au Tchad.

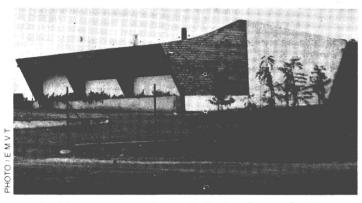
Le principe de la méthode retenue est simple: il consiste pour l'essentiel à assurer, en laboratoire, un élevage de mouches suffisamment important pour permettre la production d'un nombre élevé de mâles qui seront stérilisés par irradiation gamma puis relâchés sur le terrain afin d'induire une diminution de la fécondité des femelles sauvages jusqu'à extinction de la population locale. Au contraire des autres méthodes de lutte contre les glossines (essentiellement les épandages d'insecticides rémanents qui ont un impact très



⁽²⁾ IEMVT, Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux, 10, rue Pierre Curie — 94700 Maisons-Alfort, France.



L'ennemi: Glossina palpalis gambiensis



Un des laboratoires du Centre de Recherches sur les Trypanosomoses animales à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta)

important sur l'écosystème), la technique dite du «lâcher de mâles stériles» est sans risque pour l'environnement.

Ces études préalables ont abouti à la création du Centre de Recherches sur les Trypanosomoses animales (CRTA) de Bobo-Dioulasso, qui a été chargé de définir les paramètres opérationnels de cette méthode de lutte. Le CRTA est un Centre IEMVT/GTZ (Office allemand de coopération technique).

La République Fédérale d'Allemagne a mis, en effet, à la disposition du CRTA un docteur vétérinaire allemand avec ses moyens de travail. La Haute-Volta a cédé pour sa part un terrain pour la construction des bâtiments scientifiques, et notamment les insectariums (en atmosphère conditionnée: 25° C et 70-80 % d'humidité) pour l'élevage des glossines.

Les recherches menées depuis 1977 ont permis de définir les paramètres conditionnant l'efficacité de la méthode et son utilisation pratique sur le terrain:

— une dose d'irradiation de 11 000 rads est le meilleur compromis entre une bonne compétitivité sexuelle, une longévité acceptable et une stérilité suffisante (95 %);

— le taux de mâles stériles nécessaire pour une extinction rapide de la population doit être de 7 à 10 mâles stérilisés pour un mâle sauvage. Pour éviter un gaspillage de «mâles stériles», lorsque la population sauvage diminue, il faudra moduler les quantités de mâles lâchés en fonction de la population résiduelle;

 le rythme des lâchers, compte tenu de la survie moyenne de 10 jours, doit être hebdomadaire;

— pour une plus grande rapidité d'extinction de la population locale, il faut associer à cette méthode une pulvérisation d'insecticides non rémanents, préalable aux lâchers de «mâles stériles». Cette technique complémentaire est très intéressante car elle permet de mettre à la disposition des mâles stérilisés de jeunes femelles nouvellement écloses;

— les points de lâchers, compte tenu de la mobilité des mouches peuvent être espacés de 2 km.

Il ressort de ces recherches un véritable mode d'emploi de la technique du lâcher des mâles stériles.

Toutefois, l'application de cette méthode sur une grande échelle implique des élevages de glossines très importants et, donc, des élevages d'animaux nourriciers de type industriel ce qui est impossible en régions tropicales. L'alimentation artificielle des glossines (à partir de sang récolté sur des animaux vivants et que les mouches ingèrent à travers une membrane de silicone) pourrait apporter une solution à ce problème. Elle est en cours d'application au Centre de Recherches sur les Trypanosomoses animales de Bobo-Dioulasso.

Tous les éléments semblent donc maintenant réunis pour que, dans le cadre d'une amélioration de l'élevage traditionnel, une campagne pilote de lutte contre les glossines par lâchers de mâles irradiés puisse être réalisée sur une échelle importante. O

Le Centre international d'élevage pour l'Afrique

L'Afrique tropicale connaît le paradoxe suivant: bien que les 300 millions d'habitants dans cette région possèdent un nombre correspondant de têtes de bétail, les deux tiers au moins de cette population sont périodiquement sous-alimentés. Par ailleurs, bien que la région produise 1/8ème de l'élevage mondial, la production de viande n'est, elle, que le vingtième de la production mondiale. A l'heure actuelle, les troupeaux africains produisent moins de 20 % du volume qu'ils pourraient produire en viande et en lait si des améliorations étaient apportées au niveau de l'exploitation et sur le plan des techniques.

Si rien n'est fait dans ce domaine, la situation n'ira qu'en s'aggravant car d'une part, la population augmente à l'allure de 2,6 % par an et d'autre part, beaucoup de régions ne peuvent supporter une charge accrue en bétail tandis qu'ailleurs ce sont les maladies qui freinent considérablement la productivité du secteur de l'élevage.

La principale difficulté survient lorsque l'on veut adapter de nouvelles méthodes technologiques et d'exploitation aux conditions locales existantes. Dans le passé, les efforts déployés en vue de procéder à des changements ont souvent mis l'accent sur les nouveautés technologiques sans tenir compte des besoins et du mode de vie de la population locale. Le fait, par exemple, de fournir à une région un système d'approvisionnement permanent en eau améliorera sans doute la situation de l'élevage mais cela peut également rompre un mode d'exploitation nomade et entraîner une concentration annuelle d'animaux sur une superficie réduite qui ne

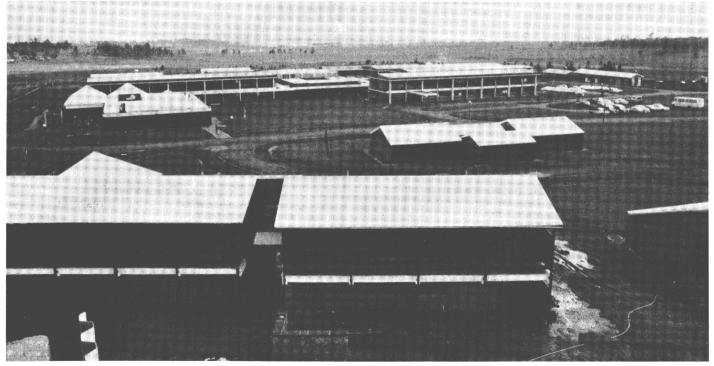
Le Centre international d'élevage pour l'Afrique (CIEA) est un centre de recherche, d'information et de formation, patronné par le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) et géré par un conseil d'administration indépendant. Le CIEA a été officiellement créé en juillet 1974 dans le cadre d'un accord conclu entre le gouvernement éthiopien et la Banque mondiale (opérant pour le GCRAI) attribuant au Centre un statut légal et établissant son siège en Ethiopie à proximité d'Addis-Abeba. L'essentiel du programme de recherche est effectué dans cinq pays d'Afrique tropicale choisis de manière à fournir au CIEA un éventail approprié de systèmes de production nécessaire à la recherche.

Le budget annuel dont dispose le CIEA s'élève actuellement à environ 10 millions de \$ US; le personnel du Centre se compose d'environ 70 personnes recrutées à l'échelle internationale ainsi qu'en Afrique tropicale.

peut supporter cette charge. Il arrive également parfois que l'application de techniques nouvelles soit freinée par le fait qu'il faut attendre souvent plusieurs années avant que les avantages se fassent sentir.

Deuxième difficulté: Les rôles multiples que joue l'élevage dans l'économie africaine. Non seulement les animaux sont une source de viande, de lait et de matériaux d'habillement, mais ils constituent également un système d'assurance contre la sécheresse, un investissement en capital, un élément de base des relations sociales et un système de transport et d'attelage. En outre, on utilise le fumier comme engrais pour les cultures vivrières et parfois aussi comme combustible.

Troisième difficulté: la situation pathologique qui limite aussi considérablement la production animale. La maladie la plus grave est la trypanosomiase dont le vecteur est la mouche tsé-tsé; cette seule maladie rend inhabitable 10 millions de km² pour le bétail, à part les races trypanotolérantes insensibles à cette maladie. En conséquence, on estime la perte de production annuelle en viande à 5 milliards de \$ US.



Siège du CIEA à Shola, prés d'Addis-Abeba (Ethiopie)

Les autres maladies importantes du bétail sont la theileriose (fièvre de la côte orientale), la péripneumonie bovine très contagieuse, la dermatophilose et l'helminthiase.

Enfin, la faible productivité en matière d'élevage est également à imputer à une alimentation de mauvaise qualité. La plupart du bétail d'Afrique tropicale vit des pâturages naturels sans nutrition d'appoint. En outre, les circuits commerciaux sont très souvent insuffisants.

Développement du CIEA

C'est à la suite de la mise à jour de ces différents problèmes et de leur complexité que le GCRAI a décidé de créer le Centre International d'Elevage pour l'Afrique en partant d'une approche différente de celle pratiquée par des centres plus anciens spécialisés dans l'agriculture.

Avant de s'engager dans une nouvelle ligne spécifique de recherches, le CIEA s'est fixé pour objectif de mieux connaître les différents systèmes d'élevage existants en Afrique et d'étudier les raisons qu'avaient les producteurs d'employer telle ou telle méthode.

Ce stade initial est maintenant dépassé: le CIEA s'est fixé une méthodologie et a élaboré un programme actif de recherche qui se concentre sur un ou deux sites différents dans chacune des trois principales zones écologiques d'Afrique: arides, humides et montagneuses. Ces Centres de recherche se situent, au Mali en bordure du Sahel, au Nigéria en deux endroits et en Ethiopie dans deux sites montagneux. D'autres endroits ont également été sélectionnés au Kenya, en Ethiopie et au Botswana pour l'étude des systèmes qui déjà sont en train de se modifier dans le cadre des projets de développement.

Par ailleurs, un petit nombre de sujets spécifiques, comme par exemple la performance et le potentiel du bétail trypanotolérant, ont également été choisis comme objectifs de recherche. L'approche du Centre dans ses travaux de recherche comporte un certain nombre de caractéristiques, la principale étant leur nature interdisciplinaire étant donné l'implication du personnel à tous les niveaux de la production animale en tenant compte des différents facteurs liés aux animaux, aux lieux d'élevage, aux éléments ruraux, économiques etc.

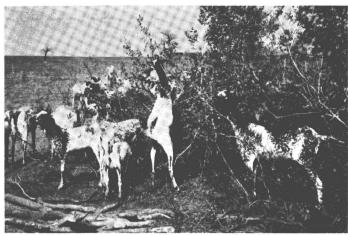
En attendant que les résultats de la recherche soient incorporés dans de nouveaux programmes, l'équipe scientifique du CIEA, en collaboration avec les autorités nationales, est en train d'aider à contrôler les projets de développement en cours. Ce travail spécifique ainsi que la recherche conduite par le CIEA sur des sujets précis comme la trypanotolérance viennent compléter le travail effectué sur les sites d'exploitation mêmes. On prévoit actuellement de mener d'autres études sur des points spécifiques; l'une d'entre elles portera sur l'utilisation et le potentiel des sous-produits agricoles pour l'alimentation animale.

Lieux et thèmes de recherche du CIEA

Dans les zones arides, les études menées actuellement par le CIEA concernent, au Mali, la transhumance et l'élevage agropastoral semi-sédentarisé et, ailleurs, les systèmes d'élevage contrôlés dans des programmes de développement.

La transhumance

Le système étudié est appliqué par des pasteurs Fulani qui, avec leurs troupeaux, couvrent de vastes distances entre le delta intérieur du fleuve Niger et le Sahel. La recherche se concentre actuellement sur l'organisation sociale et territoriale ainsi que sur les modes actuels d'exploitation et la productivité en matière d'élevage, l'objectif final étant de définir de nouvelles unités d'exploitation et d'autres innovations possibles dans ce secteur.



On trouve des chèvres dans tous les types d'élevage, et surtout dans ces zones arides où leur grande capacité à brouter leur permet de mieux s'adapter quand les conditions sont rudes.

Mais elles concourent aussi à la désertification

Transhumance agricole semi-sédentarisée

L'étude porte sur deux systèmes, l'un basé sur l'alimentation du bétail avec du mil poussant avec l'eau de pluie et l'autre avec du riz cultivé par irrigation. D'autres études ont été effectuées sur les résultats économiques des exploitations et sur les niveaux de productivité et leurs limites; elles ont permis d'introduire dans les d'exploitations certaines innovations visant à accroître la production de fourrage.

Systèmes d'élevage contrôlés

Les projets de développement en cours visent à expérimenter des méthodes plus efficaces pour évaluer les processus de changement et parvenir à une meilleure compréhension des systèmes d'élevage. L'équipe chargée en priorité de ce travail est basée au Kenya tandis que d'autres au Botswana et en Ethiopie aident les autorités nationales à développer une infrastructure de contrôle et à produire les données de bases supplémentaires qui sont nécessaires à la poursuite de la recherche.

Dans les zones humides, le CIEA s'occupe de l'étude des systèmes d'embouche sédentarisés des zones insuffisamment arrosées, de l'élevage des petits ruminants dans la ceinture forestière plus humide et de la performance du bétail trypanotolérant.

Systèmes sédentarisés d'élevage

Le contrôle de l'action de la mouche tsé-tsé dans la zone insuffisamment arrosée a entraîné la sédentarisation de la population Fulani qui cultive de petites surfaces tout en dépendant de l'élevage pour la production laitière. La recherche a pour objectif d'évaluer et de surmonter les effets de la mauvaise nutrition en saison sèche et des maladies sur le bétail Fulani, en tenant également compte du facteur financier qui pourrait empêcher l'adoption de techniques nouvelles. L'évaluation d'une gestion améliorée pour certains troupeaux est déjà en cours.

Production villageoise de petits ruminants

Les systèmes d'exploitation en zones forestières reposent sur les cultures d'arbres et de racines mais également sur l'élevage d'un certain nombre de petits ruminants.

La contribution potentielle de ces animaux à la production régionale de viande pourrait être considérable si l'on parvenait à réduire les cas de maladie et les autres contraintes à la production. Le travail du CIEA insiste sur les actions à entreprendre à la fois pour le village et ultérieurement à plus grande échelle.

Systèmes basés sur l'élevage de bétail trypanotolérant

Le CIEA contribue à mettre sur pied un réseau de recherche visant à déterminer de quelle manière la race du bétail, le type d'exploitation et les maladies influent sur la productivité et la valeur du bétail trypanotolérant pour la région. Il incombe au CIEA de coordonner le rassemblement et l'analyse des données et d'encourager les agences nationales et internationales à participer à ce réseau.

Dans les montagnes d'Ethiopie, les chercheurs du CIEA sont en train d'étudier un système mixte agriculture-élevage dans lequel le bétail est aussi important pour la culture atte-lée et la production d'engrais que pour la production de lait et de viande. On pratique également l'élevage de moutons et de chèvres dont le nombre augmente au fur et à mesure que l'on s'élève en altitude. Or, la plupart des terres disponibles sont utilisées pour la production de cultures vivrières de telle sorte que les cultures fourragères destinées à l'alimentation du bétail sont loin d'être produites en quantités suffisantes.

Les résultats du travail effectué au Centre de recherche de Debre Zeit et avec le concours de 20 exploitants ont été au terme de trois saisons les plus remarquables réalisés jusque-là dans le cadre du programme de recherche appliquée du CIEA. L'introduction de fourrages et d'une nouvelle variété de vache obtenue par croisement dans un système de culture intensive a permis d'accroître le revenu familial de 50% et de multiplier par six la production de lait. La recherche se concentre maintenant sur l'intensification de la production fourragère et sur l'utilisation des vaches métisses pour la culture attelée.



Le Président Mengistu Haile-Mariam, chef de l'Etat éthiopien, écoute les explications sur le fonctionnement de l'ordinateur du CIEA, données par le chef du service d'Information du CIEA, A.V.J. Martin. Le Dr Warren L. Baum (centre) est le président du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole.

Information et formation de personnel

Les travaux de recherche ne sont pas la seule activité du CIEA; il lui incombe également de chercher et de rassembler toutes les informations concernant la production animale et de faire en sorte qu'elles soient disponibles en anglais et en français; d'organiser ou de contribuer à l'élaboration d'un programme de conférences et de cours de formation; de mettre à la disposition d'autres organismes, impliqués activement dans l'élevage, des statistiques ou autres informations dans ce domaine.

Information

Au centre de documentation interdisciplinaire dont dispose le CIEA à son siège, on a constitué une bibliothèque qui regroupe déjà plus de 10 000 ouvrages. D'ici 1981, il devrait y en avoir 20 000 dont environ 5 000 seront des documents inédits en provenance de 20 pays africains qui contribueront régulièrement à produire du matériel nouveau venant s'ajouter aux 200 périodiques, sélectionnés pour leurs articles. Toutes ces informations seront par la suite mises sur l'ordinateur du CIEA qui pourra retirer des informations à partir d'autres banques de données générales ou spécialisées.

Le système du CIEA d'emmagasinage et de prélèvements des données souligne le caractère interdisciplinaire de celles-ci et son application aux systèmes de production. Ce système, accessible à tout le monde fonctionne selon un procédé de question-réponse et permet d'établir des bibliographies spécialisées concernant l'élevage en Afrique. Il permet également à titre individuel d'obtenir des informations régulièrement mises à jour dans des domaines d'intérêt spécialisé.

Formation

L'approche du CIEA en matière de formation comporte deux aspects: le centre propose d'une part des cours traditionnels et des conférences à l'intention des chercheurs et des autorités prenant part au processus de décision et d'autre part donne la possibilité au personnel scientifique local de participer aux travaux de recherche. Les nouveaux bâtiments au siège du CIEA permettront d'augmenter considérablement le nombre de cours mais il faut signaler que sur les 52 personnes qui composent les équipes de recherche, 23 déjà dont des diplômés locaux du centre. En outre, il est possible d'incorporer jusqu'à 20 scientifiques dans les cours de formation prévus en petits groupes.

Premiers résultats

Les premières années qui ont suivi la création du CIEA ont été passées à concevoir l'approche de la recherche et à élaborer les premiers programmes d'action, à conclure des accords avec les gouvernements nationaux, à construire les locaux et à constituer le personnel.

Parallèlement aux résultats encourageants mentionnés dans le cas de la recherche effectuée dans les montagnes d'Ethiopie, et à certains autres résultats individuels, le résultat le plus important jusqu'à présent réside dans la manière dont l'approche réalisée par le CIEA permet d'identifier certains problèmes et solutions spécifiques.

Par ailleurs, le travail tout aussi important que celui effectué sur le terrain, est celui de la conception mathématique des systèmes et des procédés qui permet d'évaluer les mesures d'amélioration alternatives et d'appliquer à d'autres domaines les résultats obtenus dans la série d'études en cours.

Plus spécifiquement, les résultats du travail du CIEA sont les suivants:

- Prise de conscience au niveau des autorités internationales et nationales de la complexité du problème de l'élevage en Afrique tropicale et du bien-fondé d'une approche par systèmes (1) de la recherche et du développement de ce secteur.
- Les procédures d'action en vue de procéder à l'identification plus efficace des besoins au niveau de la recherche sont présentées sous une forme applicable par les autorités nationales
- Interventions spécifiques et mesures d'amélioration adaptées au systèmes de production existants (suivant qu'il s'agit d'un système d'élevage pastoral, de production villageoise ou de petite exploitation)
- Indication de sujets ultérieurs de recherche dans les secteurs qui sont importants pour l'amélioration de l'élevage en Afrique tropicale.
- Indications visant à rendre plus efficaces les projets de développement de l'élevage.
- Augmentation de la capacité du personnel local à interpréter et à déterminer lui-même les besoins au niveau de la recherche pour le développement de l'élevage.

On en sait aujourd'hui assez sur les systèmes d'élevage en Afrique tropicale et sur les mesures à prendre pour identifier les problèmes et leur trouver une solution pour pouvoir dire que, dans les prochaines années, le travail du CIEA contribuera, ainsi que son mandat l'indique, «à accroître un rendement et une production soutenus des produits d'élevage et à améliorer la qualité de la vie des habitants de cette région».

⁽¹⁾ Voir article suivant.

Photographie aérienne pour le développement de l'élevage

par H. VAN GILS et I.S. ZONNEVELD(*)

Il faut, quand on parle d'élevage, tenir compte de deux facteurs qui sont le bétail lui-même et les pâturages dont dépend le fourrage du bétail.

Envisager de développer l'élevage implique entre autres:

- la reconnaissance du sous-développement de l'élevage;
- la nécessité de réunir des données concernant le bétail (nombre de têtes, type, répartition, mobilité, fourrage et besoins en eau);
- la nécessité de réunir des données sur les pâturages (composition botanique, structure de la végétation, croissance et qualité du fourrage, nature du sol, érosion, points d'eau, etc.);

- conception et réalisation, d'une stratégie de développement sur base des données et des objectifs de développement;
- contrôle de l'efficacité du programme de développement une fois réalisé.

L'inventaire nécessaire du bétail et des pâturages disponibles ainsi que les mesures de contrôle peuvent être réalisés soit par une étude au sol, soit par une étude au sol combinée avec une étude aérophotogrammétrique.

Pour le moment, on a le choix entre les techniques suivantes de levé par télédétection pour l'étude des données sur le bétail et les pâturages:

- VRS (vols de reconnaissance systématiques avec petits appareils);
- photographie aérienne;
- photos par satellite MSS (exploration multispectrale); le système «Landsat», par exemple, est maintenant opérationnel.

Type de levés et données nécessaires

Le choix entre l'étude au sol et les différentes sortes de levés par procédé aérophotogrammétrique et spatial s'effectue en fonction du type de données dont on a besoin. Une évaluation par comparaison des techniques opérationnelles utilisées pour divers aspects d'étude en vue du développement de l'élevage est donnée dans le tableau ci-dessous:

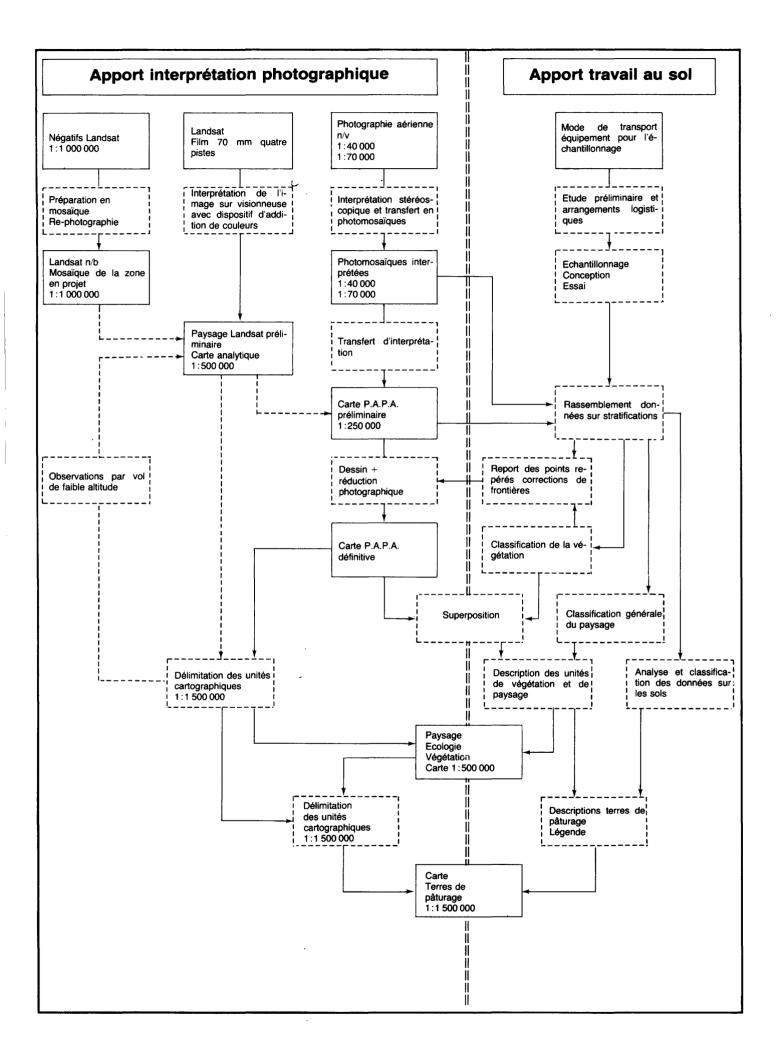


Cours d'analyse de photographies aériennes à l'ITC. M. Sow, de l'Office malien du bétail et de la viande, est devant le double stéréoscope avec H. van Gils. l'un des auteurs de cet article

	Etude pédologique	VRS (1)	Photographie aérienne (2)	Satellite MSS (3)
bétail (inventaire)				
nombre de têtes	+	+	_	_
type	+	+	- ,	_
répartition	±	+	_	-
mobilité	+	+	_	_
besoins en fourrage	+	_	_	_
besoins en eau	+ 1	_	_	_
maladies	+	_	_	-
terres de pâturage (inventaire)				
composition botanique	+	_	_	-
structure de la végétation	_	±	+	_
croissance du fourrage	+		_	+
qualité du fourrage	+	-	_	- 1
points d'eau	_	±	+	_
érosion	+	±	+	+
sol	+	_	_	
morphologie des terrains	_	_	+	±

- (1) Vol de reconnaissance systématique; observation visuelle à partir de petits avions.
- (2) Panchromatique noir et blanc à des échelles de 1:10 000 à 1:70 000.
- (3) Système Landsat.

^(*) Institut international d'études aériennes et des sciences de la terre (ITC), Enschede, Pays-Bas.



L'évaluation présentée ici comprend uniquement la reconnaissance des propriétés du bétail et du terrain en tant que telles. Toutefois, les aspects les plus importants des photographies aériennes et des prises de vue Landsat sont les suivants:

— ces techniques favorisent une étude des sols meilleure et plus efficace en permettant un échantillonnage stratifié des terrains;

— elles rendent également possible la délimitation de la zone couverte par diverses propriétés de terrains.

Contraintes et améliorations des techniques

Le VRS nécessite d'avoir des pilotes expérimentés sachant opérer dans des régions peu habitées et pourvus d'une bonne faculté d'observation. On remarque cependant que cette dernière condition ne peut pas toujours être remplie étant donné qu'une formation appropriée prendrait trop de temps.

Le VRS utilisé pour l'inventaire du bétail profitera probablement du développement du système VIDEO d'enregistrement. La nécessité actuelle d'utiliser plusieurs observateurs bien entraînés y compris le pilote pendant 8 à 10 heures par jour est la principale contrainte à l'application du VRS.

Des améliorations considérables seront possibles pour les techniques par satellite MSS dans un proche avenir. La fréquence des images peut en effet être augmentée. Il se pourrait que la résolution actuelle portant sur l'utilisation civile d'environ 0,5 ha soit ramenée au niveau admis pour les objectifs militaires, à savoir de l'ordre de plusieurs centaines de mètres carrés.

La photographie traditionnelle aérienne (panchromatique noir et blanc) a déjà atteint son niveau maximum d'élaboration, ce qui ne veut pas dire toutefois que ce système soit utilisé de façon optimale pour les levés de terrains de pâturage.

Contraintes à l'application du télédétecteur

La technologie actuelle en matière de repérage par procédé aérophotogrammétrique n'est en général pas utilisée de manière optimale pour fournir les données de base nécessaires au développement de l'élevage. Il arrive fréquemment que la photographie aérienne soit disponible dans des services gouvernementaux non agricoles comme par exemple dans les services géodésiques, photogrammétriques et militaires. Lorsque tel est le cas, l'obtention de la photographie peut parfois s'avérer difficile et longue.

Dans certains cas, le procédé de photographie aérienne est présent dans les services gouvernementaux responsables pour l'agriculture. Mais très souvent il y a un «interprète photographique» ou un «spécialiste en télédétection» qui s'efforce d'améliorer la technique au lieu de l'appliquer, alors que les données de base nécessaires pour l'élevage sont fournies par des administrateurs qui effectuent une étude au sol.

La formation constitue l'élément le plus important en vue d'améliorer l'utilisation des techniques d'études aériennes, notamment pour le repérage au sol. Il faut former l'expert en pâturage dans les techniques d'études au sol, aériennes et spatiales en vue notamment de pouvoir les utiliser ensemble de manière optimale pour le rassemblement de données. O

H. van G. et I.S.Z.

Etudes des données sur le bétail et les terres de pâturage à l'ITC

L'Institut international d'études aériennes et des sciences de la terre (ITC) a été créé en 1951 en tant qu'Institut indépendant subventionné par le gouvernement des Pays-Bas. L'ITC offre une formation et des expertises ainsi qu'un programme de recherche sur l'application de la photographie aérienne et autres techniques de télédétecteur pour les études en tout genre. Il s'agit principalement d'une formation post-universitaire préparant à une licence es sciences spécialisée. De caractère international, l'institut met l'accent sur la participation des pays en développement.

La formation pour l'étude de repérage des terres de pâturage est une partie importante du cours général intitulé étude rurale (1). Ce cours traite de l'utilisation des terres et de l'agriculture, des terres d'élevage, de la végétation (semi)naturelle et des aspects de géographie humaine, en utilisant la photographie aérienne et autres techniques de télédétection. Le cours s'étale normalement sur une période de 11 mois.

Le département de la «végétation et de l'utilisation agricole des terres» offre des cours d'expertise ainsi que des cours spécifiques sur base d'enquêtes effectuées sur les pâturages et les parcs nationaux et, à moindre échelle, sur le bétail et le gibier. (2) O

⁽²⁾ Toute correspondance concernant l'expertise et la recherche dans le domaine de l'élevage, terrains d'élevage et conservation, doit être adressée à l'auteur, département de la Végétation et de l'utilisation agricole des terres, P.O. Box 6, 7500 AA Enschede, Pays-Bas.



Quand on parle d'élevage, il faut tenir compte de deux facteurs, le bétail et les pâturages; ici,une ferme en Tanzanie

⁽¹⁾ Toute correspondance concernant l'inscription et les conditions d'admission aux cours doit être envoyée à l'ITC Office of Student Affairs, P.O. Box 6, 7500 AA Enschede, Pays-Bas (Tél.: 053-320330; telex 44525; câbles Aersur, Enschede, Pays-Bas).

Coordination des programmes de développement laitier

par J. Renaud(*)

L'accroissement de la production laitière dans les pays en développement se heurte à de nombreuses difficultés techniques et économiques. Pour créer une industrie laitière moderne, il faut en outre utiliser un équipement laitier diversifié, qui doit presque toujours être importé, et disposer de personnel formé pour s'en servir.

Mais surtout des moyens de transport, de transformation et de commercialisation efficaces sont indispensables lorsqu'il s'agit de produits aussi périssables que le lait et la plupart de ses dérivés.

Pour édifier une industrie laitière nationale sur une base technique et économique saine, il faut donc adopter une approche intégrée, tant au niveau national qu'international, de manière à tenir dûment compte de tous ces aspects.

La production laitière dans les pays en développement

Les contraintes techniques et économiques entravant l'expansion de la production laitière dans les pays en développement sont nombreuses; en voici quelques-unes parmi les plus importantes:

— les conditions physiques défavorables, telles que le manque d'eau dans les zones semi-arides, la présence de la mouche tsé-tsé ou la variabilité saisonnière de la qualité des pâturages. Dans certaines zones tropicales, les conditions climatiques et les maladies rendent l'élevage totalement impraticable;

les problèmes de gestion du cheptel et d'aménagement des parcours, ainsi que la nécessité de conserver de vastes troupeaux pour la reproduction des animaux de trait qui limite l'expansion de la production laitière des troupeaux indigènes, surtout en Asie, de même que la pratique qui consiste à garder en Afrique de grands troupeaux pour se prémunir contre les maladies ou les aléas du climat. Ces pratiques ont pour corollaire le surpâturage;

— des facteurs économiques comme l'inaccessibilité des troupeaux aux principaux marchés urbains. Le coût élevé de la collecte du lait sur de vastes étendues et de son transport vers les centres urbains augmente les prix à la consommation. Le seul cheptel laitier accessible est celui qui se trouve à proximité des villes et les programmes d'amélioration destinés à ces animaux risquent de n'avoir guère d'effet sur la grande masse des troupeaux appartenant aux paysans;

— de graves problèmes d'hygiène et de commercialisation dus à la nature périssable du lait, surtout sous les tropiques, et au fait que de nombreux agriculteurs sont éloignés de toute route:

— le manque de crédits pour l'achat de matériel, le manque de techniciens qualifiés, et la difficulté de mettre efficacement au service du développement les ressources locales disponibles.

La production mondiale de lait est encore très largement

(*) Fonctionnaire principal, Service de la viande et du lait, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

concentrée dans les pays développés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie. En 1978, les pays en développement assuraient 15 pour cent environ de la production et les pays développés 85 pour cent, alors que ces deux groupes de pays comptaient respectivement 72 et 28 pour cent de la population mondiale totale.

L'aide alimentaire en faveur du développement laitier

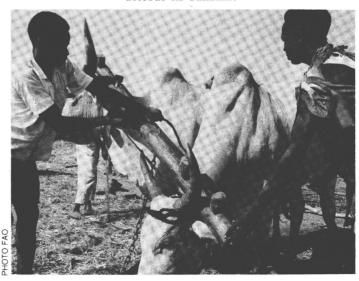
Pendant des années, le marché mondial des produits laitiers, en particulier celui du beurre et du lait écrémé en poudre, a été engorgé par des excédents endémiques. On a essayé de remédier à cette situation en encourageant la consommation dans les pays producteurs.

De même, l'exportation des excédents de beurre et de lait écrémé en poudre, avec l'aide de subventions gouvernementales ou avec l'aide communautaire, n'a que partiellement amélioré la situation et a perturbé le commerce international normal, trop restreint pour absorber les quantités en jeu.

D'autre part, les pays en développement ont d'énormes besoins qui s'accroissent et dépassent toujours les disponibilités provenant de la production nationale et des importations commerciales. La demande a été estimée à quelque 120 mil-



Accroître la production laitière apparaît difficile, notamment quand les vaches ne sont pas élevées pour ce but mais sont plutôt considérées comme un facteur de sécurité dans la société (ci-dessus en Mauritanie) ou utilisées pour le labour comme cidessous en Tanzanie



lions de tonnes en équivalent de lait (1976), chiffre qui s'explique plus par la croissance rapide de la population que par celle du revenu, alors que la production n'est passée qu'à 85 millions de tonnes environ. Le déficit, qui n'a pu être comblé par des importations commerciales, faute de devises, a été de l'ordre de 20 millions de tonnes en équivalent de lait.

Nombre de pays ont accordé des dons sous forme de produits laitiers ou les ont exportés à des conditions de faveur. Des organisations de secours et des organismes internationaux tels que CARE et le FISE autrefois, et le Programme alimentaire mondial aujourd'hui encore, insistent sur ce type d'aide et lancent de nombreux projets pour améliorer le régime alimentaire des groupes vulnérables comme les femmes enceintes, les mères allaitantes, les nourrissons, les enfants d'âge préscolaire et les écoliers.

Les dons de produits laitiers sont certes utiles, surtout en période de crise, mais ils soulèvent certaines difficultés, tenant surtout à la bonne utilisation des produits lorsqu'ils sont distribués directement aux consommateurs et aux effets indirects de cette aide. Il est normal que la distribution des produits laitiers dans les pays bénéficiaires incombe aux gouvernements, mais il est arrivé que le manque de surveillance par les autorités locales et l'absence d'installations pour recombiner ou reconstituer le lait aient entraîné des pertes et compromis les effets de l'aide.

Pendant de nombreuses années il y a eu des vagues de distribution de lait écrémé en poudre et de beurre fondu liquide en périodes d'excédent. La succession des excédents et des pénuries a créé une confusion, les distributions gratuites ont retardé la production et la commercialisation et parfois même l'aide n'a pas atteint les groupes vulnérables auxquels elle était destinée.

Au contraire, l'aide laitière bien planifiée peut être considérée au sens large comme un facteur de développement économique et social, si elle tient compte du développement laitier local et y est associée. L'« Operation Flood » lancée par le PAM en Inde (1) et de nombreux autres projets semblables mais plus limités sont de bons exemples en la matière.

Organisation et techniques

Le développement laitier n'est possible que si, parallèlement aux efforts entrepris pour promouvoir la production, on crée des installations de transformation appropriées. La laiterie est à cet égard la clé de voûté du développement car elle offre aux producteurs les débouchés nécessaires pour commercialiser leur lait.

Il incombe au planificateur de bien organiser les opérations dans le pays et au sein du projet et de choisir les techniques et le matériel appropriés pour l'usine.

On sait, d'expérience, que faute de structures appropriées, les pays qui veulent développer leur industrie laitière se heurtent à des difficultés. Il est essentiel, pour une bonne coordination du développement, de créer un Office National du Lait où tous les ministères intéressés sont représentés. Cet office doit notamment être chargé de la politique laitière sous tous ses aspects, et notamment de la réglementation et des normes laitières, de la structure et des marges de prix, des politiques d'importation, des mesures de protection, etc. Il est essentiel, surtout pendant la phase de démarrage, qu'un office compétent fournisse le soutien et les instructions nécessaires.

Dans l'usine même, les difficultés sont généralement dues non seulement aux conditions locales mais aussi au fait que la transformation du lait est une activité nouvelle et que le personnel compétent est souvent inexistant ou insuffisant. Les carences de l'administration et de la gestion, la mauvaise organisation des opérations de surveillance, des transports, de la commercialisation et de la comptabilité ne sont que trop fréquentes et c'est pourquuoi tout doit être tenté pour accor-

der aux nouvelles installations laitières toutes les facilités et l'assistance technique nécessaires.

Même si la structure et l'organisation sont parfaites et si le soutien technique nécessaire est disponible, l'exploitation des nouvelles laiteries risque fort de se solder par un échec du point de vue économique si l'on ne choisit pas le matériel et les techniques voulues. A cet égard, les planificateurs et les ingénieurs se trouvent devant un cas de conscience : dé-



Les pays en voie d'industrialisation ont un déficit de 20 millions de tonnes de lait. L'Occident ne sait plus comment résorber ses surplus de lait. Mais l'aide alimentaire ne résoud pas les problèmes structurels et en crée d'autres, d'une autre espèce. (En haut, l'aide alimentaire au Sahel et, ci-dessous, distribution



⁽¹⁾ N.D.L.R.: la CEE apporte une large contribution à ce programme.

cider du degré de technicité souhaitable. Ces dix dernières années, l'évolution des techniques et du matériel a été foudroyante et aujourd'hui l'automation règne en maître dans les laiteries des pays développés. De nouveaux produits sont apparus sur le marché et des techniques d'emballage extrêmement perfectionnées ont été mises au point. Tout cela accroît les dépenses d'équipement.

Il ne serait guère justifié de prétendre que l'industrie laitière des pays en développement adopte le niveau technique qui était acceptable avant la dernière guerre mondiale, mais il le serait encore moins de choisir, pour point de départ, les techniques les plus perfectionnées et le matériel le plus moderne et le plus automatisé. Les motifs qui dictent cette prudence sont évidents; ce type de matériel a été conçu pour de grandes usines laitières sans commune mesure avec celles qui doivent être construites — au départ — dans les pays en développement. En cas de panne, il faut faire venir des spécialistes de l'étranger car l'entretien nécessite des ouvriers spécialisés difficiles à former. De plus, ce matériel a été conçu pour transformer une qualité de lait qui n'existe pas toujours dans les pays en développement, là où l'installation est à créer.

Plutôt que d'installer des «laiteries presse-bouton», il est plus prudent de choisir les techniques de niveau intermédiaire et le matériel qui ont fait leurs preuves dans les pays producteurs développés avant la révolution technique actuelle.

Action de la FAO en faveur du développement laitier

A la fin des années 1950 et au début des années 1960, la FAO a collaboré étroitement avec le FISE pour le Programme de conservation du lait. Le FISE apportait le matériel et la FAO les connaissances techniques nécessaires. Des fonds de contrepartie nationaux servaient à financer la distribution de lait, gratuitement ou à bas prix. D'après les plans du FISE, le lait écrémé en poudre devait être importé par la voie commerciale ou fourni sous forme d'aide alimentaire, notamment par le PAM. A partir de 1966 ce programme du FISE a commencé à régresser. Mais entre temps, et avec l'expérience acquise par la FAO à la faveur de cette coopération, le concept de développement laitier intégré a progressé. On a constaté que, malgré la valeur du type de projets entrepris, seul un aspect marginal du problème avait été abordé et que pour obtenir des résultats durables l'assistance devait englober tous les aspects du développement laitier.

En 1969, le Directeur général de la FAO a soumis à la Conférence une proposition d'établissement d'un Programme international de développement laitier, devenu par la suite le Programme international de Coordination du Développement laitier (PICDL), qui unit dans un même effort les pays donateurs et bénéficiaires sous l'égide de la FAO et avec l'assistance du PAM et d'autres organisations internationales.

Ce programme a pour but de promouvoir le développement laitier, d'accroître la consommation de lait et de produits laitiers dans les pays en développement et de mieux utiliser les importants excédents mondiaux de beurre et de lait en poudre.

Le programme apporte une assistance pour la planification du développement laitier et la coordination de l'aide nationale et internationale, dans le but spécifique d'intégrer le développement du secteur laitier du pays intéressé dans un plan économique et nutritionnel. Cette assistance peut servir divers objectifs et émaner de différents organismes et être accordée par la voie bilatérale ou par l'intermédiaire de la FAO, mais tout est mis en œuvre pour éviter les doubles emplois et pour intégrer tous les éléments dans un plan d'ensemble.

Ces principes ont été définis et approuvés à la première consultation gouvernementale ad hoc tenue en 1970 et la procédure du programme a été fixée à la seconde consultation en 1972. Les conclusions de ces consultations ont été

soumises par la suite au Comité des produits (CP) et approuvées par le Conseil et la Conférence de la FAO.

Les activités de terrain ont démarré en 1971.

Activités du programme

A l'heure actuelle, 67 pays se sont déclarés intéressés par une aide du programme et dès le départ 17 pays développés ont annoncé à la FAO qu'ils étaient disposés à lui apporter un soutien. Quinze organisations internationales participent aussi, plus ou moins activement, au programme.

La FAO reçoit constamment de nouvelles demandes d'aide au titre du programme, de pays qui accordent plus d'importance qu'autrefois au développement laitier. On constate depuis quelques années une nouvelle tendance: les pays qui ont déjà reçu des missions envoient des demandes de consultations techniques pour résoudre des problèmes spécifiques, et ceux qui n'ont pas encore été aidés par le programme envoient également un nombre croissant de demandes de consultations de courte durée. En outre, de nombreux pays qui ont reçu des missions du PICDL et ont tiré de grands avantages des activités du programme, demandent à présent une réévaluation totale de leur situation laitière et une assistance pour planifier la deuxième phase de leur programme national de développement laitier.

Depuis la création du programme, la FAO a organisé, à la demande des gouvernements intéressés, des études spécifiques portant sur 50 pays dans lesquels des missions spécialisées ont été envoyées. Sur les 56 missions qui se sont rendues dans ces pays, 30 ont été effectuées par le PICDL et 26 ont été organisées en collaboration avec le Programme international de développement du secteur des viandes (PIDSV). Ces missions sont énumérées ci-après, dans l'ordre chronologique:

1971 — Sri Lanka, Bolivie, Cuba, Népal;

1972 — Malawi, Pakistan, Indonésie;

1973 — Ethiopie, Swaziland, Colombie;

1974 — Nigeria, Corée, Madagascar, Philippines, Equateur;

1975 — Syrie, Jamaïque, Chili, Tanzanie, Paraguay, Malte; 1976 — Niger, Tunisie, Turquie, Mongolie, Guyana, Suri-

name, Pérou;

1977 — Irak, Ouganda, Afghanistan, Egypte, Somalie, Mali; 1978 — Liban, Haïti, République Dominicaine, Népal (2), Honduras, Birmanie, Seychelles, Tanzanie (2), République Centrafricaine:

1979 — Libéria, Burundi, Panama, Bolivie (2), Malawi (2); 1980 — Sri Lanka (2), Indonésie (2), Guatémala, Lesotho,

Ouganda(2), Ethiopie(2), Uruguay, Kenya, Nicaragua.

La FAO s'intéresse en outre, dans le cadre de son programme de développement laitier, à la formation laitière et à l'insémination artificielle et elle publie de nombreuses revues techniques sur l'industrie laitière.

Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les domaines de la production, de la collecte et de la transformation du lait et dans celui de l'enseignement laitier. Dans la plupart des pays, de nouvelles laiteries ont été créées et celles qui existaient déjà ont été modernisées ou agrandies.

Les activités du PICDL ont servi à acheminer une aide importante vers les pays bénéficiaires. Les besoins d'aide ont été évalués à quelque 280 millions de \$ E.U.; des apports atteignant la somme de 220 millions environ ont été engagés ou sont à l'étude. Ces résultats témoignent de l'utilité du PICDL et de l'intérêt considérable qu'il suscite parmi les pays donateurs, mais les réalisations du programme ne peuvent être évaluées uniquement sous l'angle financier. Le programme a sensibilisé les gouvernements au besoin d'adopter une approche intégrée du développement laitier.

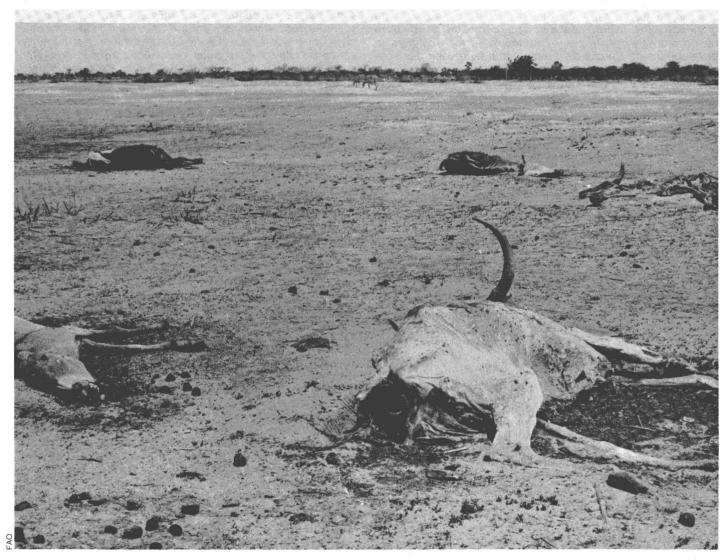
Le programme aura comme autres conséquences positives d'améliorer le statut socio-économique des petits agriculteurs, d'approvisionner la population en lait et de stimuler les activités économiques liées au secteur laitier.

J.R.

La reconstitution des troupeaux dans le Sahel après la sécheresse de 1973

par Sitta BARRY(*)

Des menaces pèsent en ce moment sur le cheptel de la région



Les excédents dans les pays du Sahel ont suscité avant la sécheresse, le développement des échanges du bétail et de la viande entre les pays producteurs du Sahel dits «excédentaires», et les pays côtiers dits déficitaires.

Dans cette région, où l'élevage constitue l'élément principal des activités de la population, la production animale est du type pastoral, et dénote une tentative complexe de coexistence équilibrée entre l'homme et l'animal, dans un environnement fluctuant caractérisé par des parcours à faible pluviométrie et peu de ressources naturelles.

C'est ainsi que la sécheresse exceptionnelle des années 1969 à 1973 a détruit l'équilibre économique des pays du Sahel dont les économies sont essentiellement basées sur une agriculture de subsistance et de cet élevage de type extensif, extrêmement fragiles.

(*) Docteur vétérinaire, Secrétariat du CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel).

Cette sécheresse n'a été qu'un des signes révélateurs d'un équilibre écologique déjà précaire dans cette zone. En effet, les actions importantes entreprises dans le domaine de la santé et de l'hydraulique villageoise et pastorale avant les années soixante, ont entraîné une augmentation des effectifs des troupeaux. Ce phénomène fut à l'origine du déséquilibre « animal-pâturage-point d'eau », d'autant plus qu'aucune action d'amélioration, de maintien ou de gestion des pâturages n'avait été envisagée.

En outre la croissance démographique et l'urbanisation rapide, ont entraîné la réduction des espaces fourragères par l'installation anarchique et l'expansion d'exploitations à caractère agricole peu adaptée dans cette zone à cette forme de spéculation. Ce phénomène a, de plus, accéléré la désertification (extension de l'agriculture, accroissement des besoins en bois de chauffe) et a conduit à l'augmentation en besoins de consommation interne des populations (protéines animales et végétales...).

La sécheresse et ses conséquences ont dès lors accentué ce déséquilibre en favorisant la désertification et l'érosion par la dégradation progressive du sol et de la végétation.

Dans le secteur de l'élevage, les cinq années consécutives de cette sécheresse impitovable ont plongé le Sahel dans la désolation. Le capital cheptel du Sahel estimé avant la sécheresse à 20 millions de bovins et un peu moins de 40 millions d'ovins et de caprins a été décimé à plus de 80 % en certains endroits. L'hécatombe a surtout frappé les troupeaux bovins (12 % à 45 % moyennes nationales), mais les estimations nationales concordent pour indiquer une diminution moins sévère du troupveau ovins-caprins (15 % à 30 %). Ces pertes ont entraîné de profondes modifications de la structure des troupeaux accentuées par la vive réaction des éleveurs qui ont tout de suite cherché à déstocker. Alors que la sécheresse a surtout frappé les jeunes animaux et a induit une baisse de la productivité du cheptel, les éleveurs, quant à eux gonflaient les ventes offrant à bas prix les animaux menacés.

Ce déstockage massif a entraîné dans un premier temps un effondrement des prix, puis de fortes hausses dues à la baisse de l'offre sur les marchés de bétail caractérisé par une diminution du cheptel donc du potentiel productif. Ce fait est renforcé dès 1975, par le souci des éleveurs de reconstituer leurs troupeaux.

Dès lors, on assiste à une reconversion de certains éleveurs dans la zone sahélienne qui, redoutant encore le prolongement de cette situation pluviométrique catastrophique, ont racheté des chèvres. Cette espèce animale, connue pour sa rusticité et pour sa prolificité a permis à certains éleveurs de reconstituer leurs troupeaux bovins.

D'autres, ont préféré se déplacer provisoirement ou définitivement vers les zones sud plus favorables, riches en eau et en pâturages, traversant souvent les frontières.

Des pays comme le Mali et le Niger ont pris la décision d'interdire momentanément les exportations pour limiter la sortie des reproductrices. Cette manifestation de la volonté des gouvernements pour favoriser la reconstitution des troupeaux a été suivie dans certains pays par des actions directes. C'est le cas du Niger qui a mis en place en 1973 un programme dit de «reconstitution du cheptel».

Ce programme qui a vu sa consécration réelle en 1976 prévoit la cession d'un troupeau minimum de redémarrage à chaque famille d'éleveurs reconnus sinistrés (45 000 familles).

Le troupeau minimum de redémarrage devra:

- 1° permettre à l'éleveur de bénéficier d'un apport de lait à court terme.
- 2º assurer la survie de l'éleveur en couvrant ses besoins,
- 3° permettre à l'éleveur de retrouver au bout de quelques années son équilibre social et son indépendance économique.

Toutefois, le retour de certains éleveurs qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins a suscité la mise en place dans ce programme d'une deuxième phase visant à rééquilibrer les troupeaux résiduels. Cette phase consiste à:

- 1° mettre en place une politique rationnelle de composition de troupeau.
- 2° augmenter la productivité de l'ensemble du cheptel,
- 3° rentabiliser la profession de l'éleveur,
- 4° prévenir la thésaurisation, substituer l'élevage de production et d'exploitation à l'élevage contemplatif.

Ce programme est appuyé par des centres de multiplications (Ibesseten et Nord Dakoro) et l'atelier de sauvetage de Yatakala (Niamey) qui permettent de doter les éleveurs d'animaux choisis et suivis en même temps qu'ils assurent leur encadrement.

Dans les autres pays du Sahel, aucune action directe de reconstitution de cheptel de ce type n'a été envisagée dans les programmes de développement de l'élevage. Cependant, des actions furent entreprises dans les domaines de la santé animale, l'alimentation du bétail, la gestion des pâturages, le développement de l'hydraulique villageoise et pastorale et la

recherche pour améliorer la productivité du cheptel et valoriser son potentiel zootechnique. Toutefois, on note au niveau des éleveurs de certains groupes sociaux (Foulbé et Touareg) un comportement traditionnel qui consiste à céder une génisse à un éleveur qui aurait perdu la totalité de son troupeau afin de l'aider à le reconstituer. Toutes ces actions concourent à avancer qu'une certaine reprise a eu lieu depuis 1975. Mais il paraît difficile de dire que les effectifs actuels sont ceux de 1968 car cela suppose un croît annuel constant de 2,4 pour 100 chez les bovins et de 4,5 pour 100 chez les ovins et caprins. Par ailleurs, il faut admettre que le secteur élevage est le plus mal connu de l'économie des pays sahéliens au plan statistique. Les propriétaires des animaux répugnent le plus souvent à révéler les effectifs de leurs troupeaux soit par crainte de mauvais sort soit à cause de leur mobilité ou de la taxe, impôt par tête de bétail, qui les incite à dissimuler une partie de leurs troupeaux. Ce qu'il faut retenir néanmoins, c'est que les publications des services nationaux de l'élevage des pays du Sahel font apparaître des statistiques qui révèlent que les effectifs actuels des troupeaux sont identiques à ceux d'avant la sécheresse - (cf. tableaux ci-après).

Ce retour aux effectifs de 1968 n'a pas été accompagné d'un changement notable des méthodes d'élevage qui sont restées pour la plupart, fort proches des méthodes traditionnelles. Une telle action dépendra des potentialités d'alimentation du bétail qui pourront être dégagées pour éviter dans l'avenir de telles situations. Les contraintes de la zone soudano-sahélienne sont bien connues. Bien avant la sécheresse, les troupeaux quittaient prématurément des pâturages encore exploitables pendant la saison sèche à cause de la disparition des points d'eau pour se concentrer au bord des rivières perennes ou aux abords des forages. C'est ainsi que les poches de surpâturages se sont manifestées avant la sécheresse dans le Sahel au sens strict, traditionnellement domaine de l'élevage extensif. La surexploitation des pâturages a entraîné des carences alimentaires et favorisé la dégradation d'un sol déjà fragile.

Ce brassage des animaux grâce au regroupement de nombreux animaux de provenance diverse, multiplie les risques contagieux. Quoi qu'il en soit la sécheresse a ajouté à la dégradation pastorale car la production fourragère est tributaire des variations pluviométriques et de l'influence de la pâture. La dégradation est sensible même dans les pâturages inondés et les espèces vivaces ont souvent disparu au profit des espèces annuelles à cycle court. L'état actuel des pâturages sahéliens permet de dire que le «seuil critique» de la charge ne s'est pas amélioré, mieux, il est inférieur à celui des années soixante. C'est la raison pour la-



Abreuvement du troupeau en Mauritanie, avant la sécheresse de 1973

Effectifs du cheptel en 1977

(unites: 1 000 animaux)

	Cap-Vert	Gambie	Haute-Volta	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Total
Bovins	11	290	1 900	4 076	1 400	2 900	2 440	3 716	16 733
Ovins	2	95	1 300	4 437	4 700	2 560	1 760	2 448	17 302
Caprins	20	92	2 377	4 057	3 100	6 200	895	2 448	19 189
Camelins	_	_	5	188	700	265	6	316	1 480
Equins	2		90	160	16	210	216	145	839
Asins	8	4	170	429	180	370	200	300	1 661
Porcins	19	9	158	26	 	28	166	6	412
Poules	60	260	7 468	10 284	2 900	7 400	6 816	2 860	38 048

Effectifs du cheptel en 1968

(unités: 1 000 animaux

	Cap Vert	Gambie	Haute-Volta	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Total
Bovins	14	221	2 600	5 067	2 100	4 100	2 747	4 500	21 349
Ovins	3	78	1 700	5 200	2 600	2 500	1 347	1 800	15 228
Caprins	23	108	2 400	5 100	2 200	5 870	1 490	2 000	19 191
Camelins			6	231	500	380	31	325	1 473
Equins	5	8	70	174	21	160	189	150	769
Asins	7	4	180	528	210	330	167	300	1 726
Porcins	12	7	135	25	8	21	88	?	288
Poules	?	250	3 350	13 000	?	6 250	6 500	?	29 350

Source: annuaire FAO Production 1968.

quelle la tendance actuelle des éleveurs est celle de descendre vers le Sud, zone tropicale humide à la recherche des pâturages et de l'eau. Ce mouvement n'est pas sans poser des problèmes: adaptation des zébus aux pâturages soudanéens et au climat humide, rivalités entre les populations agricoles et les éleveurs, agression des animaux par les maladies transmises par les tiques et les trypanosomoses.

Dans la zone sahélienne, on note la recrudescence des épizooties majeures (peste bovine, péripneumonie contagieuse des bovidés...), le terrain devenant favorable à leur explosion. Les maladies parasitaires continuent à être très répandues, particulièrement les parisitismes internes.

L'état des pâturages et la situation sanitaire restent donc les grandes préoccupations de l'heure. Celles-ci impliquent des choix économiques, mais aussi politiques et sociaux. Tenant compte de ces considérations et de la complexité des problèmes qui se posent dans le secteur, les responsables nationaux ont approfondi l'approche de la question et ont proposé des éléments de stratégie de développement de l'élevage dans les pays du Sahel. Une chose est certaine: seul un changement important des systèmes actuels de production permettra de parvenir à l'amélioration de la production animale afin de satisfaire les besoins futurs. Déjà, les popula-

tions sahéliennes connaissent un déficit chronique en protéines animales (12,9 kg de viande par habitant et par an en 1977).

Pour satisfaire ces besoins futurs, l'augmentation de la production animale nécessitera un programme stratégique qui devra préconiser:

- une optimatisation des ressources alimentaires pour le bétail:
- une augmentation de la productivité du cheptel appuyée par une action sanitaire solide et permanente;
- une organisation des filières de production et des professions de l'élevage;
- une modernisation des circuits de commercialisation;
- le développement de la formation, de l'encadrement et de la vulgarisation;
- enfin le développement de la recherche.

Face aux conditions climatiques de la zone sahélienne qui limitent le potentiel fourrager, l'augmentation de la quantité de viande ne peut provenir que d'une amélioration de la productivité du cheptel. Ceci évitera d'atteindre le seuil au delà duquel les grands équilibres écologiques seraient à nouveau sous la menace du moindre aléa climatique. Aussi, reste-t-il un travail colossal à faire! O

BOTSWANA

Une industrie bovine dépendante des marchés d'exportation

Lorsqu'en 1975 le Botswana devint membre de la Convention de Lomé, la viande bovine était alors l'unique source importante de devises étrangères. En fin de décennie, un changement considérable s'était opéré en raison du boom minier entraînant l'expansion du secteur cuivre-nickel et du marché d'exportation du diamant. Il n'en reste pas moins qu'en terme de revenu intérieur par habitant et de créations d'emplois, l'industrie bovine revêt toujours une importance vitale pour l'économie du Botswana, la viande bovine étant de loin le produit d'exportation le plus important après les minéraux. avec des potentialités de croissance énormes aussi longtemps que les débouchés commerciaux seront assurés. Le débouché le plus important est celui de la CEE qui, en 1979, a acheté en gros la moitié du volume total d'exportation de viande du Botswana. Toutefois, la fièvre aphteuse avant sévi cette année au Botswana, la CEE s'est fermée aux exportations de viande fraîche et congelée plongeant l'industrie bovine dans une grave période de crise. Le ministère de l'Agriculture du Botswana met tout en œuvre actuellement pour enrayer cette maladie et pour assurer, en attendant, des revenus réguliers aux producteurs. Le laboratoire de préparation de vaccins, qui a été financé par le FED, prend également une part active dans la lutte contre cette maladie.

L'histoire d'une expansion réussie

Le cheptel national du Botswana s'élève aujourd'hui à plus de 3 millions de têtes de bétail et, malgré l'apparition en juillet 1979 de cas de fièvre aphteuse près de Orapa, on a enregistré cette année-là, le chiffre record de 228 961 animaux abattus et destinés pour la plupart à l'exportation. L'accroissement de la production est allé de pair avec l'ouverture à de nouveaux marchés comme celui de l'Angola qui, en 1978, a absorbé 14% de la production et 28% en 1979. La première usine de conserve, mise en opération en 1978, a produit l'année suivante 6 millions de boîtes de conserve. L'Office du Botswana pour la viande a réalisé en 1979 des ventes records d'une valeur de 91,26 millions de pulas (soit plus de 115 millions de \$ US), ce qui lui a permis d'augmenter de 30% les prix à la production.

Problèmes d'origine naturelle

Le Botswana est parvenu à de bons résultats dans ses efforts d'amélioration de la qualité de la viande bovine. On a encouragé dans le pays l'application de techniques d'élevages améliorées en vue d'accroître à la fois le volume et la qualité du cheptel. Pourtant, depuis quelques années, deux problèmes d'origine naturelle sont une source d'inquiétude profonde pour le gouvernement et les producteurs. Il s'agit d'une part de la sécheresse, un fléau contre lequel, malgré la présence de nombreux puits d'eau qui contribuent à en minimiser les conséquences, il est impossible aux autorités d'agir concrètement; c'est d'autre part la fièvre aphteuse, pourtant assez bien contrôlée, dont l'apparition au cours de ces trois dernières années a été attribuée à la suspension des contrôles vétérinaires le long de la frontière avec le Zimbabwe pendant la guerre d'indépendance.

Les conséquences de l'apparition de cette maladie ont été très graves pour le Botswana étant donné que la CEE refuse d'acheter de la viande en provenance d'une région contaminée par la fièvre aphteuse. Au Botswana, on lutte contre cette maladie en vaccinant le bétail et en contrôlant le mouvement des troupeaux mais aucune de ces deux méthodes n'est d'application aisée sur une surface aussi vaste qui dispose d'une main-d'œuvre aussi limitée. Seule la région du sud est restée exempte de maladie et, étant donné que l'abattoir de Lobatse est situé dans cette région, son fonctionnement a pu être assuré malgré une baisse d'activité enregistrée depuis juillet 1979. L'abattoir est un complexe moderne à fort rendement avec une capacité de 1 400 têtes de bétail par jour. Le gouvernement prévoit la construction de deux abattoirs plus petits à Francistown et à Maun, qui permettront de porter la capacité totale d'abattage à 2000 animaux par jour. L'abattoir de Lobatse produit non seulement de la viande désossée, mais également des abats, des os broyés, du boudin de sang, des peaux et des cuirs, de la viande en conserve et très prochainement une usine de conserves d'aliments pour animaux domestiques viendra rallonger la liste des produits. Il convient d'ajouter que l'abattoir est en outre une source importante d'emplois pour la région entourant Lobatse.

Bon espoir pour la reprise des exportations vers l'Europe

Au mois de novembre, une délégation du Botswana a été envoyée à Bruxelles pour discuter de la reprise des exporations de viande en direction de la Communauté. Les mesures de lutte contre la fièvre aptheuse avant été couronnées de succès, on espère au Botswana que les exportations pourront reprendre au début de 1981. Si tel est le cas, on peut s'attendre à ce que les perspectives d'exportation pour 1981 s'améliorent considérablement. Une conséquence positive de la fermeture du marché européen, s'il en fut, aura été de rendre nécessaire la prospection d'autres marchés éventuels. Il a déjà été fait mention de l'augmentation des échanges avec l'Angola; par ailleurs, on a constaté en 1979-1980 une ouverture à certains autres marchés de petite taille mais bien disposés à recevoir les exportations du Botswana, comme Hong-Kong, l'île Maurice et le Zaïre. L'éloignement de ces marchés n'est pas un obstacle étant donné que la viande de bœuf, une fois acheminée par voie ferrée au port du Cap, peut être expédiée par bâteaux dans presque tous les azimuts.

Autres contraintes à la production

Bien que les marchés restent d'une importance vitale, il arrive que la politique intérieure influe sur la production dans un certain nombre de secteurs importants. Depuis 1975, le programme de développement des terres tribales de pâturage qui a subdivisé la terre en secteurs communaux, commerciaux et de réserve, s'est efforcé de lutter contre la dégradation des terres et de faire en sorte d'assurer la meilleure utilisation commerciale des pâturages ce qui n'est en fait possible que sur 10 % de la superficie du pays.

En raison de la sécheresse, le nombre des forages a presque atteint 8 000. Les progrès en matière d'adduction d'eau auxquels ces forages ont donné lieu, ainsi que les bons résultats obtenus au niveau des prix, ont été les deux facteurs principaux qui ont permis au cours de la dernière décennie de doubler la taille du cheptel national.

La gestion des parcours, le système groupé d'exploitation ainsi que le développement de l'élevage ovin et caprin ont été autant de projets pour lequel le FED a offert une contribution financière. A l'heure actuelle, l'élevage d'animaux autres que les bovins est très limité, à tel point même qu'à l'abattoir de Lobatse on s'interroge sur la viabilité économique des installations. Pourtant, étant donné la forte tradition d'élevage qui caractérise le Botswana, ce secteur conserve tout de même, de fortes potentialités de croissance. O

IAN PIPER

JAMAIQUE

Elevage de reproduction en vue de l'autosuffisance du CARICOM

par Perry MILLER(*)

Les autorités du Marché Commun des Caraïbes (CARICOM) en matière d'élevage ont assigné à la communauté jamaïcaine d'élevage, et plus particulièrement d'élevage de reproduction, une tâche énorme. Il s'agit pour le corps des éleveurs jamaïcains de produire l'effectif de reproduction nécessaire à l'amélioration du cheptel régional de manière à fournir à la région toute la viande bovine et les produits dérivés qui la feront parvenir à l'autosuffisance.

Cette action a été dictée par une nécessité économique. En effet, les chiffres pour 1976/79 indiquent que la Communauté des Caraïbes a importé quelque 1 000 millions de \$ du volume total des produits alimentaires qu'elle consomme, ce qui représente la différence entre ce que les 5 à 6 millions d'habitants de cette région consomment et ce qu'ils produisent. Du point de vue nutritionnel, le taux de consommation se situe en dessous du niveau moyen connu dans les pays développés mais il faut souligner que pour l'instant, l'objectif est l'autosuffisance d'après les taux actuels de consommation et non l'adaptation à des normes nutritionnelles.

Environ un quart des importations alimentaires dans la région sont des produits d'élevage: viande de bœuf, lait et l'ensemble des produits laitiers et d'alimentation divers qui proviennent de l'élevage de vaches laitières. En admettant que le bétail de boucherie et le bétail laitier puissent être améliorés en quantité comme en qualité de manière à fournir toute la viande de bœuf et les produits laitiers nécessaires à la consommation de la région, on estime que cela entraînerait au plan régional une économie de 250 millions de \$ par an en devises étrangères ainsi que l'avènement d'une nouvelle ère de prospérité économique et sociale.

Déficit de 400 millions de \$

Le projet, une fois mis en œuvre, aura en fait des répercussions beaucoup plus grandes. La région des Caraïbes comprend des pays du Commonwealth mais, à la suite de la constitution du groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique liés à la Communauté Economique Européenne, les frontières du groupement régional des Caraïbes s'en sont trouvées considérablement élargies.

Alors qu'en 1976 les besoins de production supplémentaire pour la viande de bœuf à l'intérieur de la communauté des Caraïbes s'élevaient à 250 millions de \$, ceux-ci doivent aujourd'hui atteindre aisément 400 millions de \$.

Si l'on demande à la Jamaïque de jouer un rôle dans ce programme d'élevage du bétail, cela vient du fait que la situation de l'élevage ayant beaucoup évolué, le pays possède maintenant quatre races bovines certifiées par des conseillers internationaux d'élevage comme étant adaptables non seulement aux conditions de la Jamaïque mais au monde tropical dans son ensemble tout en possédant aussi les caractéristiques des races européennes. Ces races ont en effet surmonté les inconvénients dus à une très forte chaleur, à la prédisposition élevée à la babésiose bovine(1) et à toutes les autres indispositions dont souffre le bétail européen dans un environnement tropical, ce qui nuit à leur santé et, dès lors à la capacité de production.

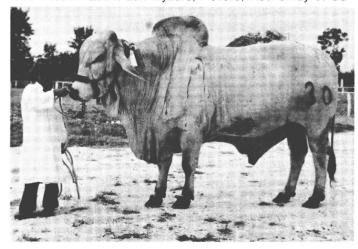
Ces quatre races propres à la Jamaïque sont les suivantes: la Jamaïque «Hope», la Jamaïque «Rouge», la Jamaïque «Brahman» et la Jamaïque «Noire». Il a fallu plus de cent ans d'expérimentation en fermes d'élevage selon une méthode scientifique et à l'aide des pratiques et des performances effectuées dans le monde entier pour le bétail de pédrigé élevé avant que l'on puisse conférer à chacune d'elles le statut de race particulière.

Bétail européen et indien

C'est en 1655 avec la prise de la Jamaïque par les Britanniques, après une occupation espagnole datant de la découverte de l'île par Christophe Colomb en 1494, que l'évolution de ces quatre variétés de bétail vers des races distinctes a commencé.

S'étant vite aperçu que le territoire sur lequel ils étaient arrivés possédait des caractéristiques idéales pour faire de l'élevage, les Espagnols y avaient introduit du bétail qui, par la suite avec l'invasion britannique, s'est dispersé et dont l'histoire a perdu la trace. Les colons britanniques, à qui les forces armées avaient ouvert la voie, arrivèrent alors, apportant avec eux du bétail de souche européenne et c'est à partir de là que le développement du bétail jamaïcain a véritablement commencé.

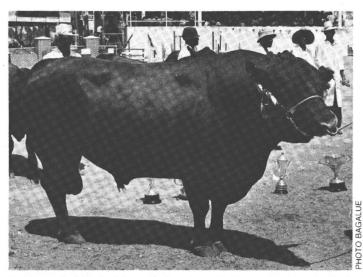
Pendant près de 250 ans, les Britanniques ont non seulement introduit en Jamaïque des races de bétail européennes mais également indiennes. Les races européennes: Jersey, Guernesey, Ayrshire, Hereford, Aberdeen Angus et Red Poll, servaient à produire la lait et la viande dont la population avait besoin. Quant aux Myzore, Nellore, Red Cindy et Gu-



Taureau Brahman. Cet animal, premier prix à un concours agricole national à la Jamaïque, est un exemple typique de la pure race Brahman jamaïcaine qui est maintenant produite dans l'île

^(*) Conseiller auprès de la Société Agricole de la Jamaïque, ancien éditeur agricole du «Daily Gleaner».

⁽¹⁾ Infestation par des tiques.



Jamaïca Red Poll; la race qui a le meilleur rendement en poids et qui est la plus nombreuse des quatre élevées à la Jamaïque. Ce taureau a emporté le premier prix a un récent concours agricole national

zerat entre autres races indiennes, elles servaient en tant que bétail de trait pour le travail du sol et, notamment, pour les industries du sucre et des grumes qui constituaient les principales industries d'exportation de l'île. Par la suite, tout le bétail indien amené en Jamaïque fut regroupé sous le terme global «brahman».

Bien entendu, un très grand nombre de croisements, de croisements alternatifs et de croisements de races pures eurent lieu entre races différentes. Il s'avéra que les variétés bovines originaires d'Europe ne réalisaient pas de très grosses performances dans les plaines tropicales chaudes et humides et souffraient grandement de babésiose bovine. Les bovins en provenance de l'Inde étaient des animaux de trait excellents mais s'ils réussisaient très bien à s'alimenter avec le fourrage de l'île, ils ne supportaient pas la comparaison avec les races européennes mieux nourries, pour ce qui était de la production de lait ou de viande.

Les croisements naturels de ces races au cours des âges débouchèrent au début de ce siècle sur la formation de bétail de souche pour les quatre races dont l'île s'enorgueillit encore aujourd'hui. C'est alors que le gouvernement intervint pour introduire et élargir le processus scientifique qui allait permettre dans les années 1950 de déclarer officiellement les quatre variétés bovines de Jamaïque comme races à part entière et de les faire reconnaître par de nombreuses autorités et organismes d'élevage.

A l'heure actuelle, le nombre de têtes de bétail à pédigré s'élève à environ 350 000. Pas moins de 200 000 têtes sont classées comme races pures dont 100 000 Jamaïque «Rouges», 50 000 Jamaïgue «Brahman», 26 000 Jamaïgue «Noires». Le cheptel se compose en outre de quelque 150 000 animaux améliorés appartenant aux races principales ainsi que d'autres animaux de race pure ou améliorée par croisement à partir de certaines variétés minoritaires telles que, entre autres, les Holstein (ou Frisonne), Brown Suiss, Jersey Charolais et Hereford. La race Santa Gettrudis, assez controversée, se trouve également sur l'île; elle est cependant plus connue de réputation que par ses effectifs somme toute assez limités: quelques milliers de têtes seulement se partagent les hautes terres fraîches de la paroisse de St-Anne et des emplacements aux caractéristiques identiques à Manchester et St-Elisabeth.

Il existe au total 125 éleveurs officiellement reconnus à qui on a permis de porter au livre généalogique les animaux et leur lignée généalogique. Ce sont les éleveurs spécialisés dans l'élevage des Jamaïque Hope, Jamaïque Rouges, Jamaïque Brahman et Jamaïque Noires, qui se sont organisés

en sociétés de reproduction couvrant ces quatre variétés. La société des éleveurs de bétail Jamaïque Rouge avance le chiffre actuel de 47 membres éleveurs, la société des éleveurs de bétail Jamaïque Hope 36, la société des éleveurs de bétail Jamaïque Brahman 26 et la société des éleveurs de bétail Jamaïque Noire 6 membres éleveurs.

Les 150 000 animaux restants, améliorés par croisement, sont soumis chaque année à des évaluations en vue de déterminer dans quelle catégorie ils doivent être enregistrés. En dépit des échecs et des périodes de découragement, le travail de ces sociétés d'élevage se poursuit sans faiblir, ce qui entraîne une amélioration quantitative et qualitative constante du cheptel de race.

A en juger par cette structure d'élevage, la Jamaïque constitue un choix judicieux pour la tâche qui lui a été assignée. La question demeure posée de savoir combien de temps il faudra avant que l'ensemble de la zone Caraïbes parvienne à l'autosuffisance pour la viande de bœuf et les produits laitiers.

Il s'agit là d'un problème de logistique pour lequel il faut tenir compte de deux facteurs; en premier lieu, le cheptel bovin régional connu ne dépasse pas beaucoup le million de têtes et en second lieu, ce chiffre devrait être sensiblement augmenté pour mener à bien le projet. On estime que la capacité de production d'un troupeau même agrandi devrait être plusieurs fois accrue parallèlement à son extension même.

Centre d'activité

Les experts en élevage de bétail de la Communauté des Caraïbes se sont employés à mettre le plan en œuvre. Deux centres d'activité sont en cours d'installation en Jamaïque en vue de commencer la production des animaux de race nécessaires à la réalisation du projet et parallèlement de fournir une partie du personnel nécessaire pour la gestion des pâturages et les abris pour la traite qui, à long terme, contribueront à la réussite du programme.

Un des projets de ce programme consiste, à titre d'essai, à élever des veaux sur une propriété assez vaste appartenant à la Corporation pour le Développement Agricole et située à Amity Hall dans la paroisse de St-Catherine. Le projet prévoit l'élevage de veaux choisis à partir des quatre grandes races améliorées ou races pures, en vue de les expédier par la suite à des éleveurs sélectionnés dans les autres pays des Caraïbes. Ceux-ci devront être officiellement reconnus et devront fournir la preuve qu'ils possèdent les installations nécessaires pour recevoir et élever ces animaux.

L'autre projet prévoit la construction d'un centre de formation pour de jeunes éleveurs de bétail qui sera également situé sur une propriété appartenant à la Corporation pour le Développement Agricole, cette fois à Rhymesbury, Clarendon. Le projet prévoit la formation d'au moins 100 étudiants en même temps dont 30 au minimum devront être originaires des pays du CARICOM autres que la Jamaïque et retourneront dans ces pays une fois leurs études terminées.

Un centre d'insémination artificielle est en cours d'installation pour réaliser les objectifs d'amélioration du cheptel régional. On a jusqu'à présent mis l'accent sur l'industrie jamaïcaine du bétail mais on envisage également l'exportation de semence aux éleveurs d'Amérique centrale et latine qui pourraient vouloir bénéficier de l'évolution qui s'est effectuée en Jamaïque.

Une nouvelle impulsion a été donnée aux projets d'élevage de moutons, de formation d'éleveurs et du centre d'insémination artificielle lors du séminaire du secrétariat du CARICOM qui s'est tenu en Jamaïque à Kingston vers la fin du mois de septembre. Ce séminaire a été organisé pour évaluer les progrès réalisés depuis que le secteur élevage inscrit au programme régional alimentaire a été démarré en 1975-76 ainsi que pour planifier les mesures à prendre ultérieurement.

SAMOA OCCIDENTALES

L'élevage d'hier et d'aujourd'hui

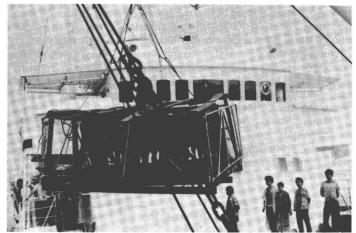
par Tau'ili'ili UILI(*)

Selon un dicton emprunté au folklore des Samoa occidentales, «si un enfant naît à marée basse il sera pêcheur, s'il naît à marée haute, il cultivera la terre», mais pratiquement la notion d'agriculture exclut toute idée d'élevage telle que nous l'entendons. D'anciennes données confirment que les seuls animaux d'élevage domestiques se sont limités pendant longtemps au porc, à la volaille et au chien. Les ruminants n'ont fait leur apparition qu'au 19° siècle avec l'ère de la colonisation européenne, voire le début du 20°, où un certain nombre de bovins, de porcs et de volailles furent introduits.

Malgré les techniques peu développées de production animale dans les villages, le peuple de Samoa est fier du nombre de porcs et de volaille qu'il possède car c'est une preuve de richesse, non par les revenus qu'ils procurent mais par la fierté qui accompagne la contribution, au moyen des animaux, aux cérémonies traditionnelles du village ainsi que le don de ces animaux à des parents.

L'élevage ne figurait donc pas en tant que tel dans les services gouvernementaux jusqu'à la création en 1960 de la section élevage au ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche; de même, ce n'est qu'à la suite de l'ouverture officielle en 1966 du Collège Régional d'Agriculture Tropicale du Sud Pacifique, qu'une amorce de recherche dans le domaine de l'élevage fut lancée. Avant les années 1960, la production commerciale d'animaux d'élevage était presque exclusivement limitée aux «New Zealand Reparation Estates» (autrefois gérées par une compagnie allemande et aujourd'hui par le «Western Samoan Trust Estates Corporation») et la production concernait principalement le bétail de boucherie.





Le bétail importé peut apporter un sang nouveau à l'élevage local



Amener le jambon à la maison, selon la façon samoane — La cérémonie de présentation du porc est une des solides traditions des Samoans

La production villageoise d'animaux s'effectue suivant la méthode de pâturage en libre parcours pour les porcs et la volaille et de pâturage au piquet pour les bovins.

Situation actuelle de l'élevage

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les îles de Samoa occidentales importent pratiquement tous les produits et sous-produits d'élevage. L'autosuffisance est seulement réalisée en partie dans l'approvisionnement en œufs, viande de porc, jambon et lard fumé. On estime la production annuelle totale de la région à 2,300 tonnes pour la viande bovine, porcine et les volailles. En 1979, le volume total d'importation pour la viande bovine, ovine et la volaille ainsi que leurs sous-produits, était de 2,800 tonnes. La consommation annuelle par tête d'habitant est estimée à 11 kg pour le porc, 5 kg pour la volaille, 8 kg pour la viande bovine et 35 à 40 pour les œufs.

Selon les estimations actuelles basées sur le recensement du bétail effectué en 1978 par le ministère de l'Agriculture, on compte 27 000 têtes de bétail (bétail de boucherie et pour le lait), 100 000 porcs, 250 000 volailles et 3 000 chevaux.

Les plans nationaux de développement se fixent pour objectifs l'autosuffisance et un effort soutenu dans le domaine des substitutions de produits importés pour les industries de l'élevage. Le plan actuellement en cours (1980-1984) est centré sur des projets d'agriculture villageoise. En ce qui concerne les projets de développement rural, qui comprennent des projets d'élevage pastoral, la principale caractéristique est la conception fondamentale d'une «planification par le bas», qui prévoit la détermination par chaque entité villageoise de ses propres priorités.

Les services techniques et de promotion de la production animale dans les villages sont maintenant bien en place au sein de la section élevage du Département de l'Agriculture. Cette section offre aux éleveurs des services-conseils en matière d'élevage; dans certains villages elle a mis au point des séances de démonstration visant à la formation de personnel d'élevage; en outre, elle dirige l'élevage de reproduc-



Cours d'élevage de volaille dispensé aux membres des Comités des femmes à l'USP/SOA

tion d'un troupeau de bovins (de boucherie et pour le lait) dans des fermes d'élevage patronnées par le gouvernement et pourvues d'installations pour la formation du personnel et la répartition d'unités de bétail; enfin une telle section est dans une position favorable pour recevoir une assistance technique de la part des organismes spécialisés qu'ils soient nationaux ou internationaux. A l'occasion de la mise en place de la section élevage, une importante assistance technique a été accordée dans le cadre de l'aide bilatérale par la Nouvelle-Zélande (personnel technique et importation de bétail de boucherie), par l'Australie (importation de bétail de boucherie), par la Banque Asiatique de Développement (prêts bancaires pour le développement des pâturages et l'élevage de bétail de boucherie) et d'une manière continue tout au long de ces réalisations par la FAO qui, outre d'autres contributions nécessaires, a envoyé la première équipe vétérinaire dans les Samoa occidentales.

Ceci constitue l'aide «extérieure» indispensable pour accélérer le processus de mise en place du cadre dans lequel pourra s'effectuer le développement de l'élevage. Au plan régional, la Faculté d'agriculture de l'Université du Sud Pacifique a entrepris les recherches nécessaires à l'exploitation porcine et avicole et à la reproduction de ces animaux en vue de les distribuer aux éleveurs des villages. L'école est également le lieu de rendez-vous pour le personnel en service et le personnel en formation non seulement des Samoa occidentales mais de l'ensemble de la région du Sud Pacifique.

La ferme d'élevage de bétail de boucherie patronnée par l'Etat et gérée par le ministère de l'Agriculture couvre une superficie de 400 hectares et rassemble un troupeau de races Hereford et Brahman. Un essai de pâturage sous cocotiers sur 50 hectares sert de base de recherche pour promouvoir la production de viande bovine avec un fourragement effectué sous les cultures arbustives (cocotiers); en même temps un effort énorme est accompli pour l'élargissement de l'action dans les villages. Un agronome de la FAO spécialisé dans les pâturages est responsable de ce travail et il est secondé par une équipe de fonctionnaires locaux plus spécialement responsables de cette dernière partie du programme.

Certaines races porcines et avicoles ont été introduites et évaluées. Il reste encore à examiner avec soin les mesures de gestion sélectionnées et susceptibles d'être acceptées par les éleveurs des Samoa occidentales. Les races européennes impliquent, par exemple, une gestion d'un niveau supérieur ainsi que des injections de capitaux plus fortes notamment pour ce qui est de l'hébergement en étables, de l'abreuvage, et de l'alimentation équilibrée.

Une usine d'alimentation animale d'une capacité de 6 000 tonnes a été mise en service l'an dernier au deuxième semestre non sans problèmes étant donné la pénurie de produits de base locaux, la pérennité de la production et les diffi-



Une vache laitière primée par les Comités des femmes dans le cadre du programme laitier d'un petit village

cultés quant à la formulation d'une alimentation équilibrée.

La Banque de Développement des Samoa Occidentales qui accorde des crédits agricoles ainsi que le Centre d'Approvisionnement Agricole, en tant qu'organisme coordonné ont été à l'origine de l'importation d'engrais, de produits chimiques destinés à la protection des cultures, de matériel et d'équipement de pulvérisation; il s'agit là d'organismes complémentaires s'occupant des industries agricoles y compris l'élevage. Certaines subventions gouvernementales telles, par exemple, celle de 33½ pour l'alimentation du bétail sont accordées par l'intermédiaire du Centre d'approvisionnement agricole.

Du côté production, l'élevage commercial est pratiqué sous l'égide de la «Western Samoan Trust Estates Corporation» (WSTEC) qui possède presque la moitié du cheptel total (bétail de boucherie et pour le lait) et produit de la viande et ses sous-produits. Pour le porc, la production de la WSTEC a permis une substitution presque totale des importations. La WSTEC prévoit en outre la production de poulets à rôtir de manière à ne plus importer de la viande de volaille qui, en 1979, représentait un volume de quelque 730 tonnes.

La production d'œufs réalisée par quatre éleveurs locaux parvient presque à assurer l'autosuffisance surtout si l'on tient compte des «Comités villageois de femmes» qui sont des unités semi-commerciales spécialisées dans le domaine de la production d'œufs. Dans le premier cas, les unités de production sont principalement mises en place grâce aux prêts bancaires accordés par la Banque de Développement des Samoa Occidentales et dans le second cas par le programme de développement rural.

Il est évident que la production commerciale de bétail est réalisée en dehors des villages. Selon une enquête effectuée en 1978, environ 65 % des porcs et 95 % des poulets étaient élevés dans des fermes situées en dehors des villages. Au cours de ces dernières années, on a noté une tendance en faveur de la mise sous enclos des animaux, une mesure prescrite par le plan de développement rural qui a démarré en 1977, contribuant à accélérer ce mouvement.

Toutefois la contribution la plus importante à l'amélioration de l'élevage tant au niveau des villages que des communes a été réalisée dans le cadre du programme gouvernemental de développement rural et du fonds de développement rural financé en grande partie par une aide de la CEE.

Micro-projets villageois financés par la CEE

Pendant la période d'exécution du programme de développement rural (1977 à juillet 1980), la CEE a financé 286 micro-projets villageois sur un total de 500 projets dont 136 (sur 305) concernaient le developpement de l'élevage. Presque tous les villages de Samoa occidentales (300 en tout) ont été les bénéficiaires de ces projets. Un peu plus de la



Démonstration de l'utilisation du fourrage coupé (pâturage du Guatemala) pour nourrir les porcs et la volaille

moitié de la somme dépensée soit 1,4 million de WS\$ (contribution de la CEE: 846 524 WS\$) a financé les micro-projets d'élevage. Les dépenses auraient été encore plus importantes en faveur des projets d'élevage si la production de bétail de boucherie dans les fermes gérées par le gouvernement ainsi que celle de la WSTEC avaient été plus forte. C'est dans une certaine mesure ce qui se passe pour la production de porcs et de volailles.

Les projets en question présentent une caractéristique commune à savoir la nécessité d'enfermer les porcs d'élevage. Ces animaux (98 % du total) se nourrissent en libre parcours sur des zones très étendues; ainsi, il est courant d'en rencontrer sur la plage à marée basse en train de se nourrir d'algues marines et de crustacés de manière à couvrir leurs besoins nutritionnels en fer et en iode. Il se pourrait que le fait de parquer les porcs à l'intérieur d'enclos ne se justifie pas économiquement. Cependant, cela aurait l'avantage de libérer d'autres terres que l'on pourrait alors utiliser à des fins plus productives. Par ailleurs, le porc est un animal social en ce sens qu'il joue un rôle très important dans les cérémonies du folklore des Samoa. On prévoit qu'un nombre croissant de porcs pourraient remplacer les conserves importées de poisson et de bœuf salé que l'on utilise comme solution alternative au problème que pose actuellement l'excédent de la demande par rapport à l'offre. Du point de vue de l'élevage luimême, la mise des porcs sous enclos exigera un abreuvage à heures fixes et une alimentation équilibrée. Dès lors, il faudra introduire ce dernier élément dans les programmes de formation et en faire un objectif plus précis pour les projets d'élargissement de l'élevage.

Les comités féminins pour la santé, en tant que secteur villageois traditionnel à raison d'un comité par village sont habilités à recevoir des fonds du programme de développe-



Recherches expérimentales de pâturages sous les plantations de cocotiers

ment rural. Ces comités gérés par des femmes sont notamment actifs dans le développement des petites laiteries villageoises qui jusqu'à présent sont au nombre de 37. Lait et œufs sont par la suite distribués dans le cadre des programmes villageois de nutrition et d'alimentation des enfants.

Le lait est acheminé vers la capitale et les centres urbains environnants par l'intermédiaire de trois exploitations laitières: une privée et deux autres gérées par deux missions catholique et méthodiste. Le volume expédié est de l'ordre de 24 230 litres par an.

Limites

La technologie moderne appliquée en vue de la production animale peut être facilement adoptée par des producteurs entreprenants en dehors de la structure villageoise. En outre, on est en droit de penser qu'à l'avenir, certaines unités commerciales comme celles pour la production d'œufs et éventuellement pour les porcs et les poulets à rôtir contribueront largement à la substitution des importations et à l'autosuffisance. Cependant le gouvernement reconnaît l'importance qu'il y a à développer le secteur villageois en vue de réaliser une répartition plus équitable des revenus. Il reconnaît également la nécessité de promouvoir la consommation annuelle de viande et autres produits animaux par tête d'habitant pour leur apport en protéines; or, la structure villageoise se prête plus aisément à la réalisation de ces objectifs, l'autosuffisance étant l'objectif à poursuivre en priorité tant au niveau du village que de la région.

L'introduction de races d'élevage améliorées a rencontré des problèmes. Bien que les Samoa occidentales aient la chance de ne pas connaître les principales maladies graves qui touchent en général le bétail, des contraintes sont apparues dans d'autres secteurs de l'élevage. Si l'on prévoit qu'une main-d'œuvre technique de haut niveau sera disponible, on manque par contre de gens moyennement qualifiés comme par exemple des gérants d'exploitation, des techniciens et des éleveurs et il faudra en conséquence prévoir à l'avenir une formation de moyenne qualification dans ce domaine. Un projet de recherche sur l'élevage porcin et avicole mené à l'Université d'Agriculture du Sud Pacifique s'est fixé pour objectif de déterminer quelle race serait la plus appropriée pour le niveau de gestion pratiqué dans le secteur villageois, y compris les étables et les installations connexes.

Parmi les autres facteurs freinant le développement de l'élevage, figurent le manque de résistance à la chaleur et les problèmes d'alimentation pour le bétail importé, le premier facteur étant apparu lors de l'introduction en 1978 des animaux de race tropicale Brahman et le second étant dû à une situation de surpâturage et à une forte présence de mauvaises herbes dans ces pâturages.

Conclusion

A la demande du gouvernement, l'USP/SOA(1) a accepté de contrôler la phase d'évaluation du programme de développement rural.

Un examen de la situation devrait être terminé sous peu et il donnera certainement lieu à une réévaluation des divers aspects du programme ainsi qu'à une reformulation de l'approche décidée pour améliorer l'agriculture villageoise. L'aide octroyée par la BAD, entre autres organismes internationaux, renforcera la mise en place de services techniques et la diversification des industries liées à l'élevage.

Le scénario selon lequel pourrait s'effectuer le développement de l'élevage villageois est donc en place; il ne reste plus qu'à déterminer si une évaluation continue est nécessaire et si la volonté existe d'adopter les changements qui s'imposent pour couvrir les besoins traditionnels des villages.

T. U.

⁽¹⁾ Faculté d'Agriculture de l'Université du Sud Pacifique.

VIE DE LA CONVENTION

Lomé II: adhésion du Zimbabwé

La signature à Luxembourg le 4 novembre 1980 du traité d'adhésion du Zimbabwé à la Convention de Lomé est l'aboutissement d'un processus engagé le jour même de l'indépendance de ce pays en avril dernier. C'est alors que le Premier Ministre, Robert Mugabe, indiquait à Claude Chevsson l'intention du Zimbabwé de demander son accession à la Convention de Lomé. Dès le mois de mai, une délégation du Zimbabwé dirigée par son Ministre des Affaires étrangères, Simon Muzenda, participait en observateur au Conseil des Ministres ACP-CEE de Nairobi, où le principe d'adhésion du Zimbabwé à la Convention était unanimement approuvé. Les négociations d'accession ouvertes formellement au mois de juillet se sont achevées en octobre.

L'acte d'accession qui vient s'être signé doit être maintenant ratifié par les parlements du Zimbabwé et des 9 Etats membres. Le Zimbabwé deviendra alors le 60e pays ACP membre de la Convention de Lomé.

Sans attendre l'aboutissement des négociations, la Communauté avait pris toutefois un ensemble de mesures permettant de venir en aide immédiatement au nouvel Etat: ouverture du marché communautaire aux exportations du Zimbabwé dès avant l'indépendance (le 15 janvier 1980), plan d'aide d'urgence communautaire approuvé dès le mois d'avril.

La négociation a porté principalement sur des problèmes commerciaux

Les négociations d'accession d'un nouveau pays ACP à la Convention de Lomé ne peuvent avoir pour effet d'en les dispositions générales: modifier Aussi le Zimbabwé était donc assuré de bénéficier des avantages qu'elle prévoit et tenu d'en accepter les obligations.

C'est ainsi que la Convention de Lomé assurera le libre accès au marché communautaire à la quasi-totalité des exportations du Zimbabwé, libre accès déià accordé en fait par la Communauté depuis janvier 1980. En attendant l'entrée en vigueur de la 2º Convention de Lomé ainsi que la ratification du traité d'adhésion du Zimbabwé, un accord intérimaire lui garantira un régime commercial analogue à celui dont bénéficient les autres pays ACP.



La signature de l'accord Zimbabwé. De droite à gauche, David Smith, ministre du commerce du Zimbabwé, Gaston Thorn, Président du Conseil CEE et le Commissaire au développement, Claude Cheysson

BREF SOMMAIRE

Vie de la Convention

II. Conseil des ministres ACP

III. Financements FED

IV. Programmation Ve FED

IV. Réunion syndicale ACP-CEE VIII. Bilan IVe FED

Informations générales

XI. SADCC 2 à Maputo XIV. CNUCED: accord cacao

Communauté européenne

XV. Roy Jenkins: bilan de 4 ans XVI. Dondelinger: six mois de la présidence luxembourgeoise

XVIII. Conseil «développement» XIX. Sommet européen à Luxem-

XXIII. CDI. Possibilités de coopération industrielle

Les négociations n'ont donc porté que sur les dispositions spécifiques qui notamment dans le domaine commercial — prévoient un régime particulier pour tel ou tel pays ou groupe de pays ACP, ceci afin de tenir compte de la structure de leur production et de leurs échanges, de leur niveau de développement, etc.; c'est ainsi que le régime à prévoir pour la viande bovine et pour le sucre — deux productions im-portantes du Zimbabwé — furent au centre des conversations dont le résultat fut l'adoption de deux déclarations conjointes.

Viande bovine. Dans le cas de ce produit, le Zimbabwé bénéficiera du régime spécial établi en faveur des pavs ACP (Botswana, Kenya, Madagascar et Swaziland) afin de maintenir courants d'échanges traditionnels avec la Communauté. A ce titre, il pourra exporter annuellement 8 100 tonnes de viande non seulement sans droits de douane, mais avec en outre une réduction de 90 % du prélèvement appliqué normalement par la Communauté à ses importations de viande. Le Zimbabwé devra introduire en retour une taxe d'exportation d'un montant équivalent à cette réduction, taxe dont le produit sera affecté à la réalisation des objectifs prioritaires dans le secteur de l'élevage, notamment en faveur des petits propriétaires. La mise en vigueur de ce régime dépendra toutefois de l'amélioration de la situation vétérinaire dans le pays, amélioration à laquelle des financements communautaires d'environ 5 millions d'UCE ont été affectés au titre du programme d'aide d'urgence.

Sucre. Le fait que le Zimbabwé, en ait été traditionnellement exportateur (un quota de 25 000 tonnes lui avait été attribué au titre du «Commonwealth sugar agreement») a été pris en considération par le négociateur communautaire: il a été convenu que le Zimbabwé devrait en conséquence pouvoir livrer à la Communauté une quantité annuelle de 25 000 tonnes (équivalent sucre blanc) de sucre aux conditions prévues par le protocole sucre ACP-CEE, protocole dont le Zimbabwé deviendra membre.

Le gouvernement du Zimbabwé a indiqué à la Communauté qu'il escomptait voir appliquée cette concession au plus tard pour la campagne 1982/83. La Communauté pour sa part a confirmé que les mesures nécessaires seraient prises pour que l'objectif de 25 000 tonnes soit atteint dès que possible et, qu'en tout état de cause, les conditions de prix prévues par le protocole sucre seraient appliquées pour cette quantité à partir de 1982/83.

Tabac. Enfin pour le tabac, autre exportation importante du Zimbabwé, la Communauté, tout en confirmant le maintien du régime de libre accès prévu par la Convention, a exposé à ses partenaires les problèmes que pourrait lui poser l'accroissement des exportations des pays ACP sur son marché par rapport au niveau moyen enregistré au cours des dernières années.

Aide financière: aide immédiate et perspectives ouvertes par la Convention de Lomé

En matière de coopération financière et technique, la Communauté a pris des mesures immédiates pour venir en aide au Zimbabwé, avant même que ne soient engagées les négociations d'adhésion. Une aide portant sur environ 12 millions d'UCE (11 millions de \$ du Zimbabwé), financée par le budget communautaire, a été consacrée à un programme d'urgence destiné à appuyer les actions de reconstruction et de réinstallation des populations entreprises par les autorités de Salisbury et à compléter les aides consenties bilatéralement par les Etats membres.

Les deux tiers de cette aide ont étéaffectés par l'intermédiaire de l'UNHCR à la réinstallation des populations et aux actions vétérinaires dans la région frontalière du Botswana. Le solde a permis de financer des projets de reconstruction en zone rurale.

En outre la Communauté a apporté un concours non négligeable à diverses organisations non gouvernementales engagées dans des projets de développement social et de formation aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

L'accession du Zimbabwé à la Convention de Lomé II se traduira par la mise en œuvre de toutes les dispositions prévues par celle-ci en matière de coopération financière et technique, de coopération industrielle et agricole, etc. Le montant du Ve Fonds Européen de Développement sera majoré en conséquence de 85 millions d'UCE et porté pour l'ensemble des pays ACP à 4 627 millions d'UCE.

Les crédits ainsi disponibles seront affectés en majeure partie à la réalisation d'un programme indicatif à convenir entre le Zimbabwé et la Communauté, programme dont les priorités seront arrêtées par le gouvernement de Salisbury.

Ils permettront également de financer, en sus de ce programme, des projets régionaux proposés conjointement par le Zimbabwé et d'autres pays ACP voisins, notamment dans le domaine des transports et communications.

L'importance accordée aux efforts de coopération régionale engagés par les pays d'Afrique australe se traduit par la participation de la Communauté et de ses Etats membres à la Conférence qui s'est réunie à Maputo du 27 au 28 novembre 1980 (Southern African Development Coordination Conference) et où ont été examinés divers projets intéressant directement le Zimbabwé (voir page XI).

Compte tenu de son niveau de développement et de son potentiel économique, le Zimbabwé est particulièrement bien placé pour faire appel aux divers instruments de financement gérés par la Banque Européenne d'Investissement, et ceci en particulier dans les secteurs industriel, énergétique, minier et touristique. O

CONSEIL DES MINISTRES ACP

Le Conseil des ministres s'est réuni à Bruxelles

Dès son allocution d'ouverture, le Président du Conseil sortant, Z.T. Onyonka, Ministre du PLan et du Développement Economique du Kenya, a tracé le décor de cette 26e session ministérielle, qui avait comme toile de fond les difficultés que connaissent actuellement les relations Nord-Sud et «l'aggravation de la crise mondiale de l'énergie, l'incertitude accrue en ce qui concerne la production alimentaire et la détérioration de plus en plus marquée des balances de paiement».

Mais les travaux de ce Conseil ont été marqués par plusieurs nouvelles accessions:

 celle de Vanuatu, qui deviendra le 61° Etat ACP lorsque les formalités nécessaires seront achevées;

— celle du Zimbabwé comme membre à part entière du Conseil ACP. Ayant signé la Convention de Lomé II en novembre dernier, le Zimbabwé participait pleinement pour la première fois aux travaux du Conseil. Le chef de sa délégation, Bernard Chidzero, Ministre de la Planification du Développement Economique, s'est néanmoins dit conscient des besoins du groupe, de sa force et de ses faiblesses. «Nous avons, dit-il, les ressources naturelles et un grand

potentiel pour devenir individuellement et collectivement les maîtres de nos destinées dans l'intérêt et le bénéfice de nos peuples; et pourtant nous continuons à alimenter la machine, et j'ose dire la machinerie des pays développés. Ils sont nos amis et nous avons besoin d'eux, mais nous avons besoins d'eux dans un cadre de dignité et de respect de nous-mêmes».

Une autre accession débattue au cours de ce Conseil fut celle de la Grèce à la CEE à cause des conséquences qu'elle peut avoir sur les Etats ACP. Le protocole signé à cet effet par la Grèce et la Communauté l'a été sans consultation des ACP et prévoit que, pendant une période transitoire qui



Une vue de l'ouverture du Conseil ACP. De d. à g. l'Ambassadeur Nandan (Fidji), Président sortant du Comité des Ambassadeurs ACP, Z.T. Onyonka, Président sortant du Conseil ACP, Okelo-Odongo, Secrétaire général du Groupe ACP et Edwin Carrington, Secrétaire général adjoint

couvre toute la durée de Lomé II, la Grèce prélèvera des droits d'entrée sur les encens, cire brûlée, huiles essentielles, géraniums, clous de girofle, ylang ylang, bois, rhum, sacs en jute, sachets de chanvre, plomb, cacao en fève et jus d'ananas, tous produits par les ACP.

Ceux-ci, par contre, doivent accorder à la Grèce le même traitement qu'ils consentent aux autres pays de la Communauté. C'est pourquoi une des résolutions adoptées par cette session du Conseil des Ministres ACP demande la rectification de ce déséquilibre: le retrait des arrangements transitoires, des produits ne présentant pas d'intérêt pour la Communauté et qu'il y ait, par ailleurs, pour les ACP la possibilité d'accorder aux produits grecs un traitement différent de celui qui est appliqué aux produits similaires en provenance d'autres Etats membres.

Nouveau bureau du Conseil

A l'issue de la 26e session le Conseil des Ministres ACP se compose comme suit:

Président: Hugh L. Shearer, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque.

Membres: Maurice, Gambie, Gabon, Fidji, Lesotho. ○

La plupart des autres questions traitées par cette 26° session figuraient depuis un certain temps déjà à l'ordre du jour des Ministres ACP:

— la fourniture aux Etats du Groupe de certains excédents agricoles de la Communauté à des prix préférentiels et payables en monnaie locale. Les ACP demandent une réponse positive de la Communauté à ce problème vieux maintenant de quatre ans:

— les menaces qui pèsent sur les exportations de textiles des ACP à destination du marché communautaire. Les ACP font remarquer que les importations de la CEE en provenance des Etats ACP ne représentent que 1,8 % environ de l'ensemble de leurs exportations de textiles et que la valeur des exportations communautaires vers les tetats ACP dans ce domaine représentent en volume trois fois celles des ACP vers le Communauté:

— le problème de la protection des intérêts des producteurs de bananes;

— la question de la fourniture des quotas de sucre de quatre pays ACP (Surinam, Congo, Ouganda, Kenya). Les ACP veulent savoir si, à la suite de la procédure des «bons offices», la Communauté permettra aux Etats concernés de livrer les quantités qui n'ont pas pu l'être sans qu'il faille recourir à un arbitrage. On sait que la mission de «bons offices» ou mission Krohn — Francis, noms des experts comnunautaire et ACP, avait conclu au bien-fondé du cas de force majeure pour trois pays et à la réalité de la requête du quatrième;

 le financement de la participation ACP aux foires et expositions. Les ACP ne veulent pas perdre les acquis de Lomé I et demandent à la Communauté de renoncer à toute mesure unilatérale en la matière;

— enfin le Conseil a adopté toute une série de mesures d'organisation interne. C'est ainsi qu'il a adopté des sanctions contre les Etats en retard de leurs contributions au budget du Secrétariat général. Il a en outre adopté le budget de l'organisation pour l'année 81, un budget qui se chiffre à 111 138 082 FB.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 6 et le 7 avril 1981 à Bruxelles; elle sera suivie d'un Conseil mixte le 8 et le 9 avril à Luxembourg. O A.T.

Lomé II entre en vigueur

Le Congo et le Cameroun ont accompli, le 28 novembre 1980, auprès du Secrétariat général du Conseil des Communautés européennes, les procédures relatives à la ratification de la deuxième Convention ACP-CEE de Lomé. Ce sont ainsi les 40° et 41° Etats ACP, sur les 59 Etats ACP signataires, qui ont accompli cette procédure.

Il est rappelé que la Communauté et le Zimbabwé ont, le 4 novembre, signé l'accord d'accession de ce pays à la Convention de Lomé, accord qui est en cours de ratification.

D'autre part, l'Italie a, le 29 novembre 1980, déposé les instruments de ratification de la Convention de Lomé auprès du Secrétariat des Etats ACP.

Enfin, le Conseil des Communaunautés européennes a déposé, le 2 décembre auprès du Secrétariat des Etats ACP, l'acte de conclusion, par la Communauté, de la Convention de Lomé.

L'article 182 de la deuxième Convention ACP-CEE de Lomé prévoit que l'entrée en vigueur de celleci aura lieu le 1^{er} jour du deuxième mois suivant le dépôt des deux tiers des instruments de ratification des Etats ACP et du dernier instrument de ratification du côté de la Communauté.

Toutes les conditions prévues par cette disposition ayant été réunies, la seconde Convention de Lomé est entrée en vigueur le 1er janvier 1981.

FED

Après avis favorable des 150° et 151° réunions du Comité du FED, la Commission des Communautés européennes a pris les décisions de financement décrites ci-dessous sur les 3° et 4° FED.

Le montant total des engagements du 4° FED s'élève à 2710391000 UCE.

Zaïre

Programme prioritaire de relance de l'économie cotonnière

Aide non remboursable: 3° FED: 5 000 000 UCE 4° FED: 2 750 000 UCE

Le coton occupe une place importante dans l'économie du Zaïre. La production concerne près de 300 000 familles d'agriculteurs, l'industrie textile quant à elle emploie plus de 10 000 ouvriers.

Les autorités zaïroises ont élaboré un programme de relance sectoriel qui s'inscrit dans les orientations tracées par le programme global de relance économique.

La contribution communautaire est destinée à l'achat de matériels et équipements, outillage pour les agriculteurs, pièces de rechange et produits chimiques.

Ce projet permettra d'une part d'améliorer la productivité des cultures et d'autre part de favoriser le retour à une bonne rentabilité du secteur cotonnier.

Zaïre

Extension de la zone maraichère kinoise

Aide non remboursable: 4 850 000 UCE

Cette opération financée par le FED vise à augmenter la productivité des cultures maraichères familiales et réduire le sous-approvisionnement de la zone urbaine kinoise.

Le projet concerne trois petites vallées à la périphérie est de Kinshasa et doit permettre l'aménagement des bas des vallées pour la culture maraichère et la pisciculture, la stabilisation des versants pour éviter l'érosion et permettre l'installation de vergers.

Bénin

Route Dassa Parakou — étude technique

Aide non remboursable: 700 000 UCE

Le gouvernement béninois envisage d'aménager la route Dassa Parakou longue de 216 km.

Le présent financement communautaire doit permettre de faire réaliser les études techniques d'exécution y compris les documents d'appels d'offres

Tanzanie

Route Lusahunga-Bukombé, projet régional

Aide non remboursable: 20 000 000 UCE

Ce projet régional doit permettre d'améliorer l'accès de deux pays enclavés (le Rwanda et le Burundi) à l'Océan Indien. Le financement du FED doit permettre le bitumage d'un tronçon routier long de 127 km en territoire tanzanien, reliant Bukombé à Lusahunga.

Ce tronçon fait partie d'une «voie de communication centrale» allant de Dar es-Salaam à Isaka par chemin de fer et de Isaka à Kigali (Rwanda) et Bujumbura (Burundi) par la route.

Cap-Vert

Alimentation en eau et assainissement de la capitale: Praia

Aide non remboursable: 1 200 000 UCE

La réalisation de ce projet doit permettre de donner à la ville de Praia la possibilité d'assurer une meilleure distribution des ressources disponibles en eau, d'améliorer les installations d'assainissement et le ramassage des déchets urbains.

Il est donc prévu des travaux d'amélioration des réseaux et installations existants, la fourniture de matériel et une assistance technique.

Suriname

Ligne de crédit en faveur de la Nationale Ontwikkelingsbank N.V. (N.O.B.)
Prêt à conditions spéciales: 2 000 000

Le gouvernement du Suriname a demandé l'ouverture d'une ligne de crédit sous forme de prêt spécial en faveur de la Nationale Ontwikkelingsbank N.V. (N.O.B.) pour permettre à cet établissement bancaire d'accorder des prêts aux petites et moyennes entreprises existantes, de promouvoir leur extension ou enfin de susciter leur création.

Guinée

Rénovation et extension de l'usine de plastique Soguiplast

Aide non remboursable: 400 000 UCE Prêt à conditions spéciales: 5 400 000 UCE

Total: 5 800 000 UCE

Le présent projet a pour objet la rénovation et l'extension de l'usine de la Société Guinéenne des Plastiques (SOGUIPLAST) de Conakry en vue d'approvisionner le marché national en produits plastiques transformés.

Le projet comprend:

- la modernisation et l'agrandissement de l'usine existante
- la remise en état du matériel existant et la mise en place du nouveau matériel
- la mise à la disposition des responsables des services techniques nécessaires
- la dotation d'un stock de matières premières nécessaires au fonctionnement de l'usine
- la mise à la disposition d'un fonds de roulement.

Botswana/Swaziland

Programme régional de formation dans les chemins de fer

Aide non remboursable: 2 000 000 UCE

Il s'agit, grâce au financement communautaire, de mettre en œuvre un programme à court et à long terme pour la formation de personnel local pour le secteur des chemins de fer en fonction des besoins.

Le présent projet prévoit des crédits pour l'assistance technique, pour les bourses, pour les études d'architecture, et la formation.

Niger

Route Birni N'Konni-Guidam Roumdji axe Niamey-Zinder

Aides non remboursables:

4° FED: 7 030 000 UCE 5° FED: 3 185 000 UCE

L'axe routier Niamey-Zinder fait partie intégrante du réseau routier principal du Niger.

Le financement communautaire prévoit sur une partie de cet axe ouest-est des opérations de remise en état (± 36 km) et d'entretien (± 150 km) entre Birni N'Konni et Guidam Roumdji.

Ce projet contribuera à maintenir en bonne condition le transport sur le tronçon à remettre en état. Cet axe routier jouant un rôle important sur le plan national (liaison Ouest-Est et vers le Nord) et sur le plan international (laison avec le Nigéria et le port de Lagos via Kano).

Il est prévu une aide non remboursable du 4° FED. En ce qui concerne l'aide non remboursable du 5° FED, l'avis du Comité du FED est sollicité mais devra être confirmé après l'entrée en vigueur de la 2° Convention de Lomé, la décision de financement intervenant après cette confirmation.

Antilles Néerlandaises

Aéroport de Saint-Martin

Prêt à conditions spéciales: 7 292 000 UCE

Les installations de l'aéroport Juliana de Saint-Martin sont insuffisantes pour faire face au volume du trafic aérien, notamment en période touristique les conditions ne permettent pas de maintenir ou de développer l'activité touristique de l'île qui ne possède pas de ressources naturelles.

Le financement communautaire doit permettre l'extension de l'aérogare, de l'aire de stationnement et de certaines installations complémentaires nécessaires.

Burundi

Consolidation de la théiculture

Aide non remboursables: 8 900 000 UCE

La Communauté a contribué par des interventions successives sur les fonds des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e FED, à la réalisation de l'opération théiculture au Burundi.

L'intervention, objet de ce projet, doit servir à la consolidation de cette opération et plus particulièrement à augmenter la productivité et améliorer la qualité de la production sur les surfaces existantes.

Le financement communautaire doit permettre l'achat de moyens de production (engrais, véhicules) la prolongation de l'assistance technique, l'amélioration de l'infrastructure d'accueil des ouvriers.

Sierra Leone

Programme pluriannuel de formation 1976-1980 (augmentation du programme)

Aide non remboursable: 500 000 UCE

En 1977, la Communauté a approuvé le financement d'un programme pluriannuel de formation en faveur de la Sierra Leone pour un montant de 1 800 000 UCE.

Le gouvernement de Sierra Leone a demandé une augmentation des crédits pour financer la poursuite du programme entamé et financer de nouvelles bourses d'études auprès de l'Université de Sierra Leone.

La Communauté accorde 500 000 UCE supplémentaires pour ces actions.

Comores

Financement complémentaire pour programme pluriannuel de formation

Aide non remboursable: 70 000 UCE

La Commission a décidé le 29 septembre 1977 d'accorder 30 000 UCE pour le financement immédiat de bourses d'études.

Le gouvernement ayant actuellement un besoin urgent de techniciens notamment dans le domaine des travaux publics, la Communauté accorde une subvention de 70 000 UCE.

Projet régional concernant Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad

Assistance à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

Aide non remboursable: 574 000 UCE

La BDEAC (créée le 3 décembre 1975 par le Conseil des Chefs d'Etats de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique centrale) ne pouvant recruter directement les cadres supérieurs dont elle a besoin, a entrepris un programme de formation.

La subvention communautaire doit permettre de financer des bourses d'études et de stages pour les futurs cadres et la venue d'un coordonnateur de formation.

BEI

Prêt pour le traitement du thé de petites plantations au Kenya

Dans le cadre de la première convention de Lomé, la Banque Européenne d'Investissement a accordé un prêt d'une contre-valeur de 7,5 millions d'unités de compte pour aider à la construction de 10 usines qui traiteront le thé produit par de petites plantations au Kenya.

Ce prêt a été accordé à la Kenya Tea Development Authority (KTDA), pour 15 ans, au taux de 8 % compte tenu d'une bonification d'intérêt financée sur les ressources du Fonds européen de développement. La Commonwealth Development Corporation (Royaume-Uni) et le Fonds spécial de l'OPEP participent également au financement.

La KTDA est un organisme de droit public dont l'objectif principal est d'accroître les revenus des quelque 120 000 petits planteurs de thé. Comme c'est le cas pour les 29 autres usines déjà en fonctionnement, ou en construction, chacune des dix nouvelles unités appartiendra aux petits planteurs qui l'approvisionnent et à la KTDA qui sera responsable de la gestion et de la commercialisation.

Les 10 usines, dont le coût total est estimé à quelque 29 millions d'unités de compte, devraient permettre d'assurer le traitement de 53 000 tonnes par an de feuilles fraîches, soit 12 000 tonnes de thé, produites par plus de 10 000 nouveaux petits planteurs.

Ces investissements auront un effet important sur le développement rural, sur la création d'emplois et sur l'amélioration de la distribution des revenus; ils influenceront favorablement la balance commerciale du Kenya, les ventes de thé, sa seconde exportation par ordre d'importance, devant s'accroître de près de 10 %.

Deux prêts pour les petites et moyennes entreprises en Côte-d'Ivoire

La BEI a aussi prêté une contrevaleur de 7 millions d'unités de compte (environ 2 milliards de francs CFA) pour aider au financement d'investissements industriels et touristiques de petite et moyenne dimension en Côte-d'Ivoire.

Ce concours a pris la forme de deux prêts globaux (3,5 millions UCE chacun) accordés au Crédit de la Côted'Ivoire (CCI) et à la Compagnie Financière de la Côte-d'Ivoire (COFINCI) pour 12 ans au taux de 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt financée sur les ressources du Fonds européen de développement.

Le CCI, créé en 1955, a l'Etat pour actionnaire majoritaire; la COFINCI a été créée en 1974 par la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie, deuxième banque ivoirienne.

Ces deux institutions de financement du développement, qui ont un rôle complémentaire auprès des petites et moyennes entreprises du pays, reprêteront les fonds en faveur d'investissements des secteurs industriel et touristique sélectionnés en accord avec la BFI

Ces prêts globaux, les premiers accordés par la BEI en Côte-d'Ivoire, portent à 50,34 millions d'unités de compte (plus de 12 milliards de francs CFA) le total des financements accordés par la BEI dans le pays au titre de la première convention de Lomé, principalement pour le développement des capacités de transport d'électricité, l'intercon-nexion avec le réseau du Ghana, la production d'engrais, le traitement du latex, du coco râpé, la construction d'une huilerie de coprah et de palmistes, d'une minoterie à San Pedro, d'un hôtel de classe internationale à Abidian, pour des études de faisabilité sur la transformation du manioc, ainsi que pour aider à couvrir la participation financière de la Côte-d'Ivoire dans le projet régional CIMAO d'extension carrière de calcaire et de construction d'une usine de clinker près de Lomé en coopération avec le Togo et le Ghana.

Sur ce total, plus de 47,4 millions UCE provenaient des ressources propres de la BEI et 3 millions UCE de ressources du Fonds européen de développement dont la gestion est confiée à la Banque pour diverses opérations de capitaux à risques. O

(Suite page X)

AIDES EXCEPTIONNELLES

Afrique de l'Ouest

La Commission vient de décider une aide exceptionnelle de 1 000 000 d'UCE en faveur des pays suivants: Bénin - Ghana - Haute-Volta - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Côte-d'Ivoire - Togo.

Cette aide répond à l'appel lancé à la Communauté par l'Office International des Epizooties (OIE) et par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence destiné à combattre la peste bovine dont plusieurs foyers ont récemment réapparu dans cinq pays de la région avec danger de propagation.

Le coût total de ce programme est estimé à 5 142 000 UCE.

République Centrafricaine

La Commission a décidé une aide exceptionnelle de 150 000 UCE en faveur de la République Centrafricaine. Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un programme d'une valeur de 790 000 UCE élaboré par le gouvernement Centrafricain en vue de l'achat de biens essentiels destinés aux populations du Nord-Est affectées par la famine.

Djibouti

La Commission a décidé une aide exceptionnelle au titre de l'article 59 de la Convention de Lomé de 1 million d'UCE (1,4 million de dollars) en faveur de Diibouti.

Cette aide répond à un appel lancé par le UNHCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Refugiés) pour la mise en œuvre d'un programme destiné à subvenir aux besoins de 23 000 refugiés jusqu'à fin 1981.

Le coût total de ce programme est estimé à 7,69 millions de dollars. La contribution communautaire devra couvrir un programme d'urgence pendant les trois premiers mois et financera, à titre indicatif, les actions suivantes:

titic indicatii, ies actions a	suivantes.
 Aliments d'appoint 	250 000 \$
 Capacité de 	
stockage	395 000 \$
 Achat et frais d'utili- 	
sation de véhicules	155 000 \$
 Médicaments 	100 000 \$
 Divers (couvertures, 	
ustensiles domestiques,	
etc.)	500 000 \$
-	

Total 1 400 000 \$ \odot

STABEX

Avances de transferts en faveur de: Gambie, Jamaïque, Dominique, Sainte Lucie et Saint Vincent

Avant l'entrée en vigueur de la Convention de Lomé II et malgré l'expiration de la Convention de Lomé I le 29 février 1980, la Commission, pour assurer une continuité entre les deux Conventions selon l'esprit de coopération entre la CEE et les ACP a décidé au mois de décembre les avances Stabex suivantes pour l'exercice 1980:

Gambie:

produits de	
l'arachide	4 650 000 UCE
Jamaïque:	
bananes	2 200 000 UCE
Dominique:	
bananes	1 800 000 UCE
Sainte-Lucie:	
bananes	1 300 000 UCE
Saint-Vincent:	
bananes	700 000 UCE

Total 10 650 000 UCE

En ce qui concerne la Gambie les pertes de recettes d'exportation provenant des produits de l'arachide sont imputables à la sécheresse.

Pour les pays des Caraïbes il s'agit des conséquences du cyclone Allen qui a ravagé cette région le mois d'août dernier. (La Commission avait décidé dès le mois d'août des aides d'urgence pour une valeur de 1,2 Mio d'UCE.)

Rappel: Avance au Sénégal

Le Sénégal avait bénéficié au mois de juin 1980 d'une avance Stabex de 18 millions d'UCE destinée à compenser les pertes de recettes suite à une chute considérable de ses exportations d'huile d'arachide. Pour les mêmes raisons un transfert complémentaire de 7 millions d'UCE a été décidé.

Transfert au bénéfice du Soudan

La Commission a décidé hier d'accorder au Soudan un transfert au titre de l'exercice 1979 de 2 632 923 UCE afin de compenser une chute des recettes d'exportation des graines de sesame.

Ce produit avait été ajouté à la liste des produits couverts par le Stabex par une décision du Conseil ACP/CEE de Nairobi des 8-9 mai 1980 avec effet au 1er janvier 1978.

Ce transfert clôture l'exercice 1979 ainsi que les actions Stabex au titre de la Convention de Lomé 1. Le total des transferts Stabex au titre de la Convention de Lomé 1 s'élève en définitive à 377,5 Mio d'UCE, sur une dotation totale de 380 MUCE. Le reliquat ainsi que les montants éventuellement remboursés par les ACP au titre de la reconstitution s'ajouteront à la dotation Stabex prévue par Lomé 2 et pourront être utilisés dès le premier exercice.

Programmation V° FED

52 Etats ACP concernés

Cinq nouvelles missions de programmation ont eu lieu récemment, ce qui porte à 52 le nombre d'Etats ACP disposant d'un programme indicatif Ve FED. Ces missions étaient dirigées par les Directeurs généraux adjoints du Développement Michel Hauswirth (Mali) et Maurice Foley (Papouasie-Nouvelle Guinée, Kiribati, Solomon) et Eric Wirsing, directeur à la Commission (Sao Tome et Principe).

Mali — La délégation malienne était conduite par Ahmed Mohamed Ag Hamani, Ministre du Plan. Le programme indicatif du Mali met l'accent sur le développement agro-pastoral qui reçoit 60 % des fonds programmables, la recherche géologique et minière (8 %), l'entretien routier (6 %), la promotion commerciale (0,5 %), le développement social (15,5 %). Il ménage une réserve de 10 % qui sera attribuée ultérieurement

En outre, le Mali envisage de solliciter le concours de la BEI pour le développement de la production de ciment, la prospection pétrolière, l'exploitation minière et le financement de projets industriels.

Papouasie-Nouvelle Guinée — Paulias Matane, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce, dirigeait la délégation de Papouasie. Le programme indicatif se décompose comme suit: développement agricole et rural 25 %, infrastructure sociale 30 %, développement industriel et promotion commerciale 4 %, formation 12 %, assistance technique et études de faisabi-

lité 13 %, micro-projets 6 %, réserve 10 %.

La Papouasie-Nouvelle Guinée a par ailleurs l'intention de soumettre au financement de la BEI des projets miniers, énergétiques, agro-industriels et industriels.

Kiribati — Le Ministre des Finances, Tiwau Awira, conduisait la délégation de Kiribati. Le programme indicatif réserve 75% des crédits programmables aux infrastructures économiques, 10% au développement rural, 10% à la formation, ce qui laisse une réserve de 5%.

Iles Solomon — C'est le Premier ministre, Peter Kenilorea, qui dirigeait la délégation des îles Solomon. L'agriculture et le développement rural viennent en tête des priorités du pays avec 50 % des crédits, suivis des infrastructures économiques 20 %, de la formation, de l'assistance technique et des études 20 %. La réserve est de 10 %.

Sao Tome et Principe — Joaquim Rafael Branco, Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la culture, conduisait la délégation du pays. Le programme indicatif de Sao Tome et Principe se décompose comme suit: agriculture et développement rural 60 % des fonds programmables, transports et communications 30 %, formation, études, assistance technique, promotion commerciale et réserve 10 %.

Le gouvernement de Sao Tome et Principe envisage en outre de solliciter le concours de la BEI pour la mise en valeur du potentiel hydro-électrique et la création d'une Banque de Développement, etc... \bigcirc

AMBASSADES ACP

M. Mulokozi, nouvel Ambassadeur de Tanzanie

Le nouvel Ambassadeur de la Tanzanie vient de présenter ses lettres de créance aux Présidents du Conseil et de la Commission des Communautés Européennes. Il s'agit d'Ernest Abel Mulokozi qui succède à M. Fulgence Kazaura. Diplômé d'agriculture des Universités de Makerere et de Rhode Island, M. Mulokozi commence sa carrière professionnelle comme professeur dans un institut de formation agricole; puis il occupe plusieurs postes de responsabilité dans les services d'agriculture et de développement rural de son pays.

De 1967 à 1973, il est Principal Secretary dans trois départements ministériels et à la Primature. De 1973 à 1977, il est Président Directeur Général de la National Development Corporation et de 1977 à 1980 Principal Secretary au Ministère des Finances et du Plan.

M. Mulokozi est âgé de 47 ans. Il est marié et père de 6 enfants. ○

REUNION SYNDICALE ACP-CEE

Premières discussions sur la coopération ACP-CEE

Une importante session a réuni à Bruxelles, les 24 et 25 novembre 1980, des leaders syndicaux d'Europe et des pays ACP, ainsi que des représentants des fédérations syndicales internationales. Parmi les participants on notait en particulier M. Dennis Akumu, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) et ses adjoints et des représentants syndicaux de nombreux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; du côté européen, MM. Hinterscheid et Nalsund, Secrétaire général et Secrétaire général adjoint de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et des délégués venus de huit pays européens.

Ce n'est pas la première fois que les syndicats tiennent des réunions pour discuter les orientations de la coopération ACP-CEE et leurs possibilités d'ac-



L'Ambassadeur Mulokozi présente ses lettres de créance au Président Jenkins

tions concrètes dans ce cadre. C'est depuis 1974 que de telles réunions ont été organisées, soit entre les syndicats ACP et CEE, soit entre les syndicats européens et/ou ACP et des représentants des instances officielles (Commission, ambassadeurs ACP). Cette réunion a cependant revêtu une importance toute spéciale par le niveau des participants et par le caractère concret et approfondi des discussions et des orientations prises en conclusion des débats.

Cette session avait été préparée en octobre par deux autres, l'une à Mogadiscio avec les syndicats africains, l'autre à Bruxelles au niveau de la CES. A ces occasions, les délégués syndicaux avaient déjà eu l'occasion de recevoir des informations de base sur leurs possibilités concrètes de jouer un rôle dans le cadre de la coopération au développement: consultations prévues par la Convention de Lomé, échange d'informations et discussions avec les organes officiels notamment la Commission, possibilités — à des conditions bien définies — de participer à des cofinancements ONG ou à des pro-grammes de micro-réalisations au titre de la Convention de Lomé.

La réunion inter-syndicale de novembre a commencé avec la participation du Secrétariat général du Groupe ACP et de la Commission européenne. M. Okelo-Odongo, Secrétaire général du Groupe ACP, et M. Foley, Directeur général adjoint au développement à la Commission, ont tous deux souligné très vigoureusement l'intérêt que les politiques de développement représentaient pour les syndicats et la nécessité absolue d'une implication de ceux-ci dans la coopération ACP-CEE afin de tirer toutes les implications possibles de la Convention de Lomé dans le sens le plus positif et afin d'éviter de négliger l'amélioration du sort des travailleurs et de la grande masse de la population des ACP; ils ont, en conséquence, assuré les syndicats de leur volonté de coopérer avec eux, tout en respectant fondamentaux de la les principes Convention de Lomé, et de soutenir de futures réunions inter-syndicales.

Une discussion s'est ensuite engagée entre les syndicats, le Secrétariat du Groupe ACP et la Commission au sujet de certains aspects de la politique de Lomé et des possibilités concrètes d'implication des syndicats. Ensuite la réunion a été réservée aux seuls représentants syndicaux ACP-CEE, afin de déterminer entre eux comment intensifier leur coopération pour leurs objectifs communs de développement. conclusion, ils ont notamment souhaité pouvoir tenir deux réunions intersyndicales en 1981, notamment sur le thème du développement rural. Les syndicats ACP chercheront également à établir des contacts avec les organes compétents de leurs gouvernements respectifs au sujet de la mise en œuvre de la coopération ACP-CEE. Il est enfin prévu de développer les échanges d'informations entre les syndicats et d'intensifier, tant du côté européen que du côté ACP, l'examen de la politique de développement et les méthodes à appliquer. O

GHANA

Des parlementaires en visite en Europe

Huit membres du Parlement ghanéen ont effectué en novembre une visite en Europe organisée par la Friedrich Ebert Stiftung à Bonn. Quatre partis politiques étaient représentés au sein du groupe qui a participé à des discussions à Bruxelles, Strasbourg et Bonn. A Strasbourg, les parlementaires ghanéens ont assisté à une session plénière du Parlement européen, ont rencontré des membres du Comité paritaire de l'Assemblée Consultative ACP-CEE et ont eu des entretiens avec M. Bruno Friedrichs (socialiste allemand), un viceprésident du Parlement européen ainsi qu'avec Mme Katharina Focke (socialiste allemande), dont le rapport sur Lomé a été discuté en septembre dernier à Luxembourg à l'occasion de la réunion de l'Assemblée Consultative ACP-CEE (voir Courrier nº 64 jaunes).

La visite à Bruxelles comprenait un programme de familiarisation avec la Convention de Lomé et la coopération Ghana-CEE, incluant une table ronde à laquelle ont participé les huit parlementaires, M. Wilmot, ambassadeur du Ghana à Bruxelles, M. Maurice Foley, Directeur général adjoint à la Commission européenne pour le développement ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires de la Commission.

Dans son allocution de bienvenue adressée aux parlementaires en visite à la Commission, M. Foley a rappelé la conférence de Legon Hall au Ghana, qui a ouvert la voie à l'adhésion à Lomé I des pays d'Afrique membres du Commonwealth, au côté de leurs voisins francophones réunis sous la Convention de Yaoundé, ainsi que le rôle que des Ghanéens dont Robert Gardiner avaient joué pour cette réalisation. Il a, par ailleurs, souligné l'égalité de participation qui existe dans Lomé, et qui s'exprime, au niveau des institutions, par l'organisation de réunions du Conseil paritaire et l'existence de l'Assemblée Consultative.

Les ressources attribuées au Ghana sous Lomé I se sont élevées au total à 110 millions d'UCE (sur les fonds de Lomé et extérieurs à Lomé) soit environ 400 millions de cedis. Le programme indicatif ou général pour Lomé II, qui a été convenu avec le gouvernement ghanéen à l'occasion d'une mission récemment organisée à Accra et conduite par M. Foley, met l'accent, comme sous Lomé I, sur le développement rural (45%) et l'infrastructure de transport (22,5%).

La discussion qui a eu lieu à la Commission a couvert tous les aspects de la coopération Ghana-CEE, la situation économique internationale que doivent affronter le Ghana et la CEE ainsi que les facteurs influant sur le commerce, la croissance économique et le niveau de vie dans les pays en développement.

CDI

Séminaire à Lomé

Le Centre pour le Développement Industriel (Convention ACP-CEE de Lomé) a organisé les 9, 10 et 11 décembre 1980 à Lomé un séminaire pour attirer l'attention des pays de l'Afrique de l'Ouest sur les fonctions du CDI et en particulier les nouveaux aspects tels que définis dans la nouvelle Convention de Lomé.

Ce séminaire a réuni trois participants de chaque pays provenant de ministères de l'industrie ou du plan, d'organismes de développement, de banques ou de l'industrie privée, de ministères, agences ou institutions techniques.

Etaient présents également des représentants de la Commission des Communautés Européennes, de la Banque Européenne d'Investissement, du Conseil des Ministres, du Secrétariat ACP, du Comité de Coopération Industrielle ACP-CEE, des antennes locales du CDI, d'organisations régionales de la CEDEAO et de l'Office Européen des Brevets.

L'ordre du jour a comporté, entre autres, des sessions de dialogue au cours



Les parlementaires ghanéens avec Maurice Foley (deuxième à droite) et l'Ambassadeur Wilmot (extrême droite)

desquelles les deux points suivants ont été discutés:

— promotion du CDI pour l'établissement de nouvelles entreprises industrielles dans les pays de l'Afrique de l'Ouest avec intervention de l'industrie CEE;

— assistance potentielle du CDI dans l'adaptation de technologie et assistance aux industries existantes. O

COMMUNICATIONS

Afrique de l'Est

Les 18 et 19 novembre s'est tenue à l'initiative de la Commission une réunion sur les grandes voies de communication en Afrique de l'Est. Y participaient les représentants du Burundi, du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda, des observateurs du Soudan, de la Tanzanie et du Zaïre ainsi que les services de la Commission et la BEI.

La discussion, qui se tenait dans le cadre de la coopération régionale prévue par la Convention de Lomé, a porté sur l'amélioration des transports sur l'axe Burundi-Mombasa pour faciliter l'accès à la mer des pays enclavés.

Les participants sont parvenus à un accord visant à améliorer l'état des routes, des chemins de fer et des facilités portuaires de Mombasa (Kenya), et à harmoniser les procédures administratives en ce qui concerne le transit et les formalités de douane pour les personnes et les marchandises.

COOPERATION INDUSTRIELLE

Deux réunions d'experts

La Commission a organisé deux réunions d'experts au mois de novembre qui se sont penchés chaque fois pendant une journée entière sur deux thèmes de la Coopération industrielle avec les PVD:

Le 25 novembre, la réunion concernait la promotion industrielle: des spécialistes du travail concret de l'information et de la promotion industrielle ont essayé de structurer leur expérience concrète en la matière: contraintes, méthodes, moyens nécessaires, priorités, etc.

— Le 28 novembre, la réunion concernait l'assistance technique et financière aux petites entreprises, ainsi qu'à l'artisanat, et était limitée à des représentants des Ministères de la Coopération d'un premier groupe d'Etats membres.

COURS DES COMPTES

Première inspection dans un département d'outre-mer

Au début du mois d'octobre 1980, une des visites programmées par la Cour des Comptes de la Communauté européenne a permis l'inspection dans un département d'outre-mer de six projets financés par le FED.

La Guyane française (Cayenne) a bénéficié d'une aide considérable du FED pour six projets d'importance majeure, quatre concernant l'infrastructure et deux visant directement le développement du potentiel de production de cette vaste région irrégulièrement peuplée de la zone Caraïbes/Amérique latine.

Les projets d'infrastructure sont les suivants: établissement du port maritime principal de la Guyane, près de Cayenne; amélioration d'un port de pêche qui, en retour, a largement contribué à améliorer l'industrie du traitement des crevettes; construction d'un

pont indispensable de 1,225 km de long sur la rivière Cayenne; tronçon de la principale route côtière entre Cayenne et St-Laurent-de-Maroni à la frontière avec le Suriname.

Les deux projets restants, qui sont les plus récents (au titre du 4° FED), ont fourni au département des centres de démonstration et d'élevage de bétail (bovins) en vue d'étendre la pratique de l'élevage sur les deux principaux types de terrains et de végétation disponibles dans le cadre d'activités extensives de production agricole auxquelles la région se prête bien.

La mission a pu également visiter le Centre spatial européen de Kourou ainsi qu'un camp agricole de réfugiés laotiens qui enregistre de bons résultats.

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU 4º FED

A la veille de la ratification de la Convention de Lomé II, il est intéressant d'évaluer, à grands traits, les résultats acquis durant l'application de la Convention de Lomé I.

Signée par la Communauté avec 59 Etats ACP, la Convention de Lomé I, qui couvrait en fait une période de 5 ans comprise entre le 28 février 1975 et le 1^{er} mars 1980, est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1976. Elle disposait, pour mettre en œuvre la coopération financière et technique, d'un fonds hors budget, le 4^e Fonds Européen de Développement (FED), doté par les Etats membres de 3 074 millions d'UCE. A la fin de l'année 1980, soit moins de cinq années après la mise en vigueur de la Convention, où en est-on de l'exécution de ce Fonds?(1)

49.7

Si l'on considère **les données globales**, en incluant les prévisions pour les deux derniers mois de 1980, on constate que depuis avril 1976, le FED aura engagé 2655 millions d'UCE et payé 1485 millions d'UCE, soit 56% des engagements. A la veille de la mise en vigueur de la Convention de Lomé II et du 5° FED, il aura donc engagé près de 9/10 de ses ressources et déboursé environ la moitié de sa dotation (48,3%).

La répartition sectorielle des engagements décidés reflète les priorités accordées par les Etats bénéficiaires au développement de la production rurale, à la modernisation des transports et à l'industrialisation:

% Développement de la produc-

 Industrialisation 	20,1
— Tourisme	0,4
 Production rurale 	29,2
Infrastructure économique	30,1
Transports	29,0
 Télécommunications 	1,1
Développement social	18,5
 Enseignement et formation 	11,1
— Santé	2,3
 Hydraulique et habitat 	5,1
Promotion commerciale	17

Il serait difficile et fastidieux d'énumérer la liste des réalisations qui ont été financées avec des moyens de cette importance. On notera, à titre d'exemples dans quelques grands secteurs clefs:

 la construction ou le lancement de 4 500 km de routes bitumées, soit plus que la distance de Bruxelles à Moscou, ou de Dunkerque à Tamanrasset;

— des actions de développement rural sur plus d'1 million d'ha intéressant les cultures de rapport (thé, palmier à huile, café, cacao, hévéa, coton, sucre, bananes, ananas, pamplemousses, tabac, arachides, bois d'œuvre) avec un accent sur les projets dits de «développement rural intégré» qui s'attachent aux facteurs humains aussi bien que techniques et économiques;

— des projets d'aménagement hydroagricoles (irrigation et drainage) sur une superficie totale de 68 000 ha en vue de développer les cultures vivrières, les haricots, les productions maraîchères, le coton, le riz, le maïs, le mil et le sorgho:

— la construction ou l'équipement de 516 écoles primaires, de 73 établissements d'enseignement secondaire, de 22 établissements d'enseignement professionnel et technique, de 33 établissements universitaires;

— la réalisation de 2074 lits dans 12 hôpitaux, 42 centres de santé, 8 maternités et 15 centres de protection maternelle et infantile.

⁽¹⁾ Ce bilan ne comporte pas les actions de la BEI.

En ce qui concerne la répartition géographique des interventions, la Communauté a voulu mettre l'accent sur la promotion des Etats ACP les moins développés, enclavés et insulaires, soit 34 pays qui, avec 139 millions d'habitants, représentent 43 % de la population totale des ACP. Ce groupe défavorisé par la nature a recu en effet 64 % des ressources programmées du FED, dont 88 % sous forme d'aides non remboursables. tandis qu'une priorité lui était accordée dans la répartition des capitaux à risques (56%), des micro-réalisations (52%) et des transferts stabex (67%)

La coopération régionale, innovation de Lomé I, était dotée d'une part approximative de 10 % des moyens financiers du FED, soit 300 MUCE. A l'heure actuelle 68 % du programme sont engagés (204 MUCE) et 27 % liquidés (82 MUCE). La répartition sectorielle des interventions régionales est différente de la répartition globale: elle met davantage l'accent sur les transports et communications (52 %) qui constituent bien, il faut le reconnaître, le véritable ciment de l'intégration régionale, sur un continent comme l'Afrique qui se caractérise par des marchés cloisonnés avec une haute proportion de pays enclavés.

Les cofinancements avec les aides bilatérales et les grandes organisations internationales constituent, dans la plupart des cas, la seule solution efficace assurer le financement des grands projets dont les coûts unitaires dépassent presque toujours les res-sources de chacun des donneurs potentiels. La Communauté s'est montrée particulièrement active sur ce terrain et les interventions du FED, étant donné ses conditions particulièrement avanta-geuses, ont été le plus souvent déterminantes. C'est ainsi que 47 projets, dont la taille peut atteindre plusieurs centaines de millions d'UCE, ont été cofinancés pour un montant global de 3.6 milliards d'UCE, avec une participation de 34% de la Communauté, de 19% des fonds arabes et de 12% de la BIRD. Etant donné que plus de 20 % du FED (506 MUCE) ont été investis dans ces cofinancements, on voit que le coefficient multiplicateur des ressources communautaires est de 7.

Les petits projets, sous la forme de micro-réalisations, n'en ont pas été oubliés pour autant. Il s'agit, là encore d'une innovation de Lomé I qui, en dotant les micro-réalisations d'une enveloppe de 25 MUCE, a voulu favoriser l'exécution de projets «au ras du sol», demandés par les collectivités rurales de base et réalisés avec leur participation en travail ou en argent. A l'heure actuelle, 58 programmes annuels intéressant 34 Etats ont été financés pour un montant de 19 MUCE, permettant de réaliser ou de lancer plus de 2 000 micro-projets d'une valeur glo-bale de 41 MUCE (compte tenu de la participation des collectivités de base et des Etats concernés). Ces 2 000 microprojets, qui jouissent de la faveur particulière des populations, s'appliquent aux secteurs de l'hydraulique rurale (425 projets), des pistes rurales (182),

des infrastructures rurales (706) et du développement de la production agricole (717).

Pour faire face aux catastrophes et bouleversements aui trop souvent mettent en cause l'existence même des pays en développement, la Convention de Lomé a établi un fonds d'urgence pour les aides exceptionnelles, doté de 150 millions d'UCE. A la fin de 1980, le total des actions décidées dépasse 137 MUCE qui ont été exécutées dans des conditions de rapidité exemplaires, pour réparer les dommages causés ici par un cyclone, là par une épidémie, là par la sécheresse, sans oublier le douloureux problème des réfugiés qui tend à devenir chronique dans ces pays. Pour ne citer, par exemple, que la période de 2 ans comprise entre janvier 1979 et octobre 1980, le total des actions décidées est de 55.9 MUCE, tandis que le montant des engagements est de 55,3 MUCE (soit 95 %) et le volume des paiements de 45,2 MUCE (soit 85 % des engagements).

L'innovation la plus marquante de la Convention de Lomé a peut-être été l'institution et le financement du Stabex, c'est-à-dire la première tentative internationale sérieuse pour s'attaquer au problème de l'instabilité des recettes d'exportation de pays en développement. Pour les cinq exercices de 1975 à 1979 couverts par le système, le bilan de Stabex se présente en termes simples: 123 décisions de transfert en faveur de 37 Etats ACP (sur 59) et de 2 PTOM, intéressant 24 produits, pour un montant de 390 MUCE sur la dotation globale de 400, dont 67% sous forme de dons et 33 % sous forme de prêts. On peut dire enfin que 69 % des transferts du Stabex ont été effectués au titre de «l'assurance-maladie», qui com-pense les pertes de recettes dues à des circonstances locales, et 31 % au titre de «l'assurance-chômage», qui compense les pertes de recettes dues à la conjoncture.

Tel se présente le bilan du FED à la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention de Lomé. Sans doute. si près des 9/10 de l'aide convenue ont pu être engagés ce n'est qu'environ la moitié qui a été déboursée, c'est-à-dire exécutée sur le terrain. Ce pipe-line entre les engagements et les paiements a souvent été critiqué notamment par les pays bénéficiaires. Il est pourtant dans la nature des choses. Si. en effet, certaines formes d'aide, comme les transferts du Stabex ou les interventions rapides de l'aide d'urgence, sont d'une nature telle que le paiement suit de très près l'engage-ment, il en va tout différemment de la majeure partie de l'aide en capital, qui est constituée de projets de développement à caractère pluri-annuel, dont la durée d'exécution peut s'étendre - notamment en matière de développement rural — sur 5, 6 ou même 7 années. D'autre part, il faut tenir en mémoire le fait qu'avec la Convention de Lomé la Communauté devait traiter avec des partenaires ACP dont le nombre avait doublé par rapport aux Conventions de Yaoundé, c'est-à-dire avec des partenaires dont la moitié environ n'étaient

pas familiers avec les procédures et chez qui la Communauté ne disposait pas, contrairement aux anciens, d'une réserve de projets mûrs pour une exécution rapide après les décisions de financement. Dans ces conditions, le décalage que l'on constate entre les engagements et les paiements — comme dans les autres organisations d'aide et même dans les pays développés — n'est que le reflet d'une situation simplement normale qui se traduit d'ailleurs, pour l'année 1980, par un volume de paiements de 650 millions d'UCE.



DE QUOI S'AGIT-IL?

Emissions hebdomadaires radiodiffusées sur la coopération ACP-CEE et sur les Etats membres des deux groupes

POUR QUI?

Les auditeurs de toutes les stations de radiodiffusion ACP

PRODUITES ET PRESENTEES PAR:

Clyde Aleyne, journaliste originaire de Trinité-Tobago, pour le compte de la Commission des Communautés Européennes. O

AIDES D'URGENCE

Aide alimentaire d'urgence en faveur des pays de la corne de l'Afrique

La Commission a décidé l'attribution d'une aide alimentaire d'urgence de 1 000 tonnes de sucre blanc en faveur des pays de la corne de l'Afrique. Cette aide clôture une action décidée en juillet 1980 par le Conseil prévoyant en outre 8 000 tonnes de poudre de lait et 1 250 tonnes de butteroil. La valeur de l'aide pour les trois produits est d'environ 9,7 millions d'UCE.

Le sucre sera distribué gratuitement aux réfugiés et aux victimes de la sécheresse par les organisations non gouvernementales opérant dans la région.

Les pays bénéficiaires sont les suivants:

- Somalie: 500 tonnes;
- Ouganda: 180 tonnes;
- Ethiopie: 160 tonnes;
- Diibouti: 160 tonnes.

Aide d'urgence en faveur de Montserrat

La Commission a décidé hier une aide d'urgence de 150 000 UCE en faveur de Montserrat. Le gouvernement de l'île a formulé récemment une requête d'aide pour un programme urgent de reconstruction entrepris immédiatement après le passage du cyclone Alleen en août dernier.

Le coût total du programme est estimé à 660 000 UCE. ○

MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1980

Bilan des participations des Etats ACP

L'assistance technique et financière de la Commission des Communautés Européennes a permis aux Etats ACP de poursuivre et d'accroître leurs actions promotionnelles non seulement sur les marchés européens mais aussi en Afrique et au Moyen-Orient.

L'éventail des participations aux manifestations commerciales internationales a été sensiblement élargi au cours de 1980, suivant une nouvelle formule qui engage plus directement la responsabilité des organismes et des offices chargés du commerce extérieur. Toujours est-il que l'amélioration effective des résultats commerciaux dépend essentiellement de deux facteurs fondamentaux:

 la disponibilité de produits de qualité vendables sur les marchés extérieurs;

 la présence effective et efficace de sociétés commerciales des Etats ACP sur les stands.

Dans cet ordre d'idées, la Commission a encouragé par tous les moyens la participation de producteurs et exportateurs des ACP aux manifestations commerciales de leur choix et en particulier dans les salons spécialisés où il a été constaté un net accroissement des commandes de certains produits tels que les cuirs et peaux, les textiles, les fruits et légumes tropicaux, les bois, etc.

Au cours de l'année 1980, 43 Etats ACP et les organismes régionaux (le Comité de liaison des producteurs africains et des importateurs européens de fruits et légumes des Etats ACP, le Conseil Africain de l'Arachide, la CEAO et la CEDEAO) ont participé à 19 foires commerciales et à 15 salons spécialisés situés pour la plupart dans la Communauté Européenne.

L'assistance technique et financière des services de la Commission a porté principalement sur la location des emplacements et la construction des stands, sur l'organisation de rencontres entre professionnels à l'occasion des foires sur l'information et la publicité dans l'enceinte des foires, la prise à charge des frais de voyage des directeurs de stand et de transport des produits exposés.

Participations des Etats ACP à des manifestations commerciales en 1980, avec l'assistance technique et financière de la CEE

Manifestations commerciales			Dates		
Nürnberg	Foire du Jouet	2/2	8/2	1	
Berlin	Bourse du Tourisme	1/3	9/3	10	
	Partenaires du Progrès	27/8	31/8	11	
Frankfurt	Foire d'Automne	31/8	3/9	1	
München	Salon Alimentation	19/9	24/9	3	
Bruxelles	Salon Vacances et Tourisme	22/3	30/3	7	
	Foire Commerciale	24/4	4/5	14	
Gand	Floralies	19/4	27/4	1	
Bordeaux	Océantropiques	4/3	8/3	8	
	Foire Internationale	10/5	19/5	6	
Paris	Foire Internationale	26/4	11/5	4	
	Semaine du Cuir	6/9	9/9	8	
	Prêt-à-Porter Féminin	18/10	22/10	2	
	Salon Alimentation	17/11	22/11	4	
Marseille	Foire Internationale	26/9	6/10	3	
Milano	Foire Internationale	14/4	23/4	5	
Trieste	Foire Internationale	17/6	29/6	7	
Bari	Foire du Levant	12/9	22/9	6	
Utrecht	Foire Automne	7/9	11/9	1	
Birmingham	Foire de Printemps	3/2	7/2		
Barcelona	Alimentaria	8/3	14/3	3	
	Foire Internationale	3/6	11/6	2	
Genève	Loisirame	18/4	27/4	1	
Goteborg	Foire Commerciale	20/9	28/9	6	
Zagreb	Foire d'Automne	12/9	21/9	2	
Alger	Foire Internationale	27/8	12/9	3	
Dakar	Salon Emballage	29/1	3/2	5	
	Foire Internationale	25/11	7/12	16	
Nairobi	Foire Internationale	29/9	5/10	2	
Khartoum	Foire Panafricaine	3/11	17/11	10	
Bahrein	Mefex (Alimentation)	13/1	17/1	1	
Miami	Trade Fair of America	20/3	30/3	1	
Louisville	Wood Furniture Fair	13/9	17/9	1	
Melbourne	Centenary Exhibition	24/9	5/10	1	
				157	

BEI (suite de la page V)

Barbade et Botswana

Dans le cadre de la première Convention de Lomé, la Banque Européenne d'Investissement, l'institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme, a accordé un prêt d'une contrevaleur de 5 millions d'unités de compte pour aider à l'extension des capacités de production et de distribution d'électricité dans l'île de la Barbade.

Ce prêt a été accordé, pour 15 ans, à la Barbados Light and Power Company Ltd, seule entreprise du pays opérant dans le secteur de l'électricité. Le taux est de 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt financée sur les res-

sources du Fonds Européen de Développement.

Dans le cadre de la première Convention de Lomé, la Banque Européenne d'Investissement a accordé un prêt d'une contre-valeur de 4 millions d'unités de compte pour contribuer à l'extension d'une centrale au charbon au nord-est du Botswana.

Le prêt a été accordé à la Botswana Power Corporation, l'entreprise publique responsable de la production, du transport et de la distribution d'électricité dans tout le pays, pour 15 ans au taux de 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt sur les ressources du Fonds Européen de Développement. Le prêt de la BEI aidera à l'installation d'un nouveau turbogénérateur de 20 MW, ainsi que d'équipements annexes.

INFORMATIONS GENERALES

SADDC 2: une Conférence très réussie

La Conférence a de toute évidence suscité un grand intérêt. En réponse à la Déclaration de Lusaka faite en avril dernier par les neuf chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique australe, des délégués représentant plus de 29 pays et 17 organisations internationales se sont réunis le 27 et 28 novembre à Maputo (Mozambique) pour la seconde Conférence pour la Coordination du Développement en Afrique australe (SADDC 2). La Déclaration de Lusaka lançait un appel en faveur d'un soutien international pour «promouvoir le bienêtre social, la justice et la paix» dans la région ainsi que pour desserrer les liens économiques qui rattachent ces pays à la République d'Afrique du Sud.

Beaucoup voyaient derrière la Déclaration de Lusaka intitulée «Afrique australe: vers la libération économique,» une motivation politique et le Président Samora Machel s'est empressé dans son allocution de bienvenue de mettre l'accent sur le caractère économique de la Conférence, en déclarant aux délégués présents que «la lutte visant à utiliser les ressources naturelles d'Afrique australe au profit du peuple n'était dirigée contre aucun pays ou groupe de pays». Il a poursuivi en disant que, dès que la Namibie serait indépendante et que l'apartheid serait supprimé en Afrique du Sud, les deux pays seraient en fait en mesure de bénéficier de la coopération régionale qu'on aurait établie.

La Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe concerne l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, le Malawi, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Tous ces pays, à part le Mozambique et l'Angola, sont membres du groupe ACP.

L'apartheid au banc des accusés

Toutefois, en raison des réalités politiques de cette région et malgré les efforts du Président Machel pour atténuer cet aspect, l'importance politique de la Conférence n'a échappé à personne. Le Président de la Conférence, M. P.S.



Le Président Samora Machel de Mozambique

Mmusi du Botswana par exemple, a souligné que si le Frelimo n'avait pas remporté la victoire contre le colonialisme portugais, cette réunion de Maputo aurait été impossible.

De même, le contenu du message envoyé à la Conférence par le Dr. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations unies, soulignait que l'indépendance du Zimbabwé marquait un tournant dans l'évolution de la situation en Afrique australe. En effet, à la suite de l'accès à l'indépendance de ce pays, des possibilités ont été créées pour rétablir et restructurer l'économie des pays qui avaient souffert de la situation politique antérieure. Personne ne pouvait ignorer que la situation à laquelle le Dr. Waldheim se référait est celle que connait la Namibie où la lutte pour la liberté se poursuit et l'Afrique du Sud où un système cruel reposant sur le racisme règne en maître.

Avant que chacun ait eu l'occasion de s'exprimer contre l'apartheid, Claude Cheysson, membre de la Commission chargé du développement, qui a fait le discours principal en réponse à l'allocution du Président Machel, a entraîné les délégués dans un moment de réflexion empreint de solennité. «La fierté d'être à cette tribune, a-t-il dit, ne peut pas nous détourner de notre première pen-sée qui va et qui doit aller à ceux qui ont permis que cette réunion ait lieu, à ceux qui ont permis que cette partie de l'Afrique soit libre et que chaque peuple ait droit à son indépendance. Edwardo Mondlane, assassiné au service de l'Afrique, Amilcar Cabral, assassiné au service de l'Afrique, Agostinho Neto, mort au service de l'Afrique, Seretse Khama, mort au service de l'Afrique; Samora Machel, Julius Nyerere, Kenneth Kaunda, Robert Mugabe, guides et héros de l'indépendance et qui sont au service de l'Afrique, dans sa gloire et sa liberté.»

M. Cheysson a exprimé le sentiment d'un grand nombre de délégués lors-



Le ministre des Affaires étrangères suédois, Ola Ullsten à l'ouverture de SADCC 2

qu'il a déclaré que l'Europe, ayant connu de près l'oppression et le racisme, les condamnait dans «un pays voisin» donc en Afrique australe. Puis Ola Ullsten, ministre suédois

Puis Ola Ullsten, ministre suédois des Affaires étangères a pris la parole. Il a condamné l'apartheid en Afrique du Sud et, les uns après les autres, les délégués firent d'une manière ou d'une autre le procès de ce régime.

Forte contradiction: La pauvreté dans un Eldorado

On ne permit pas toutefois à l'apartheid de figurer au centre des débats étant donné que les questions économiques figurant à l'ordre du jour étaient d'une très grande importance. Dans son allocution, le Président Machel a déclaré aux délégués, que la SADDC voyait une énorme contradiction entre l'étendue des ressources des pays d'Afrique australe et le retard économique de ceux-ci. Selon lui, les richesses des neuf pays en question ont été soit inexploitées, soit gaspillées ou utilisées sans que la population en retire aucun avantage. Il a souligné que l'Afrique australe possédait l'une des concentrations de ressources naturelles les plus importantes du monde. Les réserves en minéraux sont fabuleuses: des quantités énormes de diamants, de cuivre, de bauxite, de chrome, d'uranium, de tantelite, de pegmatite etc., avec en outre une richesse énergétique sous forme de charbon, de gaz, de pétrole et d'hydro-électricité, essentielle pour le développement d'une infrastructure industrielle. Il a poursuivi en déclarant: «Nous avons également un potentiel agricole énorme et varié qui est pour l'instant complètement inexploité. Des terres fertiles traversent des zones climatiques d'une grande variété. Nous pouvons développer la culture extensive de produits divers allant du manioc, du maïs, du blé et de la canne à sucre, au coton, au sisal, au café et au thé, et des fruits tropicaux à ceux des climats tempérés. Pourvue de vastes et riches vallées fluviales abondamment irriguées, notre région réunit toutes les conditions favorables pour devenir l'un des greniers les plus importants d'Afrique.» Il a conclu en disant que c'était en ce sens que les programmes présentés à la Conférence étaient audacieux, étant donné que leur objectif est de mettre un terme au sous-développement.

Projets présentés aux donateurs

Les programmes auxquels le Président a fait allusion étaient le résultat du travail affectué par une commission permanente instituée par le sommet de Lusaka. Le premier a été élaboré par une équipe composée de membres de la commission des transports et des communications d'Afrique australe et par six experts en transport et communications envoyés par l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA). L'équipe s'est rendue dans les neuf Etats membres pour parler des «projets spécifiques aux



P.S. Mmusi (Botswana), président de la conférence

transports et communications avec les autorités locales ainsi que pour réunir les informations disponibles sur le réseau de transport et de communications existant.» Quant au second programme préparé par le Zimbabwé et le Botswana, il concerne la sécurité alimentaire et le contrôle des épizooties bovines ainsi que la formation du personnel technique.

Parmi les secteurs qui sont encore à l'étude, et qui n'ont pas été présentés à la conférence, figurent la coordination des ressources énergétiques et un plan de coopération pour l'industrie, les fiances et l'édition.

Transports et communications

Personne n'ignorait que la priorité irait aux secteurs des transports et des communications étant donné qu'ils ont été pendant des années un obstacle sérieux à l'exploitation des vastes ressources naturelles de la région. Pendant deux jours, les officiels du Comité permanent de la SADCC, réunis en séance préparatoire ont délibéré sur les projets et lorsque Alcantara Santos, ministre mozambicain des ports et des



Claude Cheysson

transports de surface, est monté à la tribune lors d'une séance à huis clos de la Conférence qui s'est tenue le 27 novembre, il a présenté un total incroyable de 95 projets qui concernaient uniquement ces deux secteurs. Les projets restants portant sur la formation, l'alimentation et les maladies bovines ont été présentés par M. Bernard Chidzero, ministre zimbabwéen de la Planification et du développement économique. Selon certaines estimations, le coût global de ces projets se situerait autour de 2.5 milliards de \$, dont 1,9 milliard ira au secteur des transports et des communications

La Convention de Lomé et la SADDC

La question principale que se posaient un grand nombre d'observateurs au début de la conférence était de savoir qui contribuait à quoi mais la curiosité des journalistes n'a pas été satisfaite en raison de l'exclusion constante de ceux-ci de la salle de conférence et également de l'acoustique très insuffisante des microphones qui a rendu les discours de la plupart des délégués presque inaudible.

Un vif intérêt a toutefois été porté à la délégation de la CEE conduite par Claude Cheysson et l'on comprend pourquoi si l'on considère le fait que sur les neuf Etats d'Afrique Australe, sept sont membres du groupes ACP et signataires de la Convention de Lomé et, par conséquent, celle-ci était pour la plupart des observateurs d'une importance capitale.

Claude Cheysson, dès son arrivée à l'aéroport de Maputo a exprimé clairement devant les journalistes quelle était la position de la Communauté à ce sujet. Il a déclaré qu'il revenait aux pays de la SADDC de décider quel type de développement ils voulaient et que «les dispositions entre la CEE et les pays d'Afrique australe seraient appliquées en vue de l'objectif de coopération régionale. Partout où un effort sera accompli par des pays pour travailler ensemble et pour tenter de parvenir entre eux à un niveau d'auto-suffisance, on verra la Communauté soutenir cet effort. Pourquoi? Parce que telle est notre approche de la question. Nous essayons entre nous en Europe de construire un système interdépendant, mieux intégré. C'est pourquoi nous soutenons le même effort en Asie du Sud-Est, partout en Afrique et en Amérique latine». M. Cheysson a, par ailleurs, fait remarquer que la CEE a déjà participé à plusieurs projets qui avaient été présentés à Maputo avant même la réunion de la SADDC à Lusaka. Plus tard, dans son allocution devant les délégués, il est revenu sur cette question et a commenté en ces termes l'engagement de la Communauté à la SADDC: «Quel sera le volume total de nos financements dans le cadre de Lomé pour les sept pays qui en sont membres? Il m'est impossible de vous le dire aujourd'hui car cela dépendra de circonstances exceptionnelles. Nous agissons quant il y a une catastrophe et nous ne pouvons donc pas prévoir à l'avance. Mais ce sera certainement de l'ordre de 800 millions de \$. A ceci s'a-joutent nos programmes régionaux dans le cadre du Fonds Régional et dès maintenant, ici à cette tribune, je m'engage à ce qu'un minimum de 100 millions de \$ soit à la disposition des pays qui sont groupés dans cette Conférence. Nous espérons aller audelà si la Convention s'étend et si telle activité bancable supplémentaire apparaissait. Ceci peut couvrir, je le répète, dans le cas de la Convention, tous les domaines que vous proposez à la réflexion.»

Mozambique et Angola

Le Mozambique et l'Angola ne faisant pas partie de la Convention de Lomé et, étant donné que leur adhésion (ardemment souhaitée par le groupe ACP) pourrait accroître considérablement les fonds communautaires pour la région, la presse a montré un vif intérêt en ce qui concerne la position du Mozambique par rapport à la Convention de Lomé. Joachim Chissano, Ministre des affaires étrangères à qui on demandait expressément lors d'une conférence de presse de clarifier la position de son pays a déclaré que le Mozambique avait besoin encore de temps pour réfléchir en la matière.

Tout gouvernement a le privilège de pouvoir s'associer à n'importe quel pays, et Claude Cheysson, dans son discours, a insisté sur cette liberté, recevant l'approbation et les applaudissements du Président Machel qui a écouté cette déclaration avec une grande attention. «Le développement, c'est le développement tel que vous le concevez, tel que vous le voulez. Chaque peuple a droit à son modèle de développement. L'identité de chacun doit être respectée; c'est à chaque pays de choisir son système politique, son système économique, son réseau d'alliances.» Telle est bien entendu la nature de la Convention de Lomé qui rassemble des pays éloignés géographiquement et aux systèmes politiques différents, dans le cadre d'une association libre en vue d'avantages économi-



Les ministres des Affaires étrangères du Mozambique, Joachim Chissano, et du Botswana, Archie Mogwe, en discussion avec Augustine Oyowé (à d.)

ques mutuels. Bien que la Communauté soit connue pour mobiliser le soutien international en faveur du type de projets présentés, la SADDC a directement invité les délégués des pays et organisme donateurs à s'exprimer sur la contribution qu'ils comptaient offrir.

Les donateurs

Les neuf Etats membres de la CEE (Belgique, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne. Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni) étaient représentés. Les autres délégués présents représentaient l'Australie, l'Autriche, le Brésil, le Canada, la Finlande, le Japon, la Norvège, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis, le Venezuela et la Yougoslavie. Pour le bloc de l'est, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la République Démocratique Allemande étaient représentés. On signala que l'Union Soviétique avait fait savoir qu'elle ne participerait pas à la

Conférence.

Les organisations internationales, à part la CEE et la Banque Européenne d'Investissements (BEI), participant à la Conférence étaient les suivantes: la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA), le Fonds du Koweit pour le Développement, le Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mon-diale. A part la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, tous les pays et organismes internationaux cités cidessus se sont engagés à fournir une contribution financière. Quant à la République Démocratique Allemande, elle a fait des promesses que la plupart des délégués ont qualifiées de vagues.

Selon le communiqué publié à l'issue de la conférence, le montant des promesses initiales d'engagement financier s'est élevé à 650 millions de \$ US pour les cinq prochaines années, ce qui, de toute évidence, a dépassé les espérances des organisateurs de la Conférence. Un certain nombre de gouvernements et d'agences ont indiqué clairement une volonté d'apporter un soutien supplémentaire dans un avenir proche.

Les termes du communiqué indiquent que la majeure partie des Fonds sera attribué aux secteurs des transports et des communications, «une mesure que la Conférence a déterminée comme étant une condition essentielle à l'augmentation de la production et des échanges régionaux. Pour commencer, le programme se concentrera sur le rétablissement et la reconstruction des installations existantes de transport».

Le communiqué indique en conclusion que, afin de soutenir le travail de la commission des transports et des



La session plénière de SADCC 2

communications d'Afrique australe, une aide financière et technique incluant des services d'expertise a été promise pour mettre en œuvre le programme régional de sécurité alimentaire et pour le secteur de l'énergie.

La SADDC est-elle un groupement économique?

Les bureaux de la commission sont établis pour le moment au centre ferroviaire du Mozambique à Maputo et un accord va bientôt être conclu entre les neuf Etats d'Afrique australe sur sa composition. Les pays nordiques ont indiqué vers la fin de la Conférence qu'ils étaient prêts à financer le Secrétariat pour les transports et les communications. En outre, compte tenu que ce Secrétariat pourrait difficilement faire face au travail de coordination globale d'une entreprise aussi vaste, ils ont suggéré la mise en place d'un Secrétariat général pour la SADDC. M. P.S. Mmusi, Président de la conférence a approuvé cette suggestion et on peut donc se demander si on a constitué là un nouveau groupement régional comme la CE-DEAO et le CARICOM.

En réponse à une question M. Mmusi, Président de la conférence, a dit que la SADDC était bien une organisation économique étant donné qu'elle réunissait des promesses d'engagement financier avant de les affecter à un secteur de développement pour l'amélioration de bien-être des peuples des neuf pays.

Comme le premier objectif de la SADCC est l'amélioration des transports et des communications, il faudrait qu'un accord détermine avant tout, la libre circulation des personnes et des biens ce qui, en réalité, signifie une meilleure intégration régionale. Les pays de la SADCC vont lentement mais résolument dans ce sens. Le Zaïre est déjà attiré par l'organisation. Le Président Mobutu Sese Seko aurait, à l'occasion d'un entretien avec les Présidents du Mozambique, de Zambie, d'Angola, de Tanzanie et du Botswana, fait la demande officielle d'adhésion. Toutefois un porte-parole du gouvernement mozambicain a déclaré que si la décision était prise d'accepter le Zaïre, cela serait fait lors d'une réunion au sommet des chefs d'Etats ou de gouvernement des neuf pays déjà membres et cela semble assez improbable à court terme. On a pu remarquer la présence d'observateurs zaïrois à la Conférence de Maputo, ainsi que des observateurs de la Swapo (Organisation des peuples d'Afrique du Sud-Ouest) et du CNA (Conseil National Africain) d'Afrique du Sud.

Le sentiment général tant chez les observateurs que chez les délégués, à l'issue de la seconde Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe a été un sentiment de satisfaction. «Le Courrier» se propose de faire état, dès que l'occasion se présentera, des avantages de certains des projets qui ont été présentés à la Conférence. O AUGUSTINE OYOWE

CAMBODGE

Deuxième tranche du programme d'aide d'urgence

La Commission vient d'approuver une proposition au Conseil relative à la deuxième tranche du plan d'urgence pour les populations du Cambodge décidé en avril 1980.

Ce programme portait sur 40 MUCE. Une première tranche de 20 MUCE a été décidée par le Conseil en mai 80 et a été depuis lors exécutée dans des conditions relativement satisfaisantes; c'est ainsi que, fin août, 75 % des aides à acheminer via Pnom-Penh étaient arrivées sur place, leur distribution ayant été réalisée à concurrence de 88 %; pour l'aide acheminée via la Thailande ces pourcentages s'établissaient à 72 % et 92 %.

Cette deuxième tranche de 20 MUCE en espèce (28 Mio de \$) permettra de financer partiellement les programmes mis en œuvre par les organismes spécialisés dont les besoins pour la période octobre-décembre 1980 sont évalués à 60 MUCE (84 Mio de \$) dont 48,2 MUCE seraient affectés aux populations au Kampuchea et 11,8 MUCE aux populations hors Kampuchea.

Les interventions les plus importantes concernent:

- les intrants agricoles, matériel de pêche: 38 % du total;
- moyens logistiques: 17 % du total;
 médicaments, matériel médical:
 13 % du total;
- produits alimentaires: 10 % du total. Cette opération portera l'aide communautaire en faveur des populations cambodgiennes pour 1980 à 67 millions de dollars.

En y ajoutant les aides bilatérales des Etats membres l'effort total des Neuf sera de 90 millions de dollars soit 25 % du programme de 350 millions de dollars établi par les grandes organisations internationales et les organisation non gouvernementales pour la période avril-décembre 1980.

Au titre du programme précédent (octobre 79 - mars 80) de 215 millions de dollars la contribution des Neuf s'est élevée à environ 80 millions de dollars, soit 37 % du total. O

ALGERIE

Aide d'urgence

La Commission a décidé fin novembre une nouvelle tranche d'aide en faveur des populations victimes du tremblement de terre d'El-Asnam.

Cette aide d'une valeur de 1 000 000 d'UCE sera mise à la disposition du gouvernement algérien pour secourir les populations sinistrées.

La Commission avait décidé tout de suite après le tremblement de terre, le 13 octobre 1980, une première aide de 1 000 000 d'UCE.

Le 28 octobre et le 12 novembre deux nouvelles décisions avaient été prises pour la fourniture d'une aide alimentaire de 5 000 tonnes de céréales, 500 tonnes de lait en poudre, 200 tonnes de butteroil, 450 tonnes de pois chiches et 100 à 150 tonnes d'aliments pour enfants.

L'aide alimentaire représente au total une valeur d'environ 1 500 000 UCE.

CNUCED

Conclusion d'un accord sur le cacao

Un troisième accord sur le cacao a été conclu le 19 novembre à Genève lors d'une conférence à laquelle participaient 70 pays producteurs et consommateurs. Négocié sous les auspices de la CNUCED, ce nouvel accord constitue un pas en avant considérable dans la réalisation du Programme intégré lancé en 1976 à Nairobi et couvrant 18 produits.

Le nouvel accord sera prêt à recevoir les signatures à partir du 5 janvier 1981 et c'est avant le 31 mai 1981 qu'il devrait entrer en vigueur soit provisoirement soit de façon définitive. On ignore toutefois encore si les Etats-Unis, second consommateur de cacao après la Côte d'Ivoire qui représente 23 % du volume de la production mondial, offriront leur adhésion à cet accord.

A l'issue de la conférence qui s'est déroulée pendant trois semaines et demie, Michel Coquin, représentant de la Communauté européenne, a lancé un appel pour que le plus grand nombre de pays producteurs et consommateurs possible participent à cet accord.

M. Coquin s'est réjoui du fait que l'accord ait été conclu. Un échec, a-t-il déclaré, aurait eu des répercussions dépassant de loin les conséquences immédiates pour l'économie mondiale du cacao. Selon lui, étant donné la situation actuelle du marché, on devrait rapidement faire appel au nouvel accord pour intervenir sur le marché et stabiliser les fluctuations de prix.

Le porte-parole de la Communauté a souligné le rôle important qu'avait joué la Communauté européenne au cours des négociations, un rôle qu'il considérait comme normal, étant donné les liens qu'entretient la Communauté avec les producteurs de cacao, que ce soit en Afrique, par la Convention de Lomé ou en Amérique latine notamment avec le Brésil.

M. Dicko, Ambassadeur du Cameroun et porte-parole des pays producteurs de cacao a déclaré que bien que l'accord ne soit pas entièrement satisfaisant, il espérait que les Etats qui ne s'étaient pas ralliés à la majorité le feraient incessamment.

Il a ajouté que l'accord était un instrument indispensable pour maîtriser les tendances spéculatives sur le marché et pour résoudre les nombreux problèmes que rencontrent les pays producteurs.

Les dispositions finales de l'accord prévoient un stock régulateur conçu de manière à maintenir les cours mondiaux du cacao en fèves entre un prix d'intervention minimum de 110 cents US/livre et un prix d'intervention maximum de 150 cents US/livre. Le gérant du stock régulateur devra acheter du cacao lorsque les prix descendront à 110 et le vendre lorsqu'ils atteindront 150 cents.

Le nouvel accord, conclu pour remplacer celui qui a expiré le 31 mars 1980, comporte également des dispositions en vue de réviser les prix d'intervention en les majorant ou en les diminuant de 8 % au maximum pendant les trois années d'application de l'accord. Dans le cas d'un marché présentant une tendance à la baisse, on procédera à une première diminution de 4 % après l'accumulation par le gérant du stock de 100 000 tonnes de cacao en douze mois.

Une seconde révision de 4 % sera effectuée lorsque 75 000 tonnes supplémentaires auront été achetées, ce qui ramènera le prix à 102 cents US/livre, soit deux cents au-dessus du prix plancher.

Le mécanisme d'ajustement fonctionnera suivant les mêmes critères lorsqu'il s'agira de la gamme supérieure de prix, où le prix d'intervention le plus élevé pourrait être porté à un maximum de 150 cents US/livre, soit deux cents de moins que le prix plafond de 160 cents US/livre.

Michel Coquin a déclaré que ce troisième accord international sur le cacao, conclu après plus de deux ans de travaux préparatoires, de négociations internationales et de consultations intergouvernementales, représente une contribution importante au développement de la coopération internationale entre pays développés et pays en développement. O

FOIRES ET EXPOSITIONS

Genève: Foire TFTP

La technologie industrielle la plus coûteuse et la plus sophistiquée n'est plus la vedette des foires technologiques depuis le déroulement à Genève en septembre dernier de la foire «Technology For The People» (TFTP). En fait, la TFTP a réuni plus de 200 exposants, venus de 35 pays, pour démontrer les derniers progrès réalisés dans le domaine de la technologie «appliquée» ou «appropriée».

Un «congrès technique» tenu à l'occasion de cette foire exceptionnelle a permis de rassembler les représentants des secteurs publique et privé de 40 pays en voie de développement, ainsi que des centaines de chercheurs et d'industriels convaincus de l'importance de la technologie appliquée dans le développement du Tiers monde.

En novembre 1981, la deuxième foire TFTP aura lieu à Mexico City. Non seulement des modèles technologiques mais aussi des méthodes commerciales et financières seront débattues.

Ainsi que l'a expliqué l'un des organisateurs de la foire, David Dichter: «L'un des principaux obstacles au développement des petites et moyennes entreprises dans les p.v.d. est la difficulté d'obtenir des crédits auprès des organismes financiers. Nous croyons pouvoir résoudre ce problème en proposant d'autres formes de financement.»

De plus amples renseignements peuvent être obtenus du: Secrétariat TFTP, B.P. 187, 1215 Genève 15. Suisse.

FONDS ARABES

Nouvelle rencontre à Koweit

Comme convenu lors de la réunion du 17 juin à Bruxelles entre la Commission et les dirigeants des fonds arabes d'aide au développement, une nouvelle rencontre a eu lieu à Koweit le 19 novembre 1980. A cette occasion ont pu être précisées les modalités pratiques nécessaires pour organiser et intensifier les relations entre la Commission et les fonds arabes. Les discussions ont été

cordiales, approfondies et fructueuses et permettent d'augurer pour les prochaines années un nouvel accroissement des cofinancements en faveur des pays en développement, et notamment des ACP. Des dates ont été prises pour deux nouvelles rencontres: en avril 1981 à Koweit pour l'harmonisation des procédures et en juin 1981 à Bruxelles pour la revue complète des projets en cofinancement.

CLUB DU SAHEL

4e réunion à Koweit

La Commission a participé à Koweit les 16 et 17 novembre 1980 à la quatrième réunion du Club du Sahel, association informelle qui regroupe les huits pays du Sahel et les principales organisations internationales d'aide au développement. Les débats ont porté sur la «stratégie» que doivent suivre les Etats du Sahel pour parvenir d'ici la fin du siècle à l'auto-suffisance alimentaire et à une amorce de développement économique. De même a été dressé un bilan des actions entreprises dans le Sahel depuis la grande sécheresse de 1973 grâce à l'action combinée des gouvernements intéressés et de la communauté internationale.

COMMUNAUTE EUROPEENNE

Discours d'adieu du Président Jenkins au Parlement Européen: « Des craintes mais je ne désespère pas »

Le 17 décembre, Roy Jenkins s'est adressé pour la dernière fois au Parlement Européen en sa qualité de Président de la Commission, poste qui sera assumé par Gaston Thorn à partir de janvier 1981. Au lieu de faire un bilan détaillé des quatre années de sa présidence, il a tenu à présenter un rapport sur l'état de la Communauté en soulignant certaines des réalisations et des difficultés des quatre années écoulées et en parlant des défis qui attendent la nouvelle Commission.

Il a commencé par souligner que la Communauté a survécu aux différentes crises qui menaçaient son unité. Il a exprimé sa satisfaction pour la création du Système Monétaire Européen (SME) à laquelle il a personnellement beaucoup contribué — et qui représente «un mécanisme de travail indispensable pour la réalisation de l'union économique et monétaire qui devrait être notre objectif ferme. Le SME a déjà des résultats tangibles: la Communauté est un îlot de stabilité monétaire à une époque où des tempêtes font fortement fluctuer les autres devises mondiales». Le dernier sommet européen a aussi décidé «le développement et l'usage



Roy Jenkins

progressifs de l'ECU... et la définition d'une position commune vis-à-vis des pays tiers». Il a exprimé le souhait de voir l'ECU se développer et devenir «une véritable monnaie de réserve internationale».

Au plan mondial, le Président de la Commission pense que la Communauté a apporté une contribution positive en supprimant les barrières commerciales et en résistant avec succès au réflexe de protectionnisme dans les négociations commerciales multilatérales, pour le bénéfice de tous les pays, développés ou en voie de développement.

Il a exprimé l'espoir que le dialogue Nord-Sud retrouve un nouvel élan et a rappelé la «position privilégiée» de la Communauté, après la signature de la deuxième Convention de Lomé. Il a salué l'arrivée de la Grèce au sein de la Communauté et la perspective que l'Espagne et le Portugal suivront.

«Pas de consensus entre les gouvernements»

Cependant les principales remarques du Président Jenkins avaient trait à l'état de la Communauté aujourd'hui qui soulève chez lui quelques appréhensions. Il n'y a « pas, dit-il, de consensus qui émerge au sein des gouvernements pour notre progrès ». Pour lui, les politiques dépendent de développements institutionnels.

Sur le plan institutionnel, «la principale réalisation des quatre dernières années a été la dimension démocratique donnée à la Communauté par les élections directes au Parlement». Mais il a demandé aux Etats membres «maintenant qu'ils ont créé le Parlement d'être prêts à traiter avec lui avec tout le respect qui lui est dû». Il a aussi des relations que constructives existent à l'avenir entre le Parlement et le Conseil si l'on veut éviter des frictions dommageables à la Communauté. Dans ce contexte, il a parlé de la règle du droit. Si une loi communautaire s'avérait inacceptable. les Etats membres devraient œuvrer

ensemble à son changement mais «ils ne doivent ni l'ignorer, ni la défier».

Il pense que le Conseil européen a eu une action positive. Il a cependant le sentiment qu'il devrait éviter de devenir une sorte de cour d'appel et il a regretté que les tentatives de réforme interne de la Commission n'aient bénéficié du soutien ni du Conseil ni du Parlement. Tout en acceptant la supervision du Conseil et le contrôle du Parlement, «la Commission doit avoir les moyens de faire son travail».

Des politiques plus équilibrées

En ce qui concerne les politiques appliquées par la Communauté, M. Jenkins a déclaré qu'il devrait y avoir un équilibre. « Nous avons, a-t-il dit, une Communauté largement agricole avec des prolongements politiques et un marché commun incomplet des produits industriels doté d'un tarif extérieur commun. »

Même si c'était fait à dessein, cela aurait constitué un objectif peu pratique. La politique agricole est cruciale et la Commission pense qu'on peut, tout en conservant ses principes essentiels, contrôler son coût. «Pour réaliser cela, nous pensons qu'il faudrait introduire nouveau principe de co-responsabilité ou de participation du producteur, établir une nouvelle approche au commerce extérieur de produits agricoles de la Communauté et réajuster nos politiques structurelles.» En ce qui concerne le financement des politiques, il a souligné la nature dynamique des dépenses communautaires par rapport à ses ressources relativement restreintes, particulièrement celles qui viennent de prélèvements et de taxes douanières. «Il y a de la sorte un déséquilibre fondamental qui ira de mal en pis si nous ne faisons rien pour le résoudre.» Tôt ou tard, il faudra équilibrer le budget en augmentant les dépenses non agricoles.

Renouveler la base industrielle

Regardant vers l'avenir, le Président Jenkins a mis un accent particulier sur «l'innovation industrielle». L'Europe, at-il dit, est dépassée par le Japon et les Etats-Unis pour ce qui est de l'introduction de nouvelles technologies. «Nous avons été davantage préoccupés par les problèmes des industries en difficulté et en déclin que par la création des conditions pour la nouvelle base indusdont nous avons besoin.» L'Europe devrait créer un marché unique pour stimuler l'innovation industrielle, harmoniser les services, les standards informatiques et technologiques et prendre des mesures fiscales inspirées de l'exemple américain.

Rappelant les discussions à propos du transfert de technologies des firmes européennes vers les pays en voie de développement, il a prédit que des discussions similaires devront être organisées bientôt à propos de firmes américaines et japonaises qui fabriqueront en Europe une nouvelle génération de produits de haute technologie que l'Europe ne pourra fabriquer elle-même.

Il a demandé au Parlement de s'attaquer au problème de l'innovation industrielle en Europe qui, selon lui, représente la partie la plus importante de l'activité future de la Communauté. O

Luxembourg: six mois de présidence

Le 1er janvier, les Pays-Bas ont accédé à la présidence du Conseil des ministres de la Communauté en remplacement du Luxembourg qui l'a assumée au cours du semestre écoulé. La présidence tourne tous les six mois selon l'ordre alphabétique. Le Courrier s'est entretenu avec Jean Dondelinger, Représentant permanent du Luxembourg, des progrès accomplis au cours de la présidence de son pays.

▶ Le Luxembourg est un Etat membre fondateur de la Communauté dont on connaît la foi européenne et qui a des représentants tout à fait éminents, très connus en Europe et dans les milieux internationaux. Mais c'est quand même, dans la Communauté, un petit pays qui a un personnel politique, diplomatique et administratif moins nombreux que d'autres. Est-ce que la Présidence du Conseil des ministres pendant les six mois qui s'achèvent n'a pas été une charge particulièrement lourde pour votre pays?

«La chance de n'avoir pas trop de monde»

— Je ne saurai nier que la Présidence représente une charge particulièrement lourde; elle est une charge déjà imposante pour un grand pays. Pour un petit pays, elle nécessite une concentration extraordinaire des moyens et des hommes. Notre seule chance est que nous avons un équipe européenne qui est relativement bien rodée, qui connaît relativement bien les problèmes et j'ajouterai avec un peu de malice: nous avons la chance de n'avoir pas trop de monde.

J'ai connu en effet des présidences qui ont énormément souffert du fait que. pour chaque problème, il y avait au moins trois personnes compétentes. Leur plus grave problème était la coordination de l'activité de ces trois personnes. Nous n'avons pas ce système et nous avons alors une possibilité de déplacer des personnes pour la durée d'une présidence. Très souvent, il s'agit de personnes qui ont déjà fait une ou deux présidences, qui ont été affectées entretemps à d'autres secteurs mais qui reviennent et qui ont une réelle connaissance des dossiers; quelquesuns parmi nos présidents de groupe

sont parmi les plus chevronnés et j'espère que les jeunes — parce que nous avons eu une jeune équipe cette fois-ci — qui ont fait cette présidence reviendront pour la prochaine enrichis par d'autres expériences encore mais en ayant aussi le souvenir et la connaissance d'une première présidence.

▶ J'ai été frappé au cours des dernières semaines, voire des derniers mois, par le nombre de réunions diplo-



Jean Dondelinger

matiques importantes. Parmi toutes ces réunions, parmi tous les problèmes qui ont pu se poser, quels sont les problèmes sur lesquels la Présidence luxembourgeoise s'est particulièrement penchée et auxquels elle a accordé une importance particulière?

« Plusieurs très gros dossiers »

— Nous avons eu plusieurs très gros dossiers. D'abord, le dossier politique Moyen-Orient de Gaston Thorn a été manifestement une des très grosses tâches de cette présidence et de Gaston Thorn en particulier. L'appui à Gaston Thorn a drainé d'ailleurs une partie de nos forces qui n'ont pas pu combattre sur d'autres fronts même si Gaston Thorn a l'habitude de combattre en même temps sur tous les fronts. Voilà une très grosse affaire.

Une deuxième, et nous ne sommes pas responsables de cette coïncidence, a été le dossier «acier» qui est arrivé au cours des six derniers mois à un point critique où il a fallu engager vraiment, et pour la première fois, les gouvernements dans une opération de sauvetage de la sidérurgie. C'était une affaire extrêmement lourde, extrêmement difficile, pour laquelle le poids principal a été porté par la Commission, en particulier par le Commissaire Davignon. A un certain moment, la Présidence a dû s'engager à fond et vous vous rappelez que le Conseil a dû se réunir à trois reprises pour régler provisoirement la situation de la sidérurgie. Depuis le mois de juillet, quand nous avons commencé, jusqu'au dernier Conseil de décembre, nous avons eu constamment ce gros dossier sur la table.

Nous avons eu d'autre part un nombre exceptionnellement élevé de négociations internationales. D'abord, les grandes conférences: une session extraordinaire des Nations unies pour relancer le dialogue Nord-Sud puis la continuation de ce débat, ce que nous redoutions tout au long de la session ordinaire de l'Assemblée, ce qui a d'ailleurs fixé à New York une proportion assez considérable de notre infrastructure logistique.

Nous avons eu en même temps Madrid; la CSCE de Madrid a mobilisé beaucoup d'énergie, a nécessité l'inter-vention de Gaston Thorn à deux re-prises, sans compter la longue préparation, et puis nous avons eu la négociation d'accession à la Convention de Lomé du Zimbabwé qui ne fut pas une petite affaire, politiquement très importante. Et puis, économiquement, le Zimbabwé est un des Etats les plus importants d'Afrique, surtout de cette partie de l'Afrique. Cette négociation, je suis fier qu'elle ait réussi dans des conditions assez confortables bien que. quand vous parlez en ce moment dans Communauté d'importations de viandes bovines et de sucre, vous suscitez des résistances, compréhensibles d'ailleurs, de tous ordres.

Nous avons finalement eu des négociations avec un certain nombre de

pays tiers qui ont des rapports préférentiels d'association de coopération avec la Communauté. Il faut adapter les accords à l'élargissement de la Communauté à la Grèce car si la négociation d'adhésion est terminée et le Traité signé, il faut tout un paquet d'adaptasurtout dans les rapports externes. Ces adaptations sont négociées et les procédures s'achèvent, ce qui a fait peser sur cette présidence une charge énorme tant dans le domaine interne que dans le domaine des relations extérieures de la Communauté. C'est peut-être le plus grand rassemblement de points d'ordre du jour que j'ai jamais vu, surtout si on y ajoute encore les travaux qui se sont déroulés en matière d'énergie. Nous n'avons eu qu'un seul Conseil énergie; heureusement il a été très substantiel parce qu'il a dû traiter du problème de l'approvisionnement pétrolier dans les circonstances actuelles ce qui n'est pas une petite chose non plus.

Voilà un bilan tout à fait succinct et dans lequel j'oublie pas mal de choses mais, voyez-vous, la charge de la Présidence est telle qu'on est forcément conduit à oublier un peu ce à quoi on a voulu se consacrer les heures ou les journées précédentes.

- ► C'est un bilan qui permet de mesurer l'importance des grandes affaires que la Présidence luxembourgeoise a eu à traiter. Je voudrais revenir sur un seul point, c'est la mission que le Président Thorn a faite au Proche-Orient en tant que Président du Conseil des ministres de la Communauté. Est-ce que cette mission, à votre avis, aura des suites au plan politique?
- Elle aura certainement des suites, d'autant plus qu'elle n'a pas été présentée comme une opération unique. C'est vraiment la mission Thorn. Cela se situe à l'ouverture d'un processus qui va durer un certain temps et qui va se dérouler peut-être sous des formes différentes. Mais le début de ce processus est évidemment un point capital. Ce début marquera pendant très longtemps ce dialogue, tout comme il ne fait pas de doute que la personnalité de Gaston Thorn marquera aussi les développements futurs.

► Est-ce qu'il vous semble que, finalement, les six mois qui viennent de s'écouler ont été constructifs pour l'avenir de la Communauté et sa place dans le monde?

« Nous avons maintenu »

Ils ont été constructifs et c'est encore un paradoxe dans la mesure où ils n'ont pas été spectaculaires. Je crois que cette Présidence, contrairement à d'autres, n'a pas été un grand gala, mais elle a été une période de travail où un certain nombre de dossiers ont progressé. Vous savez dans la Communauté, dans la situation actuelle, il n'y a pas de progrès spectaculaire, il n'y a rien de sensationnel. Ce qui est le plus important pour la Communauté en ce moment c'est de pouvoir s'adapter à une situation économique particulièrement difficile tout en sauvegardant les chances d'un déblocage plus intense pour demain.

Je crois que c'est un point sur lequel nous avons eu la satisfaction de voir pratiquement en fin de parcours le Conseil européen tomber d'accord: il a été amené à constater, avec une certaine spontanéité, d'abord que l'Europe a un rôle capital à jouer et qu'elle doit l'affirmer au moment où, aux Etats-Unis, nous sommes en face d'un changement d'administration, où la situation en Europe de l'Est n'est pas sans créer une grave préoccupation, où le dialogue avec les pays en voie de développement, qui n'en est qu'à ses débuts, commence à découvrir l'énormité de l'enjeu. Nous avons donc fait le point qui consiste à dire que, politiquement, il est nécessaire que l'Europe se profile de plus en plus et que, économiquement, il est essentiel que nous maintenions contre vents et marées un certain nombre de politiques dont d'ailleurs aussi la politique agricole qui émergera aussi comme une nécessité. Je crois que la Présidence luxembourgeoise a été un peu dans le sens de la devise de notre maison souveraine: «je maintiendrai». Vous pouvez tirer une conclusion de cette Présidence, c'est-à-dire que nous avons maintenu. O

Propos recueillis par A.L.



Le Président en exercice du Coreper, Jean Dondelinger du Luxembourg, discute un texte avec Nicolas Hommel (à gauche), le Secrétaire général du Conseil depuis 1973 et qui a pris sa retraite en octobre 1980 (et non Eugenio Plaja, comme il avait été indiqué par erreur dans la légende de la photo de précédent numéro)

CONSEIL

Le Conseil (développement) s'est réuni au mois de novembre sous la présidence de Paul Helminger, Secrétaire d'Etat luxembourgeois aux Affaires étrangères. Un certain nombre de sujets ont été abordés et le conseil a adopté deux résolutions concernant la faim dans le monde et l'aide alimentaire.

Dialogue Nord/Sud

Le Conseil a procédé, sur base d'un exposé introductif de Claude Cheysson, à un échange de vues général sur l'état du Dialogue Nord/Sud qui a porté notamment sur l'état des négociations à New York dans le cadre de la XXXVeassemblée Générale concernant le lancement d'un nouveau round de «négociations globales».

Suite donnée par le Conseil au débat consacré par l'Assemblée au problème de la faim dans le monde

Le Conseil a procédé, à la lumière de la résolution adoptée par l'Assemblée sur le problème de la faim dans le monde le 18 septembre 1980, et sur base d'une communication de la Commission, à un large échange de vues à l'issue duquel il a adopté une résolution.

A l'issue de la discussion que dans ce contexte, le Conseil a eue sur l'aspect plus spécifique de l'aide alimentaire, il a également adopté une résolution qui prévoit la possibilité pour la Communauté d'avoir recours à des engagements pluriannuels en faveur des pays bénéficiaires ainsi que d'utiliser une partie de l'aide alimentaire pour la création de stocks de sécurité dans un ou plusieurs pays bénéficiaires.

En conclusion de ses travaux, le Conseil est convenu de continuer lors de ses prochaines sessions, l'examen du problème de la faim dans le monde, notamment à la lumière des études et propositions de la Commission.

Aide technique et financière aux PVD non associés

Le Conseil a constaté que sur le plan technique, le programme de financement pour l'année 1980, proposé par la Commission dans le cadre des orientations générales qui avaient été approuvées par le Conseil en octobre 1979, ne soulevait pas d'objection. Certaines délégations ont toutefois réservé leur assentiment formel à ce programme, jusqu'à l'approbation du règlement-cadre pour l'aide financière et technique pour les PVD non associés, actuellement en discussion dans le cadre du Conseil «Affaires générales».

Le programme 1980 s'élève à un montant de 138 MUCE et comprend 36 actions (projets et programmes) au bénéfice de 15 pays et 9 organismes.

Les principaux domaines prioritaires sont l'irrigation (30,2 MUCE), la production agricole (27,1 MUCE), les infrastructures de commercialisation (12 MUCE) et la production animale (11,7 MUCE). Les cofinancements, en particulier avec les Etats membres, sont en progression régulière. Une attention particulière a été donnée aux projets régionaux.

Le Conseil a dégagé sur le plan technique un consensus sur les orientations générales qui devront guider la Commission pour l'élaboration du programme de financement 1981.

Pour l'essentiel, ces orientations s'inspirent largement des critères généraux déjà suivis lors de l'établissement des programmes précédents: ainsi la priorité est accordée aux PVD non associés les plus pauvres et à leurs populations les plus déshéritées ainsi qu'au domaine rural compris dans un sens large; en outre, cette aide doit contribuer essentiellement à une amélioration des conditions de vie des couches de populations les plus nécessiteuses des pays bénéficiaires et notamment à l'amélioration de la situation alimentaire.

A noter que le Conseil a également prévu d'intervenir dans une certaine mesure dans des secteurs autres que rural, (notamment en faveur de projets régionaux) ainsi que la possibilité d'ouvrir la voie à certaines actions dans le domaine énergétique.

Investissements européens dans les PVD

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur le problème de la promotion et de la protection des investissements européens dans les PVD à l'issue duquel il a adopté des orientations destinées à guider l'approche à suivre par la Communauté, en matière d'investissements dans les négociations avec des PVD ou groupes de PVD.

Résolution du Conseil concernant les suites à donner au débat sur la faim dans le monde

— Le Conseil, constatant que la faim dans le monde constitue un des problèmes fondamentaux de l'humanité et requiert de ce fait des efforts particuliers pour y faire face, souscrit à l'approche selon laquelle ce problème doit être abordé, et les solutions recherchées, sous ses divers aspects (rapports entre PVD et pays industrialisés, développement de la production agricole et rurale dans les PVD, aide alimentaire, cohérence entre politique agricole et politique commerciale communautaire, d'un côté, et la politique de coopération au développement, de l'autre), compte tenu de leur interdépendance.

— Le Conseil confirme l'importance que la Communauté entend donner dans le cadre des négociations globales, dès lors qu'elles seraient engagées, au thème concernant l'alimentation et l'agriculture.

La Communauté présentera, une fois ces négociations ouvertes, des propositions sur les différents points de l'ordre du jour qui sera agréé en cette matière, en s'efforçant ainsi de répondre à l'attente qu'a suscitée l'initiative qu'elle a prise au sujet de cet ordre du jour.

— Le Conseil note avec satisfaction que, selon les perspectives actuelles de la programmation, une part substantielle des fonds d'aide financière et technique de la Convention de Lomé est prévue pour des actions de développement agricole et rural et souhaite dans ce contexte qu'une large place soit réservée aux actions visant une amélioration de la situation alimentaire.

Il confirme par ailleurs que l'aide financière et technique aux PVD non associés doit être affectée en priorité à des actions de développement agricole et rural et notamment à l'amélioration de la situation alimentaire: il exprime le vœu que cette forme d'aide puisse contribuer encore davantage à la lutte contre la faim dans le monde, particulièrement pour les pays les plus déshérités.

— Le Conseil souligne le rôle primordial, reconnu par la Communauté internationale, des efforts qui doivent être faits par les PVD pour placer les actions de développement agricole et rural dans le cadre de stratégies alimentaires nationales appropriées, qui permettent le renforcement de la sécurité alimentaire notamment des populations les plus déshéritées.

Le Conseil appuie, dès lors, les actions qui peuvent être développées, dans le cadre des moyens disponibles, en vue d'aider les pays qui le souhaitent à définir et mettre en œuvre de telles stratégies.

Le Conseil souligne à cet égard l'importance d'une intégration renforcée du secteur agricole dans les plans de développement nationaux, et des mesures tendant notamment:

- à une meilleure adaptation des structures foncières;
- à l'établissement de politiques de prix assurant la rentabilité au niveau des producteurs;
- à la mise en place de systèmes de crédits ruraux appropriés;
- à l'amélioration des conditions de commercialisation et de distribution permettant de faciliter l'accès de toutes les couches de la population aux disponibilités alimentaires:
- au développement des capacités et des structures de vulgarisation;
- à une plus grande participation des populations concernées à la définition et à la mise en œuvre des actions en ce domaine.
- Le Conseil souligne l'importance du développement des capacités de recherche orientées notamment vers l'agriculture vivrière des PVD et de la complémentarité entre les activités des

centres de recherche établis dans la Communauté et les efforts entrepris dans ce domaine par les pays en voie de développement.

- Le Conseil espère que les travaux en cours dans les enceintes internationales appropriées relatifs à l'assistance financière au développement agricole des pays en voie de développement et aux formules de financement des importations des pays ayant des difficultés insurmontables liées à la croissance du coût de leurs importations alimentaires aboutiront rapidement à des solutions satisfaisantes.
- Le Conseil fait sienne l'orientation selon laquelle l'aide alimentaire doit:
- voir sa gestion améliorée, afin d'accroître son efficacité;
- être conçue comme un moyen de l'aide au développement, notamment dans le domaine agricole et rural en permettant de mieux combiner les actions réalisées à ce titre avec les programmes ou projets de développement de ces pays;
- être mieux adaptée aux besoins nutritionnels des pays en développement.

Dans cet esprit, le Conseil:

- a adopté une résolution concernant l'utilisation de l'aide alimentaire communautaire en vue d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement et qui porte plus particulièrement sur la programmation pluriannuelle de l'aide alimentaire et sur la constitution de stocks de sécurité dans un ou plusieurs pays bénéficiaires:
- a souligné qu'il considère essentiel que les efforts soient poursuivis en vue d'adopter, sans retard, le règlement-cadre destiné à régir l'ensemble de cette matière, dont la possibilité pour la Communauté d'effectuer de l'aide alimentaire avec des produits autres que ceux fournis actuellement.
- Le Conseil confirme l'importance qu'il attache au renforcement de la sécurité alimentaire mondiale. Il souligne que les deux volets de l'Accord international du blé (Convention sur le commerce du blé et Convention sur l'aide alimentaire) constituent au même titre deux éléments essentiels à cet effet. Il confirme dès lors que la Communauté est disposée à déployer tous ses efforts pour permettre à la négociation concernant la nouvelle Convention sur le commerce du blé de reprendre aussi rapidement que possible et d'être conclue dans des conditions telles que soit pris en compte l'intérêt que présente une participation des pays en voie de développement à cette Convention. Il rappelle qu'une issue positive en cette matière faciliterait la prorogation au-delà du 30 juin 1981 de la nouvelle Constitution sur l'aide alimentaire.
- Le Conseil confirme son souci de rechercher la plus large cohérence possible entre la politique interne et externe de la Communauté, d'une part, et de la politique d'aide au développement, d'autre part. Il note que la Commission entend entreprendre une étude sur les relations entre la politique d'aide au développement et la politique agricole et

des échanges de produits agricoles de la Communauté.

- Le Conseil entend poursuivre ses efforts pour contribuer davantage à la lutte contre la faim dans le monde avec notamment l'intention de donner toute leur efficacité aux ressources financières dont dispose la Communauté.
- Le Conseil est décidé à continuer, lors de ses prochaines sessions, l'examen du problème de la faim dans le monde, notamment à la lumière des études et propositions de la Commission

Aide alimentaire

Le Conseil s'est également penché sur le problème de l'aide alimentaire:

— Les programmes d'aide alimentaire comprennent, outre les attributions annuelles, les quantités qui font l'objet d'un engagement pluriannuel en faveur des pays bénéficiaires, étant entendu que ces quantités n'ont pas une nature additionnelle et ne doivent pas représenter plus d'une part raisonnable du volume global de l'aide;

Sous réserve des disponibilités budgétaires, ces engagements pluriannuels peuvent être décidés pour les pays qui:

- ont un plan de stratégie alimentaire approprié qui reçoit l'aide de donateurs bilatéraux, y compris des Etats membres de la Communauté ou d'organismes internationaux et qui se fixe parmi ses objectifs par exemple celui de la lutte contre les pertes après récoltes;
- et/ou s'engagent à utiliser l'aide alimentaire et les fonds de contrepartie obtenus à partir de l'aide alimentaire comme une contribution parallèle à celles provenant soit d'un financement communautaire (crédits du FED, crédits de l'article 930 du budget général des Communautés européennes: aide aux pays en voie de développement non associés), soit d'un financement à partir d'un budget d'un Etat membre, pour la mise en œuvre de projets ou actions de développement spécifiques;
- et/ou s'engagent, avec des organismes internationaux, dans un programme ayant pour objet la sécurité alimentaire.
- Bien que l'objectif prioritaire de l'aide alimentaire consiste à couvrir d'abord les besoins alimentaires immédiats des pays en développement, une partie résiduelle de l'aide alimentaire en céréales de la Communauté peut être accordée, cas par cas, à un ou plusieurs pays en développement, y compris le cas échéant à l'échelle régionale, en vue de la constitution de stocks de sécurité pour périodes de crise. Une telle utilisation sera soumise aux conditions suivantes:
- a) la constitution de ces stocks devra faire partie d'un programme de sécurité alimentaire bien défini, socialement utile et économiquement sain;
- b) sans exclure toute autre solution éventuelle, une attention particulière sera donnée à des livraisons destinées à constituer la base d'un système de stockage réalisé à partir de fonds communautaires. O

CONSEIL EUROPEEN

Sommet à Luxembourg, les 1°/2 décembre 1980

Face aux préoccupations que suscite l'évolution de la situation internationale, le Conseil européen était conscient des responsabilités qui incombent à l'Europe. La présidence luxembourgeoise a notamment declaré à la fin des entretiens.

«Le Conseil estime que l'expérience et les ressources de l'Europe en font l'un des facteurs essentiels d'équilibre et de paix dans le monde.

C'est dans le contexte des solidarités qui unissent une Amérique forte et une Europe assurée d'elle-même et de son rôle que le dialogue et la concertation entre elles serviront le mieux la cause de la paix et de la liberté.

Le Conseil européen veillera dès lors à ce que soit renforcée la cohésion de l'Europe et à ce que sa voix soit entendue.»

Tremblement de terre en Italie du Sud

Le Conseil européen a exprimé sa profonde émotion devant la catastrophe qui frappe une partie de l'Italie du sud.

Nouvelle Commission

Le 6 janvier 1981, la nouvelle Commission des Communautés Européennes se réunira officiellement pour la première fois à Bruxelles. De nombreux Commissaires ont été reconduits dans leur fonction. Il y a cependant des nouveaux venus à commencer par le Président, Gaston Thorn (Luxembourg), qui dirigera la nouvelle Commission de 14 membres qui se compose comme suit:

Allemagne:

Wilhem Haferkamp Karl-Heinz Narjes(*)

Belgique:

Vicomte Etienne Davignon

Danemark:

Finn Olav Gundelach

France:

François Xavier Ortoli Claude Cheysson

Grèce:

George Kontogeorgis(*)

Irlande:

Michael O'Kennedy(*)

Italie :

Lorenzo Natali Antonio Giolitti

Pays-Bas:

Frans Andriessen(*)

Royaume-Uni:

Christopher Tugendhat Ivor Richard (*)

^(*) Nouveaux Commissaires.



Les chess d'Etat et de gouvernement de la Communauté, leurs ministres des Affaires étrangères et deux membres de la Commission en compagnie du Grand-Duc Jean de Luxembourg

Outre l'aide spontanée offerte par les Gouvernements et autres autorités publiques ainsi que par une multitude de citoyens et d'associations de la Communauté, la CEE et ses Etats membres ont consenti une aide exceptionnelle en faveur des zones sinistrées.

Situation économique et sociale

Le Conseil européen a constaté que les augmentations répétées du prix du pétrole imposées aux pays consommateurs, sont la cause principale de la récession mondiale. Toute nouvelle augmentation du prix du pétrole aurait des conséquences dramatiques également pour les pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

Le Conseil européen était particulièrement préoccupé par l'accroissement rapide du chômage dans les Etats membres de la Communauté. Il a réaffirmé que la réduction des taux d'inflation et l'amélioration de la compétitivité des entreprises, et par des investissements appropriés facilitant les nécessaires adaptations structurelles, constituaient les moyens les plus appropriés pour assurer une meilleure croissance et combattre le chômage d'une manière durable. Les divers instruments communautaires doivent continuer, priorité, à servir les politiques visant à réduire le chômage structurel et à améliorer l'infrastructure et la situation économique des régions rurales les plus défavorisées.

Le Conseil européen a rappelé les engagements de tous les Etats membres de la Communauté visant à réduire leur dépendance à l'égard du pétrole par des économies d'énergie et en ayant recours à d'autres sources d'énergie, y compris le charbon et l'énergie nucléaire et à tout faire pour éviter l'apparition de tensions artificielles sur le marché pétrolier.

Questions financières, SME

Le Conseil européen a examiné les développements intervenus depuis sa dernière session de Venise dans les domaines monétaire et financier, international et communautaire.

Il a constaté que les déséquilibres de paiements demeuraient une source de tension dans les relations monétaires et financières internationales et affectaient particulièrement certains pays en voie de développement.

Il considère que le maintien d'un système monétaire et financier international stable est la condition pour que les politiques d'ajustement et le recyclage des capitaux contribuent parallèlement et de manière ordonnée à surmonter les déséquilibres existants et pour que les actions entreprises au bénéfice des pays en voie de développement soient poursuivies avec efficacité.

Le Conseil européen constate que le système monétaire européen, défini il y a deux ans, a fonctionné d'une manière exemplaire malgré tous les faits nouveaux intervenus depuis lors dans l'environnement international.

Il a ainsi apporté une contribution essentielle à l'établissement d'un meilleur ordre monétaire, tant sur le plan communautaire que sur le plan des relations monétaires internationales. Il a estimé que les travaux entrepris devront être activement poursuivis au Conseil des ministres au sujet des problèmes monétaires de la Communauté, notamment en ce qui concerne l'aménagement des emprunts communautaires de balance des paiements et le développement progressif de l'utilisation de l'ECU.

Commerce international

Le Conseil européen a souligné l'importance d'assurer que le système des échanges mondiaux reste ouvert dans des conditions libres et équitables.

A cet égard, il a souscrit à la déclaration du Conseil du 25 novembre relative aux relations de la Communauté avec le Japon.

Proche-Orient

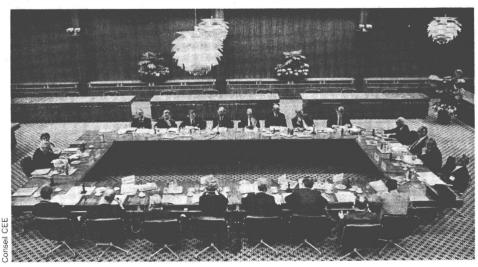
Le Conseil européen a fait le point de l'action menée par les Neuf depuis l'adoption de la Déclaration de Venise sur le Proche-Orient.

Le Conseil a entendu le rapport de M. Thorn sur la mission qu'il a effectuée au nom des Neuf et en application du paragraphe 11 de la Déclaration de Venise.

Les résultats de la mission confirment que les principes de la Déclaration de Venise renferment les éléments nécessaires d'un règlement global, juste et durable, à négocier entre les parties concernées.

Ils renforcent la détermination des Neuf d'apporter leur contribution à la recherche d'un tel règlement.

Dans cet esprit, le Conseil européen a approuvé la décision des Ministres des Affaires étrangères d'entreprendre une réflexion destinée à clarifier et à concrétiser les principes de Venise. Cette réflexion a abouti à la rédaction d'un rapport concernant les principaux problèmes en relation avec un règlement global et comportant les chapitres suivants: évacuation, autodétermination, sécurité au Proche-Orient, Jérusalem.



Le Conseil européen en session

Le rapport souligne que les mesures à prévoir au titre de ces quatre chapitres devraient constituer un ensemble cohérent et donc être soigneusement coordonnées.

Le Conseil européen a marqué son accord sur cette approche.

Le Conseil européen a jugé nécessaire que de nouveaux contacts soient pris avec les parties concernées, parallèlement à la poursuite des réflexions internes.

Le Conseil européen en conséquence a chargé la présidence en exercice en consultation avec les Ministres des Affaires étrangères de prendre ces contacts.

Relations Est-Ouest

Le Conseil européen a aussi procédé à un échange de vues approfondi sur l'évolution des relations Est-Ouest.

Au sujet de la réunion de Madrid, le Conseil européen a souligné l'importance que les Neuf attachent au processus de la C.S.C.E. et leur disposition à les poursuivre. Il a rappellé que le respect par tous des principes de l'Acte Final d'Helsinki est le fondement de ce processus et la condition de sa poursuite.

Il a affirmé la volonté des Neuf de ne pas se satisfaire à Madrid de résultats d'apparence mais d'y parvenir sur les différents chapitres à des progrès réels et équilibrés. Il a notamment confirmé dans cet esprit le soutien que les Neuf avaient déjà marqué dans leur déclaration du 20 novembre 1979 au projet de conférence sur le désarmement en Europe, comportant dans sa première phase l'élaboration de mesures de confiance contraignantes et vérifiables et s'appliquant à l'ensemble du continent européen.

Le Conseil européen a exprimé sa sympathie pour la Pologne et a énoncé la position des Neuf dans les termes suivants:

«Les Neuf se conforment et se conformeront strictement dans leurs relations avec la Pologne à la Charte de l'Organisation des Nations Unies et aux principes de l'Acte Final d'Helsinki.

Dans ce contexte ils rappellent qu'en souscrivant à ces principes, les Etats participants à l'Acte Final se sont engagés notamment:

 à respecter le droit de chaque pays de choisir et de développer librement son système politique, social, économique et culturel ainsi que celui de déterminer ses lois et ses règlements,

— à s'abstenir de toute intervention directe ou indirecte, individuelle ou collective dans les affaires intérieures ou extérieures relevant de la compétence nationale d'un autre Etat participant quelles que soient leurs relations mutuelles,

— à reconnaître le droit de chaque peuple de poursuivre, à son gré et sans ingérence extérieure, son développement politique, économique, social et culturel.

En conséquence les Neuf appellent tous les Etats participants à se conformer à ces principes à l'égard de la Pologne et du peuple polonais. Ils soulignent que toute autre attitude aurait sur l'avenir des relations internationales en Europe et dans le monde des conséquences très graves.

Ils affirment leur disponibilité à répondre, dans la mesure de leurs moyens, aux demandes de soutien économique, qui leur ont été adressées par la Pologne.»

Liban

La situation au Liban, dont les derniers développements continuent de susciter de vives inquiétudes, a de nouveau retenu l'attention du Conseil européen.

Les Neuf ont réaffirmé que l'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban doivent être pleinement respectées.

Ainsi qu'ils l'ont déclaré le 13 juin à Venise, les Neuf souhaitent enfin que la FINUL soit mise en mesure de remplir le mandat qui lui a été confié par le Conseil de Sécurité.

Jordanie/Syrie

Le Conseil européen prend note avec inquiétude de la situation survenue entre la Jordanie et la Syrie, deux Etats avec lesquels les Neuf entretiennent depuis longtemps des relations étroites. Ils lancent un appel aux gouvernements concernés pour qu'ils exercent la plus grande réserve et s'efforcent de régler tout désaccord par des moyens pacifiques, y compris une action éventuelle dans le cadre des Nations unies.

Visite Royale

Sa Majesté, la Reine Elizabeth II d'Angleterre, acoompagnée du Duc d'Edimbourg, s'est rendue le 24 novembre à la Commission européenne à Bruxelles. Elle a été accueillie par M. Roy Jenkins, Président de la Commission et elle a pu assister à une réunion spéciale de la Commission. La Reine a mentionné le «rôle unique et indispensable de la Commission» et l'importance de l'adhésion de nouveaux membres à la CEE. «Nous les accueillerons», a-t-elle déclaré, «convaincus du fait que cela renforcera la démocratie et la stabilité sur notre continent». La Reine s'est également réjouie de l'impact que la Communauté avait eu sur le commerce et la production mondiale et du mélange de traditions et d'expérience qu'elle savait montrer lorsqu'elle intervenait sur la scène politique internationale.

Dans sa réponse, M. Jenkins a rappelé les progrès réalisés par la Communauté depuis 23 ans ainsi que certains problèmes qu'elle rencontre. «Les moins bons moments, a-t-il dit, surviennent lorsque la recherche d'un intérêt national dépasse la recherche du bien commun et les meilleurs moments lorsque le bien commun est l'objectif principal.» La Commission a ensuite discuté du budget de la CEE, de la pêche, de la sidérurgie et des relations extérieures.

Le passage de la Reine à la Commission figurait au programme de sa visite de deux jours effectuée pour marquer le 150° anniversaire de l'indépendance de la Belgique. La Reine a également assisté à une réunion du Conseil de l'OTAN



SM la Reine Elisabeth II et SAR le Prince Philip en discussion avec le Président de la Commission, Roy Jenkins

PAC

Rapport financier du FEOGA

La Commission vient de soumettre au Conseil de Ministres son rapport financier concernant le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricoles (FEOGA) pour l'année 1979. Le rapport concerné les dépenses découlant de la politique commune des marchés et des prix agricoles, le financement de la politique communautaire d'amélioration des structures agricoles et de la fourniture de produits agricoles au titre de l'aide alimentaire. Une partie du rapport est consacrée aux vérifications, au dépistage et à la répression des irrégularités.

Section garantie

Croissance des dépenses

Les paiements de la section garantie ont atteint en 1979 10 441 MUCE contre 8 673 MUCE en 1978.

A l'exception des montants compensatoires monétaires pour lesquels les dépenses ont diminué de 172 MUCE, des augmentations sensibles ont été constatées dans presque tous les secteurs. Bien qu'un frein ait été mis à l'accroissement des dépenses pour les produits laitiers (+ 512,9 MUCE en 1979 contre + 1 090,5 MUCE en 1978, + 646,4 en 1977 et + 1 084 en 1976), la situation excédentaire de ce secteur rend encore très onéreuses les mesures à prendre pour stocker ou écouler le beurre et le lait écrémé en pudre. Les dépenses sont en 1979 de 4527.5 MUCE, ce qui représente 43,4 % du total de la section garantie (contre 46,3 % en 1978). L'accroissement des dépenses dans ce secteur - dont une partie est financée par les recettes résultant de la coresponsabilité - résulte essentiellement des dépenses faites pour l'écoulement (aides et restitutions), les dépenses de stockage avant été réduites par rapport à 1978. Les autres secteurs pour lesquels une croissance importante a été enregistrée sont ceux des céréales (+ 451,2 MUCE soit 1 563,7 MUCE en 1979 contre 1 112,5 MUCE en 1978), des fruits et légumes (+ 342,2 MUCE), des matières grasses (+ 281,2 MUCE) et de la viande bovine (+ 110 MUCE).

Evolution des dépenses du FEOGA, section garantie

Les dépenses sont passées de 4 523 MUCE en 1975 à 8 673 MUCE en 1978 et à 10 441 MUCE en 1979. Les dépenses ont toujours constitué une part relativement faible du PIB de la Communauté: en moyenne 0,50 % entre 1975 et 1979 (0,60 % en 1979). Déduction faite des perceptions agricoles qui s'élevaient à 8 297 MUCE (prélèvements, cotisations sucre, etc.), le pourcentage moyen du PIB était de 0,38 % pour la même période (0,48 % en 1979).

Si les dépenses de 1979 sont de 20 % supérieures à celles de 1978, il semble cependant que pour 1980 elles connaîtront une augmentation de 10 à 11 %. Le rythme d'accroissement annuel ayant été de 23 % entre 1975 et 1979, il devenait indispensable que cette régression se fasse sentir dès à présent, compte tenu des contraintes financières imposées par la limite de 1 % de la TVA pour les ressources propres de la Communauté (l'utilisation en a été de 0,64 % en 1978, 0,79 % en 1979 et d'environ 0,72 % en 1980).

Section orientation

Les crédits disponibles (570,7 MUCE) de la section orientation ont été destinés à raison de 240 654 025 UCE au remboursement d'une partie des dépenses éligibles des Etats membres (actions indirectes) et à raison de 266 081 999 UCE à l'octroi de subventions directes pour des projets s'inscrivant dans les objectifs d'actions communes et individuelles (actions directes).

Actions indirectes

Les paiements effectués en 1979 pour un montant de 240 654 025 UCE ont servi surtout au financement de l'amélioration des structures de production (58,5 MUCE), aux actions en faveur de l'agriculture des montagnes et des zones défavorisées (86,4 MUCE) et aux actions structurelles prises en liaison avec les organisations communes de marché (95,8 MUCE).

Ces dernières actions concernant les primes de non-commercialisation de lait et de reconversion vers la production de viande de bovins à orientation laitière (10,8 + 59,5 MUCE en 1978/77). les primes de reconversion de la viticulture (9,7 MUCE), les aides aux agrumes (4,9 MUCE), l'éradication de la brucellose, de la tuberculose et de la leucose (7,1 MUCE), les aides aux groupements de producteurs de houblon et de fruits et légumes (2,1 MUCE et 0.8 MUCE). l'assainissement de la production fruitière (0,6 MUCE) et les aides aux groupements de producteurs de la pêche (0,2 MUCE).

Le rapport fournit en autre des données récapitulatives des montants payés par le FEOGA au titre des différentes mesures structurelles et ce depuis qu'elles ont été instaurées.

Les actions directes

Les concours octroyés en 1979 se sont élevés à environ 266 MUCE. Ils servent au financement — de projets relatifs à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles (133,6 MUCE pour 370 projets), — de projets en faveur de la pêche côtière et de l'acquaculture (5 MUCE pour 43 projets), — d'action visant à réparer les dégats causés par les cyclones «David» et «Frédéric» (12,1 MUCE), et de projets individuels (115,4 MUCE pour 371 projets), ce qui porte le nombre de projets individuels financés par la CEE au titre du règlement 17/64/CEE à 7 456 depuis 1964 et ce pour un montant de 2,115 milliards UCE.

PRIX DIVERS

Emanuele Gazzo

Le Représentant Permanent de l'Italie auprès des Communautés européennes a remis les insignes de Grand Officier du Mérite de la République Italienne à M. Emanuele Gazzo, Directeur général d'« Europe, Informations internationales. » Cette décoration lui a été attribuée, « motu proprio » par le Président de la République M. Pertini.

Mogens Bryde

L'Ambassadeur de Suède à Bruxelles a remis au journaliste danois Mogens Bryde, correspondant de l'Agence Ritzau et des Agences Nordiques, les insignes de Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Polaire.

Alfred Bertrand

La médaille d'or du Mérite Européen a été remise à M. Alfred Bertrand, président de l'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens, ancien ministre et ancien président du groupe démocrate chrétien du Parlement européen, par M. Visine, président de la Fondation du Mérite Européen.

La distinction a été attribuée à M. Bertrand pour le rôle qu'il a joué en faveur de l'élection du Parlement Européen et pour son action, comme membre du Parlement Européen, en vue de la réalisation de l'union européenne.

Parmi les hommes politiques titulaires de médailles d'or figurent les Belges Leo Tindemans, Fernand Dehousse, Jean Rey; les Français Jacques Chaban-Delmas, Alain Poher; les Luxembourgeois Joseph Bech, Victor Bodson, Gaston Thorn, Pierre Werner; les Allemands Hans Dietrich Genscher, Hans August Lücker; les Italiens Indro Montanelli, Guiseppe Petrilli; les Hollan-



Le Président Visine remettant la médaille d'or du Mérite Européen à Alfred Bertrand



Colette Flesch

dais Cornelis Berhouwer et le Britannique Roy Jenkins.

Y figurent également des militants, écrivains et journalistes dont le nom est étroitement associé à la cause de l'Europe tels que: Henri Brugmans, Richard de Coudenhove Kalergi, Otto de Halsbourg, Emanuele Gazzo, Louis Leprince-Ringuet, Henri Rieben et Denis de Rougemont.

LUXEMBOURG

Colette Flesch succède à Gaston Thorn aux Affaires étrangères

Gaston Thorn, devant succéder à Roy Jenkins comme Président de la Commission des Communautés Européennes au début de janvier 1981, a renoncé à ses fonctions de ministre des Affaires étrangères de son pays.

Le 22 novembre 1980, Mme Colette Flesch, Président du parti démocratique luxembourgeois et bourgmestre de la ville de Luxembourg lui a succédé dans les fonctions de ministre des Affaires étrangères, de la justice, de l'économie et des classes moyennes.

Née le 16 avril 1937 à Dudelange, Colette Flesch a fait une longue partie de ses études aux Etats-Unis, dans différentes universités, où elle a obtenu des diplômes de droit international public et de sciences politiques, économiques et diplomatiques.

Après avoir été administrateur au Secrétariat général des Communautés européennes tout en poursuivant une carrière sportive qui devait notamment la conduire à représenter son pays aux Jeux olympiques de Mexico en 1968 (escrime), Mme Flesch a été élue député le 6 février 1969 et, la même année, bourgmestre de Luxembourg.

Membre pendant de nombreuses années de l'ancien Parlement Européen où elle appartenait au groupe libéral et démocratique et où elle avait succédé à Gaston Thorn à la présidence de la coopération, elle a été élue au nouveau Parlement en juin 1979 et nommée questeur avec le plus grand nombre de suffrages en octobre 1979. Elle est membre du Comité paritaire et de l'Assemblée consultative de la Convention de Lomé. Elle préside le Parti démocratique luxembourgeois depuis juillet 1970.

Très connue dans les milieux ACP comme dans les milieux luxembourgeois et européens, sa connaissance des dossiers, son esprit de répartie, son caractère énergique, sa simplicité et son charme naturel ont acquis à «Colette», comme beaucoup l'appel familièrement, des sympathies très vives. «Le Courrier», qui l'avait interviewée dans le précédent numéro dans le ca-

Rectificatif

Dans notre compte rendu de la visite du Président Masiré à la Commission (Courrier n° 64, page XII), nous avons laissé entendre que le président du Botswana parlait au nom de son pays. En fait il était le porte-parole des 9 pays de l'Afrique Australe.

Nous voudrions aussi préciser que l'exposition qui s'est tenue au Parlement européen sur les femmes et l'apartheid (n° 64, page XVI) avait été organisée par l'International Defence and Aid Fund de Londres en collaboration avec les Nations unies.

dre de son enquête sur les femmes au Parlement Européen, est heureux de saluer cette nouvelle étape dans la carrière d'une femme exceptionnelle.

ITALIE

Aide d'urgence aux populations frappées par le tremblement de terre en Italie

La Commission a décidé l'octroi d'une aide d'urgence de 1 500 000 UCE destinée à secourir le plus rapidement et le plus directement possible les victimes pour la protection de leur vie et pour leur subsistance, en fonction des priorités appréciées sur place par le Commissaire extraordinaire nommé par le Gouvernement italien: tentes, couvertures, hôpitaux de campagne, etc.

Elle a décidé l'envoi sur les lieux d'une mission de deux fonctionnaires en vue de contribuer avec les autorités italiennes à une finalisation aussi rapide et efficace que possible de l'aide d'urgence.

Elle a donné les instructions appropriées aux services d'examiner la possibilité d'un recours aux instruments communautaires disponibles ou ad hoc en vue de concourir à un soutien substantiel des régions frappées, notamment dans la phase de reconstruction.

L'établissement d'Ispra est déjà intervenu par une colonne de secours comprenant l'envoi de groupes électrogènes, des actions d'appoint médicales et la mise à disposition d'équipements de secours pour la distribution d'eau.

Devant l'ampleur exceptionnelle de la catastrophe, le nombre tragique de vies perdues, la quantité impressionnante de victimes et l'ampleur exceptionnelle des dégâts présumables, la Commission a reconnu avec émotion la nécessité pour la Communauté de déployer tous les moyens disponibles en vue de secourir les victimes.

CEE-CHINE

Semaine commerciale

La Commission des Communautés Européennes et le gouvernement de la République populaire de Chine ont décidé de patronner ensemble et d'organiser une semaine commerciale CEE-Chine à Bruxelles, du 30 mars au 10 avril 1981.

Cette semaine commerciale CEE-Chine, la première de ce genre, offrira aux entreprises européennes une occasion unique et exceptionnelle d'examiner et de discuter les solutions pratiques pour accroître les possibilités d'échanges commerciaux entre les deux parties dans un certain nombre de secteurs clés. La semaine commerciale sera l'occasion de la venue d'une délégation d'une centaine de responsables chinois de haut niveau pour les affaires économiques et commerciales, la plus nombreuse qui se soit jamais déplacée hors de Chine.

La délégation chinoise sera conduite par le vice-premier ministre, M. Gu Mu et elle comprendra des directeurs généraux de six sociétés d'import-export, des représentants de la Banque de Chine, des directeurs d'unités de production, ainsi que des représentants d'administrations provinciales. La délégation de la CEE comprendra des représentants d'environ trois cents sociétés européennes.

Cadre général

Depuis l'établissement de relations officielles en 1975 et la signature de l'accord commercial cadre de 1978, les échanges entre la Chine et la CEE ont augmenté considérablement, doublant dans les deux sens entre 1975 et 1979. Ces chiffres montrent qu'il est de plus en plus important pour la République populaire de Chine, comme pour la Communauté européenne, de nouer des relations économiques et commerciales plus étroites.

Récemment, le gouvernement chinois a annoncé un réajustement global de sa politique économique. L'un des éléments clés de ce réajustement c'est que la Chine s'engage davantage dans la voie du développement du commerce extérieur.

La nouvelle politique économique et commerciale chinoise offre de vastes perspectives à la recherche de nouvelles possibilités pour les exportations chinoises vers la Communauté et pour les investissements de la CEE en Chine.

C'est dans ces conditions que se réunira la semaine commerciale CEE-Chine afin d'examiner les solutions qui permettront d'améliorer les exportations chinoises dans des secteurs donnés et de rechercher de nouvelles possibilités pour les importations d'usines et d'installations européennes en Chine.

Résumé du programme

La semaine commerciale CEE-Chine durera douze jours et se déroulera selon le programme ci-après:

- session plénière d'ouverture après une brève inauguration officielle, des exposés généraux et des discussions auront lieu au sujet de la situation économique générale actuelle et des investissements dans la République populaire de Chine et dans la Communauté européenne (deux jours);
- réunions sectorielles analyse de six secteurs choisis, sous l'angle de la stratégie européenne et chinoise en matière d'importations et d'exportations, ainsi que des possibilités d'investissements (un jour):
- minerais et métaux non ferreux,
- peaux et fourrures,
- industrie légère,

- produits de soie, de lin et de ramie,
 matières premières chimiques et pharmaceutiques,
- installations.
- contacts d'affaires individuels l'aspect le plus important, et de loin, de la semaine commerciale sera de permettre des réunions personnelles entre représentants d'entreprises européennes et fonctionnaires chinois en vue de rechercher des possibilités d'échanges commerciaux spécifiques (six jours);
- dernier jour: réunions de clôture et conférence de presse. O

ENERGIE

Les premiers générateurs solaires à cellules photovoltaiques

A l'initiative du Commissaire Richard Burke, la première série de 18 centrales pilotes photovoltaïques destinées à démontrer que l'électricité peut être produite directement à partir de la lumière solaire même dans les parties les plus septentrionales de la Communauté européenne viennent d'être sélectionnées par la Commission en étroite collaboration avec les Etats membres.

L'examen est encore en cours au sujet de l'aide qui pourrait être accordée au titre du programme de recherche et développement en énergie solaire de la Communauté à deux autres centrales, l'une dans l'île de la Martinique, dans les Caraïbes, et l'autre en Grèce.

Le coût total des projets est de 30 millions d'unités de compte européennes (MUCE) environ, dont 1/3 sera inscrit au budget de la Commission. La puissance des centrales ira des petites centrales de 30 kilowatt à une centrale de 300 kilowatts qui sera construite dans l'île allemande de Pellworm, dans la mer du Nord, au large des côtes du Schleswig-Holstein. Ce sera la plus grande installation au monde équipée de panneaux plans de silicium.

Ces cellules photovoltaïques fonctionnent non seulement sous la lumière solaire directe, mais également dans la lumière diffuse et même sous la pluie. C'est donc une source alternative d'énergie prometteuse qui pourrait aider à réduire la dépendance de la Communauté à l'égard du pétrole importé.

Les centrales seront construites par des consortiums internationaux comprenant des entreprises privées, des sociétés de distribution d'électricité, des universités, des administrations régionales et d'Etat. Il y aura au moins un projet dans chaque Etat membre et en Grèce.

Les applications peuvent être très variées, notamment: électrification des campagnes des îles, pompage de l'eau, désinfection et dessalement de l'eau dans les îles, fabrication de glace pour un entrepôt frigorifique agricole, approvisionnement en électricité d'un trans-

metteur de télévision et de radio et d'un centre de vacances, gestion et contrôle du réseau d'électricité d'un aéroport, production d'hydrogène pour une usine fabricant des semi-conducteurs.

Dans certains cas, les centrales pilotes photovoltaïques seront combinées avec d'autres générateurs d'énergie, par exemple un générateur hydroélectrique au fil de l'eau, des éoliennes ou même des collecteurs solaires pour le chauffage d'une piscine dont les pompes seront actionnées par un générateur photovoltaïque. Dans de nomeux cas, l'électricité en excédent des générateurs photovoltaïques alimentera le réseau public d'électricité.

Une centrale sera installée près de Eurelios, usine d'énergie solaire d'un MW de la Communauté utilisant des miroirs et un cycle vapeur pour produire l'électricité, qui sera achevée à la fin de cette année. Ce sera une occasion unique d'effectuer une comparaison directe entre les générateurs solaires photovoltaïques et thermodynamiques.

COLLOQUE

Sous le patronage du Président de la République Rwandaise, s'est tenu à Kigali, du 23 au 28 novembre 1980, un colloque sur le thème «Quelles formations pour un développement communautaire en Afrique?»

15 Etats ACP

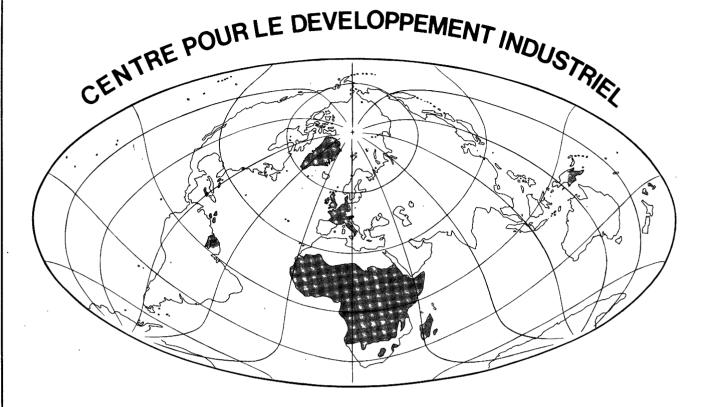
Un certain nombre de membres du Parlement Européen du groupe PPE ont assisté à ce colloque, auquel avaient été conviés des représentants d'une quinzaine d'Etats ACP d'expression française et anglaise. La Commission s'était fait représenter par son Délégué à Kigali et par M. Pierre Bolomey, administrateur principal de la Direction générale du Développement.

Développement communautaire

Ce colloque qui a fait ressortir la nécessité d'une formation dans le domaine du développement communautaire et des coopératives a été particulièrement réussi, car les participants, représentants dans leur pays respectif d'organismes, services ou activités relatifs au thème du colloque, ont apporté une contribution extrêmement réaliste à l'élaboration et à la discussion des thèmes fixés par chacune des commissions de travail.

Une visite a été organisée au Centre d'Education Rural et d'Artisanat Rwandais à Kigoma. La Délégation a été vivement impressionnée par l'adéquation du contenu et des méthodes de la formation dispensées dans cet établissement au niveau du monde rural rwandais. O

Nº 18 JANVIER 1981



POSSIBILITES DE COOPERATION INDUSTRIELLE

Foire Commerciale et Exposition dans les Caraïbes

Kingston, Jamaïque — Septembre 1981

La «Small Business Marketing Agency Ltd.», 86 East Street, Kingston, Jamaïque, propose d'organiser une foire commerciale et une exposition dans la «National Arena» à Kingston en Jamaïque du 11 au 19 septembre 1981.

Les objectifs de cette foire seront, entre autres:

- a) susciter des possibilités de «joint-ventures» entre des firmes des Caraïbes et d'Europe;
- b) aider à identifier des sources de technologies appropriées convenant aux besoins des Caraïbes;
- c) encourager les acheteurs, les investisseurs et les vendeurs de technologie européens à visiter la foire commerciale et l'exposition, à passer des commandes et à étudier les possibilités d'investissement dans la région;
- d) établir cette foire comme événement annuel qui aurait lieu en divers points de la région et qui prendrait une extension telle que de nombreux visiteurs n'hésiteraient pas à traverser l'océan pour s'y rendre.

Cette foire se déroulerait à la «National Arena» à Kingston en Jamaïque et l'on estime que 200 firmes pourraient y trouver place.

Le CDI a été pressenti pour découvrir en Europe les «personnes clefs» qui prendraient part ou assisteraient

à la foire en qualité d'acheteurs, d'investisseurs ou de vendeurs de technologie et des firmes intéressées par la fabrication sous contrat et les «joint-ventures».

Toute personne ou organisation intéressée par cet événement est invitée à écrire tout d'abord au CDI pour y recevoir de plus amples renseignements.

«Technology for the people»

2° foire internationale de la Technologie — Mexique Nov. 1981

Le Secrétariat de «Technology for the People» — case postale 187, World Trade Centre, 1215 Genève 15 — Aéroport, en Suisse — a tenu la première foire internationale de la technologie pour les biens et les services appropriés aux pays en voie de développement à Genève en septembre 1980 et a réuni 200 exposants venant de 35 pays.

On s'attend à ce que la foire se déroule chaque année; la prochaine ville d'accueil sera Mexico du 6 au 12 novembre 1981. On y insistera sur le rôle que doivent jouer les institutions financières dans leur aide aux petites et moyennes entreprises.

Toute personne ou organisation intéressée par cet événement est invitée à écrire en premier lieu au CDI pour y recevoir de plus amples informations.

Recherche de partenaires industriels CEE

Jus de Fruits et confiture (ananas) Ref. 81/1b.

Cameroun: Le gouvernement du Cameroun invite des firmes de la CEE à participer financièrement à la mise sur pied d'une plantation d'ananas (100 à 200 hectares) et à la production de jus et de confiture d'ananas pour les marchés locaux et ceux des pays voisins. Le projet serait lancé à partir d'une plantation pilote d'une superficie de 11 hectares, plantation que le gouvernement a commencé à exploiter il y a quelques années.

La viabilité commerciale du projet a été démontrée dans une étude de faisabilité menée avec l'aide du CDI. L'usine produirait 2 500 tonnes de jus de fruits et de confiture par an; l'investissement total pour la plantation et l'usine est estimé à 6.1 million DM, fonds de roulement inclus et permettrait la création d'environ 230 emplois.

Une description succinte et éventuellement l'étude de faisabilité sont disponibles au CDI.

Margarine

Ref. 81/2b

Cameroun: Le gouvernement camerounais, par le truchement de la SNI, envisage de créer une usine de margarine d'une capacité annuelle de 2 500 tonnes et éventuellement une raffinerie d'huile végétale.

L'usine de margarine, la raffinerie et l'équipement nécessaire à la production de dérivés tels que la stéarine représenteraient un investissement de 40 millions DM, fonds de roulement inclus. Plusieurs institutions financières européennes et internationales ont déjà manifesté de l'intérêt pour ce projet. Toute firme européenne produisant de la margarine est invitée à entrer en contact avec le CDI pour de plus amples renseignements.

Mobilier en bois

Ref. 81/3b

Cameroun: la SNI (Société Nationale des Investissements — organe étatique) recherche un partenaire de «joint-venture» dans la CEE en vue de fabriquer du mobilier à usages domestique, hôtelier, scolaire et industriel. L'usine serait implantée de manière à travailler en étroite collaboration avec les scieries existantes afin de lui assurer son approvisionnement en bois.

Tout fabricant de la CEE intéressé par cette demande est invité à prendre contact avec le CDI.

Village de vacances

Ref. 81/4b

Côte-d'Ivoire: Le gouvernement ivoirien et des promoteurs privés ont l'intention de construire un village de vacances en bord de mer à Dagbego dans la région de Sassandra. Le nombre de lits envisagé est de 600 et l'investissement total s'élèverait à environ 24 millions \$ EU. Dagbego et la région de Sassandra jouissent d'un micro-climat relativement sec et sont reliés à l'aéroport international d'Abidjan par une route asphaltée. Le CDI dispose d'une étude de pré-faisabilité et peut la distribuer sur demande.

Le CDI souhaite entrer en contact avec des «touroperators» et des sociétés hôtelières.

Diatomite

Ref. 81/5b

Kenya: La «Kenyan Industrial and Commercial Development Corporation» (ICDC) projette de réorganiser et d'augmenter la production de produits de diatomite par une de ses filiales. Cette firme approvisionne principalement les marchés locaux et exporte également vers d'autres pays africains et l'Europe.

On recherche un partenaire technique ou un consultant dans la CEE pour:

- 1) entreprendre une étude sur les marchés d'exportation et les possibilités d'expansion de la production et
- 2) seconder l'équipe locale en matière de gestion technique et de marketing dès que la décision de lancer le programme d'extension aura été prise.

L'étude de marché ainsi que l'analyse des possibilités de production seraient financées conjointement par le CDI et l'ICDC.

Produits laitiers

Ref. 81/6c

Benin: Un partenaire technique européen est demandé pour aider à la réorganisation et éventuellement l'agrandissement d'une petite usine qui a une capacité de production de 60 000 pots de yoghourt par an. L'usine est actuellement fermée. Un spécialiste commandité par le CDI a procédé à une expertise technique que toute personne intéressée peut se procurer au CDI.

Prises et appareillage électriques

Ref. 81/7b

Nigéria: Des promoteurs privés associés au gouvernement de l'un des Etats nigérians cherchent un partenaire technique et financier européen pour implanter une usine destinée à fabriquer et assembler des prises, des pieds de lampe et de l'appareillage électrique. L'importation totale annuelle de ces articles au Nigéria représente plus de 30 millions \$ EU. Une étude de marché détaillée a été entreprise et est disponible pour toute firme européenne intéressée.

Mini-cimenterie

Ref. 81/8b

Papouasie-Nouvelle Guinée: Le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle Guinée a l'intention d'implanter la première usine de ciment du pays dont la capacité sera de 25 000 à 75 000 tonnes par an en fonction de sa localisation. On dispose d'importants dépôts calcaires et le charbon de bois constitue une source possible d'énergie.

On recherche un partenaire technique et financier européen pour aider à effectuer les études nécessaires et quelques travaux de forage. Ces études seraient cofinancées par le gouvernement local, le CDI et le partenaire européen. Tout producteur de ciment intéressé peut écrire au CDI.

Fabrication de produits en aluminium

Ref. 81/9b

Nigeria: Un groupe de promoteurs privés est à la recherche d'un partenaire financier et technique euro-

péen pour créer une usine de fabrication de portes, fenêtres, rails, persiennes et autres articles du genre en aluminium à Akure, dans l'Etat d'Ondo. Une étude de marché détaillée peut être obtenue par les partenaires techniques intéressés.

Mobilier en métal et en bois

Ref. 81/10b

Nigeria: Une petite firme nigériane qui produit du mobilier en métal et en bois — chaises et pupitres d'école et lits d'hôpitaux — désire trouver une firme européenne avec qui collaborer pour développer ses affaires. Sont nécessaires: l'assistance technique et le support financier.

Ses principaux clients sont le Ministère de l'Education ainsi que les hôpitaux. La firme voudrait accroître sa capacité afin de pouvoir soumissionner pour de plus gros contrats et étendre sa gamme de produits aux réservoirs d'eau et aux constructions métalliques (toitures, etc.).

Offres de coopération industrielle de firmes européennes

«Joint-ventures» entre partenaires européens et ACP.

Fabrication de brouettes

Ref. 81/11b

Les brouettes sont des outils importants dans le secteur de la construction, les travaux publics, ainsi que l'agriculture; une production locale devrait être envisagée dans la plupart des pays ACP comptant 3 à 4 millions d'habitants.

Une firme européenne fait une offre globale comprenant le savoir-faire, la technologie, un financement partiel, la gestion et la formation. On propose de réaliser ce projet sous forme de «joint-venture» avec un partenaire ACP. Celui-ci fournira les bâtiments, une partie des fonds propres et apportera sa connaissance du marché local.

Le capital requis de la part du partenaire ACP s'élève à environ 140 000 \$ EU et ce, sur la base d'une production annuelle de 15 à 20 000 brouettes. Il se pourrait que la production d'autres outils servant au transport soit également envisagée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter soit le CDI soit DANGRID Consulting Group for Integrated Planning, Mygind, DK 8900 Randers, Danemark. Tél. 6/97 42 42.

Machines à laver automatiques Ref. 81/12b

Un producteur italien de machines à laver automatiques propose le savoir-faire et une participation en «joint-venture» pour le montage de 50 machines par jour, soit environ 12 500 machines par an.

L'investissement pour les outils de base et l'équipement de peinture pour le montage s'élève à 450 000 \$ EU, transport, installation et coûts de construction non compris.

Afin d'augmenter la valeur ajoutée localement, on peut installer des équipements supplémentaires, éven-

tuellement par phase, pour produire des cuves, des tambours et des tubes (phase 1) et ensuite des pièces en métal, plastique et caoutchouc (phase 2).

Ce projet ne semble convenir qu'aux pays ACP nantis d'un marché de machines à laver d'au moins 10 000 unités par an ou pouvant alimenter les marchés de plusieurs pays, par ex.: le CARICOM ou la CEDEAO.

Il serait souhaitable que les parties ACP intéressées travaillent déjà dans le domaine de la fabrication et du montage d'appareillage et d'équipement électriques.

Comment rédiger une demande de recherche d'un partenaire industriel dans la CEE

Le CDI reçoit d'opérateurs industriels ACP de nombreuses demandes d'assistance en vue d'établir des «joint-ventures» industrielles dans les pays ACP. La plupart de ces opérateurs cherchent des partenaires techniques et financiers européens, de même que des moyens de financement (fonds propres, prêts).

Le Centre ne peut rapidement analyser les projets industriels proposés et ensuite tâcher de trouver des partenaires européens que si la demande est étayée de suffisamment d'informations sur:

- 1. le(s) produit(s) à fabriquer et l'étendue du marché visé:
- 2. la disponibilité et le coût des matières premières;
- 3. le nom, l'expérience et le potentiel industriels du répondant ACP et le montant de fonds propres qu'il envisage d'investir;
- 4. la partie du capital social à laquelle le partenaire CEE est invité à souscrire;
- 5. la position du gouvernement et des institutions financières locales à l'égard du projet;
- 6. les contacts éventuellement déjà établis avec des firmes dans la CEE et leurs résultats (ceci afin d'éviter la répétition des contacts).

Il est ardu d'encourager les PME européennes en particulier à s'engager financièrement dans des entreprises industrielles dans les pays ACP. Par conséquent, si un travail de préparation n'a pas été fait au préalable et si la partie ACP ne s'implique pas suffisamment, il n'y a aucune raison que le CDI consacre son temps et ses moyens financiers à analyser les demandes et à chercher des partenaires européens.

Il est tout aussi important que les partenaires européens potentiels soient disposés à s'engager et à courir un risque et témoignent de leur bonne volonté en prenant une part active dans l'élaboration des études requises et enfin, et non le moindre, qu'ils investissent dans les fonds propres si le projet est mis en œuvre. O

Séminaire du CDI pour les pays de la CEDEAO

Lomé, Togo, décembre 9-12, 1980 —

Soixante-dix participants officiels et observateurs des pays de la CEDEAO et des organisations internationales, telles que la Banque Ouest Africaine de Développement, l'Union du Fleuve Mano, et la CEDEAO ont assisté pendant 4 jours au Séminaire sur la coopération industrielle organisée à Lomé par le CDI.

Les objectifs du Séminaire étaient :

- (a) d'informer les pays de la CEDEAO sur la gamme complète des possibilités et instruments disponibles en matière de coopération industrielle dans le cadre de la Convention de Lomé (qui couvre une période de 5 ans, 1980-février 1985):
- (b) d'engager un dialogue constructif sur des opportunités et des problèmes de développement spécifique à la région, et
- (c) d'émettre des recommandations sur les voies et moyens les plus adéquats et efficients d'une future coopération, afin de permettre à tous les pays de la CEDEAO de bénéficier pleinement des facilités offertes par la Convention dans le domaine de la coopération industrielle avec la CEE.

Les séances d'ouverture et de clôture étaient présidées par Monsieur Kwassivi KPETIGO, Ministre togolais de l'Industrie et des Sociétés d'Etat, qui a insisté sur le besoin d'une adaptation plus forte des activités industrielles et des technologies aux besoins réels de la population africaine, pour permettre aux pays d'Afrique de participer eux-mêmes plus activement au développement industriel, en coopération avec l'industrie de la CEE.

Le Ministre a souligné, en particulier, le rôle que devait jouer le CDI pour établir des liens humains entre les entrepreneurs des deux côtés, si nécessaires pour créer une base commune de compréhension et pour trouver les solutions les plus adéquates et bénéfiques pour la mobilisation des ressources locales et leur combinaison avec le capital et le savoir-faire de la CEE.

Après plusieurs séances plénières, pendant lesquelles des orateurs de la Commission des Communautés européennes, la Banque Européenne d'Investissement et l'Office Européen des Brevets, la CEDEAO et le CDI ont présenté les activités de leurs organisations respectives, les participants se sont scindés en deux Groupes de Dialogue qui ont été centrés autour des deux thèmes majeurs suivants:

- Groupe de Dialogue I: assistance du CDI pour l'identification, la promotion et la réalisation de nouvelles PME dans les pays de la CEDEAO avec la participation de sociétés de la CEE.
- Groupe de Dialogue II: assistance du CDI en faveur des industries existantes, et du transfert de technologie.

Ces deux Groupes de Dialogue ont fonctionné d'une manière tout à fait satisfaisante puisqu'ils ont permis une discussion critique, mais constructive, sur des questions spécifiques normalement fondées sur des exemples pratiques du travail du CDI. Les Groupes de Dialoque ont également fait apparaître qu'il y a une importante demande potentielle concernant les services que le CDI peut rendre et que le CDI — en tant que lien flexible et non bureaucratique avec l'industrie privée européenne — est bien placée pour compléter les activités du FED généralement orientées vers le secteur public.

Le Groupe de Dialogue I, qui était présidé par Monsieur James NTI, Secrétaire exécutif-adjoint de la CE-DEAO a recommandé en particulier:

— que le CDI devrait faire un effort concernant l'assistance à l'identification de nouvelles opportunités de projets industriels dans les Etats de la CEDEAO, en étroite collaboration avec les organisations locales de promotion;

- que le promoteur ACP et le partenaire technique CEE doivent être impliqués dans l'élaboration des études de faisabilité, pour que leur suivi soit assuré;
- que le CDI devrait apporter son assistance pour identifier des sources de financement subventionnées qu'elles soient bilatérales ou multilatérales pour des projets se situant dans des pays qui font face à de sérieuses difficultés économiques et financières, et, que le CDI devrait apporter son assistance dans la réalisation des projets (sélections des équipements, formation, démarrage de la production...).

Le Groupe de Dialogue I a également appuyé la proposition de la CEDEAO donnant au CDI la charge d'élaborer une série de projets régionaux dans le cadre des dix secteurs prioritaires déjà définis par la CEDEAO.

Le Groupe de Dialogue II était présidé par Cheikh Tidiane SAKHO, Président Directeur Général de la SO-NEPI, organisation antenne du CDI au Sénégal. Parmi d'autres considérations, ce Groupe a souligné plus particulièrement les priorités suivantes en matière d'assistance du CDI pour les entreprises existantes:

- encouragement des sociétés CEE à participer à la réhabilitation des entreprises ACP, et
- introduction de technologies et des méthodes de gestion conjointement à des programmes de formation, adaptées aux situations et besoins spécifiques locaux et de ce fait, utilisant autant que possible des techniques déjà éprouvées dans d'autres pays ACP.

Les participants du Groupe de Dialogue II ont favorablement accueilli les intentions du CDI d'entreprendre des efforts particuliers pour aider à établir dans les pays ACP intéressés des entreprises d'ingéniérie et de développement industriel qui deviendraient le noyau d'activités locales facilitant, d'une part l'adaptation et l'utilisation de technologies faisant appel à un fort coefficient de main-d'œuvre, et d'autre part, l'établissement de petites industries rurales.

Les entreprises de développement rural pourraient avoir un atelier central ainsi que des équipements pour le traitement des métaux et fourniraient des pièces détachées, ainsi qu'une assistance à la formation professionnelle et à l'adaptation des produits aux conditions locales et leur développement.

Ceci pourrait servir aussi bien aux entreprises existantes qu'à celles en voie de création. O

UNE REPONSE RAPIDE

Au cas où vous seriez intéressé par l'une des rubriques mentionnées dans la présente publication, envoyez-nous un télex ou une lettre mentionnant la référence et nous vous ferons parvenir des renseignements le moment venu. Veuillez détailler vos nom et adresse (lors de l'envoi de télex) et nous indiquer vos activités et l'intérêt que vous portez au sujet en rubrique.

Adresser toute correspondance au: Centre pour le Développement industriel

«Possibilités de Coopération Industrielle» 451, avenue Georges Henri 1040 Bruxelles BELGIQUE Télex n° CDI 61427 Téléphone (02) 735 80 73

Quelques aspects des projets d'élevage

On entend souvent dire que la production de protéines animales dans les pays en développement devrait être réduite car elle est en concurrence directe avec la production céréalière qui, elle, est au premier chef indispensable à l'homme. Or cela ne s'impose pas nécessairement.

D'une part, de larges étendues, notamment en Afrique, ne conviennent pas à la culture des céréales; d'autre part, les animaux peuvent absorber de grandes quantités de sous-produits agricoles que l'homme ne consomme pas avant de les transformer en protéines qui, au contraire, lui seront précieuses.

Les considérations suivantes qui ont été établies en tenant compte des possibilités et des limites de la production animale dans les pays en développement, et plus particulièrement dans les pays ACP, sont prises en ligne de compte dans l'élaboration des projets élevage financés par le FED.

Bovins

Les bovins sont l'espèce la plus importante dans les pays en développement, notamment en Afrique, malgré le fait que de vastes territoires soient peu favorables à l'élevage de bétail en raison de l'action de la mouche tsé-tsé et des maladies contagieuses qui frappent les animaux.

Ce ne sont pas les moyens techniques qui manquent pour éliminer ces maladies mais plutôt les moyens financiers et les techniques d'exploitation nécessaires pour lutter avec efficacité contre la maladie et, une fois la zone assainie, pour faire en sorte qu'elle reste exempte de maladies. Dans le cas d'un projet d'assainissement d'une zone infestée, il est primordial de prévoir parallèlement la mise en place d'un plan d'utilisation des terres en vue d'empêcher une nouvelle invasion de la mouche. En ce qui concerne la lutte contre les principales maladies contagieuses comme la peste bovine, la péripneumonie épizootique et la fièvre aphteuse, de nombreux pays ont enregistré des résultats positifs. Il n'en reste pas moins qu'il faudra à l'avenir continuer à leur accorder une grande attention. Depuis sa mise en place, le Fonds Européen de Développement a financé plusieurs campagnes de lutte contre les principales maladies animales, principalement contre la peste bovine et il se propose de continuer dans cette voie. Les maladies que l'on vient d'énumérer font en ce moment l'objet de plusieurs projets et études. A cet égard et pour la bonne raison que les épizooties animales font fi des frontières, le FED encourage la coopération régionale

L'élevage bovin donne principalement lieu à la production de lait et à la production de viande qui constituent les moyens d'existence les plus fondamentaux pour la population qui vit dans les régions arides d'Afrique. Or, c'est dans ces régions que les problèmes sont les plus importants. En effet, à l'augmentation de la population, n'a pas correspondu une augmentation proportionnelle du cheptel, en raison du caractère limité des herbages. En outre, le surpâturage qui est aggravé par de longues périodes de sécheresse, est devenu un problème résurgent.

Le FED participe à de nombreux projets intéressant ces régions. A part les mesures normales concernant l'hygiène animale, ces projets portent sur la création de points d'eau, la

reconstitution des pâturages et l'envoi de concentrés et de minéraux pour soulager la charge exercée sur ceux-ci.

On est en train également d'étudier l'utilisation dans ces zones d'arbustes fourragers. On encourage aussi, dans la mesure du possible, la vente des animaux improductifs qui peuvent être utilisés de façon très efficace dans les régions plus fertiles.

Bétail de boucherie, bétail laitier et bétail de trait

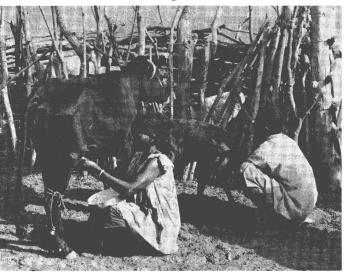
Dans les zones à pluviosité variable mais néanmoins satisfaisante, les méthodes suivantes d'élevage sont possibles et mises en œuvre dans le cadre des projets FED. En ce qui concerne la production de viande bovine où, contrairement à l'élevage laitier, l'animal local est tout aussi efficace qu'un animal de race européenne, diverses approches sont possi-

La viande bovine peut être produite à partir de bovins nourris en grand nombre sur des pâturages améliorés ou non. Plusieurs ranches, opérant de la sorte ont été financés; ils servent parfois non seulement à produire de la viande mais également à introduire des bovins dans des régions où, en raison de la fréquence des maladies, on n'en faisait pas l'élevage. D'une manière générale, ces ranches d'élevage nécessitent un haut niveau de gestion alors que le niveau de productivité par hectare est plutôt bas.

L'élevage, pratiqué non seulement pour la production de viande bovine mais pour l'obtention d'animaux de trait pour la culture attelée, devient de plus en plus courant. Etant donné que la pénurie d'énergie s'aggrave, c'est actuellement l'une des combinaisons les plus prometteuses en matière d'élevage. En fait le labourage et les diverses opérations préparant la terre aux cultures peuvent être effectués par l'homme, l'animal ou l'énergie mécanique. Etant donné que la première possibilité réunit de moins en moins de suffrages et que la troisième, impliquant l'achat de tracteurs, est soit trop onéreuse soit impossible, il ne reste que celle de la traction animale qui présente plusieurs avantages.

Dans les régions situées à la frontière des zones arides et des zones plus humides d'Afrique, les zones arides peuvent devenir le pôle de production des animaux de trait, ce qui permet de soulager les pâturages. Après avoir été utilisés pendant plusieurs années comme animaux de labeur, ceuxci peuvent être engraissés de manière à produire de la viande bovine.

Eleveur peuls dans la région de Nossou (Côte-d'Ivoire), où le FED a contribué pour 3,3 mio d'UCE à une vaste opération d'aménagement



L'engraissement ne s'effectue sur pâturages qu'à une moindre échelle. On utilise plutôt comme sources principales de fourrage grossier des sous-produits agricoles comme la paille ou des herbes très productives comme l'herbe à éléphant en combinaison avec des concentrés obtenus à partir de déchets agricoles. Ceci pourrait également constituer la base d'un projet de production de viande bovine à petite échelle.

Le FED finance un nombre croissant de projets à petite échelle qui tendent à encourager à la fois le procédé de traction animale et la production de viande bovine.

Sources alternatives d'alimentation du bétail

Mais la production de viande bovine peut également s'effectuer à grande échelle comme c'est le cas aux Etats-Unis, dans le cadre des unités d'engraissement ou «feedlots», qui nécessitent toutefois un haut niveau de gestion. Si, comme dans le passé, ces unités d'engraissement reposent principalement sur une alimentation à base de céréales, on peut émettre des doutes quant à leur viabilité économique. Par contre, si elles reposent sur l'utilisation de sous-produits industriels, notamment sur la mélasse obtenue à partir de la canne à sucre, ce système semble promis à un bel avenir. A l'heure actuelle, le FED ne finance aucune unité d'engraissement à grande échelle.

Enfin, on voit actuellement apparaître une nouvelle source d'alimentation du bétail. En terme de matière sèche, c'est de loin la canne à sucre qui réalise le plus fort apport énergétique par hectare. Celui-ci peut être 5 à 20 plus élevé par ha que les herbages, ce qui signifie par conséquent, que l'on peut élever un plus grand nombre de bêtes. Bien que le taux de protéines naturelles contenu dans la canne à sucre soit peu élevé et que l'on doive le compenser par d'autres sources de protéines parfois coûteuses, l'utilisation de la canne à sucre dans l'alimentation animale semble néanmoins prometteuse.

Le FED finance un certain nombre de projets pilote de canne à sucre, notamment dans la zone des Caraïbes et à l'échelle des petites exploitations. La production laitière dans les pays tropicaux a jusqu'à présent été limitée aux zones de montagne jouissant d'un climat plus frais. Il s'agit pour l'Afrique des régions orientale et centrale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la production laitière à partir des vaches africaines est faible si on la compare à la production des races européennes importées ou des races obtenues par croisement. Il est donc de la plus grande importance que tout projet visant à accroître la production de lait aille de pair avec un projet visant à améliorer le potentiel génétique des animaux. En conséquence, il faut reconnaître que ce potentiel génétique amélioré pour la production de lait ne peut être utilisé pleinement que si l'on dispose de bonnes conditions au niveau de l'exploitation.

L'amélioration du potentiel génétique pour la production laitière peut être réalisée de plusieurs façons. On peut importer à partir de l'Europe des taureaux ou des génisses de race pure mais on exclut généralement cette solution en raison de son prix trop élevé et du mode de gestion trop intensif qu'elle entraîne. Il est plus courant d'importer d'Europe des semences à l'état congelé. On procède alors à l'insémination des vaches africaines avec ces semences du bétail laitier européen de race pure. Les veaux nés de ce croisement ont le potentiel génétique qui leur fera produire plus de lait tout en ayant gardé la résistance de leurs mères aux conditions défavorables liées à l'environnement. Plusieurs projets financés par le FED ont été conçus d'après ce principe et prévoient en même temps une amélioration des services conseils et vétérinaires.

Un autre moyen récemment mis au point pour améliorer la production laitière dans les pays en développement consiste à faire parvenir, d'Europe dans les pays tropicaux, des em-



Centre d'immunisation de Bogué (Mauritanie), financé par le FED

bryons de veaux laitiers à l'état congelé. Ce procédé a été mis au point il y a quelques années déjà mais, étant considéré trop coûteux pour les projets financés par le FED, il n'a encore jamais été appliqué.

Moutons et chèvres

Bien que les moutons et les chèvres soient quantitativement les animaux domestiques les plus nombreux dans les pays tropicaux, on leur a accordé jusqu'à présent assez peu d'attention malgré le fait que la plupart du temps ce soit la classe la plus pauvre qui en est propriétaire et que, par rapport aux bovins, ces animaux là sont plus productifs en ce qui concerne la transformation de fourrage grossier en viande.

Pour toutes ces raisons, le FED a commencé, sous Lomé I, à financer un certain nombre de projets de développement de l'élevage ovin et caprin. Dans les pays ACP, l'élevage de ces bêtes est rarement pratiqué pour la production de lait, mais presque exclusivement pour la production de viande, de laine et de poils.

Les projets FED couvrent en général les points suivants: ils prévoient tout d'abord l'amélioration des conditions vétérinaires étant donné que les parasites internes, qui sont à l'origine d'une forte mortalité, peuvent en principe être facilement éliminés. En second lieu, les projets comportent la sélection des meilleurs animaux en vue de leur reproduction; or, en Afrique, les moutons et les chèvres n'ont été jusque là que très peu sélectionnés. Enfin, les projets prévoient en principe la mise en place de services conseils spécifiques pour les moutons et les chèvres.

Porcs et volailles

Aucun projet FED actuellement en cours n'a pour objectif la seule production de porc. Le fait que ceci n'ait été demandé par aucun pays jusqu'à présent peut probablement s'expliquer par les préceptes religieux qui interdisent la consommation de cette viande mais aussi par le fait que la production porcine impliquerait l'utilisation de céréales qui entrerait en concurrence avec les besoins qu'en a l'homme pour son alimentation.

Le FED finance des projets avicoles mais en nombre limité. Une production intensive nécessiterait également l'emploi de céréales qui n'est possible que dans un petit nombre de pays. Ici également, la meilleure approche est souvent l'amélioration des conditions vétérinaires et du potentiel génétique du cheptel local.

Il est généralement admis que les lapins, les abeilles et les vers à soie pourraient prendre de l'importance comme producteurs de viande, de miel et de soie dans plusieurs pays tropicaux. Jusqu'à présent, ce type de projets n'a pas été pris en charge par le FED; ils pourraient l'être toutefois à l'avenir soit comme projet à part entière soit comme partie de projet. La même chose est valable pour l'exploitation du gibier en Afrique.

On peut dire pour conclure, que les protéines sont un élément indispensable à l'alimentation de l'homme et qu'à ce titre elles doivent être assurées. Dans la plupart des pays tropicaux couverts par la Convention de Lomé, ce sont tradi-

tionnellement les animaux qui ont fourni cet apport en protéines et il est vraisemblable qu'il en sera de même à l'avenir.

C'est pourquoi les projets d'élevage resteront indispensables. Dans ce but, la politique du FED continuera dans toute la mesure du possible à répondre aux besoins des pays ACP, ce qui pourrait signifier d'avoir à mettre l'accent sur des projets qui favorisent une meilleure utilisation des ressources dont l'homme n'a pas besoin pour sa consommation. \bigcirc

JAN MULDER (*)

4° Fonds Européen de Développement: projets et études d'élevage en cours

	UCE	Début		UCE	Débi
Botswana			St Kitts		
Centre de formation professionnelle de	1		Etude de développement de l'élevage	24 000	198
Manu	179 000	1977	St Vincent		
Evaluation nationale de l'élevage et des	007.000	4077	Etude de développement de l'élevage	15 000	198
påturages Centre de gestion des påturages	697 000 1 045 000	1977 1979		13 000	130
Projet de développement du cheptel ovin et	1 043 000	1373	Sénégal Poursuite de l'élevage dans la zone sylvo-		
caprin	1 190 000	1978	pastorale	2 963 000	198
Aides aux propriétaires de bétail dans les		4000	Sierra Leone	2 000 000	
collectivités	1 835 000	1980	Etude de développement de l'élevage	100 000	197
Burundi		1	Soudan	100 000	197
Etude de factibilité pour des projets d'éle-					
vage d'embouche	70 000	1979	Etude de développement: canal de Jon- glei	2 100 000	197
Centrafrique			•	2 100 000	19/
Assainissement et développement d'une			Togo		
zone d'élevage à Bambari (2º phase)	1 244 000	11979	Développement de l'élevage dans les ré- gions centrales et plateaux	775 000	198
Comores		j	Ranch de l'Adélé	1 394 000	198
Développement du petit élevage	300 000	1979	Etude de l'élevage sous palmerais	16 000	198
Congo] }	j	Uganda		
Fermes d'élevage bovin dans la vallée du			Amélioration du programme d'insémination		
Viari	·		artificielle	155 000	197
1 ^{re} phase	1 516 000	1978	Etude du contrôle de la maladie de la fièvre		
2° phase	1 300 000	1980	aphteuse Réhabilitation de l'aviculture	20 000 500	198 198
Côte-d'Ivoire	[Haute-Volta	300	190
Développement de l'élevage ovin	1 868 000	1979			
Etude de l'élevage en zone forestière	120 000	1980	Développement de l'élevage dans les ORD du Sahel	1 550 000	197
Kenya			Projet élevage dans les ORD des Hauts	1 330 000	137
Centres vétérinaires et de lutte contre les	}		Bassins et de la Comoé	1 961 000	198
parasites	3 000 000	1977	ORD du Yatenga	1 577 000	197
Etude préliminaire: contrôle tripanoso-		1000	Zaïre		
mose	30 000	1980	Etudes sur les possibilités d'élevage bovin		
Lesotho]		dans les projets palmier et cacao en Pro-		:
Développement de la région de Mpaki	2 000 000	1978	vince Equateur et dans le Projet thé Anki- vu	20 000	198
Phuthiatsana: projet de préservation de la zone de rassemblement du bétail	500 000	1979	Zambie	20 000	130
		19/9	Zone de développement du bétail	1 935 000	197
Mali		ł	Institut de formation en matière d'élevage	1 935 000	197
Développement de l'élevage dans le sud	1 600 000	1070	de Palabana	1 230 000	197
Mali	1 820 000	1978	Ranch d'élevage à Batoka	1 825 000	197
Mauritanie			Assistance technique à la «Zambia Cattle Dev. Ltd»	400 000	407
Assistance technique à la Direction de l'E-	50 000	4000		400 000	197
evage	50 000	1980	Vanuatu		
Niger		1	Développement de l'élevage en milieu mé- lanésien	900 000	198
Eradication de la péripneumonie	1 420 000	1976		900 000	198
Embouche bovine paysanne	1 610 000	1976	Tchad	·	,
Papouasie-Nouvelle Guinée		.	Développement de l'élevage: programme de lutte contre les gloxines et trypanoso-		
Développement de l'élevage bovin: étude		ľ	moses	3 200 000	197
préliminaire	110 000	1979	Guyane Française	3 200 000	, , ,
Ste Lucie	1	ł	Création de 2 fermes d'élevage bovin		
Développement de l'élevage: Vieux Fort	1 000 000	1979	expérimentales	1 550 000	197

^(*) Commission des Communautés Européennes — Direction Générale du Développement

Nouvelles orientations en faveur des petites et moyennes entreprises dans les PVD

Des objectifs tels que le pleinemploi et le rééquilibrage socioéconomique se traduisent, même dans le Tiers monde, par un intérêt croissant pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME).

Cet intérêt résulte d'abord de l'échec des politiques axées sur les grandes entreprises. Voulant calquer même les dimensions des structures industrielles existant dans les pays industrialisés, les PVD ont adopté dès leur indépendance des politiques industrielles visant à remplacer les importations et nécessitant donc des techniques modernes à fort coefficient de capital. Ils ont, par conséquent, privilégié la création de grandes entreprises et négligé les petites qui pourtant avec des techniques plus appropriées, ont un plus grand effet sur l'emploi.

L'adoption d'un tel modèle de développement a donc provoqué une croissance économique déséquilibrée dans les PVD avec d'une part un secteur moderne limité à quelques quartiers des deux ou trois principales villes et ne comprenant souvent qu'à peine 10% des habitants du pays et, d'autre part, le reste de la population dont, apparemment, la situation matérielle ne s'est pas améliorée depuis la période coloniale. La croissance démographique accélérée et l'attrait du mode de vie urbain et des premières usines ont poussé vers les villes un grand nombre de ruraux qui, pour la plupart, restent sans emploi.

Au cours des années 1970, de nombreux PVD ont commencé à se rendre compte qu'il était impossible de compter sur l'agriculture et les grandes entreprises pour relever le niveau de l'emploi et combattre le dualisme sociogéographique. C'est alors qu'on a commencé à songer à un modèle d'industrialisation qui, sans perdre de vue les grandes entreprises, consisterait à relancer l'artisanat et les PME.

Deuxièmement, ce nouvel intérêt pour les PME n'est pas sans rapport avec la reconnaissance de leur importance sur le plan des objectifs de politique économique. Ces entreprises utilisent des matières premières qui sans elles resteraient inemployées, elles font «contrepoids» aux grandes entreprises en stimulant la formation de l'épargne et son investissement sur place. Du point de vue sociologique, les petites

entreprises offrent des possibilités de promotion sociale autres que celles offertes par le secteur tertiaire.

Troisièmement, il y a la reconnaissance de l'importance quantitative des PME à l'intérieur même du secteur industriel. Dans divers PVD, elles représentent la maieure partie des emplois du secteur manufacturier. Il s'agit surtout d'entreprises qui occupent en moyenne de 2 à 6 personnes, rarement plus de 10. Parfois ignorées par les recensements officiels, leur existence et leur importance ont récemment fait l'obiet d'évaluations dans des études bien documentées effectuées dans différents pays d'Afrique et d'Asie méridionale qui les ont identifiées non seulement dans les centres urbains, grands et petits, mais surtout dans les campagnes où les activités non agricoles constituent souvent la première ou la seconde occupation pour presque la moitié de la main-d'œuvre. Dans certains pays africains, on a constaté que le nombre des emplois dans les petites entreprises manufacturières rurales dépassait celui des grandes entreprises manufacturières urbaines. En Sierre Leone, par exemple, 86 % des emplois du secteur mentionné et 95% des unités de production sont situés dans les campagnes (elles n'occupent pas plus de 5 perosonnes); des pourcentages aussi élevés ont été enregistrés également dans d'autres PVD (Bangladesh, Malaisie, Inde, etc.).

Dans les campagnes comme dans les villes, les principales activités des PME sont l'habillement, l'ameublement et la petite mécanique. A l'exception de quelques artisans ou de petites unités modernes, spécialisées dans l'exportation de produits de qualité, leur production est destinée aux groupes sociaux locaux aux revenus les plus bas. Plus des 3/4 de leurs ventes vont directement aux consommateurs; elles n'ont que de très rares rapports (soustraitance, services) avec les grandes entreprises manufacturières; elles ont des contacts plus étroits avec le secteur agricole tant en amont (transformation des produits agricoles) qu'en aval (petits équipements, réparations).

Perspectives des PME

On soutient parfois qu'en dépit de leur importance quantitative, les PME constituent un secteur en déclin parce que la demande pour leurs produits tendrait à diminuer parallèlement à l'augmentation des revenus (les PME perdant ainsi une part croissante de leurs marchés au fur et à mesure que le pays se développe), ou parce que l'ensemble de leurs facteurs de production serait moins efficace que celui des grandes entreprises (dont la concurrence devrait tôt ou tard les éliminer).

Les études effectuées dans un certain nombre de PVD font plutôt apparaître le phénomène contraire.

Les produits fabriqués par les PME sont très demandés et ils font l'objet, avec l'accroissement des revenus des groupes les plus pauvres, d'une demande en augmentation et non en diminution. Une augmentation des revenus du pays et une amélioration de leur répartition dans les villes et les campagnes stimulent donc les PME.

Deuxièmement, les liens en amont et en aval avec les autres secteurs de l'économie sont étroits et ils le deviendront encore plus dans la mesure où, par exemple, l'agriculture utilise les «techniques intermédiaires» (comme en Inde, au Pakistan, à Formose) qui permettent aux PME rurales de fabriquer des outils de travail, des petites pompes, etc.

Enfin, certains PVD développent rapidement l'exportation de leurs produits d'artisanat, ce qui a un effet notable sur la balance commerciale (Iran, Inde, etc.)

En ce qui concerne l'efficacité de la combinaison des facteurs de production, les études confirment que, pour le même capital, les PME offrent un plus grand nombre d'emplois que grandes entreprises; elles utilisent donc efficacement les faibles ressources des PVD. En outre, l'utilisation de techniques de production de substitution permet fréquemment d'obtenir un rapport produit/capital plus élevé que dans les grandes entreprises, notamment parce que dans les secteurs de spécialisation des PME les économies d'échelle n'entrent pas en ligne de compte. Le résultat est probant. Le taux de profit, toujours très variable pour les PME au point que pour différents produits africains on a enregistré des extrêmes allant de -3% à +200%, est souvent plus élevé que dans les plus grandes unités.

Tout cela montre que les PME sont beaucoup plus importantes que ce que l'on croyait naguère encore et, surtout, qu'en raison de la demande pour leurs produits, de leur relative efficacité et de leur rentabilité, elles ont des possibilités d'expansion qui devraient leur faire jouer un rôle de premier plan dans les stratégies de développement des pays considérées.



La relance de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises — ici à la Barbade — permet de développer des techniques appropriées, offre des possibilités de promotion sociale, exerce des effets certains sur l'emploi et peut former le tissu d'un modèle d'industrialisation.

Les PME et la politique gouvernementale

Si cela ne s'est pas encore produit, c'est que l'environnement économique dans lequel se trouvent les PME n'est pas «neutre». Les actions économiques des PVD favorisent souvent les grandes entreprises pour des raisons politiques. D'une part, le gouvernement peut proclamer sa ferme intention de soutenir les PME et d'autre part rester inactif ou même mener des politiques qui, directement ou non, ont des conséquences négatives pour les PME qui n'ont évidemment pas le même poids politique que les grandes entreprises pour influencer la politique industrielle.

Certaines mesures de politique industrielle défavorisent en effet les PME au profit des grandes entreprises. Les structures tarifaires, par exemple, favorisent souvent les importations d'équipements à fort coefficient en capital et par contre frappent les importations de machines d'un niveau technique intéressant les PME en les considérant comme des biens de consommation. C'est ainsi, par exemple, que quelques PVD ont classé la machine à coudre comme «bien de consommation de luxe» sans tenir compte du fait qu'elle constitue le capital fixe des PME du secteur de l'habillement.

Les avantages fiscaux réservés aux entreprises pouvant effectuer des investissements suffisamment importants ont les mêmes effets, de même que les demandes de licence, de permis, etc., qui requièrent un «effort administratif» notable, ce qui exclut pratiquement les PMF

En revanche, des politiques économi-

ques générales ou des politiques industrielles qui tendraient non seulement à réduire ou à annuler les effets des précédentes mais aussi - notamment dans les campagnes - à accroître les revenus des groupes les moins favorisés dont la demande, comme nous l'avons vu, porte sur les biens produits par les PME, auraient un effet positif sur ces dernières. Des mesures spécifiques comme les différents types d'assistance directe déjà mis en œuvre par certains gouvernements et organisations internationales, et dont le choix dépend essentiellement d'une analyse réaliste des besoins des PME dans chaque PVD, auraient des effets positifs beaucoup plus marguants.

Le problème du financement

Dans diverses parties du Tiers Monde le financement constitue l'un des problèmes fondamentaux des PME. Plus de 80 % du capital initial proviennent généralement de l'épargne de l'entrepreneur.

La situation n'est guère meilleure en ce qui concerne l'expansion de l'entreprise. Les banques n'interviennent pour financer que 20 % à 30 % des besoins en biens d'équipement. Les PME n'ont donc qu'une faible chance d'obtenir des banques un crédit pour leur capital de roulement (une enquête faite au Cameroun montre que seulement 13 % des artisans de la capitale ont essayé d'obtenir un prêt bancaire et que 3% seulement ont pu l'obtenir). Ainsi, aussi limité que soit le secteur économique dans lequel il travaille et aussi modestes que soient les sommes demandées, le petit entrepreneur ne peut compter que sur le réinvestissement de ses bénéfices ou sur les prêts des usuriers (qui demandent des taux variant de 60 % à 150 %) à chaque fois qu'il doit s'agrandir ou se constituer un stock de matières premières ou de produits finis.

Aussi dans les pays où la question fondamentale est l'accès au crédit fautil aborder le problème des rapports entre les PME et les intermédiaires financiers.

Il faut reconnaître objectivement que les PME offrent moins de garanties réelles que les grandes entreprises; en outre, étant donné leurs dimensions et leur dispersion géographique, elles entraînent pour les banques des frais administratifs plus élevés. Pour ces dernières, 5 prêts de 100 000 dollars sont en effet plus rentables que 50 prêts de 1 000 dollars, surtout si les PME sont dispersées et peu connues, alors que les 5 grandes entreprises sont des clientes régulières de la banque et sont installées dans la capitale.

Outre ces motifs objectifs, certaines banques sont trop exigeantes quant aux procédures à suivre pour les demandes de crédit. Elles demandent la constitution d'un dossier très détaillé et donc coûteux, la présentation d'une comptabilité exempte d'imperfections; en outre, tout cela impose des voyages et des séjours dans la capitale à l'unique personne qui porte l'entreprise sur ses épaules!

Dans ces conditions, il est préférable que les autorités responsables cherchent d'autres voies. Les banques peuvent modifier leur attitude à l'égard des PME si l'on en vient à appuyer la création d'une section spécialisée dans ce type de prêt, pourvue d'un personnel pouvant se rendre dans les différentes régions du pays et évaluer les projets de petites dimensions suivant des procédures normalisées et simplifiées. Par ailleurs, il peut être utile de créer un fonds de garantie réduisant les risques des opérations de crédit effectuées avec les PME. Enfin. dans certains cas. il peut être préférable de s'adresser à d'autres intermédiaires financiers, plus proches des besoins des PME locales, comme les banques locales, les coopératives de crédit judicieusement rationalisées et renforcées.

Ces dernières devraient être capables d'évaluer un prêt en tenant compte des capacités personnelles de l'entrepreneur (plus que les garanties matérielles) et des chances de succès du programme d'expansion de l'entreprise, plus que de la situation du moment.

L'assistance technique et les «services communs»

Les études et expériences faites dans différents pays montrent pourtant que, pour les plus petites entreprises, le problème financier n'est pas partout le problème crucial. En effet, pour utiliser au mieux le crédit accordé par la banque, le petit entrepreneur doit être capable de diriger ses activités à divers niveaux: technique, administratif, commercial. La situation dans les PVD les plus pauvres, surtout les pays africains, confirme l'importance fondamentale de l'assistance technique. Dans leur maiorité, les chefs de PME ont fait leur apprentissage chez un vieil artisan qui leur a donné certaines connaissances techniques mais aucune connaissance administrative ou commerciale. D'autres, en revanche, viennent du secteur commercial et manquent de connaissances techniques alors même que la petite entreprise exige que l'entrepreneur ait toutes ces qualités. Rien d'étonnant alors à ce que les recherches effectuées dans différents pays africains arrivent à la conclusion que les petites entreprises sont bloquées souvent par des difficultés d'ordre administratif et commercial. Même lorsqu'il existe une comptabilité, comme dans 15 à 20 % des cas (Kenya, Nigéria, Sénégal, etc.), elle n'est pratiquement jamais utilisée comme instrument de gestion et il y a même souvent confusion entre le budget familial et le budget de l'entreprise.

Dans tous ces pays l'assistance technique est donc devenue un indispensable complément de l'aide financière.

Il existe enfin des pays où le problème crucial semble résider dans les structures du marché. Dans les PVD les plus pauvres — par exemple les pays du Sahel — les petites entreprises se bornent à produire à la demande du client ou de l'intermédiaire; elles n'ont aucune influence sur les prix, sur la quantité ou la qualité des matières premières et des produits.

Souvent elles doivent interrompre la production pendant de longues périodes parce que les pièces de rechange ou les matières premières font défaut (Haute-Volta, mais aussi Haïti, Bangladesh, etc.). Dans des cas de ce genre, il est indispensable que l'aide financière et technique s'accompagne d'interventions ponctuelles destinées à assurer la régularité des approvisionnements, l'étude des marchés et le contrôle de la qualité.

Ces interventions, au lieu de porter sur une petite entreprise déterminée, porteront sur l'ensemble des petites entreprises artisanales d'une région, par exemple en créant des coopératives d'achat ou des organismes spécialisés dans la fourniture de «services communs».

Interventions en faveur des PME

Avec le regain d'intérêt pour les petites entreprises et à l'occasion de la définition de leurs problèmes et des

formes d'intervention les mieux adaptées, divers gouvernements de PVD ont mis en œuvre des mesures en leur faveur, souvent de concert avec des organismes internationaux.

Même s'il est encore trop tôt pour évaluer les résultats des premiers projets PME, encore relativement modestes et récents, il semble que les résultats ne répondent pas aux attentes en ce qui concerne les mesures spécifiques, c'est-à-dire celles qui visent à résoudre un seul problème à la fois, comme par exemple l'accès au crédit ou à la formation professionnelle. En revanche, plus positifs semblent être les premiers résultats des interventions «complexes», c'est-à-dire celles constituées par un ensemble de mesures complémentaires susceptibles de se renforcer mutuellement: aide financière assistance technique + services communs comme on l'a vu plus haut. A cet égard, certains organismes internationaux comme par exemple la Banque Mondiale ont évolué: dans le cadre des orientations du nouvel ordre économique international, ils veulent s'attaquer au problème de la pauvreté de certaines régions par des mesures en faveur de l'artisanat et des petites entreprises. Tout aussi significative est la tendance constatée dans le cadre de la Convention de Lomé II signée entre les pays de la CEE et une soixantaine d'Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP). Pendant la période de la première Convention de Lomé, les ACP avaient demandé un certain nombre de mesures en faveur de leurs PME. A côté de mesures de types divers, allant de celles relatives à la promotion des contacts entre entrepreneurs (surtout par le biais du Centre pour le Développement Industriel) à celles de caractère technique et financier (entre autres par l'intermédiaire de la Banque Européenne d'Investissement), les ACP ont notamment demandé à la Commission l'ouverture de «lignes de crédit», c'est-à-dire l'octroi de prêts en faveur des Banques de développement pour les répercuter sur les PME locales.

Ces «lignes de crédit» ont été ouvertes en fonction des difficultés rencontrées par les PME locales pour accéder aux crédits offerts par les banques commerciales. Le rythme élevé de leur utilisation confirme leur utilité: les PME ont donc pu disposer pour leurs investissements de financements obtenus aux conditions normales pratiquées sur le marché du crédit local.

Ces «lignes de crédit» sont également utiles aux PME sous un autre aspect, celui de l'assistance technique. Au cours de sa mobilisation, la Banque de développement, utilisant une partie des intérêts reçus des PME, constitue un fonds utilisable pour les mesures d'assistance technique. Les PME ont donc

obtenu, après l'aide financière, l'assistance technique nécessaire à l'amélioration de la comptabilité, etc.

Au cours de la deuxième Convention de Lomé, pour répondre aux demandes des gouvernements ACP, on s'efforcera en outre de rendre ces «lignes de crédit» plus intéressantes pour les plus petites entreprises.

En même temps, les fonds d'assistance technique «produits» au cours de la mobilisation de lignes de crédit seront offerts avant même l'aide financière dans les cas — nombreux — où les plus petites entreprises ont besoin de remettre de l'ordre dans leurs affaires avant de s'endetter. Deuxièmement, lorsque cela est possible, on s'efforcera de faire parvenir les prêts aux plus petites entreprises en utilisant les services des intermédiaires financiers qui leur sont les plus proches (les banques de développement ayant parfois tendance à préférer, parmi les PME, les entreprises «moyennes» pour les motifs que nous savons).

Toujours en vue de constituer des projets particulièrement utiles aux plus petites entreprises, on disposera de «paquets» de mesures technico-financières comme:

- la promotion de l'artisanat et des petites entreprises par la création et la rationalisation d'instituts locaux spécialisés dans l'offre de différentes formes d'aide:
- la création de «services techniques communs» (ateliers pour la fabrication, la réparation et l'entretien d'équipements, le prêt de machines, le contrôle de la qualité, les adaptations techniques, etc.) éventuellement dans des «zones artisanales», si les petites entreprises sont déjà regroupées ou si elles ont intérêt à déménager;
- l'assistance technique et financière pour les «services communs» comme pour les achats en gros des matières premières, machines, etc. ainsi que la commercialisation des produits, même par la constitution de coopération adéquates.

Comme il s'agit de projets «complexes», il est indispensable non seulement d'assurer «ex ante» la cohérence des instruments et la validité des effets socio-économiques mais, pour garantir leur succès, il importe aussi que les autorités locales s'engagent sincèrement à en assurer l'exécution effective, aux échéances et dans les conditions convenues, ce qui ne sera possible que lorsqu'elles seront convaincues de l'utilité d'un mécanisme de développement industriel mieux adapté à leur situation réelle et aux perspectives économiques. O

PAOLO LOGLI(*)

^(*) Fonctionnaire à la Direction générale du développement de la CCE (division: actions de promotion commerciale).

Faire reculer le désert

La science a établi que notre vie dépend de la propriété photosynthétique des végétaux et cela devrait être une raison suffisante pour que l'homme respecte la forêt. En outre, les végétaux, entre autres services rendus, protègent le sol contre l'érosion, fournissent de l'énergie, des médicaments, des meubles, des fournitures de bureau sans oublier qu'ils sont aussi une source d'aliments pour les hommes et les animaux.

Pendant très longtemps, l'homme, aveuglé par son avidité, n'a pas réalisé qu'il s'agissait d'une ressource épuisable; ce n'est en effet qu'au début du siècle dernier que l'Amérique et l'Europe ont enfin reconnu la nécessité de préserver et de régénérer les forêts. Jusqu'à présent on peut dire que cette entreprise a été couronnée de succès en raison notamment de la découverte de nouvelles ressources forestières dans les anciennes colonies qui, aujourd'hui encore, restent le domaine réservé des firmes multinationales nord-américaines et européennes.

Avec de vastes forêts coupées chaque année pour l'agriculture, c'est sans surprise que l'on voit diminuer les réserves forestières d'Afrique à raison de 2,5 millions d'hectares par an.



Un animal mort dans le Sahel faute d'eau et de pâturage. Tout autour rien d'autre que du sable et des plantes moribondes. Pour ces deux femmes et leurs enfants, l'avenir dépend des programmes urgents de reboisement

La situation varie cependant suivant que l'on considère une partie ou l'autre du continent. Dans la ceinture équatoriale pluvieuse et riche en forêts, qui traverse entièrement ou en partie un certain nombre de pays d'Afrique centrale ou occidentale, la situation est moins alarmante que dans les pays du Sahel grâce notamment au système de réserve forestière introduit pendant la période coloniale ainsi qu'à la toute nouvelle pratique de reboisement telle qu'elle est réalisée au Nigéria, au Gabon, en République Populaire du Congo et en Côte-d'Ivoire. C'est la Côte-d'Ivoire où il y a 20 ans la moitié de la superficie (322 500 km²) était recouverte de forêts, avant l'épuisement des ressources à 60 %, qui a le projet le plus ambitieux d'Afrique en ce qui concerne la préservation et la reconstitution des forêts. Son objectif est de garder une réserve forestière permanente d'une superficie de trois millions d'hectares dont 1,7 million de forêt vierge, un programme qui prévoit le repiquage de jeunes plants à l'échelle industrielle de 10 000 hectares par an.

Rechercher l'équilibre entre les besoins et la conservation des forêts

La situation des pays du Sahel est très différente. Il n'existe pas vraiment de couvert arboré à part la savanne qui n'est ni plus ni moins qu'un ensemble de touffes d'herbes à moitié desséchées et parsemées de quelques buissons et qui donne l'impression que rien ne pourra jamais plus y pousser.

Luttant pour survivre, les hommes et les animaux du Sahel épuisent la végétation restante sans se préoccuper beaucoup de la préservation; si l'on tient compte en outre des éléments naturels destructeurs — vent, sécheresse, inondations, etc. — qui accélèrent dans des proportions dramatiques le processus de déboisement, on est en droit de craindre, si l'on n'y prend garde, que le Sahara se retrouve sous peu en voisinage direct avec les forêts équatoriales d'Afrique.

Au cours des cinq dernières années, notamment depuis la conférence de Nairobi sur la désertification en 1977, le reboisement du Sahel a été au premier plan des questions de développement.

Face à ce problème, deux attitudes se sont fait jour: pour les uns, le Sahel est déjà perdant par rapport au désert; pour les autres, il reste de l'espoir et les expériences récentes en la matière viennent non seulement fonder cet optimisme mais laissent entendre qu'il serait effectivement possible de freiner l'avancée du désert du Sahara, voire le faire reculer.

Une découverte providentielle

Il y a quelques années, on avait remarqué que de l'herbe poussait en abondance sur les empreintes des pneus des véhicules circulant en brousse; en conséquence, plusieurs expériences avaient été réalisées dans le nord de la Haute-Volta où, à l'aide d'instruments à chenilles, on avait retourné et cultivé les couches supérieures du sol en partant du principe que ces traces permettaient une prise et une absorption meilleures des eaux de pluie. Les résultats s'étaient en effet avérés positifs, l'herbe poussant en abondance sur le sol ainsi préparé. Par la suite on a effectué un test en vue de déterminer les instruments aratoires standard et la méthode de travail susceptibles de donner les meilleurs résultats à un coût aussi bas que possible. A la suite des résultats jugés là encore positifs, le Mali et le Sénégal se sont engagés dans la réalisation de projets semblables et on espère que d'autres pays encore feront de même.

Il serait faux toutefois de penser que la solution au problème du reboisement n'est qu'une question de retourner le sol pour permettre à l'herbe de pousser toute seule. L'avantage de cette méthode est qu'elle transforme le sol aride en prairies vertes, garantissant ainsi la fertilité du sol. Mais le Sahel a non seulement besoin d'herbe mais d'arbres également et c'est là où le bât blesse.

En premier lieu, n'importe quel programme de reboisement doit proposer une source d'énergie alternative qui soit acceptée étant donné que 90 % des besoins énergétiques du Sahel sont couverts par le bois. La plupart des gens en effet cuisent les aliments sur feux de bois.

Le succès croissant de la campagne lancée au Rwanda à l'intention des paysans pour qu'ils utilisent de préférence la tourbe au bois pour la cuisson d'aliments semble vouloir indiquer à première vue qu'une action semblable pourrait être entreprise dans les pays du Sahel.

Il ne fait aucun doute que, si on présente à la population du Sahel les avantages du reboisement en terme de protection des cultures et des habitations contre le vent et les tempêtes de sable si fréquentes dans ces pays, d'ombrage pour les villageois et le bétail, de production de bois pour la construction d'habitations, d'enclos, etc., celle-ci aura une attitude beaucoup plus positive face à l'alternative qui se présentera.

Toutefois la tourbe ne semble pas être une bonne proposition pour le Sahel pour la simple raison que le couvert arboré est insuffisant. Le fumier séché semblerait être une proposition beaucoup plus sérieuse mais là encore, les experts indiquent que cela priverait le Sahel de l'engrais nécessaire à la relance de l'agriculture. Jusqu'à ce que l'on trouve une source alternative d'énergie réaliste, tout programme de reboisement devra tenir compte des assauts continus auxquels doit faire face le couvert arboré déjà minime du Sahel.

C'est pourquoi il faut considérer en priorité les moyens efficaces à mettre en œuvre pour faire croître de nouvelles forêts

La nécessité de changer les habitudes traditionnelles

L'un d'entre eux serait d'améliorer le système de défrichage des terres. En Afrique occidentale, les terres agricoles sont en général défrichées, puis brûlées. Comme elles sont rarement cultivées, les eaux de pluies glissent sans pénétrer le sol. Il faudrait, pour empêcher la destruction de larges zones forestières. remplacer méthode d'agriculture itinérante par un mode de culture sédentaire en rotation. Cela impliquerait évidemment une réforme du système agraire dans les communes rurales d'Afrique occidentale. Par ailleurs des points d'eau doivent être mis à jour, ce qui constitue la condition première de tout développement.

A la suite des longues périodes de sécheresse qui ont sévi en 1973-75 et 1977, le Sahel n'évoque plus aujourd'hui que terres brûlées et famine. La répartition du régime des pluies varie en général d'un pays à l'autre, ce qui permet de diviser le Sahel en trois grandes zones: la zone sous-sahélienne où les précipitations sont de l'ordre de 100 à 200 mm par an; la zone sahélienne avec 300 à 400 mm de pluie par an; enfin, la zone soudano-sahélienne qui reçoit entre 400 et 600 mm par an, ce qui, bien évidemment, ne suffit pas pour pouvoir entreprendre

des programmes de reboisement à grande échelle.

Malgré l'aridité de la région sahélienne, on peut obtenir de l'eàu en sous-sol à une profondeur dépassant rarement 25 mètres, même au plus fort de la saison sèche. C'est pourquoi la construction de puits et de systèmes d'irrigation est d'une importance vitale.

L'immense étendue du Sahel et ses variations régionales tant en matière d'aridité que de végétation empêchent l'élaboration d'un programme intégré de reboisement et met dans l'obligation de concevoir l'action au plan régional suivant les caractéristiques de chaque pays.

Malgré la création dans presque tous les pays du Sahel d'un ministère des Eaux et Forêts et les succès, quoique assez modestes, des actions de reboisement, il a été reconnu qu'une action entreprise directement par le gouvernement était aussi inefficace que coûteuse en raison des distances énormes à couvrir que ce soit au Sénégal, en Haute-Volta ou au Mali.

Une idée prometteuse

Mr. Pirzio-Biroli, délégué de la CEE au Mali, est l'auteur d'une proposition intéressante pour les pays du Sahel. Dans cette proposition adressée au Fonds Européen de Développement, Mr. Pirzio-Biroli affirme que le reboisement du Sahel ne pourra être réalisé efficacement que par les communautés villageoises. Ce projet a l'avantage d'être pratique et de supprimer le problème de l'éloignement. Par ailleurs la population d'un village sahélien est en général tellement limitée que ses besoins en bois de chauffage pourraient être couverts par la végétation avoisinante. En effet les villageois ne toucheraient certainement pas aux arbres nouvellement plantés.

Mr. Pirzio-Biroli propose non seulement que l'on enseigne dans les communautés villageoises la technique de plantation arboricole mais aussi qu'on leur fournisse de jeunes plants et que l'on mette à leur disposition des conseillers techniques permanents. II suggère pour le Mali une mesure d'incitation au reboisement par l'allocation au village d'une somme de 100 FM (francs maliens) par arbre planté ayant survécu la première année et de 100 FM supplémentaires pour les arbres de deux ans. Les villageois seraient responsable de l'arrosage des arbres ce qui nécessiterait en outre l'aménagement de puits. Mr. Pirzio-Biroli prévoit que 10 000 arbres minimum devraient être plantés par an de manière à assurer l'efficacité et la réduction maximale des coûts du projet. Il fait remarquer que dans le cas d'une réussite à 50 % après la première année, la somme de

500 000 FM serait versée ce qui correspond pour le village à un montant considérable même si pour les agences internationales d'aide il apparaît infime.

Il est bien évident que les différentes espèces d'arbres à planter doivent être choisies avec soin. On accordera la priorité aux arbres qui poussent le plus vite dans les conditions climatiques locales et ceux qui sont avantageux d'un point de vue économique. Mr. Pirzio-Biroli quant à lui recommande entre autres les espèces suivantes:

- Azadirachta indica (Méliacées): une variété exotique assez courante au Mali et au bois excellent comme combustible et pour le nettoyage des dents.
- Gmelina arborea (Verbénacées): cet arbre possède une forte capacité de croissance lorsqu'il y a une possibilité d'accès marginal à l'humidité du soussol; peut fournir du combustible et du bois en grume.
- Prospopis juliflora (Mimosacées): qui produit du fourrage en abondance pour le bétail et abrite du vent. Il s'accommode des pires conditions de sécheresse.
- Faidherbia albida (Mimosacées): enrichit le sol et produit du fourrage pour le bétail.
- Acacia nilotica (Mimosacées): bon bois de chauffage et produit de la gomme.
- Acacia albida (Mimosacées): cet arbre s'accommode uniquement des bons sols et nécessite de grosses quantités d'eau; il peut servir d'abri aux cultures.
- Borasus aethiopium (Palmiers): arbre très utilitaire qui produit un fourrage abondant, du chaume et du bois de chauffage.
- Hypheuae thebaica (Palmiers): arbre également fournisseur de fourrage, chaume, bois de chauffage.
- --- Prosopsis africana (Mimosacées): arbre qui s'adapte bien à des conditions climatiques arides; il produit bois en grume, fourrage et bois de chauffage.
- Acacia Sénégal (Mimosacées): s'accommode des conditions arides et est connu pour sa production de gomme arabique.
- Euphorbia balsamifera (Euphorbiacées): il s'agit d'un brise-vent très efficace qui peut également servir à fixer les sables mouvants.
- Tamavix articulata (Tamaricacées): arbre utilitaire producteur de bois de chauffage, bois à poteaux pour abri; son écorce contient en outre du tanin, etc.

On prévoit par la suite de créer des serres au plan local. Ces idées semblent promises à de bons résultats; la question reste de savoir si la bonne volonté peut être mobilisée en quantité suffisante pour les mettre en pratique. O

AUGUSTINE OYOWE

Prix Aga Khan d'architecture 1980

Le Prix d'Architecture de la Fondation Aga Khan vient d'être décerné au cours d'une cérémonie officielle qui a eu lieu à Lahore, au Pakistan, les 22 et 23 octobre 1980.

Le Jury du Concours s'est assigné comme objectif de distinguer des œuvres architecturales récentes situées dans le monde islamique et ayant contribué à prolonger les traditions spécifiques de ces pays dans un langage architectural correspondant aux réalités sociales, économiques et techniques de notre temps.

3 années de travail ont été nécessaires pour opérer la sélection des œuvres retenues, 3 années de travail pendant lesquelles des techniciens parcoururent tant l'Afrique que l'Extrême-Orient, à la recherche de travaux réalisant le difficile compromis entre modernité et traditions, sans tomber ni dans les passéisme, ni dans le «brutalisme» de l'architecture moderniste, caractéristique de la dernière moitié du XX° siècle.

La cérémonie de remise des Prix a été entourée d'un certain faste. Le Président de la République du Pakistan, l'Aga Khan, le Directeur général de l'Unesco et de nombreuses personnalités du monde de l'architecture étaient présents et donnèrent à cet événement un retentissement mérité. Une somme d'un montant global de 500 000 \$ fut répartie entre les lauréats.

On remarquera également que, contrairement aux habitudes d'autres prix d'architecture, les architectes auteurs de projets ne furent pas les seuls récompensés. Le jury distingua également les autres partenaires dans l'acte de bâtir, dont l'action, pourtant essentielle, est souvent oubliée: utilisateurs, bailleurs de fonds et artisans.

Un projet FED primé

Parmi les projets primés on soulignera une réalisation du FED: le Centre de Santé de Mopti au Mali, qui valut un prix simultanément à l'Assistance médicale du Mali, au Fonds Européen de Développement (lequel fut représenté à la cérémonie de remise des prix par M. Corrado Cornelli, Directeur des Projets) et à l'architecte André Ravereau.

Ce projet a été distingué pour la contribution qu'il apporte à la recherche d'un langage architectural actuel en harmonie avec les traditions et les usages du milieu dans lequel il s'insère.

Mis en service en 1976, ce Centre de Santé de 70 lits est implanté en bordure du fleuve Niger et à proximité de l'imposante mosquée de la ville. Il s'inscrit remarquablement dans un site exceptionnel, qui aurait pu être irrédiablement compromis sans l'apport de l'auteur du projet, dont l'expérience et la capacité de compréhension et d'adaptation à l'environnement socio-culturel ont été reconnus. Les circulations piétonnes et rapports entre l'intérieur l'extérieur sont concus en tenant compte des habitudes de cheminement dans la ville. La continuité et l'intégration de la construction tant au niveau des techniques utilisées que des facilités d'entretien, l'utilisation de terre stabilisée qui reprend le coloris du sol. constituent autant de facteurs qui assurent une insertion harmonieuse de l'œuvre dans son contexte.

A ce propos, le Centre de formation agricole de Nianing au Sénégal, également primé par le Jury Aga Khan, mérite d'être cité. En se basant sur des réflexions par analogie très proches de celles du Centre de Mopti, l'usage de blocs de terre stabilisée pour des murs porteurs, constitue un autre exemple de solution pour des franchissements de petites dimensions convenant particulièrement bien aux constructions scolaires.

Ainsi, deux projets retenus sont des projets situés dans le domaine de la Santé et de l'Education où le FED est intervenu fréquemment et sera encore amené à intervenir à l'avenir.

Leçons et perspectives pour l'avenir

Peut-on tirer des leçons de ces projets pour l'avenir? Quelles sont les raisons pour lesquelles ces projets sont si rares? Quel est le rôle de la coopération internationale dans ce domaine?

Soulignons tout d'abord les contraintes qui rendent problématique le développement d'une architecture authentique basée sur les réalités nationales ou régionales et ce, au Nord comme au Sud, en Occident comme en Orient.

Sur un plan général, le rêve de croissance illimitée véhiculé par la sociéte industrielle a présidé en Occident à la naissance d'une architecture «moderne» dont le caractère est international et quasi uniforme. A Nairobi et à Abidjan comme à New York ou à Paris, de nombreux exemples d'architecture témoignent de tendances qui, suite à une standardisation croissante des matériaux, des techniques et des formes, méconnaissent une approche co-

hérente des besoins qui se manifestent sous des latitudes géographiques et socio-économiques fort différenciées.

Dans le pays en voie de développement existent simultanément le désir de reproduire les réalisation des pays industrialisés et le rejet de solutions trop rustiques, mieux adaptées aux spécificités des cultures locales.

De fortes résistances psychologiques à repousser certains modèles plus «prestigieux» persistent en présence d'apparats normatifs qui sont très peu aptes à servir de support à des initiatives de développement d'une architecture autochtone. Par ailleurs, la succession dans ces mêmes pays des jeunes générations peut amorcer des prises de conscience plus attentives aux conséquences d'une conception simplement dérivée de nos sociétés.

A cela, faut-il ajouter qu'aujourd'hui, à cause des crises économiques et sociales successives et surtout peut-être de la crise énergétique, le modèle de croissance illimitée, dont l'architecture n'était plus qu'un produit, est mis en cause dans de nombreux pays.

Dès lors, il existe au Nord comme au Sud une tendance à rechercher un développement plus mesuré, qu'on pourrait qualifier «d'auto-centré». Il s'agit d'être davantage à l'écoute des utilisateurs et de s'orienter vers les besoins des couches de populations les plus démunies, en étant économe des ressources forcément limitées.

Les responsables de la coopération internationale ainsi que des pays bénéficiaires pourraient donc mobiliser leurs énergies pour appuyer cette tendance là où elle se manifeste, en étant attentifs à ce qui se passe dans les pays en voie de développement, en mettant à disposition des moyens matériels et humains pour des projets — même si ces derniers s'avéraient plus onéreux ou plus lents que d'autres projets plus «classiques» — et enfin, en soutenant la recherche de technologies de construction adaptées.

De cette façon, l'impact de réalisations architecturales pourrait dépasser assez largement l'objectif assigné à l'investissement initial (le bâtiment, l'école, le dispensaire, etc.) et, induire un mécanisme de production de bâtiments valorisant les ressources locales en matériaux, et, surtout, en savoir-faire.

Le dynamisme de développement ainsi créé pourrait se poursuivre de façon plus autonome lorsque cesse l'injection de crédits liée à l'investissement initial. O

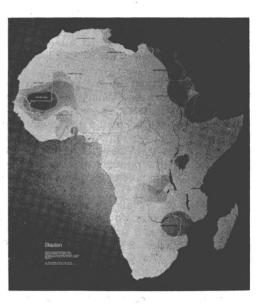
MARC WOLFF et FRANÇOIS BUCCHINI(*)

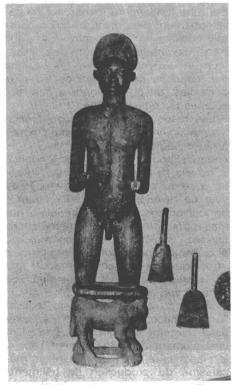
^(*) Fonctionnaires à la Direction générale du développement de la CCE.

Le trésor africain de Berlin



Ci-contre. le Völkerkunde Museum de Berlin et la carte d'Afrique avec les principales origines des œuvres exposées; ci-dessous. deux statues l'homme et la femme -Bamiléké (Cameroun) au'on trouve surtout à l'entrée des grandes chefferies

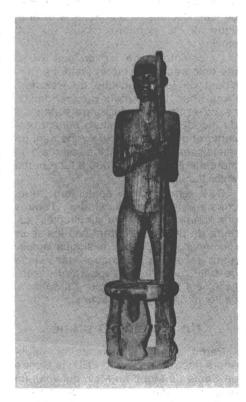




La bataille pour le développement économique c'est aussi et peut-être avant tout une bataille pour la culture. Il n'est plus à démontrer en effet que les modèles culturels dits «dominants» ont été véhiculés et imposés en partie par les systèmes économiques qui, aujour-d'hui, leur servent de support, loin devant toutes les autres considérations religieuses ou même idéologiques. L'énorme quantité d'objets d'art d'Afrique présents en Europe (France, Royaume-

Uni, Allemagne, etc.) et même aux Etats-Unis, ainsi que leur ancienneté témoignent de la fascination qu'a exercé et exerce encore la culture africaine sur ceux qui prétendaient «apporter la lumière et la civilisation». Certes de nos jours, l'engouement pour l'art et les cultures africains a changé de motivation et des personnes très cultivées, qui y consacrent souvent leur vie et aussi beaucoup d'argent, y trouvent avant tout une source de connaissances et d'inspiration et non plus une «curiosité» pour des «peuples étranges». Ainsi à Berlin (RFA), il existe l'un des plus grands musées d'arts et de civilisations des peuples (Völkerkunde Museum) dont la section africaine créée en 1873 apparaît comme la plus ancienne et la plus importante. Nous avons visité ce musée et nous avons rencontré ses responsables, le Prof. Dr Krieger, directeur, et Mme Rumpf (Autrichienne), Docteur en Ethnologie et ethnohistorienne, passionnée de l'art et de la culture africaine. Ils ont expliqué l'importance de ce véritable trésor artistique africain conservé à Berlin et l'intérêt passé, actuel et futur des peuples d'Europe pour l'art et les cultures d'A-

Le Musée des arts et des civilisations des peuples est un établissement public. Il comprend neuf sections. Son but est d'abord de présenter aux Allemands et à tous ceux qui le désirent l'art et les civilisations des autres pays pour qu'ils en bénéficient et de faciliter la compréhension des cultures pour un meilleur rapprochement des peuples. Ensuite, disent Mr Krieger et Mme Rumpf, il s'a-



git de préserver ici, pour la postérité, des œuvres d'art qui auraient pu disparaître définitivement à cause du climat, du manque de moyens de préservation et des bouleversements sociaux dus à l'industrialisation et à l'urbanisation en Afrique.

Cinquante mille œuvres artistiques, artisanales et religieuses de toute l'Afrique sont exposées ou stockées au Völkerkunde Museum de Berlin. Elles viennent pour la plupart des anciennes





Les célèbres statues en bronze du Nigéria : elles ont toujours été très convoitées par les Européens. Le Musée de Berlin les a achetées au Musée de Londres

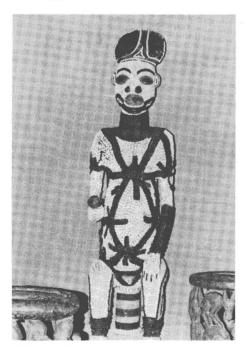
colonies allemandes (Cameroun, Togo, Namibie, Tanzanie) mais aussi de pays comme le Nigéria, le Bénin, la Côted'Ivoire, Madagascar et, en fait, de presque toutes les régions d'Afrique. Ces objets sont conservés selon des méthodes scientifiques par des spécialistes et des restaurateurs qui ont, notamment, reconstitué les œuvres qui étaient, heureusement en partie seulement, détruites durant la seconde guerre mondiale. Les objets d'art du Cameroun, plus particulièrement du pays Bamiléké et des pays de la savane, y occupent une place de choix et le Sultan Niova de Bamoun, l'un des grands dignitaires du Cameroun, a visité le Völkerkunde Museum où il a beaucoup apprécié le travail ainsi effectué depuis plus d'un siècle et qui permet aujourd'hui aux Africains aussi de redécouvrir leur passé et de se rendre mieux compte qu'ils ne sont pas un peuple

surgi du néant dans un monde moderne qui a tendance à admettre comme seules civilisation et culture valables, celles issues de la société industrielle.

Bien que les musées européens aient en fin de compte contribué à préserver et sauver ainsi de nombreuses œuvres d'art d'Afrique et d'ailleurs. il n'en demeure pas moins que les pays d'origine de ces obiets, ainsi que l'U-NESCO, les considèrent comme des patrimoines culturels nationaux qui doivent être rendus. Selon le Prof. Krieger et Mme le Dr Rumpf, cette question relève de la compétence exclusive des hommes politiques. Estimant néanmoins que tous les pays dont d'importantes œuvres d'art sont conservées à l'étranger ne peuvent prétendre tous les récupérer, Mr Krieger et Mme Rumpf considèrent que les objets présents à Berlin sont à la disposition de tous, Africains et autres, qui désirent les voir ou effectuer des recherches sur les cultures africaines ou des autres parties du monde.

Une nouvelle forme de la coopération culturelle

Mr Krieger et Mme Rumpf admettent que la sauvegarde et la protection de l'art et des cultures africaines sont une nécessité dans la mesure où cet art et ces cultures d'Afrique apparaissent comme les plus exposés aux néfastes effets de l'influence extérieure. Mais, ajoutent-ils, seuls les Africains sont responsables de cette situation et peuvent seuls prendre des mesures adéquates de protection véritables sans pourtant empêcher le monde extérieur d'aimer, d'apprécier cet art et de chercher à en acquérir certaines œuvres. Selon Mme Rumpf, les Africains doivent songer



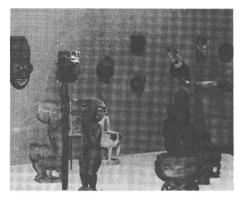
Siège orné de petites perles (Bamiléké — Cameroun)



Tam-tam sculptés (Bamiléké — Cameroun)



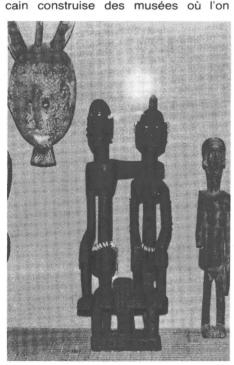
Une des nombreuses armoires contenant différents objets d'art africains de différents pays dont, notamment, la Tanzanie



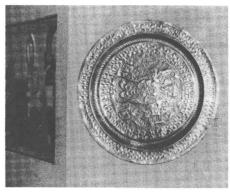
Différentes statues et masques, notamment du Bamoun (Cameroun)

dans chacun de leurs pays à conserver eux-mêmes leurs patrimoines artistiques et culturels, même si, estime-telle, le danger réel d'une perte d'identité n'est véritablement manifeste que dans les villes où les gens ont encore - bien sûr à tort - l'idée que seul est valable le modèle culturel lié au type de développement économique qui leur est proposé de l'extérieur. Car, ajoute Mme Rumpf, dans les villages africains on vit encore selon les traditions et les cultures ne semblent pas particulièrement menacées. C'est à ce niveau, conçoit-elle, que les autorités africaines devraient avant tout faire porter leur effort de protection de l'art et de la vie culturelle de telle sorte que ces villageois ne se laissent plus séduire ni par les colporteurs africains qui bradent les objets d'art, ni par les acheteurs européens, notamment les touristes, qui ne tiennent pas compte de la valeur réelle de ces objets. Par ailleurs, au niveau des villes comme peut-être des régions,

il est souhaitable que chaque pays afri-



Statues d'Afrique de l'Ouest



Travail d'art sur bronze, également du Nigéria (les Nupe)

pourrait conserver et admirer les œuvres au fil des temps.

Et c'est là que pourrait sans doute apparaître une nouvelle forme de la coopération culturelle: la participation des pays européens à la construction des musées ou, plus particulièrement. à la conservation scientifique des œuvres d'art africain en Afrique même ce qui contribuerait d'ailleurs à arrêter le trafic international de ces objets ainsi que l'aspect mercantile qui dénature et abaisse la qualité de l'art et de l'artisanat africains. Après tout n'est-il pas plus bénéfique pour le monde extérieur d'aller voir et étudier les cultures africaines en Afrique et pour les Africains de ne plus aller chercher leur identité culturelle à l'étranger? Qu'en serait-il advenu si les Européens devaient aller chercher leurs racines culturelles hors de leur continent? Quant aux œuvres existant déjà dans les musées européens ou même américains, on pourrait concevoir un statut international qui donnerait la priorité d'acquisition à leur pays d'origine afin de créer de réelles



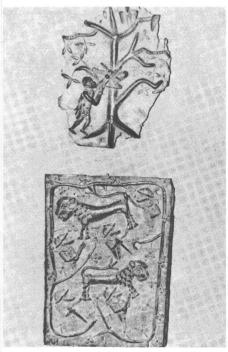
Siège et fronton des chefferies

possibilités de récupération à défaut d'un règlement qui les rendrait purement et simplement à leur pays d'origine. Car, ont expliqué le Prof. Krieger et Mme Rumpf, un des moyens dont disposent les pays africains, s'ils désirent retrouver certaines œuvres d'art, c'est de les acquérir aux enchères quand les détenteurs décident de les vendre. Ainsi, ont-ils indiqué, le Nigéria a racheté à Londres cinq objets d'art nationaux de grande valeur pour environ £ 500 000; ces objets font désormais partie du patrimoine national du Nigéria.

Le combat culturel pour l'avenir apparaît désormais comme un acte majeur de la politique nationale des pays industrialisés comme de leur action au niveau international. On s'en rend compte de plus en plus dans la Communauté européenne et les sommes d'argent(1) et d'intelligence que certains Etats membres consacrent à l'acquisition des œuvres d'art du Tiers monde, notamment d'Afrique comme en témoignent les photos de cet article, montrent l'importance que constituent l'art et les cultures africains pour l'enrichissement et le renouvellement de la civilisation du «Vieux continent». Le monde africain a toujours été ouvert mais sa survie culturelle dépend de la préservation et de la valorisation de son art. Comme le disent le Prof. Krieger et Mme Rumpf, seuls les Africains peuvent contribuer à éviter la destruction de leurs cultures. O

LUCIEN PAGNI.

(1) La section africaine du Völkerkunde Museum de Berlin consacre 20 000 DM (43 200 FF ou 2 160 000 FCFA) par an à l'acquisition d'objets d'art africains. Par ailleurs plus d'un million de personnes visitent le musée de Berlin chaque année.



Sculptures sur métal (Afrique de l'Ouest)

Les problèmes actuels du sport en Afrique

Ces trois dernières années, le 14 décembre a été célébré en Afrique comme la journée du sport, cette date ayant été fixée au début de 1978 par l'Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, en hommage aux sportifs africains, hommes et femmes, ayant remporté des victoires lors de compétitions internationales et qui, par là, contribuent beaucoup à promouvoir le sport à l'échelle du continent africain. Cette troisième célébration de la journée du sport aura été l'occasion de réévaluer la situation du sport en Afrique, à la lumière des résultats obtenus par les athlètes africains aux jeux olympiques de Moscou. Ceux ci ont laissé à désirer, et d'autant plus si l'on ne partage pas le point de vue suivant lequel les sportifs africains devraient se contenter d'une seconde place ou que «le seul fait de participer est un honneur et une référence sportive».

Grands noms du sport

L'Afrique a incontestablement produit des athlètes dont les performances ont sidéré le monde entier, comme Kip Keino, Mike Boit, Henry Rono, Filbert Bayi, Miruts Yifter et John Akii-Bua qui appartiennent tous à ce groupe exceptionnel des coureurs africains de longue distance.

Même en football, l'Afrique a eu son moment de gloire et de fierté avec l'accès en 1974 de l'équipe nationale du Zaïre à la phase finale de la Coupe du Monde qui s'est déroulée en Allemagne Fédérale et où, pour la première fois, un pays d'Afrique noire était qualifié. Même enthousiasme en 1978 lorsque l'équipe tunisienne, représentant le continent africain, prit part au tournoi d'Argentine et arriva jusqu'au deuxième tour.

Complexe d'infériorité

De ces deux finales toutefois, on a retiré une leçon en ce qui concerne ce regrettable complexe d'infériorité ou complexe des «opprimés» qui a immanquablement influé sur les résultats. On a pu remarquer par exemple, qu'à l'occasion du match Ecosse-Zaïre, disputé en République Fédérale d'Allemagne, les Zaïrois ont été visiblement nerveux pendant les 25 premières minutes de jeu au cours desquelles l'Ecosse a marqué deux buts, alors que, par la suite, ils ont joué un football brillant marqué de coups et de passes encore jamais vus dans le football africain.

En Argentine, on a beaucoup parlé des Tunisiens «opprimés» qui avaient pris par surprise les pays joueurs de football «de haute qualité», comme s'il était de règle que seuls des pays d'A-

mérique latine et d'Europe arrivent en finale de Coupe du Monde et que tout autre pays en dehors de ces continents soit confiné à des rôles subalternes.

Sur un continent comme l'Afrique où le football est presque une religion, un tel sentiment d'infériorité qui s'exprime au plan du football mondial est assez surprenant.

Noirs ne veut pas forcément dire Africains

La vue de sportifs noirs, hommes ou femmes, montant sur le podium dans les rencontres internationales d'athlétisme masque souvent le fait qu'ils ne sont pas tout à fait des représentants de l'Afrique. On en a eu la preuve au jeux olympiques de Moscou avec l'absence des Noirs américains et des Kenyans qui a créé un sérieux vide et un sentiment de manque.

Aucun Africain, ayant suivi de près ces jeux, n'a pu ressentir de la fierté en voyant son compatriote éliminé dès les premières épreuves de qualification pour la course de vitesse, d'autant plus si ce coureur arborait le nom de son pays sur son maillot.

A Moscou, l'Afrique a pu tout de même être fière des performances extraordinaires de Miruts Yifter, Ethiopien, dans le 10 000 et le 5 000 mètres et de John Mugabi, boxeur ougandais de la catégorie des poids mi-moyens. Aucune femme africaine n'est montée sur le podium, à part l'équipe féminine de hockey du Zimbabwe qui a remporté la médaille d'or.

Des commentaires cyniques ont entrepris d'amoindrir la fierté que représente pour l'Afrique cet exploit du Zimbabwe en faisant remarquer que les joueuses de l'équipe étaient blanches et que le niveau du sport africain noir est, d'une manière générale, très bas. Les connotations racistes de cette remarque sont claires mais ce que ces mêmes commentateurs omettent de signaler, c'est que le hockey était un jeu exclusivement pratiqué par les Blancs dans l'ancienne Rhodésie d'Ian Smith. En ce qui concerne le niveau du sport pratiqué en Afrique, on ne peut pas nier en effet qu'il soit très bas et il est facile d'en déterminer les raisons.

Obstacles au développement du sport

On doit tout d'abord mentionner l'insuffisance des installations d'entraînement. La part de responsabilité que joue ce facteur apparaît lorsque l'on analyse le succès remporté par les quelques Africains qui, à part les coureurs de fond célèbres d'Afrique orientale, se sont distingués à diverses reprises au plan international dans les disciplines athlétiques: course, saut, lancement du poids etc.. Ernest Obeng, athlète ghanéen de l'université de Londres, a battu en 1978 le Jamaïcain Don Quarrie, détenteur du record mondial sur 200 mètres.



L'Afrique a produit de grands athlètes comme Mike Boit...



...ou Kipchoge Keino dont les performances ont étonné le monde entier

Toujours la même année, Obeng avait gagné le 100 mètres lors des jeux organisés par la fédération des activités sportives de l'université africaine de Nairobi; signalons également Charlton Ehizuelen, nigérian, étudiant aux Etats-Unis et connu pour être l'un des meilleurs sportifs mondiaux de saut en longueur; il a, en 1977, représenté l'Afrique lors de la première coupe du monde d'athlétisme organisée à Düsseldorf (République Fédérale d'Allemagne) et a remporté à cette occasion la médaille de bronze.

De même, Lottie Nwale, boxeur d'origine zambienne et vivant à Londres a réuni les titres de champion d'Afrique et du Commonwealth dans la série des poids mi-lourds et vise aujourd'hui le championnat du monde.

Aucun d'entre eux, comme d'ailleurs la plupart des espoirs du sport africain, ne serait arrivé à ce niveau s'ils n'avaient eu la possibilité de profiter de possibilités d'entraînement meilleures et de même, n'auraient pas eu la chance d'être sélectionnés pour participer à des compétitions internationales s'ils étaient restés en Afrique.

La vérité est parfois dure à entendre, mais il est un fait que les sélectionneurs, soit pas pure incompétence, soit par favoritisme, envoient un grand nombre de concurrents d'un niveau insuffisant aux rencontres sportives internationales.

L'autre facteur empêchant le déve-

loppement du sport en Afrique est l'insuffisance en matière de participation gouvernementale, non par manque d'intérêt mais plutôt par manque de ressources financières.

Tous les pays s'accordent néanmoins à dire que le sport devrait devenir une partie intégrante du développement économique et que l'on doit accorder à ce secteur une partie équitable du budget annuel.

Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique en a convenu mais il n'est pas certain qu'il ait réussi à influer sur la politique gouvernementale en la matière.

Mr. Amadou Lamine Ba, Secrétaire général du CSSA, a déclaré en décembre 1979, que le Conseil s'apprêtait à élaborer pour l'Afrique, un programme de dix ans pour le développement du sport, déterminant les ressources disponibles et les priorités et proposant un plan d'action.

Mr. Ba a principalement mentionné la formation de sportifs professionnels et d'entraîneurs qui, de toute évidence, manquent en Afrique. Mais étant donné que le CSSA a des dettes d'un montant que l'on dit être de 130 millions de Fcfa, il est peu probable que le programme ait été mis à exécution.

Si le Nigéria n'avait pas apporté une contribution financière au CSSA, la table ronde organisée à Tunis du 19 au 22 novembre 1980 sur la Conférence des sports en Afrique, n'aurait pu avoir lieu. Un grand nombre de pays doivent encore payer la contribution qu'ils s'étaient engagés à verser lors de l'Assemblée générale de Yaoundé en 1979.

Il ne servirait à rien de demander par exemple à Pelé de venir de temps en temps participer à une séance d'entraînement des équipes nationales de football car l'entraînement n'est pas tout: il faut aussi du talent. C'est pourquoi il serait bon d'organiser des entraînements dans les villages et dans les écoles primaires pour les jeunes gens doués en sport. Il faut tout d'abord les découvrir et les soumettre ensuite à un régime spécial.

Par ailleurs, il faudrait organiser plus fréquemment des rencontres sportives inter-écoles, inter-universités et pourquoi pas entre groupes professionnels représentant divers pays d'Afrique. Mais il faut avant tout mettre en place des installations sportives.

Pour contribuer au développement du sport en Afrique en partant du principe que l'expérience est et demeure le meilleur enseignement, «le Courrier» s'efforcera, chaque fois que cela sera possible d'esquisser le profil des sportifs africains célèbres, hommes et femmes, et de les interviewer pour connaître leurs impressions, leurs succès et leurs frustrations ainsi que leurs opinions sur les meilleurs moyens d'améliorer le sport en Afrique. O

A.O.

BIBLIOGRAPHIE

René DUMONT, Marie-France MOTTIN — L'Afrique étranglée — Editions du Seuil, 27, rue Jacob, F — Paris 75016 — 261 pp. — 347 FB — 1980.

En 1962, René Dumont lançait un cri d'alarme: «L'Afrique noire est mal partie». L'ouvrage suscita à l'époque un extraordinaire tumulte. Il valut à son auteur d'être interdit de séjour dans plusieurs capitales francophones du continent noir. Dix-huit ans après, le président Léopold Senghor du Sénégal déclarait publiquement à René Dumont: «A l'époque je vous ai critiqué. J'avais tort. Nous aurions dû suivre vos conseils». A quoi René Dumont répondit: «J'aurais préféré m'être trompé».

L'Afrique étranglée suscitera autant de réactions passionnées. Pendant près d'un an, en effet, René Dumont, en compagnie de Marie-France Mottin, a parcouru des milliers de kilomètres dans la brousse. Il a recueilli les témoignages de ceux qu'on n'entend jamais: les paysans et paysannes d'Afrique. Grâce au soutien personnel - et courageux - de plusieurs dirigeants comme les présidents Nyerere de Tanzanie, ou Kaunda de Zambie, ils ont eu accès aux sources d'information ordinairement inaccessibles. Leurs témoignages qui tranchent spectaculairement sur les considérations géopolitiques ou les analyses abstraites sont accablants pour l'Afrique. Et pour L'Occident.

La plupart des régimes africains se sont lancés dans un type de « développement » à l'occidental, totalement inadapté et dont les paysans font les frais. S'il est particulièrement sévère pour les pays «modérés», où les prétendus «miracles économiques» dissimulent souvent une dépendance néocoloniale, René Dumont n'est pas tendre non plus pour certains régimes « socialistes » prisonniers d'une arrogante bureaucratie citadine.

Cette étude porte cette fois en effet, essentiellement sur la Zambie, la Tanzanie et l'Afrique occidentale francophone et lusophone (Guinée-Bissau et Cap-Vert). C'est un livre très sombre, très pessimiste et certains titres à propos de la Zambie, par exemple, donne le ton: «la malédiction du cuivre», «villages désemparés manquant de tout», «tout arrive trop tard: la machine s'enraye», «la Zambie s'enfonce dans l'impasse».

Moins sévères à l'égard de la Tanzanie, les auteurs soulignent cependant l'échec du «rêve Ujamaa» à cause, notamment, d'une «villagisation trop autoritaire... et de trop gros villages» et, même là où des succès relatifs existent, la condition des femmes n'a pas changé. Quant à «l'Afrique occidentale, elle se désertifie et s'enlise dans le néocolonialisme». Seul le Cap-Vert trouve grâce aux yeux des auteurs: «Si, en Afrique, on parle beaucoup de l'érosion et de la désertification, au Cap-Vert, pourtant placé dans des conditions encore plus difficiles que la grande majorité du Sahel et surtout que le reste du continent, on lutte efficacement, pied à pied. Chapeau!».

La conclusion est la suivante: «L'Afrique étranglée, le Tiers monde ruiné, nous n'y avons à long terme nullement intérêt. Car cela entrouvrirait la dislocation de l'économie occidentale». Il faut donc pratiquer une politique d'austérité. «Austérité qui pourrait fort bien se concilier avec une vie plus intéressante, plus conviviale, car moins égoïste».

000

John Kenneth GALBRAITH — **Théorie** de la pauvreté de masse — Traduit de l'anglais par Daniel BLANCHARD — Editions Gallimard — 164 pages — 277 FB — 1980

«De nombreux pauvres, et la plupart des gens qui ne le sont pas, considèrent la pauvreté comme un état désagréable... On peut distinguer deux types de pauvreté: celle qui, dans certaines sociétés ne frappe qu'une minorité et celle qui, dans d'autres sociétés, frappe tout le monde, à l'exception d'une minorité.»

En termes simples et clairs, John Kenneth Galbraith s'attaque, dans cet essai, au problème économique et social le plus colossal de notre époque, celui de la «pauvreté de masse», cette misère immémoriale dans laquelle sont plongées les masses rurales du Tiers monde. Et la thèse qu'il formule paraîtra peut-être brutale, car elle rompt avec bien des conceptions idéologiques, bien-pensantes ou commodes qui ont cours.

Cette thèse est, en gros, que la pauvreté de masse ne saurait s'expliquer ni se définir par telle ou telle carence en capitaux, en personnel qualifié, en ressources naturelles (sinon le Japon et la Suisse seraient misérables) — ni par tel système politique ou social. Des conceptions de cette nature ne font que projeter sur les pays pauvres les a priori des pays riches. La pauvreté est un état d'équilibre, qui tend inexorablement à se perpétuer et engendre chez ceux qui v sont enfermés l'attitude profondément rationnelle d'ajustement à l'inévitable: ce que Galbraith appelle l'accommodation. Rompre avec cette accommodation a toujours constitué, et constitue encore, la seule solution au problème, et celle-ci ne se trouve, le plus souvent, que dans l'exode, individuel ou collectif, volontaire ou forcé, d'une fraction substantielle de la population hors du monde de la pauvreté.

Cette thèse, née d'une réflexion sur l'expérience de l'émigration des Européens vers les pays neufs, sur celle des «travailleurs immigrés» d'aujourd'hui et sur l'observation de l'Inde où Galbraith fut ambassadeur des Etats- Unis, débouche sur une politique de lutte contre la pauvreté que certains jugeront peutêtre provocante et qu'on pourrait résumer par la formule: «Aider ceux qui s'aident».

000

Pierres BIARNES — L'Afrique aux Africains — Armand COLIN — 103, Bd St-Michel — 75005 Paris — 96 FF — 1980

Pierre Biarnes a passé les 21 dernières années en Afrique, période au cours de laquelle l'Afrique francophone a accédé à l'indépendance. En qualité de correspondant permanent du quotidien «Le Monde» en Afrique occidentale et éditeur d'un certain nombre de périodiques traitant des questions africaines, Pierre Biarnes a suivi de trèsprès l'évolution politique, économique et sociologique de ces pays pendant 20 ans et dont le livre fait l'analyse.

En raison du niveau variable des ressources de chaque pays, le Gabon et son pétrole, la Côte-d'Ivoire et son économie florissante, les pays du Sahel en proie aux fléaux naturels et à une économie précaire, Pierre Biarnes a choisi d'examiner l'un après l'autre et en détail les 17 pays d'Afrique francophone.

Il leur reconnaît cependant certaines caractéristiques communes tel, par exemple, le phénomène de colonisation auquel ils ont été soumis et qui a considérablement conditionné leur avenir. Une chose est certaine: ils ont été exploités; or c'est loin d'être terminé car, entre-temps, leurs structures politiques et économiques ont été modelées de manière à se fondre dans le moule des intérêts économiques et stratégiques des anciennes puissance colonisatrices, en l'occurrence la France et la Belgique.

Le choix du titre, «l'Afrique aux Africains» se réfère de toute évidence à un appel repris par le Président Giscard d'Estaing pour que soit mis fin aux ingérences étrangères dans les pays d'Afrique et Pierre Biarnes entend par là rappeler à la France qu'elle intervient tout autant dans les affaires de l'Afrique que l'Union Soviétique et les Etats-Unis.

Pierre Biarnes soutient que l'Afrique francophone possède des potentialités économiques énormes pouvant lui permettre sans peine d'affirmer son entière indépendance politique, économique ou militaire même si ces objectifs semblent encore bien loin de la réalité. Selon lui, la voie qui mène à l'indépendance est celle de l'agriculture et ce sont les paysans qui sont le mieux à même d'assurer cette réalisation. Or, de façon paradoxale, ce sont eux qui constituent la classe sociale la plus ignorée dans la société africaine actuelle.

000

Le rôle des arbres au Sahel — CRDI, BP 8500, Ottawa, Canada K1G349 — 92 pages — 1980

Une fois encore la sécheresse a frappé plusieurs pays africains, avec son cortège de famine et de morts. Plus personne n'ignore le drame des Karamajong du Nord-Est de l'Ouganda ou celui des Sahéliens. Depuis plusieurs années, on essaie de coordonner au niveau régional et international la lutte contre la désertification. L'ouvrage dont il est question ici est le compte rendu d'un colloque tenu à Dakar (Sénégal) du 5 au 10 novembre 1979 et consacré au rôle des arbres dans le Sahel.

Organisé sous l'égide du Centre de Recherches pour le Développement International, ce colloque avait pour but de réunir des spécialistes et techniciens de pays africains en butte aux mêmes problèmes et de favoriser par là l'échange d'idées et d'expériences. Le rôle des arbres est essentiel en zone sahélienne pour l'élevage, l'agriculture mais aussi la production de bois de chauffe.

La rencontre de Dakar a permis de faire le point des techniques de reboisement et de préciser les priorités en matière de recherche forestière. Elle a également permis aux participants de comparer plusieurs systèmes sylvoagricoles traditionnels. Ce sont ces différentes questions qui constituent la substance de ce petit ouvrage riche d'une liste bibliographique impressionnante. Avis aux chercheurs et étudiants.

000

Guy BELLONCLE — Femmes et développement en Afrique sahélienne — Les éditions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cedex 13 — 216 pages — 1980

En Afrique, les femmes occupent sur le plan social et économique une place déterminante. Et cependant, là comme ailleurs (plus qu'ailleurs?) les femmes, dans leur immense majorité, restent les laissées-pour-compte des efforts nationaux et internationaux d'éducation et de promotion.

Il existe des exceptions. Le Niger en est une. Le présent ouvrage le rappelle en dressant le bilan critique de dix années de formation féminine étendue à tout le pays.

L'auteur directement concerné par cette réussite nous fait prendre conscience de l'originalité d'une longue expérience concrètement articulée à la situation de la femme nigérienne. L'originalité essentielle est à cette jointure de la vie concrète des femmes de làbas, à l'itinéraire méthodologique et pédagogique des «animateurs-animatrices».

Bilan critique, récits d'expérience, modules de formation de cadres nationaux, documents enfin, tout fait saisir ce qu'est l'animation féminine au Niger, ce qu'elle pourrait être en d'autres pays d'Afrique si les responsables prenaient enfin les femmes davantage au sérieux!

000

Marie-Paule DEFOSSEZ et Medicus Mundi — Un nouveau combat pour la santé — Préface du Professeur Paul Milliez — Editions Cana, 52, rue Servan, 75011 Paris — France — 177 pages — 1980

A quoi servent les médecins?

Dans les pays dits développés, les dépenses médicales sont un gouffre financier parce que les individus ne protègent pas leur santé. Dans les pays dits en voie de développement, des catastrophes sanitaires irrémédiables menacent de nombreuses populations. C'est au point que le slogan «La santé pour tous en l'an 2000» lancé par l'Organisation mondiale de la santé apparaît à beaucoup comme une sinistre dérision.

Et pourtant les hommes peuvent encore gagner la bataille mondiale de la santé. Les hommes-clés de la santé ne sont plus seulement les médecins diplômés «à l'occidentale»... A cause de l'urgence, des expériences se vivent dans les pays en voie de développement. Depuis 1962, des volontaires de Medicus Mundi y participent.

Au fil du temps l'association « Médecin du Monde » est devenue un lieu de rencontre et de réflexion au service du renouvellement des politiques de santé. Son action est complétée par celle de la Fondation internationale pour la promotion de la santé qui regroupe les universitaires du monde entier, du sud en voie de développement et du nord développé.

L'avenir n'est pas forcément désespéré. L'appel pour «un nouveau combat pour la santé» s'adresse à tous les citoyens du monde. Et d'abord aux plus jeunes. «Terres et paysans dans le monde»
— 36 pages — 8 FF. (+ 2 F de port) —
Rédaction Faim-Développement, 27,
rue Guénégaud — 75006 Paris — 36
pages — 8 FF (+ 2 F de port) — 1980

«Terres et paysans dans le monde» aborde le problème de la répartition des terres dans différentes régions du monde.

La bataille de la faim est plus que jamais d'actualité. L'arme alimentaire est aujourd'hui l'une des plus redoutables, car l'interdépendance entre les pays s'accroît sans cesse. Il est actuellement démontré que le mode de répartition des terres est un facteur déterminant de la production agricole dans le monde, en particulier dans le Tiers monde.

Qu'il s'agisse de l'expérience de la «révolution verte» en Inde, de l'extension de l'agrobusiness en Amérique latine, ou du marché foncier en France, on constate la tendance à la réduction du nombre des agriculteurs, ce qui se traduit dans le Tiers monde par l'augmentation des paysans sans terre ou des chômeurs dans les périphéries urbaines.

Les terres sont-elles aujourd'hui destinées à nourrir les hommes ou à produire des denrées négociables? Une terre pour en vivre: produire la nourriture nécessaire à tous les hommes et assurer aux paysans une juste rétribution pour leur travail, ainsi peut s'exprimer le sens de ce cahier.

000

Albert BOURGI — La politique française de coopération en Afrique: le cas du Sénégal — Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 20 et 24, rue Soufflot, 75005 Paris, et Nouvelles Editions Africaines, BP 260 Dakar et 20615 Abidjan — 372 p. — 1979.

Le terme de coopération sert de nos jours à désigner les rapports d'assistance entre pays développés et pays en voie de développement en vue de l'essor économique de ces derniers. Mais, pour l'auteur, l'aide au développement n'est pas politiquement neutre: elle a souvent pour conséquence de créer ou de maintenir des rapports de dépendance.

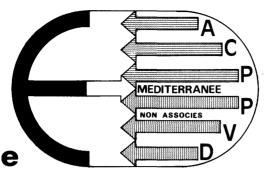
Parce que le Sénégal occupe une place privilégiée dans le système politique franco-africain, l'auteur a choisi d'étudier plus spécifiquement la coopération franco-sénégalaise, jugée exemplaire par les deux parties.

L'auteur connaît bien la réalité sénégalaise, puisqu'il a exercé des fonctions à la Présidence de la République du Sénégal. De plus son ouvrage a été

(Suite 3º page couverture)

000

Les actions de développement de la Communauté Economique Européenne



SITUATION OPERATIONNELLE N° 2 — Janvier 1981

Les informations ci-après, qui sont données tous les deux mois, ont pour objet de faire le point de l'état d'avancement des actions de développement de la Communauté Economique Européenne (CEE), avant leur mise en exécution. Ces informations sont présentées de la manière suivante:

Cadre géographique

La «situation» est ventilée en trois groupes de pays, qui correspondent aux principaux axes de la politique de coopération au développement de la CEE:

— Les Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) signataires des Conventions multilatérales de Lomé I (28 février 1975) et Lomé II (31 octobre 1979). A ces Etats indépendants s'ajoutent les PTOM (Pays et territoires d'Outre-mer) relevant de certains Etats membres de la CEE mais qui bénéficient d'interventions du même type que les Etats ACP.

 Les pays méditerranéens (Maghreb-Machrak), signataires, en 1976 et 1977, d'accords individuels de coopération avec la CEE.

 Les pays en voie de développement nonassociés d'Asie et d'Amérique Latine, bénéficiaires, depuis 1976, de programmes annuels d'aide.

A l'intérieur de chacun des groupes, les informations sont classées suivant l'ordre alphabétique des pays bénéficiaires.

Remarque importante

Le contenu des informations fournies étant susceptible de modifications à tout moment en fonction des objectifs et priorités de développement arrêtés par les pays bénéficiaires, ou des conditions formulées par les instances de décision compétentes en matière de financement, la CEE n'est liée en aucune manière par la présente « situation », qui est donnée à titre indicatif.

Contenu des informations

Pour chaque action de développement individuelle, les indications suivantes sont en principe fournies:

- intitulé de l'action
- administration responsable
- montant estimé (avant décision de financement) ou montant financé (après décision de financement)
- description sommaire des réalisations projetées (travaux de construction, fourniture d'équipements, assistance technique, etc.)
- modalités d'exécution éventuellement prévues (p.ex.: appel d'offres international).
- stade du projet: identification, instruction, présentation au financement, décision de financement, passage à l'exécution.

Liste des principales abréviations

A.O. int.: Appel d'offres international

A.O. Proc. acc.: Appel d'offres par procédure accélérée

A.O. restr.: Appel d'offres restreint

A.T.: Assistance technique

FED: Fonds Européen de Développe-

ment

Muce: Million d'unités de compte européennes

ETATS ACP

BAHAMAS

Laboratoire de Technologie Alimentaire. Ministry of Agriculture and Fisheries - Nassau - Bahamas. 0,446 Muce. Création du premier laboratoire de Technologie Alimentaire aux Bahamas. Superficie globale: 520 m² comprenant un laboratoire de chimie et de microbiologie, une installation pilote de transformation, des magasins et des bureaux. Travaux construction: A.O. Proc. acc. Marchés fournitures: A.O. restr. A.T.: deux spécialistes en technologie alimentaire compétents en matière de transformation et de contrôle des normes et de la qualité. Appel d'offres et passation des contrats début 81. 4° FED

BARBADE

Projets de pêcheries d'Oistins. Ministry of Agriculture - FED: 0,950 Muce. Crédits locaux: 0,450 Muce. Construction du complexe ouest des bâtiments actuels du marché au poisson, édification d'une jetée, création du centre d'exploitation, kiosques pour les vendeurs, magasins, parc de stationnement public pour environ 80 voitures plus une zone réservée à la réparation des bateaux. Travaux déjà adjugés. L'équipement fera l'objet d'A.O. int. en plusieurs lots, en 81. Pour les éléments de moindre importance A.O. restr. ou gré à gré en 81. 4° FED

Développement rural intégré du Scotland District (Phase I). Ministry of Agriculture. Coût total estimé ±8,7 Muce. Financement extérieur estimé à ±5,6 Muce. Demande de financement à la BIAD pour 65 % du coût total du projet. Demande au FED pour la prise en charge programme forestier. Objectifs: conservation des ressources naturelles, amélioration du bien-être socio-économique de la région, diversification des cultures, aménagements forestiers. Projet clairement identifié 5° FED.

BENIN

Route Djougou-Porga. Ministère des Travaux Publics — Améliorations ponctuelles (± 180 km). Etude économique: Consultant SEDES (F) — Etude technique à lancer: Liste restreinte établie. 4° FED

Route Dassa-Parakou. Ministère des Travaux Publics — 0,700 Muce. Aménagement et bitumage de la route (±210 km). Etude économique: Consultant SEDES (F) — Etude technique à lancer: A.O. restr. après présél. 4° FED

Renforcement des infrastructures sanitaires de l'Hôpital de Porto Novo et de la Maternité de Cotonou. Ministère de la Santé Publique. Porto Novo: Rénovation et construction de locaux hospitaliers et équipements correspondants. Cotonou: Construction et équipement de nouveaux locaux. Etudes techniques et architecturales: Consultant Cabinet SODOGANDJI (Local). Date prévisible présentation au financement: 1° semestre 81. 4° FED

Complexe Polytechnique de Parakou. Ministère de l'Enseignement Moyen, Général, Technique et Professionnel — Construction de 8 000 m² de locaux pédagogiques, administratifs et d'hébergement. Fournitures diverses et équipement correspondant. Etudes à lancer: a) Programmation, b) Etudes techniques et architecturales. Liste restreinte non en-

core établie. Date prévisible instruction: 2° sem. 81. Date prévisible présentation au financement: 2° sem. 81. 4° FED.

BURUNDI

Consolidation de la théiculture. Ministère du Plan — 8,9 Muce. Assistance technique, moyens de production, amélioration de l'infrastructure en vue d'augmenter la productivité et améliorer la qualité de la production des projets thé antérieurement financés. A.T. prévue pour 6 ans, 81-86. Liste restreinte établie. Moyens de production: A.O. int. 81 à 84. 4° FED

Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE). Ministère de l'Education Nationale. 0,700 Muce. Construction et équipement des locaux à usage pédagogique (classes d'enseignement général, laboratoires, ateliers de travail manuel). Etudes architecturales et techniques: Consultant TETRA (B). Projet mis à l'instruction. 4° FED

Développement rural de l'Est Mpanda. Ministère de l'Agriculture — Estimation: 30,8 Muce. Projet en cofinancement. Aménagement de 5 950 ha de terres. Irrigation, construction d'un réseau routier, infrastructure socioéconomique pour une population de 5320 familles (dont 3 835 à installer). Durée: 7 ans. Financements prévus: FIDA 10,5 Muce, Local 7,0 Muce, FAD 6,9 Muce, FED 4,3 Muce, OPEP 1,5 Muce, PAM 0,6 Muce. Projet: stade identification 5° FED.

Cultures vivrières en haute altitude. Ministère de l'Agriculture — 1^{ee} Phase (4 ans). Estimation: 8,3 Muce. Projet en cofinancement. Production et diffusion de semences sélectionnées et commercialisation des surplus. Fourniture engrais et produits phytosanitaires et encadrement. Financement prévu: Local 0,4 Muce. USAID 4,1 Muce. FED 3,8 Muce. Accord de financement signé entre USAID et gouvernement avril 1980. FED: Projet stade identification 5° FED.

Hôpital de Kirundo et remise en état de quatre centres hospitaliers. Ministère de la Santé. 2,440 Muce. Travaux. Fournitures. A.T. Travaux déjà adjugés. Fournitures: A.O. int. 1° trimestre 81. Projet en exécution. 4° FED

CAMEROUN

Pont sur la Dibamba (Route Douala-Yaoundé). Ministère de l'Equipement. Construction d'un nouveau pont de ±219 m. Estimation: 4 Muce. Projet à l'instruction. 4° FED

Extension de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique. Ministère de l'Education Nationale. Construction de 2 600 m² de locaux à usage pédagogique (partie FED) et construction de 1 500 m² de locaux à usage administratif et équipement (Financement local). Estimation: Partie FED ±1,5 Muce, Local ±1,2 Muce. Etudes techniques et architecturales: Consultant BUBAN NGU DESIGN GROUP (Local. Présentation au financement: 1° semestre 81.

Développement rural du Nord-Ouest. Ministère de l'Agriculture et North-West Cooperative Association. Projet en cofinancement. Estimation approximative: 35 Muce. Etablissement d'un service d'approvisionnement en moyens de production agricole, renforcement du service régional de vulgarisation agricole, établissement d'un réseau de démonstration, crédit agricole pour favoriser le développement de l'agriculture vivrière et de la production caféière, remise en état de routes d'intérêt rural. Financements (montants prévisionnels): FED 9 Muce, Local 9,5 Muce, FIDA 9 Muce, KFW (RFA), 7,5 Muce. Etat du projet: Instruction en cours d'achè-

vement. Date prévisible présentation au financement: Janvier 81. 4° FED

Chemin de fer Transcamerounais. Office du Chemin de Fer Transcamerounais (OCFT). Réalignement du tronçon Eseka-Maloume. Etudes géotechniques: Coyne Belier (F). Etudes économiques: Sofrerail-OCCR Inter Co (F). 4° FED. Travaux prévus mi 82. 5° FED en cofinancement. Estimation ± 86 Muce.

CAP-VERT

Alimentation en eau et assainissement de Praia (tranche d'urgence). Ministère des Travaux Publics. Ville de Praia: 1,2 Muce. Financement FED. Amélioration du système existant en ce qui concerne la distribution de l'eau (limitée aux ressources actuellement disponibles), l'assainissement (construction de fontaines publiques, lavoirs et toilettes publiques) et la collecte des déchets urbains. Etudes: Bureau WPW (D). Travaux par marchés de gré à gré. Fourniture d'équipements divers par A.O. int. — A.T.: gré à gré. Date prévisible lancement A.O.: Premier trimestre 81. 4° FED

CENTRAFRIQUE

Développement agricole en Ouham. Ministère de l'Agriculture (UCCA - Union Cotonnière Centrafricaine). Projet en exécution. A.O. int. prévu pour mi-81 pour fournitures matériels pour traitements phytosanitaires, insecticides et engrais. Estimation 80: 0,500 Muce. 4° FED

Amélioration du fonctionnement de la Société Nationale des Eaux (S.N.E.). Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme. 1 Muce. Assistance technique et fourniture de matériels divers (vannes, compteurs) pour améliorer le fonctionnement de la S.N.E. Date prévisible présentation au financement: Janvier 81. A.T.: Bureau SLEE (F). Fournitures: A.O. int. 1° trimestre 81. 4° FED

Laboratoire de Biologie Clinique et de Santé Publique. Ministère des Travaux Publics. 1,063 Muce. Travaux exécutés. Equipement: A.O. int. Janvier 81. Projet en exécution. 4° FED

DJIBOUTI

Alimentation en eau potable de Randa. Ministère de l'Agriculture. 0,150 Muce. Réalisation d'un réseau urbain d'alimentation en eau. Date prévisible présentation financement: 1° semestre 81. 4° FED

ETHIOPIE

Projet Santé. Ministry of Health. 4,3 Muce: Construction et équipement de deux hôpitaux ruraux, d'une école pour techniciens de laboratoire à Addis-Abbeba et fourniture d'équipements pour le Laboratoire Central d'Addis-Abeba. Etudes architecturales: Bureau Norman & Daurban (UK). Etablissement liste d'équipements: Mr V. Welles (UK). 4° FED

Réseau électrique entre Cotombie et Combolcha. Ministry of National Resources and Energy. Construction d'un réseau de 300 km de lignes électriques. Etude de faisabilité: ACRES (Canada). Etudes: Document A.O. et projet définitif par le gouvernement. Projet à l'instruction. 4° FED

FIDJI

3 pistes d'atterrissage. Public Works Dep. 0,750 Muce. Construction de 3 pistes d'atterrissage. A Moala et Kandavu, travaux: A.O. acc. 1^{et} semestre 81. A Cicia, travaux en régie. 4^e FED

GAMBIE

Développement de la pêche artisanale. Ministry of Agriculture and National Resources — Fisheries department — 1,485 Muce — Amélioration de l'infrastructure et de l'équipement pour la commercialisation des produits de la pêche. A.O. pour les travaux et fournitures prévus pour le 1° trimestre 81. 4° FED

Brikama College — **Phase II.** Ministry of Works and Communications — 1,925 Muce — Construction et équipement de locaux académiques et résidentiels. Travaux: gré à gré. Equipement par A.O. int. prévu pour le 1° trimestre 81. 4° FED

GHANA

Projet plantations Hévéas à Jema-Enchi. Ministry of Finance and Economic Planning. Etude de faisabilité pour l'identification de 3 500 ha d'hévéas. Etude en cours. Bureaux IRCA et MANCONSULT (F + Local). 4° FED

Programme rural intégré de la région centrale et d'Accra (CARRIP). Ministry of Finance and Economic Planning — Etude de préfaisabilité pour l'identification des projets dans les deux régions susceptibles d'améliorer la situation alimentaire d'Accra et d'autres villes côtières. Etude en cours. Bureau Halcrow-ULG (UK). 4° FED

Développement du palmier à huile au Ghana. Ministry of Finance and Economic Planning. Etude sur la situation des plantations existantes (Pretsea exclue) comme base d'un éventuel programme d'amélioration et développement. Bureau Harrison Fleming (UK). 4° FED

Remise en état de la plantation de palmiers à huile de Pretsea. Ministry of Finance and Economic Planning — 7,390 Muce — partie FED 1,910 Muce — Local 5,480 Muce. Remise en état complète de 4 500 ha de plantations de palmiers à huile et d'une huilerie à Pretsea. A.O. int. pour les fournitures prévu pour 1° trimestre 81 — financé par le FED. Travaux financés par le Gouvernement du Ghana. Assistance technique: Bureau Harrison Fleming (UK). 4° FED

Relance de l'agriculture et assistance aux banques rurales. Ministry of Finance and Economic Planning. 2,521 Muce. Fourniture à crédit de moyens de production de base et une A.T. à la Banque du Ghana. A.T.: liste restreinte établie. Fournitures: gré à gré. 4° FED

GRENADE

Aménagement de la Eastern Main Road. Ministry of Public Works. 2,5 Muce. FED 1,440 Muce. Local 1,060 Muce. Etude geotechnique: Geoprogetti (I). Travaux: contrats déjà adjugés. Fourniture matériel de travaux publics: A.O. int. en 1981. 4° FED

GUINEE

Mise en valeur d'aménagements hydro-agricoles dans les régions de Kankan et Labé. Ministère de l'Agriculture et des F.A.P.A. — 2,5 Muce — Mise en exploitation d'un millier d'ha de périmètres hydro-agricoles réalisés par les brigades d'aménagement rural. Projet à l'instruction. 4° FED

Rénovation et extension de l'usine de plastique SO-GUIPLAST. Gouvernement guinéen. Coût: 13 Muce. Financements: FED 5,8 Muce, Irak (FIDE) 4,7 Muce, Local 2,5 Muce. Ingéniérie, maîtrise d'œuvre, prestation de services, rénovation, fournitures et installations d'équipements auxiliaires: A.O. int. après présélection. Présélection effectuée. Fourniture et installation d'équipements pour production plastique: A.O. int. selon les règles du FIDE fin 81. 4° FED

Industrie laitière en RPR de Guinée. Premier Ministre. Développement de l'industrie laitière pour l'alimentation de la population. Etude en cours: unité de reconstitution lait pasteurisé, Consultant Danske Mejeriers Arkitektkontor (DK). Projet stade: identification. 4° FED

HAUTE-VOLTA

Projet Elevage dans les ORD des Hauts Bassins et de la Comoé. Ministère de l'Agriculture (Direction services élevages). 1,961 Muce. Amélioration des conditions de l'élevage traditionnel et poursuite du développement de la culture attelée. Travaux et fournitures diverses: gré à gré. Fourniture moyens de transport: A.O. int. prévu 1° trimestre 81. A.T.: Liste restreinte non encore établie. 4° FED

Route Ouagadougou-Yako. Ministère des Travaux Publics. Route bitumée de ±100 km. Travaux et surveillance. Etude technique: Bureau Europrogetti (L). Travaux: A.O. int.: 3° trimestre 81. Surveillance: gré à gré, 3° trimestre 81. Date prévisible présentation au financement: 2° trimestre 81. 5° FED

Remise en exploitation de la mine de Poura. Gouvernement voltaïque. Estimation: 46, 1 Muce. Financements prévus: FED 4 Muce (4° Fed) et 4,14 Muce (5° Fed), CCCE 9,3 Muce, BOAD 3,1 Muce, Privés 2 Muce, Coframines et Divers 2,8 Muce, BID 2,7 Muce, Local 8,3 Muce. Projet à l'instruction. 4° et 5° FED

KENYA

Programme de développement intégré à Machakos. Ministry of Economic Planning and Development — 23,140 Muce — FED 17,700 Muce — Gouvernement du Kenya et contribution des paysans 5,440 Muce — Projet en exécution. Développement des ressources hydrauliques (construction de barrages en terre), amélioration de l'agriculture, conservation des sols et renforcement des institutions et des services des communautés locales. Travaux prévus par A.O. proc. acc. en 1981 et 1982. Fournitures (insecticides pour le coton et engrais) pour les campagnes 81/82 et 82/83 par A.O. int. A.T. Bureau Salzgitter (D). 4° FED

Prospection géophysique (Kerio Valley). Ministry of Economic Planning and Development. 1,0 Muce. Prospection minéralogique dans la Vallée de Kerio. Etude: A.O. restr. Date prévisible décision financement: Janvier 81. 4° FED

KIRIBATI

Piste d'atterrissage de Aranuka. Public Works Department. 0,224 Muce. Construction de l'aérodrome. Travaux en régie administrative. 4° FED

LESOTHO

Aéroport de Maseru. Ministry of Transport and Communication — Estimation: 34 Muce. Réalisation d'un aéroport international 15 km au sud de Maseru. Financements (estimations): Lesotho 2,2 Muce — Fonds Saoudien 7,4 Muce — Fonds Koweitien 3,1 Muce — Badea 4,4 Muce — OPEP 2,2 Muce — Abu Dhabi 0,6 Muce — Bad 7,7 Muce — FED 3,0 Muce — Projet à l'instruction 5° FED.

LIBERIA

Développement des plantations de café et de cacao à Zwedru et Plahn. Ministry of Agriculture — 5,7 Muce — FED 2,9 Muce — Local 2,8 Muce — Développement de 980 ha café robusta et 1 320 ha de cacao à Grand Gedel et Sinoe Countries. Travaux: A.O. proc. acc. Fournitures: A.O. int. 1° trimestre 81. A.T.: SATMACI (Côte-d'Ivoire), 4° FED

MADAGASCAR

Développement de la Cocoteraie de Sambava. Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire. 5,757 Muce. Suivi d'une plantation de 3 500 ha. Création de 2 000 ha nouveaux. Equipement, moyens de production, infrastructure. Projet en exécution. Travaux et fourniture matériel: A.O. int. 1° trimestre 81. Moyens production (engrais, pesticides): 1° trimestre 81-82-83-84. 4° FED

Aménagement des Plaines de la Namela. Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire. Aménagement hydroagricole de ±700 ha. Etude bureau SOGREAH (F) - SOMEAH (Loc.). Projet à l'instruction. Date prévisible présentation au financement 3° trimestre 81.5° FED

Etude hydrologique des plaines de la Basse Betsiboka. Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire. Réalisation d'une étude hydrologique permettant d'améliorer les connaissances dans ce domaine de la zone précitée. Estimation: 0,2 Muce. 4° FED

Alimentation en eau dans le Sud. Présidence de la République. 9,6 Muce. FED 9,120 Muce, Local 0,480. Construction d'impluvia et de citernes, réalisation et équipement de puits et forages, assistance technique. Travaux en régie. Fourniture matériel divers et équipements: A.O. int. 1° semestre 81. A.T.: Bureau Land System (I). Projet en exécution. 4° FED

MALAWI

Programme national de développement rural — 1° Phase. Ministry of Agriculture. Programme intégré de développement rural financé en parallèle par autres donneurs. Amélioration de l'infrastructure, routes, habitations, puits. FED 7,9 Muce, UK 9,0 Muce, RFA 5,1 Muce, BIRD 14,6 Muce, ACDI 2,0 Muce, USAID 0,6 Muce, Local 7,5 Muce. Projet en exécution. A.O. int. pour véhicules et équipements durant l'année 81. A.T.: Bureau Huntings (UK). 4° FED

Route Blantyre-Mwanza. Ministry of Works. Aménagement et bitumage de la route (±95 km). Etude économique:

Bureau Hoff & Overgaard (DK). Etude technique: Liste restreinte non encore établie. 4° FED

Zone industrielle de Chirimba. Ministry of Planning. 3,205 Muce. Infrastructure pour une zone industrielle de 32 ha. Etude de faisabilité, préparation dossier A.O.: S.W.K. Cons. (UK). Projet à l'instruction. 4° FED

Création de l'organisme pour le développement des PME au Malawi. Ministry of Planning. 2,860 Muce. Organisme capable d'offrir l'assistance financière et technique aux PME. Travaux en régie. A.T.: liste restreinte établie. 4° FED

MALI

Opération de protection des semences et conservation des récoltes — 2° Phase. Ministère du Développement Rural. 1,360 Muce — FED 1,040 Muce — Local 0,320 Muce. Réalisation d'un atelier à caractère industriel pour la production d'insecticides et fongicides à partir de matières actives importées. Travaux: gré à gré. Equipements: marché déjà adjugé. A.O. int. début 81, pour fourniture produits actifs insecticides. A.T.: liste restreinte non encore établie. Projet en exécution. 4° FED

Renforcement de l'infrastructure sanitaire dans la région de Nioro. Ministère de la Santé et des Affaires sociales et Ministère des Transports et T.P. Constructions, fourniture d'équipements, formation pour améliorer les conditions sanitaires dans la région. Etudes architecturales et techniques à lancer. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED

MAURICE

Projet habitations. Mauritius housing corporation and Ministry of housing lands, town and country planning. 3,2 Muce. Financement d'environ 1 250 unités d'habitations pour propriétaires à faible revenu. Lotissements et urbanisation: A.O. int. prévu pour mi-81. Consultant pour préparation dossier A.O.: liste restreinte non encore établie. 4° FED

MAURITANIE

Extension de l'hôpital régional de Kaëdi. Ministère de l'Equipement — 1,925 Muce — Construction, équipement et assistance technique pour l'hôpital de Kaëdi (± 100 lits). Travaux prévus gré à gré. A.O. int. pour les équipements médico-techniques: début 81 — A.T.: liste restreinte non encore établie. 4° FED

Route Aleg-Boghé. Ministère des Travaux Publics. Aménagement et bitumage de 62,1 km. Etude technique d'exécution, financée sur aide non communautaire, existe. Le projet sera présenté au financement le 2° trimestre 81. Montant estimé: 14,270 Muce. Cofinancement: RFA 5,611 Muce, FED 3,700 Muce. Travaux: A.O. int. 1° trimestre 81. 4° FED

Barrage de Foum Gleita (aménagement de la Vallée du Gorgol Noir). Ministère du Développement Rural-Société Nationale pour le Développement Rural ((SO.NA.DE.R.). Estimation: 68,39 Muce. Financements prévus: FED 9,385 Muce, KFW 6,35 Muce, Fonds Saoudien de Dév. 7,0 Muce, Lybie 7,0 Muce, Fonds d'Abu Dhabi 4,20 Muce, Banque Islamique de Dév. 4,0 Muce, FIDA 7,0 Muce, FAC 3,6 Muce, IDA 10,5 Muce, Local 7,02 Muce. Construction d'un barrage réservoir, aménagement d'un périmètre hydro-agricole, infrastructure assistance technique. Travaux déjà adjugés. A.T.: liste restreinte non encore établie. Projet en exécution. 4° FED

NIGER

Route RNI tronçon Birni N'Konni - Guidam Roumdji. Ministère des Travaux Publics. 7,030 Muce. Travaux confortatifs sur 186 km. Etudes: Inventaire, Bureau Denzinger (D). Travaux: A.O. int. lancé le 2.7.80. Surveillance. Liste restreinte établie. Projet en exécution. 4° FED Financement prévu aussi sur 5° FED.

Développement de la riziculture moderne sur le fleuve Niger. Ministère de l'Agriculture — Office National des Aménagements Hydro-agricoles (ONAHA). 5,5 Muce. Aménagement de 375 ha à maîtrise totale de l'eau devant permettre la double culture annuelle du riz. Travaux et fournitures prévus par A.O. int., 81. Surveillance technique et encadrement: liste restreinte non encore établie. 4° FED

Brigade de puits mécanisée. Ministère des Mines et de l'Hydraulique. Direction de l'Hydraulique/OFEDES — 1,5 Muce — Projet pilote pour la réalisation des puits de grand diamètre (1,50 m) dans des terrains relativement tendres jusqu'à une profondeur de 60-80 m. L'achat de matériel de forage de puits se fera par A.O. int. en 81. A.T.: liste restreinte non encore établie. 4° FED

Schéma directeur de développement régional de la zone influencée par le Barrage de Kandadji. Ministère des travaux publics, des transports et de l'urbanisme. Etude à lancer: Schéma directeur. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED

OUGANDA

Etudes de réhabilitation agricole. Ministry of Agriculture. 0,250 Muce. Pour pouvoir présenter une proposition de financement relative à 4 secteurs d'industrie agricole: thé, café, graines et coton. Etudes: Booker Agriculture International (U.K.). 4° FED

Réhabilitation de l'Industrie avicole. Ministry of animal industry. 0,500 Muce. Réhabilitation de l'industrie avicole par la fourniture de matériel, de poussins d'un jour et de poussins femelles. Travaux et équipement: gré à gré. Fournitures de poussins d'un jour et femelles: A.O. int., début 81. Projet en exécution. 4° FED

Route Kampala - Masaka. Ministry of Works and Housing. 5 Muce. Réparation et bitumage sur 60 km. Surveillance. Travaux: A.O. int. en 81. Surveillance des travaux: liste restreinte non encore établie. 4° FED

Centres de réhabilitation nutritionnelle. Ministry of Health et Ministry of Works. 1,100 Muce. Renforcement de l'infrastructure sanitaire et plus particulièrement des services de protection de la santé de la mère et de l'enfant. Création et équipement de 10 centres. Fourniture de 30 véhicules destinés aux agents sanitaires. Travaux: A.O. acc. Fourniture: A.O. int. 81. Projet en exécution. 4° FED

Uganda Hoes Ltd. Ministry of Industry. Estimation: 1,900 Muce. Remise en état de l'usine de fabrication d'ustensiles agricoles. Etude pour la remise en état: Bureau Agiplan (D). Projet à l'instruction. 4° FED

Amélioration du programme d'insémination artificielle. Ministry of animal industry. 0,155 Muce. A.O. int. pour fourniture, 1° trimestre 81. Projet en exécution. 4° FED

PAPOUASIE - NOUVELLE GUINEE

Développement de la production de la viande bovine. Ministry of Agriculture — 1,9 Muce. Le projet envisage le développement éventuel des ranches-coopératives. Etude pour déterminer le contenu du projet: Bureau Hunting (UK). Date prévisible décision financement: Janv. 81, 4° FED.

Production denrées alimentaires sur la Côte Sud. Department of Primary Industry. Developpement des cultures saisonnières et organisation du marché. Etudes technique et économique. Définition du projet: Produce Studies Ltd — Consultant (UK). Projet à l'instruction. 4° FED.

RWANDA

Adduction d'eau de Bugesera. Ministère du Plan. Réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable dans la zone précitée. Projet à l'instruction. 5° FED.

SAINTE-LUCIE

Diversification de la production et réinstallation de la population dans le bassin du Roseau. St. Lucia Model Farms Ltd. 0,860 Muce. Aménagement de terres, construction de micro-barrages, d'une route, d'une chaussée surélevée, logements et achat de matériel et équipement. Travaux: A.O. restr. ou régie administrative, 1° semestre 81. Fournitures: A.O. restr. ou gré à gré, 1° semestre 81. 4° FED.

ST-VINCENT ET GRENADINES

Clinique à Union Island. Ministry of Health. Estimation: 0,350 Muce. Amélioration de la situation sanitaire à Union Island. Construction d'une clinique d'une superficie de \pm 400 m² et d'une habitation pour le personnel \pm 300 m². Etudes: Plans et dossier d'A.O.: TOMLIN, VOSS Associates (Local). Projet à l'instruction 5° FED.

Extension de l'Hôpital Général de Kingstown. Ministry of Health — Estimation: 1,540 Muce. Suite de la phase 1 — 4° FED. Nouvelle extension. Etude (Plan principal pour l'extension): WATKINS, GRAY, WOODGATE (UK). Projet final et dossier A.O.: liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction 5° FED.

SALOMON

Programme forestier. Forestry Division. 0,625 Muce. Création de 1 800 Ha de plantations d'acajou et tecks. Infrastructure et équipements. Travaux en régie. Equipements: marchés de gré à gré à partir de 81 jusqu'à 83. Projet en exécution. 4° FED.

SENEGAL

Chaussée de Tobor. Ministère des Travaux Publics — Aménagement et revêtement de 7 km de route. Etude d'exécution: Bureau GEOPROGETTI (I). Travaux: A.O. proc. acc. lancé le 15.8.80. Date prévisible décision financement: Janv. 81. 2°, 3° et 4° FED.

Construction de l'Ecole Nationale des Infirmières et Infirmiers d'Etat (E.N.I.I.E.) à Dakar. 1° tranche. Ministère de la Santé, Ministère de l'Equipement. 2,281 Muce. FED 1,350 Muce. Local 0,931 Muce. Travaux: A.O. Proc. acc. en 1981. Fournitures et équipement: A.O. int. en 81. 4° FED.

SIERRA LEONE

Mise en valeur des ressources forestières. Ministry of Agriculture and Forestry. Etude de faisabilité pour l'analyse des ressources forestières et pour soumettre des propositions pour une exploitation ultérieure. Etude: Bureau Atlanta (D). 4° FED.

Projet intégré de développement agricole du North-West. Ministry of Agriculture and Forestry. Programme intégré de 4 ans. Mise en valeur des zones à mangroves, des cultures en hauteur, de la pêche côtière, de l'infrastructure. Projet à l'instruction. 4° FED.

Projet intégré de développement agricole à Koinadugu. Ministry of Agriculture and Forestry. 7,080 Muce — FED 5,9 Muce — Local 1,180 Muce. Programme intégré de 4 ans. Mise en valeur des zones marécageuses, développement des cultures en hauteur, création de zones d'élevage, infrastructure, création d'un système de commercialisation et de crédit. Travaux par A.O. proc. acc. Fournitures: A.O. int. en 81 et 82. A.T.: Carl Bro International (DK). 4° FED.

Aide aux établissements d'enseignement existants. Ministry of Education. 2,050 Muce. Approvisionnement en eau et électricité, fournitures et équipements pour le Collège universitaire de Njala, construction et équipement de dortoirs dans trois écoles normales. Université de Njala: travaux pour l'adduction d'eau: A.O. int. prévu 2° trimestre 81 — matériel technique agricole: A.O. int. 3° trimestre 81 — 3 Ecoles normales: Travaux de construction: A.O. int. 2° trimestre 81. 4° FED.

SOMALIE

Centre expérimental agricole de Saakow. Ministry of Agriculture — Création d'un périmètre irrigué (± 60 ha) avec ses infrastructures et ses équipements connexes. Finalité: expérimentations agronomiques. Etude: NUOVO CASTORO (I) — Projet à l'instruction. 4° FED.

Mise en valeur du périmètre agricole de Golwein-Bulo Mererta. Ministry of Agriculture. Aménagement hydroagricole (± 600 ha) pour culture saisonnière. Etude: Bureau AGROTEC (I). Projet: stade identification. 4° FED.

Barrage de Baardheere. Baardheere Dam Authority (BDA). Estimation: 433 Muce. (Barrage: 349 Muce. Lignes électriques jusqu'à Magadisho: 84 Muce.) — Financements prévus: FED 44 Muce, Italie 36 Muce, RFA 32 Muce, France 18 Muce, Arabie Saoudite 18 Muce, Local 20 Muce. Régulation de rivière pour développement agricole. Construction d'un barrage, une centrale hydro-électrique, infrastructures annexes et lignes électriques. Le barrage fournira l'eau et l'électricité et permettra la régulation des crues pour l'irrigation de 223 000 ha de terrains agricoles dans la vallée de Juba, plus l'alimentation en électricité de la ville de Mogadisho. Etudes et préparation dossier A.O.: appel d'offres restreint après présélection. Présélection déjà effectuée. Dans une phase ultérieure (5° FED), le bureau choisi aura en charge la surveillance des travaux. Travaux: premier A.O. int. en 82. Lignes électriques: A.O. int. en 82. Equipement: matériel pour la centrale et matériel auxiliaire A.O. int. en 83. Materiel divers et canalisations A.O. int. en 84. Etude: 4° FED. Travaux: 5° FED.

Mogadishiu Slipway. Ministry of Planning. Estimation: 3 ou 4 Muce. Construction d'un slipway et d'atelier de réparation navale dans le port de Mogadishio. Etude de faisabilité à lancer. Liste restreinte non encore établie. Date prévisible présentation au financement: 1° trimestre 81. 4° FED.

Mogadishiu Dairy. Ministry of Planning. Remise en état de la laiterie de Mogadishio. Etudes de faisabilité, plans, préparation A.O.: Bureau BMB (N). Date prévisible présentation au financement: 3° trimestre 81. 4° FED.

SOUDAN

Projet de développement rural de Jebel Marra. Ministry of Agriculture, Food and Natural Resources. 15,043 Muce — FED 11 Muce — Local 4,043 Muce. Extension des cultures et amélioration de l'infrastructure rurale (amélioration et entretien des routes, programme de sylviculture et de développement des communautés rurales). Travaux: construction d'immeubles et habitations (remise en état + neuves). A.O. int. début 81. Fournitures: véhicules, camions et matériel d'attelage, mobilier. A.O. int., 81 à 83. A.T. Hunting Technical Services Ltd (UK). Projet en exécution. 4° FED.

Projet de développement du riz à Aweil. Ministry of Agriculture, Food and Natural Resources of Southern Region. 5,747 Muce. FED 4,4 Muce. Local 1,347 Muce. Le projet comprend la phase initiale de 2 ans et demi, pour arriver à un développement total de 2 865 ha de surface irriguée pour la production de riz. Travaux: marchés déjà adjugés. Fournitures: véhicules, équipements et entrants agricoles. A.O. int. 81. A.T.: Euroconsult b.v. (N). Projet en éxécution. 4° FED.

Projet de développement rural de Nuba Mountains. Ministry of Agriculture, Food and Natural Resources. 6,650 Muce — FED 5,5 Muce — Local 1,150 Muce. Introduction des techniques et systèmes améliorés d'exploitation agricole dans 2 Nucleus Development Centres dans la région de Nuba Mountains. Travaux: marchés déjà adjugés. Fournitures: véhicules, meubles et matériel d'attelage, A.O. int. 81, 82. A.T.: Bureau SATEC (F). Projet en exécution. 4° FED.

Exploitation de la gomme arabique. Ministry of Agriculture, Food and Natural Resources. Remise en état de la production de la gomme arabique dans le Sudanese Gum Belt (production et commercialisation). Etude à lancer: exploitation de la gomme arabique dans la province du North Kordofan. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED.

Projet thé dans la Haute Talanga. Ministry of Agriculture, Food and Natural Resources. 8,350 Muce. Etablissement sur 10 ans de 1 000 ha de plantations à thé dans la Province d'Equatoria dans la Région Sud. Première phase (275 ha) 77-81. Deuxième phase à partir du 2° trimestre 1981. Réalisations: usine, route d'accès, immeubles et habitations, fourniture de véhicules, équipements et assistance technique. Travaux: usine à thé (clef en main): A.O. int.81. Immeubles et habitation: marchés déjà adjugés. Fourniture d'équipements et matériels pour déboisement: A.O. int.81. Véhicules déjà fournis. A.T.: Bureau Agrar und Hydrotechnik (D). Projet en exécution. 4° FED.

Aéroport de Juba. Civil Aviation Department. 21,5 Muce. Fed 16,3 Muce. Local 5,2 Muce. Construction d'un nouvel aéroport. Projet: Bureau NACO (N). Travaux: A.O. int. 1° trimestre 81. 4° FED.

Université de Juba, Phase II. Ministry of Education. 7 Muce. Installations complémentaires pour accueillir environ 400 étudiants. 3 logements de 1 100 m² chacun, 1 restaurant

plus cuisine 360 m², 3 bâtiments de collège 1 850 m², 21 maisons pour le personnel, chacune de 170 m². Travaux, y compris l'infrastructure pour l'adduction d'eau, réseau de canalisations pour la collecte des eaux usées et électricité: A.O. int. en 81. Equipement: A.O. int. en plusieurs lots en 82. Surveillance des travaux: liste restreinte non encore établie. 4° FED

Ecoles techniques du cycle secondaire supérieur. Ministry of Education. 6,3 Muce. Amélioration et agrandissement de quatre écoles existantes. Capacité 324 étudiants chacune. Travaux: marchés déjà adjugés. Equipement: A.O. int. en 81. Projet en exécution. Surveillance des travaux: GBWA Int. (Irl). 4° FED.

Etude de la route Juba-Laboni. Ministry of Public Works. Etudes techniques relatives à l'amélioration de ± 106 km de routes de desserte dans le Sud Soudan. Liste restreinte établie. 4° FED.

SURINAME

Centrale Hydro-électrique de Kabalebo. Estimation: 400 Muce. Financements prévus: FED 26 Muce, Pays-Bas 143 Muce, Banque Mondiale 14 Muce, Local 14 Muce. Barrage en enrochements et en béton (17 km de digues) situé à Davis Falls sur la Kabalebo (frontière guyanaise). Retenue de 1 250 km². Production d'électricité pour l'usage courant ainsi que pour l'industrie de l'aluminium. Présélection des entreprises en cours. Lancements A.O. envisagés 1° semestre 81. 5° FFD

SWAZILAND

Ecole normale à Nhlangano. Ministry of Works. 2,5 Muce. Construction et équipement de l'école normale de Nhlangano destinée à accueillir 400 étudiants. Travaux: marchés déjà adjugés. Surveillance: Bureau DESIGN + PLANNING INTERNATIONAL (Local) — Equipement: A.O. int. 1° semestre 81. Projet en exécution. 4° FED.

TANZANIE

Programme d'amélioration de la production du café. Coffee Authority of Tanzania (CAT). 25,434 Muce. FED 12,677 Muce. Local 12,757 Muce. Objectif: accroître la qualité et la quantité de la production de café dans les six principales régions productrices. Création d'un service de vulgarisation, travaux d'aménagement des usines, augmentation du nombre de lits pour les centres de formation, fourniture d'insecticides et fongicides. Travaux: marchés déjà adjugés. Fournitures: type d'A.O. à décider mais prévu le 1er semestre 81. A.T.: M. Maxwell (UK). Projet en exécution. 4º FED.

Programme d'amélioration de la production du café. Phase 2. Coffee Authority of Tanzania (CAT). Extension et intensification des activités lancées dans la première phase. Le programme couvrira l'amélioration de la production, l'aménagement des routes et l'installation d'entrepôts. La C.A.T. préparera elle-même la phase 2 du projet. Stade du projet : identification 5° FED.

Projet de développement agricole dans la Région d'Iringa. Iringa Regional Development Directorate. 6,5 Muce. Accroissement de la productivité agricole par un renforcement de l'encadrement, l'amélioration de l'infrastructure et

l'introduction de méthodes améliorées de culture. Travaux: Régie administrative. Equipement: marchés déjà adjugés. Fourniture de séchoirs à pyrèthre: A.O. int. 1° semestre 81. A.T.: Agrar und Hydrotechnik (D). Projet en exécution. 4° FED.

Développement rural intégré d'Iringa. Phase 2. Iringa Regional Development Directorate. Extension et intensification des activités lancées dans la phase initiale. Renforcement de l'encadrement, extension de l'élevage bovin, aménagement des routes et promotion de la production animale. Etude: Préparation du projet, Agrar und Hydrotechnik (D). Stade du projet: identification 5° FED.

Route Lusahunga - Bukambe. Ministry of Works. 20 Muce. Route bitumée de 127 km. Travaux: A.O. int,81. Surveillance de travaux: A.O. restr. 81. Projet regional. 4° FED.

Collège de formation d'instructeurs techniques à Mtwara. Ministry of Education. 1,4 Muce. Construction et équipement de salles de cours, de locaux administratifs et de logements pour 240 étudiants. Superficie totale: environ 3 765 m². Travaux: marché déjà adjugé. Equipements: A.O. int. ou restr. ou par gré à gré selon la nature. Mobilier: A.O. restr. ou gré à gré. Projet en exécution. 4° FED.

Route Idetero - Paper Mill. Ministry of Works. 11,4 Muce. Route bitumée de 40 km. Travaux et surveillance. Travaux: A.O. int. 1° trimestre 81. Surveillance: A.O. restr. 1° trimestre 81. 4° FED.

TOGO

Elevage bovin sous palmeraie. Ministère du Développement Rural. 1,136 Muce. FED 0,884 Muce. Local 0,252 Muce. Opération d'élevage bovin sous 3 200 ha de palmeraies ayant comme objectif de contribuer à la réalisation du Plan dans le domaine de la productivité bovine et faciliter l'entretien des palmeraies industrielles. Etude: établissement du dossier du projet: Bureau SOTED (Local). Travaux prévus en régie. Fournitures: véhicules, A.O. int. en 81. Mobilier, équipements, achat animaux: gré à gré. 4° FED.

Ranch de l'Adélé. Ministère du Développement Rural. 3,207 Muce. FED 2,788 Muce. Local 0,419 Muce. Création d'un centre d'élevage de bovins pour la production de bœufs pour la culture attelée et la diffusion en milieu traditionnel de génisses améliorées et taureaux purs, les excédents étant destinés au marché de la boucherie locale. Travaux: en régie. Fournitures: engins pour terrassement et véhicules, A.O. int. fin 80-début 81. A.T.: liste restreinte non encore établie. Projet en exécution. 4° FED.

TRINITE ET TOBAGO

Usine de traitement pour aliments. Ministry of Agriculture. Estimation: 0,400 Muce. Usine pour traitement local des fruits. Etude à lancer: étude technique et économique de faisabilité et plan final. Liste restreinte établie. Projet à l'instruction. 4° FED.

ZAIRE

Huilerie de Gosuma. Département de l'Agriculture — Palmeraies du Zaïre (PALMEZA). 8 Muce. FED 7 Muce. Local 1 Muce. Construction d'une huilerie de palmiers à Gosuma.

Capacité initiale prévue: 20 t de régimes/heure qui serait ultérieurement portée à 30 t/heure. Travaux et fournitures: gré à gré après consultation. Consultations prévues fin 80 début 81. Surveillance travaux et assistance à la gestion: gré à gré après consultations. Consultations déjà effectuées (le contrat sera passé avec une firme installée au Zaïre et spécialisée dans le secteur de production en cause).

Achèvement du projet théicole de Butuhé. Département de l'Agriculture (Commission Agricole du Kivu). 3,030 Muce. Extension de la plantation de thé sur ± 100 ha, aménagement d'un site proche pour installation d'une petite centrale hydro-électrique. Travaux: plantation en régie. Centrale hydro-électrique: A.O. Proc. acc. prévu 81. Fournitures: matériel roulant et divers, marchés déjà adjugés. Equipement centrale hydro-électrique: A.O. int. 81. A.T. et surveillance des travaux: ILACO (N). Projet en exécution. 4° FED.

Programme de relance de l'économie cotonnière. Département de l'Agriculture (Caisse de Stabilisation Cotonnière). 7,750 Muce. Mise à disposition de la Caisse de Stabilisation et des filatures des moyens financiers permettant l'achat d'équipements, pièces de rechange, matériel divers, véhicules, insecticides, engrais. Founitures: partiellement A.O. int. et partiellement gré à gré, 1° semestre 81. Décision de financement: Octobre 80. 3° et 4° FED.

Extension de la zone maraîchère kinoise. Département de l'Agriculture (Centres des Produits maraîchers: CECO-MAF). 7,880 Muce. FED 4,85 Muce. F.A.C. et Local 3,03 Muce. Aménagement des bas-fonds de trois vallées pour la culture de légumes et fruits. Superficie intéressée: ± 3 000 ha dont 185 ha de culture intensive et de pisciculture et 584 ha de vergers, la superficie restante étant mise en défens. Travaux: A.O. Proc. acc. 1" semestre 81. Fournitures: A.O. int. et gré à gré, 1" semestre 81. A.T.: FAC. Décision de financement: Octobre 80. 4" FED.

Route Akula-Gemena. Ministère des Travaux Publics. Aménagement et bitumage de la route (± 115 km). Etude économique: Bureau S.P.E. (Local). Etude technique à lancer. Liste restreinte établie. Projet à l'instruction. 5° FED.

PTOM

ANTILLES NEERLANDAISES

Abattoir de Curaçao. Stichting Plan Bureau. 2,7 Muce. Construction d'un nouvel abattoir, infrastructure générale et technique, parcs à bestiaux. Projet final et dossier A.O.: Consultant JANGA (Local). Travaux: A.O. int. en 81. Equipement: A.O. int. fin 81. Surveillance des travaux: liste restreinte non encore établie. 4° FED.

Aéroport de St-Martin. Ministerie van Openbare Werken. 7,292 Muce. Construction de la nouvelle aérogare. Etude et travaux. Etude d'exécution: Flughafen Frankfurt (D). Décision de financement fin 80. Travaux et fournitures en 81. 4° FED.

BELIZE

Laboratoire vétérinaire. Ministry of Agriculture and Ministry of Public Works. 0,400 Muce. Amélioration du service de contrôle vétérinaire existant. Travaux: en régie. Fourniture équipement: A.O. int. 81. Achat 2 véhicules: gré à gré. Projet en exécution. 4° FED.

Trois écoles (Junior Secondary School). Ministry of Education and Ministry of Public Works. 1,250 Muce. Apprentissage technique et pratique des travaux ruraux. Construction de salles de classes, d'ateliers et de l'habitation du directeur. Travaux: en régie. Fournitures: mobilier scolaire et équipement, A.O. rest. ou gré à gré en 81. Projet en exécution. 4° FED.

Radio diffusion rurale de Belize. Belize Telecommunications Authority (BTA). 0,780 Muce. FED 0,420 Muce. UK 0,280 Muce. Local 0,080 Muce. Founiture d'équipements. A.O. int. 1° trimestre 81. 4° FED.

POLYNESIE FRANÇAISE

Abattoir Territorial de Tahiti. Service de l'Economie Rurale, Papeete — Tahiti — Secrétariat d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer, Délégation de la Polynésie Française, Paris, France. 0,850 Muce. FED 0,730 Muce. Ministère Français de l'Agriculture 0,120 Muce. Abattoir moderne pour remplacer les abattages artisanaux et améliorer les conditions hygiéniques de l'approvisionnement en viande. Capacité 2 000 bovins et 13 000 porcs par an. Etude: Expert pour vérifier dossier technique établi par l'administration. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED.

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Aménagement hydro-agricole du Bras de Cilaos. Ministère de l'Agriculture. 2,650 Muce. Réalisation d'une première tranche d'un réseau de fourniture d'eau. Fourniture et mise en œuvre de canalisations principales, secondaires et tertiaires, et accessoires: A.O. int 81. 4° FED

WALLIS ET FUTUNA

Piste Poï — Tuatafa. Administration Territoriale. 0,665 Muce. Construction d'une piste carrossable de 8,4 km. Travaux: A.O. Proc. acc. fin 80. Fournitures: A.O. int. 81. 4° FED.

Voirie de Mata Utu. Administration territoriale. 0,850 Muce. FED 0,645 Muce. Gouvernement Français 0,205 Muce. Chaussées et assainissement de la voirie urbaine et suburbaine de Mata Utu. Longueur totale 10 km dont 2 km à bitumer. Travaux: A.O. proc. acc. 81. 4° FED.

MAYOTTE

Port de Longoni. Ministère des Transports. Construction d'un quai en eau profonde. Etudes techniques et économiques: Bureau Sogreah (F), financement français. Projet à l'instruction. 4° FED.

PROJETS RÉGIONAUX

BELIZE

Projets céréales du CARICOM — Ferme pilote. Caribbean Development Bank. Coût estimé: 2,145 Muce — FED

1,826 Muce. Implantation de 400 fermes pilotes. Travaux: A.O. proc. acc. 1°. trimestre 81. Fournitures: équipements et véhicules, A.O. restr., 2° trimestre 81. 4° FED.

BOTSWANA - SWAZILAND

Programme régional de formation dans le chemin de fer. Office of the Botswana President and Swazi Minister for Finance and Economic Planning. 2 Muce. Assistance technique, formation, études d'architecture. A.T.: liste restreinte non encore établie. 4° FED.

CARAIBES

Assistance à la Caribbean Development Bank. Caribbean Development Bank. 1,06 Muce. Schéma directeur et études. A.T. pour des études agricoles et sur la pêche. Contrat de gré à gré: début 81. 4° FED.

COMMISSION DU FLEUVE NIGER (CFN) BASEE A NIAMEY

Système de prévisions hydrauliques du bassin du fleuve Niger: CFN. 6,8 Muce. Fed 1,5 Muce. PNUD, OPEP, Etats Membres CFN 5,3 Muce. Fournir à la CFN les moyens de prélever des données hydrologiques sur l'ensemble du bassin du Niger. Fournitures: instruments hydrométriques, moyens de transport du matériel, matériel de télétransmission, équipements bureau, A.O. int. 81. A.T. fournie via l'Organisation Mondiale Météorologique (Fonds PNUD), contrat gré à gré. 4° FED.

ETATS MEMBRES DU CILSS

Inventaire des barrages des grands bassins de l'Afrique Occidentale. Secrétariat du CILSS (Ouagadougou). Etudes à lancer. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED.

DJIBOUTI - ETHIOPIE

Chemin de fer Djibouti-Addis. Ministères des Transports des deux pays. Réhabilitation à court terme des chemins de fer. Etude: Carlo Lotti (I). Projet à l'instruction. 4° FED.

FIDJI — TONGA — SAMOA OCCIDENTALES

Aéroport de Tonga. Public Works Department. 0,600 Muce. Fourniture d'équipements techniques — formation et manutention. A.O. int. 1er trimestre 81. 4° FED.

Université du Pacifique Sud. Programme sur les ressources agricoles et marines. South Pacific Bureau for Economic Cooperation (SPEC). 3,2 Muce. Constructions, matériel d'enseignement, véhicules, petites embarcations, assistance technique et programme de financement pour: Development of Marine Resources Centre, Fidji — Rural Development Centre, Tonga — Applied Agricultural Research Programme, Western Samoa. Marchés de travaux et fournitures déjà adjugés. Assistance technique pour Fidji: 4 experts en biologie marine et technologie de la pêche; pour Tonga: 5 experts pour la Direction du Centre et le programme d'études; pour Samoa: 4 experts sur la recherche génétique et l'économie rurale. Liste restreinte non encore établie. 4° FED.

GUYANA - SURINAM

Ferry Guyana-Surinam. Ministère des Travaux Publics. Liaison par ferry sur la rivière Corentine. Etude à lancer: économique et technique. Liste restreinte établie. Projet à l'instruction. 4° FED

HAUTE-VOLTA

Route Fada-frontière Niger. Ministère des Travaux Publics. Estimation: 28 Muce. Construction et bitumage de la route de 171 km. Financement partiel envisagé sur le 5° FED. Etudes économiques et d'exécution réalisées. Projet à l'instruction. 5° FED

GAMBIE - SENEGAL (O.M.V.G.)

Pont-barrage sur le fleuve Gambie. Ministry of Works et Ministère des Travaux Publics. Estimation 78: 60 Muce. Financements prévus: RFA 20 Muce, UK 4,4/8,8, Canada 21,7, USA 11/22. Le Fed reservera ± 1 Muce pour des études complémentaires sur le 4° FED. Projet: stade identification. 5° FED

SOUDAN — KENYA

Route Juba-Lodwar. Ministères des Travaux Publics des deux pays. Estimation: 17 Muce. FED 10 Muce. USAID 7 Muce. Contribution à la construction des ouvrages d'art et aux aménagements ponctuels de la route en terre de \pm 655 km. Projet à l'instruction. 5° FED

PROJET REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST

Projet régional d'amélioration des mils, sorghos et niébés. CILSS — Institut du Sahel — Bamako (Mali). Estimation 3 Muce. Tests dans un réseau d'essais multilocaux des résultats obtenus en station par les instituts de recherches agronomiques. Projet à l'instruction. 4° FED

RWANDA — ZAIRE

Aménagement hydro-électrique «Ruzizi II». Ministères des Travaux Publics des deux pays. Estimation: 50/60 Muce. Etudes économiques et techniques en cours (4° Fed) Bureau Tractionel (B). Construction d'une centrale de 35 MW. Financements prévus: FED, BAD, BADEA. Projet à l'instruction. 5° FED

Gaz méthane du lac Kivu. Ministères des Travaux Publics des deux pays. Estimation non disponible. Etudes de préfactibilité en cours. Etude de factibilité dès connaissance termes de référence. (Etude 4° Fed). Financements prévus: FED, Belgique. Projet: stade identification. 5° FED

SENEGAL — GUINEE

Route Tambacounda-Labe. Ministères des Travaux Publics des deux pays. Aménagement et bitumage de la route (± 455 km). Etude économique: SONED (SE). Etude technique à lancer. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED

SOMALIE — DJIBOUTI

Liaison routière Somalie-Djibouti. Ministères du Plan des deux pays. Etude économique: Economic Consultant (UK). Etude technique à lancer. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 5° FED

TOGO — BENIN

Aménagement intégré de la Vallée du Mono. Ministères des Travaux Publics des deux pays. Estimation: 110/114 Muce. Construction d'un barrage, une centrale de 2 × 30,7 MW. Financements prévus: Banque Mondiale, CEE (FED — BEI), France, RFA, Canada, BAD, BOAD, BADEA, PNUD. Etude de faisabilité terminée. Réalisation prévue 1982/85. Projet à l'instruction. 5° FED

I7 PAYS: BENIN — CAMEROUN — CENTRAFRIQUE — CONGO — COTE-D'IVOIRE — GAMBIE — GHANA — HAUTE-VOLTA — LIBERIA — MALI — MAURITANIE — NIGER — SENEGAL — SIERRA LEONE — TCHAD — TOGO — ZAIRE.

Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer à Abidjan. Conférence Ministérielle des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur le transport maritime. Dans le cadre de la transformation et de l'extension de l'Ecole existante à Abidjan, la participation du FED concerne la fourniture d'équipements pédagogiques et de l'A.T. Projet à l'instruction. 5° FED

CAMEROUN — CONGO — GABON — GUINEE EQUATORIALE ET SAO TOME ET PRINCIPE

Etude régionale sur la pêche maritime dans le Golfe de Guinée. Direction des Pêches des cinq pays. Inventaire des

ressources halieutiques. Etudes de marché. Bilan juridique — situation et perspective. Consultant: SCET international (F). Etudes à lancer: campagne d'évaluation par échointégration dans le Golfe de Guinée sur les pélagiques côtiers. Liste restreinte non encore établie. Projet à l'instruction. 4° FED

TOGO — MALI — HAUTE-VOLTA — NIGER — TCHAD

Centre de stockage régional de produits agricoles. Ministères du Plan et Ministère des Affaires Economiques pour le Niger. Harmonisation des conditions d'approvisionnement des populations et développement des échanges. Etude faisabilité technico-économique: Bureau Satec (F). Projet à l'instruction. 4° FED

SEYCHELLES — MAURICE — COMORES — KENYA — SOMALIE — TANZANIE — MADAGASCAR

Télécommunications pour l'aide à la navigation aérienne dans l'Océan Indien. Directions de l'aviation civile. Fourniture et installation d'équipements. Etude: expertise préliminaire, MM. Durieux et Amory (F). Etude à lancer: étude technique détaillée. Liste restreinte établie. Projet à l'instruction. 4° FED

Pays en voie d'accession à la Convention de Lomé

VANUATU

Projet de développement de l'élevage. Ministry of Agriculture. 1,726 Muce. FED 0,900 Muce. Local 0,862 Muce. Développement de la production animale et de la commercialisation dans l'archipel. A.T.: gré à gré fin 80. Equipement agricole: A.O. int. 1° trimestre 81. 4° FED

MAGHREB — MACHRAK

ALGERIE

Etude: Développement de l'élevage dans les zones de reconversion du vignoble. Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire. 0,095 Muce. Possibilité de développement du cheptel laitier. Etude: déterminer le contenu du projet, SCET International (F). Projet stade identification.

Etude: Développement de l'insémination artificielle. Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire. 0,080 Muce. Etude concernant les possibilités d'installation d'un service d'insémination artificielle. Liste restreinte établie. Projet à l'instruction.

Participation à 6 créations et 5 extensions de Centres de Formation Professionnelle (C.F.P.). Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle (M.T.F.P.) — Ministère de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat (M.U.C.H.). 20 Muce. Contribution CEE pour construction, équipements technico-pédagogiques, Assistance technique et formation des formateurs. Travaux: contrats déjà adjugés. Fournitures: A.O. int. 1° trimestre 81. A.T.: contrats gré à gré en 81.

EGYPTE

Programme d'amélioration du sol dans la région de Kafre-el-Sheikh. Executive Authority for Land Improvement Projects (E.A.L.I.P.). Estimation provisoire: 9-14 Muce. Mise en valeur d'une zone de ± 65 000 ha de sols salins dans le territoire de Hamoul dans la région de Kafre-el-Sheikh. Etude de faisabilité: EUROCONSULT (N). Projet à l'instruction.

Amélioration des possibilités de stockage des engrais dans la région de Daghalia. Principal Bank for Development and Agricultural Credits. Estimation provisoire: 4,5-8 Muce. Etude de faisabilité: BERLIN Consult (D). Projet à l'instruction.

Pré-étude sur le potentiel d'exportation de produits égyptiens. Egyptian Export Promotion Centre. 0,025 Muce. Dans une première phase, sélection d'un nombre limité de produits ou de groupes de produits et détermination précise des termes de référence de l'étude principale: Liste restreinte établie. Rapport prévu fin 80. Etude principale prévue début 81: Liste restreinte non encore établie. Le résultat de la préétude déterminera le montant alloué pour l'étude principale.

Développement de la formation professionnelle pour des métiers industriels. Ministère de l'industrie et des ressources minérales. (Département de la productivité et de la formation professionnelle — D.P.F.P.). 2,0 Muce. Financement CEE sur une période de 3 ans pour A.T. et équipements. A.T. en 1981 par contrats de gré à gré. Equipements: A.O. int. en 81.

JORDANIE

Assistance à l'Association des Fermiers de la Vallée du Jourdain. National Planning Council (N.P.C.) and Jordan Valley Farmers Association (J.V.F.A.). Estimation: 1,5 Muce. Création d'un atelier pour la réparation et la manutention des machines agricoles et installation d'une unité de multiplication de semences. Etude de faisabilité: MINSTER AGRICULTURE INT. (UK). Projet à l'instruction.

Ecole industrielle du cycle secondaire (SIS). National Planning Council (NPC) et Ministry of Education. CEE 0,950 Muce. Construction et équipement d'une école d'enseignement technique à Mafraq. Construction financée sur fonds locaux. Le projet prévoit aussi des actions de formation et de l'A.T. Etude d'identification et définition du projet: Bureau TEMA(I). Décision de financement novembre 80.

Deux Centres de formation commerciale (T.T.C.). National Planning Council (N.P.C.) et Vocational Training Corporation. Estimation: 1,650 Muce (Partie CEE). Construction et équipement d'un centre pour 400 garçons à Zarqa et d'un centre pour 400 filles à Amman. Le projet prévoit aussi des actions de formation et de l'A.T. Etude d'identification et définition du projet: Bureau TEMA (I). La construction sera financée sur fonds locaux. Date prévisible présentation au financement: 81. Projet à l'instruction.

MAROC

Laboratoire National de Production de Vaccins Vétérinaires. Direction de l'Elevage du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. 2,255 Muce. CEE 1,980 Muce. Local 0,275 Muce. Financement des équipements, des installations, des fournitures et des matières premières pour le fonctionnement d'un laboratoire vétérinaire pour la production des vaccins. Travaux: achèvement et adaptation des bâtiments: marché de gré à gré. Matériel, équipement, et matières premières: A.O. int. en 81.

Alimentation en eau de Nador et de Safi. Office National de l'Eau Potable (ONEP). Ministère de l'Equipement et de la Promotion Nationale. Estimation 20,890 Muce. CEE 15,5 Muce. Local et Fonds saoudien de développement 5,390 Muce. SAFI: extension de l'adduction, partie canalisation, partie station traitement et pompage. NADOR: réalisation d'une adduction régionale, canalisations, station pompage et traitement. Travaux et équipements sauf stations pompage et branchement électrique: plusieurs A.O. int. en 81.

Encadrement et équipement de 10 Instituts de Technologie Appliquée (ITA). Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle (M.T.F.P.). 34,510 Muce. FED 15,500 Muce, Local 19,010 Muce. La participation CEE concerne la fourniture des équipements technico-pédagogiques, formation des formateurs, A.T. dans la phase de démarrage du projet. Equipements: A.O. int. en plusieurs lots en 81. A.T.: gré à gré 81 à 83.

TUNISIE

Assainissement de 17 villes. Office National d'Assainissement (O.N.A.S.). Estimation 40 Muce. CEE 24 Muce. Local 16 Muce. Amélioration des systèmes d'assainissement (eaux usées principalement, et eaux pluviales) de 17 villes jugées prioritaires. Extension des réseaux, construction de stations d'épuration. Etude: définition des programmes et mise au point projet d'exécution. Liste restreinte établie. Financement 1° tranche fin 80 (12 Muce). 2° tranche: 2° trim. 81 (12 Muce). Projet à l'instruction.

Renforcement de l'action de développement industriel. Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie — Agence de Promotion des Investissements (API) et la Banque de Développement Economique de Tunisie (BDET). 0,630 Muce. Assistance technique et études. Contrats par gré à gré en 81.

Office National Tunisien du Tourisme (O.N.T.T.). O.N.T.T. 0,300 Muce. Assistance technique, études et promotion du tourisme. Contrats par gré à gré en 81.

PVD NON ASSOCIES

BANGLADESH

Projet de remise en état du thé. Bangladesh Tea Board (BTB) CEE 6,6 Muce. UK et Local 55,680 Muce. Achat de machines pour les usines à thé. A.O. int. dans les Etats CEE et dans le sous-continent indien, en 81.

Entreposage des céréales de l'aide d'urgence. Ministry of Food. CEE 8 Muce. Construction de 6 entrepôts horizontaux pour céréales dans 6 localités pour emmagasiner environ 32 000 t de céréales. Travaux: A.O. restr. Mai 81. Fourniture de matériel de construction (ciment et acier): A.O. int. décembre 80. A.T. et experts locaux: contrats gré à gré, novembre 80 et janvier 81.

BIRMANIE

Développement des palmiers à huile. Ministry of Agriculture and Forest. Coût: 14,5 Muce. Financements: CEE 4,5 Muce, CH (via ADB) 4,6 Muce, Local 5,4 Muce. Augmentation de la production pour usage domestique. Plan de financement non encore finalisé à cause du retard dans l'instruction du projet auprès de l'ADB.

Développement de la pêche dans les eaux internes. Ministry of Agriculture and Forest. Coût: 4,5 Muce. Financements: CEE 1 Muce. Local et ADB 3,5 Muce. Développement de l'infrastructure et fourniture d'A.T. Equipement: A.O. int. en janvier 81. A.T.: contrats déjà adjugés.

INDE

Protection contre les cyclones et Inondations à Orissa. Ministry of Finance, Government of India. CEE 1,5 Muce. Différents travaux pour augmenter les protections dans les zones sujettes aux cyclones et inondations (reboisements, canaux d'évacuation, travaux pour éviter l'érosion, points d'atterrissage pour hélicoptères, terrasses surélevées et abris). Travaux: Régie ou A.O. rest. fin 80 ou 1er trimestre 81.

Protection contre les inondations dans l'Ouest du Bengale. Ministry of Finance, Government of India. CEE 3 Muce. Construction de 85 abris situés sur des plateformes surélevées. Réalisation d'un bateau de sauvetage. Travaux de réalisation du bateau: A.O. rest. fin 80 ou 1er trimestre 81.

INDONESIE

Projet pilote pour le développement intégré du soja et d'autres cultures vivrières à Sumatra. DG for Economic, Social and Cultural Relations (Department of Foreign Affairs). CEE 4 Muce. Local 1,4 Muce. Etudier la possibilité de cultures arables (principalement soja) et installer un centre de multiplication de semences dans la Province de Jambi (Sumatra). A.T.: contrat attribué. Travaux: Régie. Fournitures: A.O. int. ou A.O. restr. à déterminer, fin 80 ou 1er trimestre 81.

Projet de transmigration dans le S.E. Sulawezi et développement de la zone. Directorate General of Transmigration. CEE 3 Muce. ADB, Islamic Development Bank, Local 44,913 Muce. Contribution à un programme d'installation comprenant des études pour le futur développement et l'estimation des coûts locaux pour les habitations, le défrichement, l'irrigation et les routes. Etudes: A.O. restr. L'ADB est en train d'examiner les offres. Travaux: marchés déjà adjugés (à confirmer par l'ADB).

Irrigation du Bas Citanduy. Ministry of Agriculture. Coût: 76,9 Muce. Financements prévus: CEE 3,8 Muce, ADB 42,4 Muce. Local 30,7 Muce. Construction des canaux, routes desserte, adduction d'eau pour 287 villages, dans le Sud Ouest de Java. Le projet doit encore être approuvé.

Protection et évacuation d'eau à Talungagung. Ministry of Agriculture. Coût: 47,7 Muce. Financements: CEE 6,1 Muce. ADB 30,0 Muce. Local 11,6 Muce. Différents travaux pour la protection contre les inondations dans la ville de Talungagung à Java. Le projet n'est pas encore en exécution.

LAOS

Centres de Multiplication des Semences. Department of Agriculture Ministry of Agriculture, Forestry and Hydrology. Mekong Committee Secretariat. CEE 2,9 Muce. Local 0,8 Muce. Création de 6 centres de multiplication des semences et remise en état de la station de recherche agronomique de Hat-Dok-Keo pour la fourniture de semences sélectionnées aux périmètres irrigués des plaines du Mékong. Travaux: en régie. Fournitures: choix de la procédure à arrêter entre la Commission et le Gouvernement. A.T.: recrutement direct par voie d'annonces dans la presse des Etats membres. Fin 80 ou 81.

NEPAL

Projet élevage. Department of Agriculture. Agricultural Development. Bank of Nepal. CEE 2,2 Muce. ADB, Australie, U.N.D.P., Local 9 Muce. Porter au niveau national le service vétérinaire, développer la production animale et la commercialisation dans deux secteurs spécifiques. Travaux: A.O. int. Date non encore connue. Projet géré par l'ADB.

PAKISTAN

Développement de l'élevage au Balouchistan. Provincial Government of Baluchisten. The Department of Fisheries and Livestock. The Baluchisten Development Authority. CEE 6,7 Muce, ADB 5,8 Muce. Local 1,4 Muce. Développement des pâturages pour l'élevage des moutons et des chèvres, construction de centres dans des lieux sélectionnés pour l'engraissement des chevreaux et agneaux, développement du secteur laitier, production de vaccins, construction d'une usine pour l'alimentation animale, formation et études. Travaux, fournitures et services: A.O. int. Dates non encore connues. Le projet est géré par l'ADB.

SRI LANKA

Développement du Mahaweli Ganga. Mahaweli Development Board (MDB). Projet de développement rural intégré. La zone du projet couvre 43000 ha avec une population de 140000 habitants. Priorité à la production des cultures vivrières. CEE 2 Muce. IDA 87,2 Muce (financement conjoint CEE-IDA, BIRD-UK-N-CANADA-USAID). La contribution de la CEE est destinée à l'infrastructure sociale et aux travaux de génie civil. Modalités d'exécution selon les procédures de la Banque Mondiale.

Développement rural intégré dans la région du Mahaweli Ganga. Mahaweli Development Board (MDB). Coût estimé: 9 Muce. CEE 2 Muce. Développement de 2326 ha de terres irrigables et restauration de 1910 ha de terres dégradées. Mise en place des structures socio-économiques pour l'installation de ± 12000 familles rurales. A.T.: FAO. Projet

non encore en exécution, car le Gouvernement du Sri Lanka a demandé la révision de certaines composantes du projet et n'a pas encore signé la Convention Tripartite avec la CEE et la FAO

Projet de réhabilitation de la Région de l'Est. Ministry of Coconut Industries. CEE 3 Muce. Italie 0,375 Muce. Petites contributions de la FAO et de l'UK. Le solde jusqu'à 7 Muce: le Gouvernement de Sri Lanka. Remise en état des cocoteraies dévastées par un cyclone et diversification de l'agriculture dans la même région. Etude de faisabilité financée par l'aide italienne et exécutée par le Bureau AGROTEC (I). Travaux en régie. Fournitures: type d'A.O. à déterminer début 81

THAÏLANDE

Formation pour les coopératives et commercialisation. National Economic and Social Development Board (NESDB) and Bank for Agriculture and Agricultural Cooperation (BAAC). CEE 3,037 Muce. Donner les possibilités de formation au personnel des coopératives et fournir l'équipement à leurs centres de commercialisation. A.O. int. 81.

Améliorer la production de caoutchouc dans les petites exploitations. Rubber Research Centre (RRC). Ministry of Agriculture and Cooperatives.CEE 1,8 Muce. Local 1,8 Muce. Introduction et popularisation des nouvelles techniques d'incision pour améliorer le rendement des vieux arbres avant leur abattage. A.T.: gré à gré. Fournitures: nature des A.O. à décider entre la CEE et le Gouvernement de Thaïlande. A.O. prévus mi-81, 82, 83, 84.

PHILIPPINES

Développement du bassin du fleuve Bicol. Ministry of Agriculture. Coût: 55,5 Muce. CEE 4,5 Muce, ADB 23,3 Muce, Local 22,2 Muce. Canalisation, évacuation d'eau, adduction d'eau, routes de desserte pour une région de 17000 ha à Luzon. Projet non encore opérationnel.

YEMEN ARAB REPUBLIC (YAR)

Recherche des possibilités pour un programme agricole dans le Bassin du Wadi Rasyan. Tihama Development Authority, Ministry of Agriculture. Etude des caractéristiques physiques, des ressources naturelles et des potentialités du Bassin du Wadi Rasyan et élaboration d'un premier plan de mise en valeur de la région. Etude: Bureau DHV (N).

ASIAN DEVELOPMENT BANK (ADB)

Programme d'Assistance Technique ADB. CEE 1,2 Muce. Recherche et évaluation de projets agricoles dans les Etats membres de l'ADB. Les études seront attribuées selon les procédures de l'ADB. Sélection des bureaux prévue fin 80 - début 81.

ASEAN

Etude de collaboration régionale sur l'aquaculture. ASEAN Committee on Food, Agriculture and Forestry (CO-FAF). CEE 0,300 Muce. Evaluation du potentiel présent et futur de l'aquaculture rurale dans les 5 Etats de l'ASEAN, et en particulier étude des moyens de développer la formation existante sur la recherche appliquée et l'extension des possibilités dans ce domaine. L'étude sera réalisée avec un contrat de gré à gré par une équipe d'experts ASEAN et européens. Fin 80 ou 81.

CIAT — Centro Internacional de Agricultura Tropical — Cali, Colombie

Contribution à la recherche 1980. CIAT. Coût estimé 10 Muce. CEE 1 Muce. Cofinancement parallèle CGIAR. Contribution CEE: programme de développement des haricots et de la cassava (manioc). Projet géré par le CIAT.

CIP — Centro International de la Papa (Pomme de terre) — Lima, Perou

Contribution à la recherche 1980. CIP. Coût estimé 6,2 Muce. CEE 0,5 Muce. Cofinancement parallèle CGIAR. Contribution CEE: certaines composantes du programme pour la création de pommes de terre régionales mieux adaptées; contrôle des nématodes et insectes; recherche et formation régionale. Projet géré par le CIP.

COMITE INTERIMAIRE DU MEKONG

A.T. au Secrétariat du Mekong. Secrétariat du Mekong. CEE 0,400 Muce. Mise à la disposition du Secrétariat du Mekong de 2 spécialistes pour les systèmes d'irrigation pendant 2 ans, tous frais opérationnels compris. A.T. demandée par annonces. Annonces publiées.

GROUPE ANDIN

Estudio integral de la Madera para la Construcción (Etude sur le bois pour la construction). Junta de Acuerdo de Cartagena (JUNAC) Lima — Perou. CEE 2,1 Muce. 3 sousprojets: 1. Programme de recherche sur la technologie et la technique du bois pour la construction. 2. Etude sur les matériaux alternatifs pour la construction dérivés du bois. 3. Etude sur un projet pilote d'habitations sociales qui utilise le bois comme matériau de construction. Projet géré par la JUNAC. Equipement technique: A.O. int. début 81.

HAITI

Hygiène et eau potable en milieu rural. Présidence de la République. Coût 3,12 Muce. CEE 1,6 Muce. BID 1,22 Muce. Local 0,30 Muce. Construction des systèmes d'alimentation en eau potable en faveur de 100 communautés rurales. Financement CEE couvre la fourniture de l'équipement et des accessoires. A.O. pour équipement en 81.

Développement rural intégré de la région d'Asile. Présidence de la République. Coût estimé à 12 Muce. CEE 5 Muce. BID 7 Muce. Construction de routes rurales, encadrement agricole, petite irrigation, infrastructures sociales. Décision de financement: 1° trimestre 81.

HONDURAS

Recherches et vulgarisations agricoles. Ministerio de salud publica y Asistencia social. Coût estimé à 7,7 Muce. CEE 2,4 Muce. BID 3,1 Muce, Local 2,2 Muce. Recherches, vulgarisation agricole, production et distribution de semences. Fournitures: A.O. int. en janvier 81.

Développement de la pêche artisanale. Departamento de la pesca. Coût 3,0 Muce. CEE 1 Muce, BID 1,38 Muce. Local 0,62 Muce. Achat de 20 bateaux, et de l'équipement frigorifique. Assistance Technique 5 experts. La contribution CEE couvre le coût de l'acquisition de 20 bateaux et de leur équipement. A.O. pour les bateaux en cours.

HONDURAS — COSTA RICA

Programme régional de stockage et de commercialisation des graines. (Banque Centraméricaine d'intégration économique). Coût total 21,43 Muce. CEE 1,80 Muce, BID 15,18 Muce, BCIE-BANAFOM-CNP 4,45 Muce. A Honduras construction de six silos complémentaires; au Costa Rica, construction de sept silos d'une capacité de 46.000 T. La BID envisage une réallocation d'une partie du projet Costa Rica au Nicaragua.

AMERIQUE LATINE

Micro-projets ruraux. Ministerios de la agricultura. Fonds Spécial du BID. Contribution CEE pour le programme 80: 2 Muce.

ICRISAT — Institute of Crops research in the Semi-arid Tropics. Hyderabad, Inde

Contribution à la recherche 1980. ICRISAT. Coût estimé 6,2 Muce. CEE 0,8 Muce. Cofinancement parallèle CGIAR. Contribution CEE: recherche et formation sur le programme de développement des légumineuses. Le projet est géré par l'ICRISAT.

IRRI — International Rice Research Institute — Manille — Philippines

Contribution à la recherche 1980. IRRI. Coût estimé 11,6 Muce. CEE 1 Muce. Cofinancement parallèle dans le cadre du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (CGIAR). Contribution CEE: utilisation de l'eau, bourses et Programme d'Evaluation et Utilisation Génétique (CEU). Le projet est géré par l'IRRI. O

élaboré à partir de documents souvent inédits, comme le rapport Gorse, qui n'a jamais été publié intégralement. Il passe en revue tous les aspects de la politique française de coopération, les objectifs, les moyens financiers, les réaménagements, faisant au passage le bilan des dix premières années et montrant l'évolution de l'aide publique de la France.

Il traite aussi des aspects juridiques de la coopération: l'élaboration des accords, les procédures de ratification et de révision, etc.

Enfin l'auteur met un accent particulier sur la coopération en matière économique et monétaire, dont il explicite les mécanismes.

000

G. FISCHER — Hommes d'Etat d'Asie et leur politique — Faculté de Droit
— Paris V et Etablissements Bruylant
— 67, rue de la Régence, 1000 Bruxelles — 207 p. 1050 FB — 1980

Cet ouvrage collectif publié sous la direction de G. Fischer, directeur de recherche au CNRS, (Centre National de Recherches français) est le premier d'une série consacrée aux hommes d'Etat des pays en voie de développement et qui repose sur le postulat qu'il est plus facile d'intéresser le lecteur moyen aux grands problèmes politiques lorsque ceux-ci sont personnalisés, présentés à travers l'étude de quelques grandes figures connues.

Les onze hommes d'Etat dont la carrière et l'œuvre sont tracées dans ce volume sont en effet tous très célèbres. Il s'agit de Kassem (Irak), Mossadegh (Iran), Nehru (Inde), Jinnah (Pakistan), Mujibur Rahman (Bangladesh), Bandaranaike (Sri Lanka), Ho Chi Minh (Vietnam), Sihanouk (Cambodge), Zhou Enlaï (Chine), Choï Balsan (Mongolie), Sukarno (Indonésie).

Tous ont joué un rôle de premier plan dans la lutte pour le pouvoir ou pour la libération nationale et ensuite à la direction des affaires. Tous sont aujourd'hui disparus à l'exception de Norodom Sihanouk et tous ont joué le premier rôle dans leur pays à l'exception de Zhou Enlaï.

Chaque chapitre examine la biographie d'un homme d'Etat, ses idées politiques, économiques et sociales, son action politique et les moyens et méthodes par lesquels cette action a été menée, la nature du parti et du mouvement politique qu'il a animés, l'image qu'on s'est faite de lui dans le pays et à l'étranger.

Dans un langage simple, y sont étudiés les problèmes présentant un intérêt pour les sciences politiques et le Tiers monde, tels que la démocratie, l'Etat, le rôle des couches et des classes sociales, la recherche de l'identité nationale, la portée du modèle étranger, etc...

Enfin, signalons que l'un des chapitre de ce livre, celui qui est consacré à Mossadegh, est de la plume de A.H. Banisadr qui, depuis lors, a été élu Président de la République Islamique d'Iran.

000

Guy BELLONCLE — Jeunes ruraux du Sahel — Librairie Editions L'harmattan, 18, rue des Quatre vents, 75006 Paris — 244 p. — 51 FF — 1979.

Personne n'a oublié la terrible sécheresse qui a si durement frappé les pays du Sahel, il y a quelques années. Personne ne peut garantir hélas non plus, que d'autres sécheresses aussi graves ne frapperont pas, laissant de nouveau l'homme sahélien totalement désarmé.

Pour que les populations soient à l'abri de telles catastrophes, il est indispensable d'élever considérablement leur niveau de technicité, et partant la productivité de l'agriculture sahélienne. En fait il faut opérer une véritable révolution agricole.

Pour cela, il est nécessaire de former les hommes et notamment les jeunes agriculteurs sahéliens, sans lesquels une telle révolution est impossible.

Il faut donc changer de méthodes: former au village et pour le village, s'intéresser au groupe d'âge et non à des individus isolés, nouer le dialogue avec les personnes âgées sans lesquelles toute innovation reste vaine, donner une formation scientifique, et bien sûr utiliser les langues nationales.

C'est tout cela qu'a tenté de faire l'expérience rapportée dans cet ouvrage et conduite au Mali. C'est une voie nouvelle pour l'éducation qui est ainsi proposée et dont pourraient s'inspirer tous ceux que préoccupe la formation des jeunes ruraux.

technology in road construction in developing countries (Routes et ressources; technologie appropriée pour la construction de routes dans les pays en développement) — Intermediate Technology Publications Ltd. — 9 King street, London WC2E 8HN — 200 pages — 4,95 £ — 1980

Cet ouvrage concerne l'utilisation de technologies appropriées pour la construction et l'entretien des routes; il fait partie d'une série élaborée dans le cadre du programme mondial de l'OIT pour l'emploi.

En partant des études détaillées qui ont été effectuées par l'OIT et de l'expérience acquise à partir des programmes récemment réalisés, ce livre, montre qu'au plan technique comme économique il peut être très efficace de mettre au point des techniques de travail à forte intensité de main-d'œuvre.

Il indique par ailleurs que le niveau de planification et d'organisation nécessaire pour la réalisation efficace de programmes à base de main-d'œuvre n'est pas plus compliqué que celui à mettre en place pour les projets basés sur l'emploi massif de matériel.

Le livre comporte deux parties. La première concerne le cadre institutionnel dans lequel on se propose d'appliquer la technologie appropriée ainsi que les différents aspects de la réalisation de cette technologie.

La seconde partie se présente sous la forme d'une discussion sur les principaux aspects de la construction de routes avec une forte utilisation de main-d'œuvre, la base de cette discussion étant formée des divers programmes et études de l'OIT réalisés en Iran, en Thaïlande, au Népal, aux Philippines, en Inde et au Kenya.

En conclusion, les éditeurs rassemblent les principaux aspects qui se dégagent des chapitres précédents et discutent des implications qu'aurait l'utilisation d'une technologie plus appropriée pour la construction des routes dans les pays en voie de développement. O

000

LE COURRIER

AFRIQUE - CARAÍBES - PACIFIQUE — COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

EDITEUR

Jean Durieux

Commission des Communautés Européennes

200, rue de la Loi 1049-BRUXELLES (Belgique)

Tél. 7350040 — 7358040 Télex COMEURBRU 21877

REDACTEUR EN CHEF Alain Lacroix

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT Lucien Pagni

REDACTION

Barney Trench Roger De Backer Ian Piper Amadou Traoré Augustine Oyowé

Secrétariat

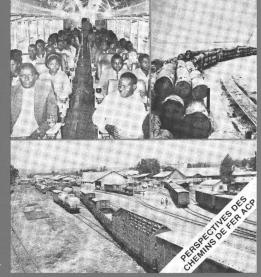
Colette Grelet (ext. 4784) Mary Beatty (ext. 7587)

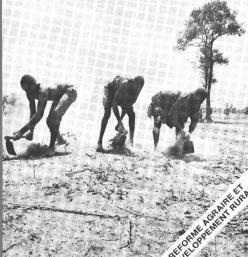
Abonnements et diffusion
Monica N Becquart (ext 6367)

Te courrier AFRIQUE CARAIBES PACIFIQUE - COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Te courrier AFRIQUE CARAIBES PACIFIQUE - COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

TE COURTIER AFRIQUE CARAÍBES PACIFIQUE — COMMUNAUTE EUROPÉENNE







Te courrier AFRIQUE CARAÍBES PACIFIQUE — COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

TE COURTIER AFRIQUE CARAÍBES PACIFIQUE - COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Te courrier AFRIQUE CARAIBES PACIFIQUE - COMMUNAUTE EUROPEENNE







TE COURTIER AFRIQUE CARAÍBES PACIFIQUE - COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

TE COURTIER AFRIQUE - CARAIBES - PACIFIQUE — COMMUNAUTE EUROPÉENNE





